TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 223

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 28 FÉVRIER 1981

Deux détenus s'évadent par hélicoptère de la prison de Fleury-Mérogis

LIRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Reagan et le Proche-Orient

Bien qu'encore à l'état d'esquisse, la politique de la nouvelle administration américaine à l'égard du Proche-Orient n'a pas de quoi enchanter le gouvernement de Jérusalem, qui avait pourtant misé sur l'accession de M. Reagan à la magistrature suprême. Malgré ses déclarations résolument pro-israéliennes au cours de la campagne électorale, ce dernier se différencie peu, dans la pratique, de son prédécesseur.

Le nouveau chef de la Maison Blanche n'hésite pas à se contredire. Il affirmait naguère, avec insistance, pour se démarquer de M. Carter, que l'implantation de colonies juives dans les territoires occupés « n'était pas illégale ». Mais il soutenait, le 3 février dernier, moins de deux semaines après son élection, que la création de ces mêmes colonies constituait une « provocation inutile », ce à quoi le département d'État ajoutait le 11 février qu'Israël portait ainsi préjudice au processus de paix.

La nouvelle administration n'a pas formellement désavoué les accords de Camp David, mais elle refuse, malgré l'insistance de M. Begin, de poursuivre la mise en application du « volet » palestinien. Il y a au moins deux raisons à cette attitude : M. Reagan ne croit pas plus que le président Sadate que les négociations bilatérales Le Caire-Jérusalem puissent aboutir à l'« autonomie » des Palestiniens, que ces derniers ont rejetée dès *le premier jour*. N'ayant rien de mieux à proposer, les États-Unis préfèrent s'en remettre à un gouvernement travailliste israélien qui, vraisemblablement sans beaucoup d'illusions, tentera de résoudre le problème directement avec le roi Hussein. L'« option jordanienne » a, certes, fait long feu après le refus catégorique du souverain hachémite de s'engager dans un processus qui exclurait l'O.L.P., mais on gagne du temps en entretenant l'espoir.

Washington paraît avoir pris son parti de l'impasse en proclamant que le règlement du conflit israélo-arabe n'était plus au centre de ses préoccupations, la « priorité immédiate » étant désormais donnée à la « menace soviétique » au Proche-Orient. L'accent serait mis dès lors sur le développement du dispositif militaire américain, notamment dans le golfe Persique, sur le renforcement du potentiel défensif d'États catalogués « amis » des États-Unis. Ainsi, malgré les protestations d'Israël, le gouvernement de M. Reagan a-t-il décidé, le jeudi 26 février, de livrer à l'Arabie Saoudite une panoplie complète d'équipements et d'accessoires qui renforceront singulièrement la capacité offensive des soixante-deux appareils de combat F-15 que le président Carter avait vendus à Ryad en 1978.

Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, qui affrontaient des dilemmes analogues, le président Reagan aurait offert — selon le « New York Times » — de « compenser » Israël pour cette « infidélité » en lui vendant quinze F-15 supplémentaires, destinés à s'ajouter aux quarante exemplaires déjà vendus à l'État juif, lequel recevrait « en prime » un prêt de 600 millions de dollars à 12 % d'intérêt. En outre, le gouvernement américain a proposé, jeudi au Congrès, d'accorder à Israël une aide de 2,18 milliards de dollars pour l'année fiscale 1981-82.

Le président Reagan demeure ainsi fidèle à la politique traditionnellement appliquée par son parti : assurer la défense d'Israël, promu au rang de « pays d'importance hautement stratégique », tout en donnant satisfaction aux divers « lobbies pro-arabes », ceux du pétrole et des industries d'armement notamment, intimement liés au parti républicain. La question est de savoir si cette politique dite d'équilibre favorisera ou non une paix globale au Proche-Orient.

Madrid redoute les conséquences d'une épuration rigoureuse dans les rangs de l'armée

Nouvelles arrestations d'officiers

L'enquête sur la tentative du putsch du 23 février à Madrid — confiée au général Garcia Escudero — fait apparaître de nombreuses compromissions à un niveau élevé dans l'armée. Le nouveau gouvernement de M. Calvo Sotelo, préoccupé par cette situation, n'a pas encore choisi entre une purge sévère et une politique plus prudente destinée à éviter des réactions de l'armée.

D'ores et déjà, toutefois, outre le général Milans del Bosch, capitaine-général de la région militaire de Valence, le général Pizarro, appartenant à cette même région militaire et le général Torres Rojas, gouverneur militaire de la province de la Corogne et ancien commandant de la division blindée Brunete, ont été arrêtés ainsi que plusieurs dizaines d'officiers de l'armée et de la garde civile.

Quant au général Armada, chef d'état-major adjoint de l'armée de terre, qui apparaît comme la pièce maîtresse du dispositif des conspirateurs, il a été mis, jeudi, aux arrêts de rigueur.

Les principaux partis politiques ont appelé les Espagnols à manifester ce vendredi 27 février leur attachement aux institutions.

Le roi Juan Carlos doit, d'autre part, se rendre samedi à l'académie militaire de Sarragosse à l'occasion d'une cérémonie solennelle au cours de laquelle il prêtera serment au drapeau en compagnie d'anciens camarades de promotion.

De notre envoyé spécial

Madrid. — L'Espagne découvre avec stupéfaction l'ampleur de la conjuration militaire qui a failli renverser le régime démocratique installé depuis la mort de Franco. Il ne s'est pas agi, le 23 février, d'une action isolée, d'un simple coup de tête d'un lieutenant-colonel d'extrême droite, d'un épisode surréaliste et sans importance. Les révélations qui se sont succédé mettent en évidence les complicités de personnalités militaires au plus haut niveau.

Parlementaires mal remis de leur séquestration, dirigeants politiques, personnalités pourtant familières des contacts réguliers avec le monde militaire... dans tous les milieux c'est la surprise, l'affolement, et aussi la perplexité quant à la meilleure manière de surmonter cet épisode, d'éviter une nouvelle tentative de coup d'État.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

M. Valéry Giscard d'Estaing veut se poser en garant de l'ordre et de la stabilité

Offensive des ministres contre M. Chirac

« Le Figaro Magazine » du samedi 28 février publie une interview dans laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing se pose en futur candidat à la présidence de la République. Le dispositif giscardien, en ce domaine, semble prêt : les quatre cents à cinq cents comités de soutien (ou plus exactement « comités de pays ») qui doivent se manifester lors de l'annonce de la décision du chef de l'État sont pratiquement tous constitués.

La contre-offensive visant M. Chirac se renforce avec les interventions des ministres, qui, successivement, prennent le contrepied des thèses économiques du maire de Paris.

Si l'on doutait encore de la décision de M. Valéry Giscard d'Estaing de se porter candidat à la présidence de la République, l'interview publiée, samedi 28 février, par *le Figaro Magazine* lèverait les dernières hésitations. Les longues déclarations du chef de l'État dans l'hebdomadaire que dirige M. Louis Pauwels sont sans ambiguïté : un texte de toute évidence soigneusement conçu, équilibré et dosé, riche en formules de combat et soustendu par une pugnacité qui ne laisse guère d'incertitudes sur l'envie d'en découdre qui anime le futur candidat. Un texte, enfin, qui donne une idée de ce que sera la campagne de ce candidat...

Les formules de combat, d'abord : elles sont de celles que l'on reprendra à coup sûr, qui enrichiront l'arsenal des porte-parole pendant la campagne ou qui feront réagir les lecteurs. « *Si la France prend le risque du désordre, elle est perdue* », « *Il n'y aura pas eu de mai 1978 !* », « *Un freinage brutal de l'économie, c'est l'antichambre du Front populaire* », « *Les partis (...) on n'entend qu'eux !* », « *Certains croient que la fermeté consiste à taper d'un petit poing rageur sur la table du Café du commerce.* »

N.-J. B.

(Lire la suite page 8.)

—POINT—

Le départ du baron Empain

Le baron belge Edouard-Jean Empain, propriétaire et patron du groupe géant Schneider, vient donc de « passer la main » à un puissant groupe bancaire, la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, qui va, sans doute, procéder à sa restructuration et lui apporter les capitaux frais indispensables.

Bien qu'ils s'abstiennent de le manifester ouvertement, les pouvoirs publics éprouvent un grand soulagement à l'annonce de son départ. Le baron, au sens juridique du terme, contrôlait l'industrie nucléaire française, dont l'importance est devenue capitale en pleine crise de l'énergie. C'était aussi, qu'on le veuille ou non, l'« étranger », dont le rachat, en 1963, de Schneider S.A., fleuron traditionnel de l'industrie nationale, aux héritiers de Charles Schneider, avait provoqué la colère du général de Gaulle, après que M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, eut vainement tenté de bloquer l'opération.

La revente de ce « fleuron » au groupe français Paribas constitue donc la fin de l'« intermède belge » et la refrancisation d'activités industrielles d'une importance majeure, économiquement et politiquement. Mais aussi, et surtout, le départ du baron est celui d'un homme seul, dont la présence à la tête de Schneider apparaissait comme un véritable anachronisme.

Est-il encore concevable — et possible — qu'à l'aube des années 80, en pleine mutation de l'économie mondiale, un simple particulier, guère préparé à sa tâche, puisse détenir par simple héritage un empire qui fait vivre cent vingt mille personnes et monopolise l'atome industriel français ? Ajoutons que ces derniers temps, après son enlèvement, l'image du baron s'était quelque peu ternie, et qu'il apparaissait de plus en plus « insaisissable » aux yeux mêmes de ses propres collaborateurs.

Une logique impitoyable a donc voulu que cet homme seul cède son bien et son pouvoir à une grande banque, incomparablement mieux armée pour fournir le management et les financements qui ne pouvaient plus être assurés.

(Lire page 37.)

Entretien avec...

M. Bernard Stasi

« Il y a du travail pour le prochain septennat »

Le Centre des démocrates-sociaux fondé en mai 1976 rassemble les centristes qui, avant l'élection présidentielle, appartenaient soit à l'opposition, soit à la majorité (Centre démocrate de M. Lecanuet dans le premier cas, Centre Démocratie et Progrès de MM. Jacques *Duhamel et Bernard Stasi dans le second*). Cette dernière formation avait d'ailleurs soutenu au premier tour M. Jacques Chaban-Delmas.

Le C.D.S. est aujourd'hui une des formations constitutives de l'U.D.F. M. Bernard Stasi, qui en assure la direction (M. Lecanuet a conservé le titre de président et M. Stasi est « président délégué »), explique ci-dessous les raisons de l'appartenance de son parti à l'alliance giscardienne. Il évoque aussi les insuffisances apparues au cours des sept années de présence au pouvoir de M. Giscard d'Estaing. « Il y a du travail pour le prochain septennat », dit-il.

« Vous, les centristes du C.D.S., êtes les héritiers des chrétiens-sociaux, du Mouvement républicain populaire qui a connu de grandes heures après la libération. Comment vous reconnaissez-vous dans la société libérale giscardienne, après sept ans ? Vous-mêmes, vous êtes chrétien ?

— Je suis chrétien et beaucoup parmi nous le sont aussi — ou s'efforcent de l'être... D'autres ne *le sont* pas. Mais la plupart de ceux qui militent au C.D.S. se retrouvent dans les valeurs du christianisme. Cependant, il n'y a pas une solution chrétienne pour chaque problème. Je suis allé voir le pape, la semaine dernière, et je vous assure que je ne lui ai pas demandé des recettes pour lutter contre l'inflation ou pour réduire le déficit de la Sécurité sociale. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que l'expression « démocrate-chrétien » est ambiguë. Nous sommes des démocrates d'« inspiration chrétienne ».

» A ce titre, nous sommes, bien entendu, les héritiers du M.R.P. Ce grand mouvement, qui a joué un si grand rôle après la seconde guerre mondiale, n'a épuisé ni sa mission ni ses chances. Au contraire, en raison de l'impasse où s'enfonce le parti socialiste et de l'éclatement du parti qui se réclame du gaullisme, le moment s'approche à grands pas où, de nouveau, une très grande formation populaire et sociale va pouvoir s'imposer au centre de notre vie politique. C'est notre formation qui deviendra progressivement le pivot de la majorité du second septennat.

Propos recueillis par
NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

A 2,80 FRANCS

Le prix de vente du « Monde » sera porté à 2,80 F à compter de lundi prochain (numéro daté du 3 mars) et celui du « Monde Dimanche » sera fixé à 3,80 F à compter du numéro daté 8-9 mars.

« Le Monde », subissant les pressions inflationnistes qui sont particulièrement lourdes dans la presse, doit faire face en outre au financement d'un important programme de modernisation.

Rappelons d'autre part que notre journal était, depuis sa création, traditionnellement vendu à un prix supérieur à celui des autres quotidiens de grande information.

Le tarif des abonnements ne sera modifié qu'au début du mois d'avril.

AU JOUR LE JOUR

Une déclaration attendue

Il y avait ceux qui pensaient : « C'est évident ! », ceux qui disaient : « Pas si sûr ! », ceux qui espéraient : « On ne sait jamais, peut-être que cette fois... »

C'est qu'on tardait à en faire l'annonce officielle, le porte-parole répondant aux journalistes : « Je ne peux rien dire, il faut attendre, la patience est une belle vertu... » *Mais maintenant, ça y est, le suspens est terminé :* Il s'est *déclaré. Et c'est pour la vie.*

« Pour la vie ? Mais il n'est pas roi !

— Un : il le sera un jour. Deux : vous ne voudriez pas que le prince Charles n'épouse Lady Di que pour sept ans, non ! »

CLAUDE-H. BUFFARD.

LE « PÉGUY » D'HENRI GUILLEMIN

Humain trop humain

En dépit du slogan lancé en mai 1968 : « *Plus jamais Claudel, plus jamais Péguy* », on n'en a pas du tout fini avec Péguy. La vie posthume de cet écrivain est une des plus mouvementées que soient. D'un bord à l'autre de l'horizon politique, on se le dispute, comme le ballon dans une partie de rugby. Un camp l'annexe, l'autre le reprend. Depuis sa mort, Péguy est ainsi passé des mains des nationalistes à celles des catholiques avancés. Vichy l'a arraché aux gens d'*Esprit*, pour le compromettre avec la « révolution nationale ». Le centenaire de sa naissance, célébré en 1973, avait fourni l'occasion d'une réhabilitation qui semblait définitive : Péguy basculait même du côté des gauchistes : on le situait dans les parages de Marcuse et d'Illitch. Partie perdue. Cette année, Bernard-Henri Lévy, dans son *Idéologie française*, le renvoie aux « *fascistes bien de chez nous* » ! Quel match ! Et c'est dans cette bagarre qu'intervient aujourd'hui Henri Guillemin, avec un dossier lourd de quelque cinq cents pages, issu d'une enquête qui, dit-il, a duré vingt ans.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 31.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

DES MILLIONS DE « ÇA ME SUFFIT »

Enquête de Joëlle Stolz

IDENTITÉ CULTURELLE

Jeudi s'est ouverte à l'Académie diplomatique internationale, à Paris, une conférence internationale pour l'identité culturelle organisée par l'Institut France-Tiers-Monde. Pour Gabriel Matzneff, il s'agit là de la notion-clé d'un combat essentiellement politique. Pour le Chilien Jacques Chonchol, construire cette identité est le grand défi posé aux peuples de l'Amérique latine. Pour le Tunisien Mohammed Yalaoui, c'est seulement sur elle qu'on peut fonder une démocratie véritable.

Pour une nouvelle mission de la France

par MOHAMMED YALAOUI (*)

COMME un mal qui porterait en lui son antidote, la colonisation européenne a été l'artisan du réveil des consciences ; en permettant, même au compte-gouttes, l'accès des peuples dominés à l'instruction moderne, en créant un rudiment d'infrastructure et de techniques, en installant une administration compétente, elle a encouragé, sans trop le vouloir, l'aspiration à la liberté et la revendication d'autonomie ; si le dix-neuvième siècle a vu la naissance des nationalités et l'extension du colonialisme, le vingtième siècle sera celui des nationalismes et, à partir des années 50, celui des indépendances, plus ou moins rapides — la liste n'est pas close : voir Palestine, Namibie, etc. — et plus ou moins chèrement acquises.

Pour les peuples arrivés enfin à la libre disposition d'eux-mêmes — les cassandres dépités disaient livrés à eux-mêmes, — l'indépendance ne résolvait pas tous les problèmes ; il fallait, désormais, s'attaquer à la faim, vaincre l'ignorance et la maladie, réduire la pauvreté ; il fallait assurer l'indépendance économique, garante de toute liberté politique, recouvrer l'identité *culturelle et assumer le droit* à la différence, notamment en donnant la primauté aux langues vernaculaires. Il fallait aussi — pourquoi pas ? — jeter les bases d'une démocratie véritable, pas nécessairement copiée sur celle des maîtres d'hier, et se prémunir contre la tentation du pouvoir absolu, étrangleur de toute liberté.

Dans ce nouveau combat, les résultats sont inégaux, d'un pays à un autre, d'un secteur à l'autre : sur le plan politique, les démons de l'autoritarisme ne sont pas partout conjurés : partis uniques, sauveurs à vie — certains heureusement éphémères — ou régimes militaires, ont proliféré ; là, les peuples ne peuvent arguer du colonialisme, ancien ou nouveau, car, *a contrario*, il s'est trouvé quelques pays sortis eux aussi de la nuit coloniale qui ont réussi une certaine forme de démocratie, en dépit des aléas : l'Inde, par exemple ; la Tunisie, qui s'engage dans une ouverture prudente ; le Sénégal, où le retrait volontaire du président Senghor, moderne Cincinnatus, ne sera jamais trop salué.

Quant au développement, il apparut vite que les plans mis en chantier étaient tributaires de facteurs dont l'initiative ou la maîtrise appartenaient à l'Occident : d'abord une aide économique, voire seulement alimentaire, qui, reconnaissons-le, est souvent massive et désintéressée, mais qui parfois n'est accordée qu'en échange d'une alliance ou d'un ralliement ; en second lieu, une technologie efficace dont l'Europe ou les Etats-Unis ont l'apanage et qui n'est transférée qu'au prix fort et à petites doses; en troisième lieu, des structures pour la transmission de l'information, scientifique ou autre, entièrement monopolisées par les pays industrialisés ; nos pauvres agences reçoivent une information partiale, orientée, manipulée, où les Palestiniens, par exemple, ne sont jamais nommés sous leur identité nationale, mais sous un nom générique aux connotations méprisantes : Arabes. Même la culture, qui, selon le mot de Valéry, doit enrichir les hommes de leurs mutuelles différences, s'échange dans un sens unique : les mêmes sous-produits des officines occidentales nous sont imposés par les médias, surtout la télévision, devenue instrument formidable d'uniformisation selon un certain mode de vivre et de penser.

Initiatives généreuses

Mais l'on ne saurait sous-estimer les efforts des hommes et des groupes, qui, en Occident, luttent avec le tiers-monde pour établir des rapports plus équitables entre les nations de la terre, par l'institution d'un nouvel ordre économique où les termes de l'échange seront plus équilibrés, par un transfert plus efficace du savoir et des techniques, par une transmission impartiale de l'information et la multiplication des échanges culturels sans parti pris et sans dédain ; à cet égard, l'œuvre déjà accomplie par l'ONU et ses organisations spécialisées est immense ; mais il reste tant à faire ; sur un plan plus particulier, nous nous félicitons de l'appui moral que l'Eglise de France apporte aux ouvriers immigrés ; des cryptes, des chapelles désaffectées servent de lieu de culte pour les travailleurs musulmans, illustratio nsincère de l'œcuménisme véritable prêché par Vatican II.

Saluons aussi les initiatives généreuses d'associations et d'organismes, privés ou publics, comme l'Institut France-tiers-monde, l'Association des écrivains croyants, l'Association pour l'avancement des études islamiques ; le combat de ces hommes et de ces femmes pour la liberté et la dignité des hommes et des peuples, leur lutte pour l'égalité entre les nations, le soutien qu'ils nous apportent pour la défense de nos identités culturelles, nous font augurer que cette fin de siècle verra enfin un vrai dialogue des civilisations, une vraie justice entre nantis et moins favorisés. Par leur engagement au service de ces nobles causes, ils nous restituent de la France l'image que nous avons toujours aimée : celle des droits de l'homme, celle de Jaurès et du socialisme humain, celle de de Gaulle, l'homme du discours de Brazzaville de 1944, cette France dont Franklin disait : « *Tout homme libre a deux patries : la sienne propre et la France.* »

(*) Ancien ministre tunisien de la culture.

Paradis et point-virgule

par GABRIEL MATZNEFF

C'EST dans un pays dépossédé de sa langue, où le chef de l'Etat trouve légitime, et sans doute naturel, de s'exprimer en américain, et où tout le monde, de la serveuse de restaurant au gamin de la rue, baragouine une sorte d'anglais cassé, que j'ai lu Paradis (1) *de Philippe Sollers. Le contraste entre la pauvreté de ce que j'entendais autour de moi et la beauté de la langue de Sollers était saisissant. D'un côté, un intralangage imposé par des soldats et des marchands étrangers et de l'autre l'écriture souveraine d'un poète qui appartient à une nation qui n'a jamais été conquise.*

Rivarol a raison de soutenir que la patrie d'un écrivain est la langue dans laquelle il écrit. Cependant, cette patrie ne se suffit pas à elle-même : l'autre lui est nécessaire. Ni Sollers, ni moi, ni aucun de ceux qui ont le redoutable honneur d'être des écrivains français, nous ne sommes des bulles de savon. Si singulier que je puisse être, j'appartiens à une culture et à une nation, je m'incorpore à un héritage, à un patrimoine, à une mémoire. Une littérature n'existe qu'au sein du peuple qui la féconde et du pays qui la porte. Le siècle de Racine et de Bossuet a d'abord été le siècle de Louis XIV, et la gloire de Napoléon a exalté le génie de Chateaubriand comme le talent de Stendhal. Le jour où il n'y aura plus de France, il n'y aura plus de littérature française.

La primauté spirituelle et artistique d'un pays est à proportion de la prospérité de celui-ci. A l'époque où la France était la législatrice de l'Europe, notre langue se parlait à Madrid et à Vienne, à Berlin et à Saint-Pétersbourg. En revanche, une France privée de son identité le serait aussi de sa langue : une France soumise à l'hégémonie étrangère n'aurait pas plus de littérature que n'en a eue la Grèce durant les siècles de l'occupation ottomane. Le combat pour la langue française est un combat politique.

J'ai beaucoup aimé la musique polyphonique de Paradis, *son chant profond. L'écriture et l'univers intérieur de Sollers s'y accordent parfaitement, ils se soutiennent l'un l'autre, et c'est ce qui rend la lecture de ce livre si joyeuse et roborative : enfin un livre vrai, c'est-à-dire impudique et autobiographique. De tels livres sont les seuls qui vaillent d'être écrits, et lus.*

L'absence de ponctuation ne m'a gêné à aucun moment. Chacun de nous respire *la langue française à sa façon. Sollers peut s'offrir le luxe de nier la ponctuation, de subvertir la langue et de ridiculiser la concordance des temps : il a derrière lui des siècles de France, de province bordelaise, d'ordre bourgeois. Le Scythe que les bouleversements de l'histoire ont fait naître à l'hôpital américain de Neuilly, le Tartare des bords de Seine, le Sarmate du jardin du Luxembourg, n'a rien de cela. En lui, tout est chaos, désintégration, pulsions contradictoires, mise à mort. Son seul garde-fou, c'est la sobriété de la langue française ; son unique rempart, c'est la rigueur de sa syntaxe. Ainsi que je l'ai écrit dans* Vénus et Junon : *« Au bord de l'abîme, je me raccroche au point-virgule (2). »*

(1) Le Seuil, 1981.
(2) La Table ronde, 1979.

Le vrai défi pour l'Amérique latine

par JACQUES CHONCHOL (*)

LES origines des sociétés actuelles latino-américaines, nous les retrouvons dans le processus historique qui débuta par la conquête de l'Amérique indienne par l'Espagne et le Portugal. Pendant trois siècles, du seizième siècle au début du dix-neuvième siècle, cet ensemble de futurs pays ont vécu une réalité coloniale commune. Le processus de colonisation forma sa population par le métissage de l'Indien, de l'Européen et du Noir, marqua son administration par la tradition de l'Etat colonial espagnol et portugais et créa ses premières et plus durables institutions socio-économiques : les mines, les haciendas et les plantations... Ce système colonial a développé aussi deux cultures superposées : celle de la classe des maîtres tournés vers l'Europe, celle des classes inférieures travaillant pour les maîtres. Finalement, il incorpora l'économie de la future Amérique latine comme un élément périphérique du système mondial capitaliste en organisation pour lequel elle produisait l'or, l'argent, le sucre, les teintures et le tabac en échange des manufactures.

Les indépendances politiques du début du dix-neuvième siècle et le libre échangisme inspiré par l'Angleterre qui domina pendant ce siècle et le début du vingtième ne changèrent pas grand-chose au système socio-économique établi. De nouveaux produits d'exportation, par cycles variables, substituèrent ou s'additionnèrent aux précédents (minéraux, café, céréales, bananes, viandes, pétrole), mais toujours la croissance était déterminée par les exportations vers l'Europe et ensuite vers les Etats-Unis. Au gré des impératifs de ces exportations on occupait le territoire, on investissait, on déplaçait les populations, on faisait venir si cela était nécessaire la force de travail de l'extérieur (traite d'esclaves et nouvelles immigrations européennes et asiatiques liées à l'économie de plantation), on organisait les transports et les voies de communication, on établissait les ports, en un mot on faisait ce qu'on appelle aujourd'hui le « développement ». Tout cela fonctionnait pour les besoins du marché mondial et pour satisfaire les aspirations de consommation des classes possédantes.

Le vingtième siècle apporta quelques changements fondamentaux. D'une part, une croissance démographique très rapide : les 100 millions de Latino-Américains *de 1930* sont *370 millions* en 1980 et seront 600 millions à la fin du siècle. D'autre part, l'urbanisation de la population : en 1930 les urbains étaient 30 %, aujourd'hui ils sont plus de 60 %. Tout cela par l'industrialisation et les services concentrés dans quelques grandes villes et la persistance de systèmes latifundiaires qui, privant les nouvelles générations paysannes de terre et de travail, ne leur laissèrent d'autre issue que la migration vers les villes. Plus de 40 millions de paysans ont dû quitter les campagnes entre 1950 et 1976 pour s'entasser dans des bidonvilles des grandes villes où ils ne constituent même pas un prolétariat industriel mais un sous-prolétariat de services improductifs.

Des classes moyennes d'une certaine importance numérique se sont développées dans le système urbain liées à l'industrialisation, au commerce et aux services de l'Etat. Mais l'axe fondamental de la croissance n'a pas beaucoup changé de nos jours : il continue d'être l'exportation de matières *premières agricoles ou minérales* vers les pays du centre du système capitaliste, ce à quoi il faut ajouter une certaine industrialisation très dépendante de celui-ci et produisant sur place des biens de consommation pour les couches supérieures urbaines.

Celles-ci sont de plus en plus dénationalisées, leurs aspirations et leurs valeurs culturelles s'intégrant aux styles de vie de la société de consommation des pays industrialisés. Elles sont en même temps séparées d'une façon croissante du reste de leur peuple : des paysans, des ouvriers, des sous-prolétaires urbains.

En conséquence, les pays latino-américains sont aujourd'hui des sociétés éclatées. Ils ne constituent pas des nations dans le vrai sens du mot mais des fragments superposés de deux sociétés différentes : celle des minorités « modernisées » voulant copier les styles de vie des Occidentaux et consommer comme eux et celle des majorités vivant dans la pauvreté extrême et n'ayant pas l'essentiel ni pour leur nourriture, ni pour leur santé, ni pour leur logement et leur éducation ; elles manquent en plus de travail régulier pour gagner leur vie. Les écarts entre ces groupes augmentent chaque jour et les régimes militaires autoritaires et répressifs qu'on voit proliférer dans la région depuis un certain nombre d'années ne constituent qu'un faux-semblant d'ordre dans des sociétés qui intérieurement se désintègrent chaque fois davantage.

Dans ce contexte, l'Amérique latine a absolument besoin aujourd'hui de se donner une identité culturelle qui, partant de sa propre histoire, lui permette d'avoir un avenir en tant que telle et non en fonction des autres. Cette identité est indispensable pour réorienter son économie pour son marché intérieur au service des besoins essentiels de sa population et non à celui des intérêts des multinationales et des minorités internes manipulées par celles-ci. Une identité culturelle pour intégrer d'une façon plus équilibrée son espace physique et le mettre en valeur en évitant l'abandon des campagnes et l'éclatement des grandes villes qui se trouvent déjà à l'heure actuelle parmi les plus invivables du monde. Une identité culturelle enfin pour faire que ces classes sociales, par-dessus leurs contradictions, soient capables de concevoir un projet de nation commun pour les 600 millions de Latino-Américains des années qui viennent.

Construire cette identité est le grand défi et la grande tâche de ces peuples et particulièrement de son intelligentsia, si cette dernière aspire à être autre chose qu'un simple reflet de la culture des autres.

C'est seulement à partir de cette identité que l'Amérique latine pourra définir son avenir et, à partir de celui-ci, dialoguer constructivement avec les autres régions du monde.

(*) Ancien ministre chilien.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

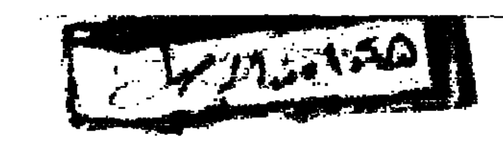
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

A la commission des droits de l'homme de l'ONU

LE MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPARUS EST PROROGÉ D'UN AN

(De notre correspondante.)

Genève. — Grâce à une intense activités de coulisse menée par la délégation française et au soutien qu'ont apporté à celle-ci quelques délégations occidentales, notamment par la délégation britannique conduite par lord Colville, la résolution de la France demandant la prorogation pour un an du mandat du groupe de travail sur *« les disparations forcées ou involontaires » (le Monde* du 25 février) a pu être adoptée par consensus, moyennant quelques modifications.

En fait, les délégations qui, au cours des pourparlers officiels ou officieux, s'étaient opposées à cette résolution en lui cherchant surtout des querelles de procédure ne pouvaient décemment voter en séance publique contre la prolongation du mandat d'un groupe d'experts dont la mission est de protéger les personnes disparues partout dans le monde. Les pays de l'Est avaient toutefois émis le vœu que le groupe soit désormais composé d'experts gouvernementaux. M. Valerian Zorine, chef de la délégation soviétique, a estimé que le fonctionnement du groupe était trop coûteux.

La délégation algérienne a regretté que les conclusions des travaux n'aient pas été confidentielles.

L'ambassadeur Gabriel Martinez (Argentine), soutenu par certains gouvernements visés comme le sien par l'enquête sur les disparus, mais également par le bloc socialiste et, dans une certaine mesure, les Etats-Unis, s'est en vain opposé à la résolution française. Sa dernière trouvaille a été d'accuser le secrétariat de la Commission des droits de l'homme de l'ONU d'avoir introduit des « terroristes » au sein du personnel temporaire mis au service du groupe de travail. — I. V.

TOUT EN RESTANT UN « OBJECTIF »

La détente « ne correspond plus aux données de la situation actuelle » *déclare M. François-Poncet à Boston*

De notre envoyé spécial

Boston. — *« Le moment est venu de redéfinir le cadre et les bases des rapports Est-Ouest »*, a déclaré M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, dans un discours prononcé jeudi 26 février à la Fletcher School, institut diplomatique de Boston, où il a fait, jadis, un an d'études.

« Les Occidentaux, a-t-il poursuivi, *ne peuvent accepter une déstabilisation des rapports de force au bénéfice du seul camp socialiste (...). La détente à laquelle la France reste attachée en tant qu'objectif ne correspond plus aux données de la situation actuelle. Mais nous ne pouvons davantage accepter que se poursuive le processus de détérioration des relations entre l'Est et l'Ouest. La situation actuelle de tension exige un effort pour stabiliser ces rapports. »*

Parmi les bases de cette « stabilisation », le ministre a cité l'équilibre des forces, impliquant la parité nucléaire et le rétablissement de l'équivalence des forces classiques, enfin, *« la modération réciproque, règle cardinale*, a-t-il dit, *que l'U.R.S.S. et ses alliés ont violée dans le Sud-Est asiatique, en Afghanistan et en Afrique »*, et dont la violation en Europe aurait *« des conséquences incalculables »*. Enfin, la modération implique aussi que l'Est et l'Ouest partagent le « fardeau » de la solution de grands problèmes mondiaux comme ceux de la lutte contre la pauvreté.

M. François-Poncet a aussi suggéré que des *« mécanismes »* nouveaux organisent les relations euro-américaines. La confiance nécessaire à leur fonctionnement, a-t-il dit en substance, suppose *« un nombre restreint de participants »*, la *« confidentialité des échanges »* et *« la prise en compte des responsabilités propres dévolues à certaines puissances, dont la France, mais pas elle seulement »*.

Cette suggestion avancée prudemment (plus explicitement, elle risquerait de provoquer des remous dans l'alliance atlantique) est destinée à persuader le nouveau gouvernement américain de se prêter à la réunion de sommets occidentaux restreints du type de celui (américano-anglo-franco-ouest-allemand) qui s'est tenu à la Guadeloupe du temps de M. Carter.

Un cadre aussi restreint que possible, estime-t-on à Paris, est le seul efficace pour parler de stratégie mondiale. C'était d'ailleurs l'avis du général de Gaulle, qui l'avait exprimé en 1958 dans un mémorandum fameux qui fut sans lendemain.

Avant la passation des pouvoirs, l'administration Carter avait suggéré, par la voix de M. Brzezinski, que les sommets économiques à sept (avec le Japon et le Canada), désormais institutionnalisés, traitent de questions stratégiques, ce qui s'était d'ailleurs fait à la réunion de Venise en juin dernier. Mais les Français trouvent ce cadre à sept à la fois trop étendu et trop rigide. Le *New York Times* a proposé, dans son éditorial de jeudi, qu'un groupe de cinq pays (les quatre de la Guadeloupe plus le Japon) examine la sécurité dans le Golfe.

Une idée française consiste à réunir des sommets restreints mais « à géométrie variable » pour traiter les problèmes spécifiques d'actualité — par exemple la sécurité dans le Golfe ou encore la situation dans les Caraïbes. Une telle formule aurait l'avantage de n'exclure personne *a priori* et donc de susciter moins d'opposition dans les rangs occidentaux. Aucune proposition en ce sens n'a encore été formulée au niveau gouvernemental, mais le discours de M. François-Poncet à Boston permet de penser qu'une telle idée fait son chemin (1).

MAURICE DELARUE.

(1) Le rapport rédigé par les directeurs de quatre instituts américain, français, anglais et ouest-allemand pour l'étude des relations internationales et dont nous avons publié des extraits (« le Monde » du 27 février) préconise un tel mécanisme de consultations sur la base de groupes « ad hoc » regroupant les « nations principales ».

● *Le gouvernement chinois* a annoncé vendredi 27 février qu'il avait décidé de rappeler immédiatement son ambassadeur aux Pays-Bas, et a demandé au gouvernement néerlandais de faire de même avec son ambassadeur à Pékin. Cette décision fait suite au refus du gouvernement néerlandais de revenir sur sa décision d'autoriser la vente de deux sous-marins à Taïwan. « *Le gouvernement chinois réitère sa requête concernant l'abaissement du niveau des relations diplomatiques sino-néerlandaises au niveau des chargés d'affaires, et propose que des négociations à ce sujet aient lieu dès que possible* », dit une déclaration gouvernementale rendue publique vendredi. — *(Reuter.)*

Recevant Mme Thatcher

M. RONALD REAGAN SOUHAITE UN DIALOGUE « SÉRIEUX ET CONSTRUCTIF » AVEC L'U.R.S.S.

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont réaffirmé, jeudi 26 février, la nécessité de poursuivre le dialogue avec Moscou tout en maintenant une alliance atlantique forte. A l'issue d'un entretien de deux heures — dont trente minutes en tête à tête — avec le premier ministre britannique, M. Reagan a, en effet, déclaré que les Etats-Unis *« ont certainement intérêt à poursuivre un dialogue sérieux et constructif avec l'U.R.S.S. »*.

Le président américain a indiqué que la proposition de sommet américano-soviétique avancée par M. Brejnev sera étudiée *« très attentivement »*, mais aussi que l'alliance atlantique doit rester *« forte et vigilante »* et que l'implantation des euromissiles décidée par l'OTAN doit se faire *comme prévu avant la fin de* 1983.

Accueillie sur la pelouse de la Maison Blanche, jeudi matin, Mme Thatcher avait assuré que la Grande-Bretagne est un allié *« solide et fidèle »* des Etats-Unis.

M. Giscard d'Estaing a reçu les lettres de créance des ambassadeurs du Vietnam de Gambie et d'Ouganda

M. Giscard d'Estaing a reçu jeudi 26 février à l'Elysée les lettres de créance de trois ambassadeurs.

A M. Mai Van Bo, ambassadeur du Vietnam, le président de la République a fait valoir que l'évolution des rapports entre Paris et Hanoï *« doit être envisagée dans le contexte plus large de la situation actuelle en Asie du Sud-Est »* et que la France souhaite voir cette région devenir *« une zone de paix, de stabilité et de coopération sans ingérence extérieure »*. *« Cet objectif ne pourra être atteint*, a-t-il ajouté, *que dans le respect mutuel de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'identité de chacun des pays de la région. »*

Auparavant, M. Mai Van Bo avait rappelé que, *depuis 1954, la politique suivie au Vietnam à l'égard de la France reste toujours celle de l'amitié, de la coopération sur la base du respect réciproque, de la compréhension et de la confiance mutuelle »*.

[Le Monde a rappelé dans son numéro du 10 janvier 1981 la carrière de M. Mai Van Bo, qui a été pendant près de dix ans le représentant du Vietnam en France.]

A M. Babou O. Jobe, ambassadeur de Gambie, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'il revenait *« aux Africains eux-mêmes de trouver une issue durable à la crise tchadienne »*, en se fondant sur les accords de Lagos et de Lomé. Il a rappelé que l'Afrique ne doit être *« ni un enjeu de conflit entre les grandes puissances ni un objet d'affrontements idéologiques »*.

[M. Babou O. Jobe, né en 1936, a fait des études à l'université de Stanford en Californie, puis assumé les fonctions de directeur du réseau gambien de distribution d'eau et d'électricité. Après avoir été brièvement vice-ministre des affaires sociales, puis du commerce et des finances, il a été nommé en 1978 chargé d'affaires en Belgique et, en mai 1980, ambassadeur dans ce pays. Il cumulera ce poste avec celui d'ambassadeur en France, tout en conservant sa résidence à Bruxelles.]

Enfin, M. Giscard d'Estaing a assuré M. Kanyanya Wapenyi, ambassadeur d'Ouganda, que la France est disposée, *« si ses amis africains font appel à elle face à des menaces dont ils seraient l'objet, à les aider à préserver leur sécurité »*.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LA POLICE POLITIQUE BRESILIENNE a relâché jeudi 26 février les onze syndicalistes condamnés mercredi par un tribunal militaire, dont le *président du parti des travailleurs*, Luis Inacio Da Silva, dit Lula *(le Monde* du 27 février). Les onze syndicalistes, après leur condamnation à diverses peines de prison, s'étaient spontanément présentés mercredi soir au siège de la police politique (DOPS), à Sao-Paulo. Lula et ses compagnons ont été laissés en liberté jusqu'au jugement de leur recours en appel. — *(A.F.P.)*

Costa-Rica

● LE GOUVERNEMENT A FERMÉ LA STATION DE RADIO Noticias del Continente, a déclaré, le vendredi 20 février, le président costaricain, M. Carazo, le temps de mener une enquête sur une récente découverte d'armes dans ses locaux. Selon la version officielle, la police était venue le 7 février dans les locaux de la station pour désamorcer une *bombe posée par des inconnus*, et avait alors découvert des armes. Les responsables de R.N.C. déclarent qu'il s'agit d'une manœuvre. Les groupes conservateurs du Costa-Rica ont fréquemment accusé la station d'être un *« instrument de la subversion »* sur le continent latino-américain. — *(A.F.P.)*

Italie

● M. MARCO DONAT-CATTIN, âgé de vingt-huit ans et soupçonné d'être l'un des responsables du groupe terroriste italien Prima Dinea *(le Monde* du 13 février), est arrivé ce vendredi matin à l'aéroport de Brescia, en Lombardie, à bord d'un avion militaire. Fils de l'ancien secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne italienne, il avait été arrêté à Paris le 19 décembre dernier, et devra répondre devant la justice de son pays de vingt-deux chefs d'inculpation, dont plusieurs meurtres et tentatives de meurtres, vols qualifiés, menaces de mort, détention de munitions et d'explosifs, etc.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rendu, mercredi, un avis favorable à la demande d'extradition *(le Monde* du 27 février). — *(A.F.P.-A.P.)*

Libye

● LE COMMANDANT ABDESSALAM JALLOUD, « numéro deux » libyen, a reçu le jeudi 26 février une délégation de la C.G.T. conduite par M. Marcel Omet. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Espagne

L'ÉCHEC DU PUTSCH ET SES CONSÉQUENCES

Nouvelles arrestations d'officiers

(Suite de la première page.)

Le malaise est profond. La mise aux arrêts, jeudi 26 février, du général de division Alfonso Armada est venue confirmer les graves accusations portées contre celui qui fut le précepteur et le chef de la maison militaire du roi Juan Carlos. Commandant en second de l'état-major de l'armée de terre, le général Armada devait diriger le gouvernement militaire réclamé par les insurgés. C'est lui qui a tenté, en vain, de persuader le roi de prendre la tête du mouvement insurrectionnel en raison des nombreux ralliements d'officiers généraux (*le Monde* du 27 février). C'est lui encore qui a été accepté comme seul négociateur par le lieutenant-colonel Tejero, maître du Congrès des députés pendant dix-huit heures.

Exploitant le crédit dont il disposait en raison de sa longue amitié avec le roi, le général Armada a monté une opération tendant à faire croire que Juan Carlos approuvait le soulèvement et la formation d'un gouvernement militaire énergique, disposé à mettre fin au processus des autonomies régionales. Le refus du roi de le recevoir à la Zarzuela dans l'après-midi du lundi a compromis ce plan. Mais le général n'y avait pas, semble-t-il, renoncé pour autant.

A 1 *heure du matin, mardi,* alors que le roi venait de diffuser son bref message télévisé réclamant le respect de l'ordre constitutionnel, le *général* Armada fit part de son irritation au directeur de la sécurité de l'Etat, M. Francisco Laina : « *Le roi se trompe. Il est en train de se couper des forces armées. Il ne devait pas intervenir. Cette affaire est militaire, et doit être réglée par les militaires...* »

A midi, mardi, le général Armada se trouvait devant le siège des Cortès, la mine défaite. Un député catalan, M. Carlos Sentis, membre de l'U.C.D., sortant avec ses collègues du Parlement libéré, se méprit sur les raisons de cette affliction, et lui serre les mains avec effusion : « *Merci, merci, mon général...* »

Le général Armada est un ancien de la division Azul, la célèbre « division bleue » engagée aux côtés des troupes allemandes sur le front de l'Est pendant la seconde guerre mondiale. Le général Milans del Bosch, capitaine général de la troisième région militaire, destitué et appréhendé mercredi, est, lui aussi, un ancien de la division Azul. Deux exemples qui montrent cruellement que le lent et patient travail de démocratisation des forces armées entrepris par Juan Carlos depuis cinq ans n'a pas encore permis de neutraliser tous les généraux restés viscéralement franquistes et anti-démocrates.

Un « plan Delta »

Une autre arrestation annoncée jeudi, celle du colonel San Martin, a confirmé l'engagement d'une partie de la division blindée Brunete, fer de lance de la région militaire de Madrid, aux côtés des rebelles. Chef d'état-major de la division, le colonel San Martin est un autre personnage controversé et mystérieux. C'est lui qui avait mis au point les services d'informations de la présidence du gouvernement sous la houlette de l'amiral Carrero Blanco, éminence grise de Franco, victime d'un attentat le 20 décembre 1973.

Dans les milieux bien informés, *on parle maintenant d'un* « plan Delta » mis *récemment* au point *par* des colonels avec l'assentiment d'officiers généraux. Ce « plan Delta », minutieusement *préparé*, prévoyait la formation d'un gouvernement militaire afin de modifier la Constitution. Il s'agissait d'en finir, en particulier, avec la politique des autonomies régionales. Mais ce plan n'envisageait pas l'occupation militaire du Parlement ; aussi les « colonels » ont-ils été surpris d'apprendre l'assaut contre le congrès des députés. Certains auraient alors tenté de « récupérer » l'action, jugée irréaliste, du lieutenant-colonel Tejero. D'autres ont estimé que cette « *opération stupide* » condamnait le « plan Delta » avant même sa mise à exécution.

Tout indique que la confusion et la perplexité ont régné dans de nombreuses unités militaires du lundi soir au mardi midi.

On commence à mieux discerner les raisons de l'échec de la tentative de coup d'Etat. En premier lieu, la détermination de Juan Carlos, qui a pris le risque de mécontenter d'importants chefs militaires pour sauver le régime démocratique. Mais aussi l'irrésolution de généraux, dont l'intervention aurait pu être déterminante ; la cohésion de la junte des chefs d'état-major, présidée par le général Arregui ; la solidarité du directeur de la sûreté et celle du général commandant la garde civile ; sans oublier le fait que le système très moderne des télécommunications de la Zarzuela n'ait pas été coupé... Mais que Juan Carlos ait eu besoin de six longues heures pour remettre de l'ordre dans les rangs en dit long sur la mauvaise volonté, pour ne pas dire plus, de nombreux chefs militaires.

Le malaise n'est pas moins profond dans les forces armées, la garde civile et une police déjà traumatisée par les accusations récentes, après les arrestations de généraux aussi prestigieux que Milans del Bosch et Armada, et les menaces qui pèsent sur d'autres. *La direction de la* garde civile a publié un long communiqué jeudi soir pour justifier son action et se démarquer des « *moutons noirs* » du *lieutenant-colonel* Tejero.

Bien des officiers partagent les idées de ce dernier sur le « *drapeau* », la « *patrie* », même s'ils désapprouvent totalement son action. Les chefs de l'armée redoutent que les manifestations de rue, qui doivent avoir lieu ce vendredi soir, à l'instigation des principaux partis politiques et des syndicats, ne se transforment en mettings antimilitaristes et en mise en accusation des forces armées.

La marche de manœuvre de Juan Carlos et du gouvernement est étroite. Porter résolument le fer dans la plaie — une plaie dont la profondeur reste à déterminer — risque de provoquer de violents remous dans l'armée. Fermer les yeux sur les complicités ou absoudre les coupables déjà dénoncés pourrait inciter les putschistes à récidiver. De tous les problèmes que l'Espagne doit affronter en ce moment, celui de son armée n'est pas le moindre. « *Cette fois,* affirme un directeur de journal, *ils ont tenté d'entraîner le roi avec eux. La prochaine fois, ils le conduiront à la frontière.* »

Deux thèses s'affrontent. La première est que le coup de force du 23 février a exorcisé le spectre du coup d'Etat. La seconde est, au contraire, que cette opération n'était qu'une répétition générale. Qui peut trancher ? La droite conservatrice, qui proclame, pour se rassurer peut-être, que « *l'immense majorité des forces armées est saine* » ? Ou la gauche, qui réplique : « *Attention, le rouge est mis... Après le putsch de Sanjurjo en 1934, il y a eu Franco en 1936 ?* »

MARCEL NIEDERGANG.

Les Basques ont revécu les « grandes peurs du franquisme »

Les consuls d'Autriche, d'Uruguay et du Salvador au Pays basque, enlevés, le 19 février, par l'ETA politico-militaire, ont fait parvenir, le jeudi 26 février, un texte manuscrit à divers journaux basques, dans lequel ils condamnent « la violence et la torture policières », *en précisant qu'il s'agit là d'une opinion* « strictement personnelle ». *Ils affirment être correctement traités.*

Le parti nationaliste basque a décidé de ne pas appeler à manifester, ce vendredi, contre la tentative de putsch, de façon à ne pas troubler l'ordre public au Pays basque tant que les trois consuls ne seront pas libérés.

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Les Basques évoquent la « *nuit du golpe* » (putsch) comme on relate un mauvais rêve : « *Nous étions subitement revenus au temps des grandes peurs du franquisme.* »

Des dizaines de jeunes s'étaient rendus aux nouvelles dans les rédactions des quotidiens de Saint-Sébastien. Les plus inquiets s'étaient rassemblés au cœur de la vieille ville dans les cafés de la place du 18-Juillet, lieu traditionnel des émotions de la gauche basque.

Autre réflexe qui remonte à l'époque du franquisme : de nombreux responsables politiques, des maires, avaient pris la précaution de quitter leur domicile et n'étaient revenus qu'après avoir eu la certitude de l'échec de la tentative de coup d'Etat.

Depuis mardi, les Basques ont retrouvé du goût pour la lecture des journaux. Jeunes et vieux se rassemblent sur le pavé haut de la Concha, en bord de mer, le temps de se persuader que la crise est passée. Beaucoup restent sceptiques : « *Nous connaissons mieux que quiconque la police espagnole* », dit un vieil homme en béret qui se réchauffe au timide soleil d'hiver. « *Il faudrait épurer la police et l'armée d'au moins 20 % de leurs effectifs.* »

Dans les rangs des partis nationalistes, on estime que la tentative de putsch est la rançon du maintien au Pays basque des policiers de la garde civile et des membres de la brigade centrale d'information chargée de la lutte antiterroriste qui opéraient déjà à Bilbao ou à Saint-Sébastien sous le général Franco.

Cependant, l'inquiétude semble avoir poussé le pendule basque dans une nouvelle direction. L'opinion publique avait dénoncé l'assassinat, le 6 février, par l'ETA militaire de M. José Maria Ryan, l'ingénieur de la centrale nucléaire de Lemoniz. Dix jours plus tard, elle manifestait aux côtés de l'organisation séparatiste après la mort de José Arregui. « *Elle s'éloigne à nouveau de l'ETA* », estime aujourd'hui un observateur politique. Une part importante de la population est en effet persuadée que le *golpe* a été largement provoqué par les actions terroristes qui agissent comme un « excitant » sur la frange ultra des officiers.

Beaucoup estiment donc que le gouvernement bénéficie ces jours-ci d'une « *nouvelle occasion pour agir contre le terrorisme* ». Le traumatisme causé par la tentative de putsch est profond, mais, dit-on, ne durera pas. Sentant que les événements récents tempéraient cependant les sympathies pour les séparatistes, les journaux basques tardent à prendre une position définitive sur les exigences de l'ETA politico-militaire pour libérer les trois consuls honoraires d'Autriche, d'Uruguay et du Salvador enlevés vendredi 20 février. Les « poli-mili » ont exigé que la presse madrilène et basque publient les documents d'Amnesty International sur la torture en Espagne ainsi que les diapositives prises clandestinement pendant l'autopsie du corps de José Arregui. Seul le quotidien *Egin*, proche des thèses du nationalisme dur, a consacré lundi une page spéciale à ces informations.

PHILIPPE BOGGIO.

Le cabinet de M. Calvo Sotelo

UNE ÉQUIPE PRESQUE IDENTIQUE AU GOUVERNEMENT SORTANT

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le gouvernement de M. Calvo Sotelo, qui succède à celui de M. Suarez et devait prêter serment ce vendredi 27 février à la Zarzuela, devant le roi, ressemble comme un frère au précédent. Il était difficile de manifester plus de « *continuité* », selon le terme employé par son nouveau chef. Après une crise d'une gravité exceptionnelle, qui a duré un mois, après une tentative de putsch qui a fait vaciller la fragile démocratie espagnole et dont toutes les conséquences ne sont pas encore connues, la nouvelle équipe apparaît comme une simple reconduction de l'ancienne.

Seule personnalité nouvelle, M. Luis Ortiz, qui prend le portefeuille des travaux publics, a surtout le mérite d'être un ami personnel de M. Calvo Sotelo, ingénieur des mines lui-même. Une permutation : celle de M. Oliart, qui assume la tâche difficile de la défense. Excellent technicien, M. Oliart ne bénéficie pourtant pas, au départ, de la cote d'amour des militaires.

C'est aussi une équipe plus restreinte, dont la restructuration a permis la suppression de sept postes ministériels. Ce souci d'économie et de rigueur sera bien accueilli par tous. Quant au départ du général Gutierrez Mellado, vice-président du précédent gouvernement, il n'est pas étonnant. Très lié à M. Suarez, le général avait, depuis longtemps, exprimé le désir de partir. Il sera regretté, et il a acquis une très grande popularité en raison de son comportement particulièrement digne et courageux (ainsi d'ailleurs que celui de MM. Suarez et Carrillo) pendant l'occupation du Parlement par les putschistes.

Les deux vice-présidences du gouvernement sont respectivement attribuées, pour les autonomies régionales (administration territoriale), à M. Martin Villa, et, pour les affaires économiques, à M. Garcia Diez. Ce dernier est un intime de M. Fernandez Ordonez, leader du groupe social-démocrate de l'U.C.D., qui reste à la justice (ce qui est une demi-surprise, mais ne signifie pas que le projet de loi sur le divorce ne sera pas modifié). Le ministère des relations avec l'Europe devient un secrétariat rattaché aux affaires étrangères.

M. Calvo Sotelo n'offre pas une image nouvelle. Mais ses amis font valoir qu'il y avait urgence, en raison de la crise militaire, et que la « continuité » encourage tous ceux qui veulent croire qu'« *il ne s'est rien passé de très grave* ». — M. N.

LA RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES

Voici la composition du cabinet de M. Calvo Sotelo :

— Ministre de la présidence : M. Pio Cabanillas ;

— Affaires étrangères : M. José Pedro Perez-Llorca ;

— Administration territoriale : M. Rodolfo Martin Villa ;

— Economie : M. Juan Antonio Garcia Diez ;

— Défense : M. Alberto Oliart ;

— Education et universités : M. Juan Antonio Ortega y Diaz Ambrona ;

— Travail, santé et Sécurité sociale : M. Jesus Sancho Rof ;

— Travaux publics et urbanisme : M. Luis Ortiz ;

— Agriculture et pêche : M. Jaime Lamo de Espinosa ;

— Industrie et énergie : M. Ignacio Bayon Marine ;

— Finances : M. Jaime Garcia Anoveros ;

— Justice : M. Francisco Fernandez Ordonez ;

— Culture : M. Inigo Cavero ;

— Intérieur : M. Juan José Roson ;

— Transports et communications : M. José Luis Alvarez.

Belgique

M. Martens a remanié son gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — En début d'après-midi, le jeudi 26 février, quatre heures avant de prendre l'avion pour Kinshasa où il va tenter d'améliorer les relations belgo-zaïroises (légèrement compromises depuis quelques mois parce que la Belgique ne fait pas taire les opposants africains réfugiés à Bruxelles), le premier ministre, M. Martens, a annoncé le remaniement de son équipe gouvernementale, une coalition de sociaux-chrétiens et de socialistes. Cette opération était rendue nécessaire par l'élection à la présidence du P.S. de M. Guy Spitaels, vice-premier ministre et ministre des communications (*le Monde* du 24 février).

M. Guy Mathot, socialiste, ministre de l'intérieur et du budget, succède à M. Spitaels comme vice-premier ministre. M. Mathot, quarante et un ans, conservera le portefeuille du budget, particulièrement délicat car, dès le retour du premier ministre, le gouvernement devra préparer des économies considérables pour réduire l'énorme déficit budgétaire — ce qui impliquera des choix politiques. Les restrictions envisagées dans le secteur de la sécurité sociale risquent d'être combattues par les socialistes. M. Mathot est député de Liège depuis 1970 et il a été ministre des travaux publics en 1977.

M. Elie Dewome, secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne, quitte le gouvernement à la suite d'un différend au sein de son propre parti. Il sera remplacé par un extra-parlementaire, socialiste également, M. Guy Come, trente-quatre ans, membre du bureau du P.S. M. Come a fait des études de sciences politiques à l'université de Liège.

Enfin, M. Valmy Féaux, quarante-huit ans, sénateur socialiste, licencié ès sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles, auteur d'un livre sur les grandes grèves de 1960, devient ministre des communications, l'autre portefeuille que détenait M. Spitaels.

On note que les deux nouveaux ministres appartiennent à des fédérations socialistes qui s'étaient opposées à l'élection de M. Spitaels dimanche dernier et qui s'étaient prononcées pour celle de M. Ernest Glinne. On y voit donc un geste d'apaisement de la part du nouveau président du P.S., dont l'influence est déterminante dans la désignation des ministres socialistes.

PIERRE DE VOS.

U.R.S.S.

Un nouveau programme du parti devra être rédigé avant 1986

De notre correspondant

Moscou. — Le vingt-sixième congrès du parti communiste soviétique entend ce vendredi 27 février le rapport de M. Tikhonov, chef du gouvernement, sur la situation économique, le projet du onzième plan quinquennal et les grandes lignes de développement jusqu'en 1990.

Jeudi, les cinq mille délégués ont achevé la première partie de leurs travaux en adoptant à l'unanimité une résolution qui approuve « *sans réserve la politique léniniste et l'activité pratique du comité central du parti* », ainsi que le rapport d'activité présenté par M. Brejnev. Le congrès a, d'autre part, chargé le comité central d'apporter « *les compléments et les modifications nécessaires au programme du parti* » et de préparer la nouvelle rédaction avant le prochain congrès, qui, en principe, devrait avoir lieu en 1986.

Il s'agit essentiellement d'enlever du programme actuel, qui date de 1961, les objectifs relevant des « tartarinades » khrouchtchéviennes (« *les fondements de la société communiste seront construits en U.R.S.S. à la fin des années 70* ») et de lui imprimer le sceau de la direction actuelle ; celle-ci a « *découvert* » une nouvelle période de transition entre socialisme et communisme, l'étape du « *socialisme développé* ». Cette résolution a été présentée au congrès par M. Souslov, chargé au secrétariat des problèmes idéologiques, ce qui laisse à penser qu'il entend superviser la nouvelle rédaction du programme.

En marge du congrès, M. Brejnev a eu jeudi un entretien avec M. Fidel Castro, puis avec le président tchécoslovaque, M. Gustav Husak.

Alors que les Etats-Unis sont particulièrement préoccupés par l'évolution de la situation au Salvador et qu'ils menacent Cuba de blocus militaire, ce n'est pas un hasard si M. Fidel Castro a été le premier chef de parti étranger à être reçu par M. Brejnev, comme il avait été le premier à prendre la parole devant le congrès. Le président soviétique, qui était accompagné notamment de M. Tchernienko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, un « fidèle » du secrétaire général, a exprimé son entière solidarité avec Cuba : « *Dans le contexte actuel, alors que les milieux impérialistes des Etats-Unis ont déclenché une nouvelle campagne anticubaine, l'U.R.S.S. est, comme avant, aux côtés de Cuba socialiste, et elle exprime un soutien total à sa politique intransigeante de paix et d'amitié entre les peuples.* »

Au cours d'une conférence de presse, M. Zegladine, chef adjoint de la section internationale du comité central, s'est refusé à commenter les implications éventuelles de ce « *soutien total* », mais il s'agit là indéniablement d'une assurance solennelle donnée par les Soviétiques au moment où Cuba se sent de nouveau menacé par la politique américaine.

Dans son intervention au congrès, M. Castro avait accusé, sans les nommer, les Etats-Unis de vouloir détruire son pays.

D'autre part, la presse soviétique continue d'accuser les Etats-Unis de préparer une « *intervention armée directe* » au Salvador. « *Le scénario monté par l'administration actuelle rappelle d'une façon étonnante le schéma adopté par les Etats-Unis au début de la guerre du Vietnam* », écrit l'agence Tass, qui souligne qu'en dépit d'une vaste campagne déclenchée autour de la prétendue ingérence de l'U.R.S.S. et de Cuba dans les affaires du Salvador « *les mesures de pression exercées par les Etats-Unis sur leurs alliés se sont soldées par un échec* ».

DANIEL VERNET.

ASIE

Pakistan

L'OPPOSITION ANNONCE UNE CAMPAGNE DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE POUR METTRE FIN AU RÉGIME DU GÉNÉRAL ZIA UL HAQ.

L'agitation s'est poursuivie, jeudi 26 février, au Pakistan. A Karachi, la plus grande ville du pays, un responsable d'un groupe d'étudiants progouvernemental a été tué et douze autres personnes ont été blessées dans des fusillades autour de l'université.

A Lahore, capitale de l'Etat du Pendjab, la police a dispersé une réunion de responsables de l'opposition au régime du général Zia-Ul-Haq se tenant au domicile de l'un d'entre eux, M. Mahmoud Ali Kasuri, et arrêté ces personnalités. Mme Bhutto, la veuve de l'ancien premier ministre exécuté, qui était venue, clandestinement, participer à cette réunion, a également été appréhendée et transférée à Karachi, où elle a été relâchée, vendredi 27 février. « *Zia sera renversé par la force irrésistible du peuple !* » a-t-elle crié avant d'être conduite dans un car de police. Plus d'une centaine de militants de divers partais d'opposition ont également éé arrêtées au Pendjab, jeudi.

Avant d'être interceptés *par* la police, les dirigeants du *Mouvement* pour la restauration de la démocratie (M.R.D.) avaient appelé à diverses manifestations : protestation des juristes et des étudiants lundi 2 mars, actes de désobéissance civile à partir du 23 mars, date de la fête nationale pakistanaise. Le M.R.D. demande la levée de la censure frappant la presse, l'organisation d'élections, la levée de la loi martiale, ainsi que la démission du chef de l'Etat. « *Nous pensons qu'un tel mouvement de désobéissance civile est la seule manière d'en finir avec le régime Zia* », a déclaré Mlle Benazir Bhutto, fille de l'ancien chef de gouvernement, encore en liberté.

Le président Zia-Ul-Haq, avant de partir, jeudi, pour l'Arabie Saoudite, où il doit participer à la mission de la conférence islamique sur le conflit irano-irakien, a déclaré que les arrestations constituaient « *des mesures préventives* » nécessaires jusqu'à ce que les Pakistanais soient « *capables de s'élever au-dessus des agitations politiques* ». — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

● *DEUX OFFICIERS SUPERIEURS PAKISTANAIS* ont été condamnés à quatorze ans de prison par contumace par une cour martiale spéciale, a annoncé jeudi 19 février la presse d'Islamabad. Ces officiers, le général Usman Khalid et le colonel Ilyas Shamin, avaient fui le Pakistan en 1979 en raison de leur opposition au régime du général Zia et ont indiqué à Londres qu'ils allaient créer un gouvernement en exil.

Vietnam

● DEUXIEME REMANIEMENT MINISTERIEL EN MOINS D'UN MOIS. — M. Doan Trong Truyen a été nommé président de la commission d'Etat des prix en remplacement de M. Do Tuy ; M. Nguyen Duy Gia remplace M. Trang Duong à la direction de la Banque nationale et M. Dao Thien Thi prend le portefeuille du travail, auparavant détenu par M. Tho Chan. Ce remaniement, annoncé vendredi 20 février, a pour but de renforcer l'équipe de techniciens chargée de faire face aux difficultés économiques, et surtout alimentaires, auxquels le Vietnam est confronté. — (*A.F.P.*)

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi daté du 3 mars

● *Un dossier sur les bons exemples de la coopération européenne*, par Olivier Lorsignol.

● *Un article sur la reprise du dialogue euro-arabe*, par Richard Owen.

● *Une étude sur la progression du travail noir dans les pays industrialisés*, par Jacqueline Grapin.

● *Un portrait du ministre italien pour l'Europe, M. Enzo Scotti.*

Ce supplément est préparé en collaboration avec « la Stampa », « The Times » et « Die Welt ».

ASIE

Chine

SELON UN SONDAGE PUBLIÉ PAR « LE QUOTIDIEN DU PEUPLE »

Un tiers des jeunes ne sont pas convaincus de la supériorité du socialisme

Pékin. — A quoi pense la jeunesse chinoise ? Plus de trente ans après la mise en place du régime communiste, les dirigeants de Pékin s'interrogent. Car, si l'existence au sein de la jeune génération d'un malaise, révélé au plus tard pendant le mouvement de démocratisation (novembre 1978 - mars 1979), connu sous le nom de « printemps de Pékin », n'est guère contestée, les formes sous lesquelles ce phénomène se manifeste restent encore mal cernées faute d'enquêtes sociologiques sérieuses. Aussi la publication, lundi 24 février dans *le Quotidien du peuple*, d'un sondage effectué auprès d'environ un millier de jeunes constitue-t-elle un petit événement : il s'agit là, en effet, d'un des tout premiers documents sur la question dont le contenu soit diffusé sur une grande échelle par la presse de Pékin. Si l'on sait que 65 % de la population chinoise a moins de trente ans, le souci des dirigeants du pays de sonder les cœurs des générations montantes apparait compréhensible. Il n'est pas sûr que les résultats de l'enquête publiée par l'organe central du parti les *rassurent vraiment*.

La première constatation qui s'impose à l'analyse est en effet que les jeunes Chinois sont loin de suivre aveuglément le régime et ses slogans. Interrogés sur la question de savoir s'ils croient à la supériorité du régime socialiste, près du quart (23,8 %) des jeunes sondés répondent qu'ils ne la voient pas clairement, tandis que 6,4 % affirment carrément ne pas y croire et 3,5 % ne pas savoir. Au total donc, plus d'un tiers des personnes questionnées ne se prononcent pas affirmativement quant à la supériorité du socialisme. C'est beaucoup si l'on songe que, en tant que dogme officiel, l'idéologie communiste, à travers ses multiples avatars, dispose en Chine populaire, depuis trois décennies, d'un monopole tant à l'école ou à l'armée que dans la presse et la vie politique.

De même, l'actuelle génération des moins de trente ans, à en

De notre correspondant

croire ce sondage, ne paraît-elle absolument pas convaincue de la possibilité pour la Chine de réaliser les « quatre modernisations » — pourtant proclamées objectif numéro un du régime — d'ici à la fin du siècle. Certes, 53,4 % des jeunes interrogés ont « *pleinement confiance* » à ce sujet, mais près de 40 % expriment des doutes et moins de 30 % placent ce but au premier plan de leurs aspirations.

Autre constatation : les jeunes Chinois ne semblent pas être habités, dans leur grande majorité, par un idéal dominant, et un certain nombre d'entre eux (7,3 %) déclarent n'avoir d'autre aspiration que simplement celle de manger, boire, s'amuser, avoir une famille heureuse ou gagner plus d'argent. Certes, près du quart des jeunes appréhendés par l'enquête affirment placer au premier plan de leurs préoccupations l'édification de leur patrie en un pays puissant et prospère, mais 10 % seulement font de la lutte pour le communisme la tâche prioritaire de leur existence.

A travers ce sondage, c'est une jeunesse plus soucieuse de connaissances techniques et scientifiques que d'idéologie qui se dessine, une jeunesse qui cherche à se dégager des formules ronflantes et des phrases creuses. Mais aussi une génération apparemment peu soucieuse de démocratie. A la question : « *Quel problème social vous intéresse le plus ?* », le développement de la démocratie et le perfectionnement de la légalité n'arrivent dans les réponses qu'en dixième position (5,6 %). Mais n'est-ce pas aussi l'expression d'une défiance à l'égard de certains slogans du régime ?

Il convient sas doute d'accueillir avec une grande prudence les résultats de ce sondage, dont *le Quotidien du peuple* ne révèle pas les conditions précises dans lesquelles il a été réalisé, se contentant d'indiquer qu'il a été mené au cours de l'année dernière par trois chercheurs qui ont enquêté dans des villages, des usines, des écoles et en milieu urbain. Mais il n'est assurément pas sans conséquence de lire dans l'organe officiel du P.C. chinois que certains jeunes « *trouvent la politique ennuyeuse* » ou « *n'ont pas d'idéal* ».

L'affaire des « jeunes instruits » de Shanghai, à laquelle, selon des sources concordantes, les autorités de la grande métropole de l'Est se trouvent de nouveau confrontés depuis quelques semaines, vient à point nommé illustrer le réel malaise de la jeunesse chinoise. Comme pendant l'hiver 1978-1979, de nombreux jeunes, revenus dans leur famille à la fin du mois de janvier à l'occasion du Nouvel An lunaire, refuseraient de repartir dans la lointaine province du Xinjiang, où ils ont entre autres pour tâche — certains depuis la révolution culturelle, d'autres depuis plus longtemps encore — de veiller dans des conditions climatiques et matérielles très dures à la sécurité de la frontière sino-soviétique. Il y a deux ans, les jeunes instruits de Shanghai en colère avaient manifesté dans la rue et perturbé pendant quelques heures le trafic ferroviaire.

Cette année, le mécontentement des jeunes se traduirait surtout par une résistance passive opposée aux exhortations des autorités les invitant à faire leur devoir. Le problème a dû être suffisamment sérieux pour que *le Quotidien du peuple*, il y a quelques jours, mette en valeur en première page l'exemple d'un millier de jeunes qui avaient accepté « avec joie » de repartir pour le Xinjiang et celui de parents qui encouragent « avec enthousiasme » leurs enfants à reprendre leur poste à la frontière. On ne dispose pas de chiffres précis, mais plusieurs dizaines de milliers de jeunes, rien qu'à Shanghai, se trouveraient actuellement en situation illégale.

MANUEL LUCBERT.

Inde

Les étudiants veulent remettre en cause les droits spéciaux accordés aux « intouchables » de l'État du Gujerat

New-Delhi. — Plus d'une vingtaine de morts depuis le début de l'année, des centaines de blessés. Une violence destructrice : incendies et pillages. Couvre-feu, appel à l'armée, arrestations, fermeture pour six mois des facultés de médecine du Gujerat, au nord de Bombay. L'activité économique perturbée, la plupart des usines textiles d'Ahmedabad, la capitale, paralysées par la grève de trente mille « intouchables ». Une intervention tumultueuse au Lok-Sabha, la Chambre basse, et, pour la première fois dans les annales, des élus qui en viennent aux mains.

A l'origine de ces événements, la volonté des étudiants en médecine de l'Etat de voir modifier la politique consistant à réserver un certain nombre de places aux candidats appartenant aux « *castes et tribus annexes* » (1). En 1975, le Janata, *alors au pouvoir*, *avait*, *en effet*, décidé de leur réserver 20 % des places disponibles dans les facultés de médecine locales. En 1978, ce pourcentage était porté à 25 %, quatre-vingt-deux nouvelles catégories sociales *défavorisées* ayant été recensées par une commission spéciale (2).

Il était également décidé de reporter sur l'année suivante le quota non utilisé. Un tel système, font remarquer ses détracteurs, peut conduire un jour à assurer aux catégories bénéficiaires un quasi-monopole. Aussi la suppression de cette disposition figurait-elle en tête des revendications des étudiants. En dépit des concessions des autorités (suppression du système du report, augmentation des places disponibles, décision d'aider les étudiants démunis, quelle que soit leur origine), l'agitation devait se poursuivre, se politiser (à l'initiative de l'opposition et de dissidents du parti au pouvoir, le Congrès (I), se radicaliser et, finalement, prendre des allures de guerre ouverte entre les « harijans » (les fils de Dieu, ainsi que Gandhi avait baptisé les « intouchables ») et les Hindous de caste.

De notre correspondant

Face à un mouvement qui réclamait l'abolition complète des droits que leur avait accordés la Constitution, les harijans, libérés de leur traditionnelle résignation, se sont mobilisés.

Geste, symbolique et provocateur : à la mi-février, une cinquantaine d'étudiants se sont rassemblés, à Ahmedabad, au pied de la statue de Gandhi — natif du Gujerat, il a mené sa vie durant une croisade en faveur des harijans, — et ont prêté serment de poursuivre leur lutte jusqu'à la suppression du système *des réservations. La plupart d'entre* eux s'estiment, en effet, victimes des concessions accordées aux couches défavorisées de la société.

« Une béquille permanente »

Ces événements reflètent les conséquences de la politique des réservations exacerbant les divisions inhérentes au système des castes.

Tout en reconnaissant la nécessité de favoriser la promotion des plus démunis, nombreux sont ceux qui dénoncent une politique rigide des droits acquis, qui aboutit à créer une discrimination à rebours et à affecter la qualité et l'efficacité de l'administration et de diverses professions.

Conçue à l'origine comme une mesure progressiste, la politique de réservations est aussi devenue, au fil des années, un instrument politique. Il est vrai que l'on compte en Inde quelque cent dix millions de harijans et quarante millions de membres des tribus établis dans les montagnes et forêts situées au fin fond du pays.

De plus, aux termes de la Constitution, des sièges sont réservés au Lok-Sabha, au sein des assemblées locales, aux représentants des castes et des tribus annexes, correspondant au pourcentage qu'ils représentent dans la population. Ainsi, cent dix-neuf des cinq cent quarante-deux sièges du Lok-Sabha leur sont réservés.

Décidée en 1950 pour une période exceptionnelle de dix ans, cette mesure a été reconduite à plusieurs reprises et prorogée jusqu'en janvier 1990, ce qui semble traduire l'échec des efforts poursuivis depuis trente ans pour intégrer les catégories les plus défavorisées. D'aucuns même n'hésitent pas à affirmer qu'« *un vaste secteur de la population indienne, dont les besoins de développement sont patents, a désormais intérêt à s'installer dans la stagnation comme dans une situation acquise* (3). »

Sans aller jusque-là, il apparaît que, aujourd'hui, sont de plus en plus nombreux ceux qui contestent le maintien de ce qui n'aurait dû être qu'« *une mesure transitoire de discrimination positive* ». « *La politique des réservations*, écrivait récemment un éditorialiste, *n'a jamais été censée constituer une béquille permanente sur laquelle s'appuieraient harijans et populations tribales.* »

PATRICK FRANCÈS.

(1) Les « Scheduled Castes and Tribes » regroupent les « intouchables » et les populations tribales hors caste.

(2) Les bénéficiaires de cette politique représentaient 60 % de la population du Gujerat.

(3) *L'Inde au-delà des mythes et du mensonge*, de Raj et Renée Isar (Seuil).

PROCHE-ORIENT

Israël

L'ampleur des arrestations pour subversion confirme la radicalisation de la minorité arabe

De notre correspondant

Jérusalem. — L'inquiétude s'accroît dans les milieux politiques de Jérusalem après l'annonce de la découverte d'un important réseau clandestin constitué par de jeunes Arabes israéliens réunis sous la bannière de l'islam (*le Monde* du 27 février).

Le nombre des personnes arrêtées n'a toujours pas été révélé. On sait seulement que quatre d'entre elles, des comparses, ont déjà été condamnées par un tribunal militaire à des peines de douze à dix-huit mois d'emprisonnement. D'autres doivent passer en jugement la semaine prochaine. La plupart sont accusées de constitution d'organisations illégales et subversives ou de détention d'armes. Il est, de plus, reproché à certains d'être membres du Fath. Les avocats de la défense protestent contre le secret qui entoure cette affaire et, surtout, demandent que les inculpés soient traduits devant les tribunaux civils, alors qu'actuellement c'est la justice militaire qui est saisie. L'accusation a été, en effet, fondée sur la législation d'exception héritée du mandat britannique.

La révélation de cette affaire fait apparaître, une fois de plus, le malaise qui affecte la cohabitation en Israël de la majorité juive avec la minorité arabe — celle-ci représentant 14 % de la population. C'est l'occasion pour quelques dirigeants politiques de faire soudain preuve d'une certaine franchise, alors que ces difficultés sont souvent occultées. Un député du Likoud a reconnu que « *les éléments extrémistes parmi les Arabes citoyens israéliens sont de plus en plus nombreux, parce qu'ils ont la conviction que l'étoile d'Israël est sur le déclin et que la disparition de l'Etat juif n'est qu'une question de temps* ». Ce député a admis, comme d'autres, que dans le cas qui vient d'être révélé, la référence à l'islam n'avait pour but que de gagner les milieux conservateurs arabes à la cause de l'O.L.P. Un ancien conseiller des gouvernements travaillistes pour les « *affaires arabes* » a, pour sa part, déclaré : « *Je doute que l'on découvre d'autres groupes terroristes de tendance religieuse, mais je ne serais pas surpris qu'à l'avenir nous ayons à faire face au développement de l'action de mouvements plus généralement nationalistes.* »

La difficulté d'être Arabe dans un Etat juif

Les derniers événements rappellent aux Israéliens que la contestation s'est principalement développée ces dernières années chez les Arabes à gauche et à l'extrême gauche. Elle a cependant récemment gagné des milieux plus modérés. En décembre dernier, le gouvernement de M. Bégin a interdit — toujours en application de la même loi d'exception — une réunion à Nazareth où devait être adoptée, par un grand nombre d'élus arabes, une « charte nationale » des Arabes israéliens, qui affirmaient leur appartenance au « peuple palestinien » (*le Monde* du 3 décembre 1980).

Dans leurs éditoriaux, ce vendredi 27 février, plusieurs journaux tentent de mettre l'accent sur les causes de la « radicalisation » constatée dans l'opinion arabe israélienne. L'organe du parti Mapam, *Al Hamichmar*, évoque l'« *aliénation des jeunes Arabes dans la société israélienne* ». D'autre part, le *Jerusalem Post* insiste sur la difficulté d'être arabe dans un Etat qui se veut juif. Il montre qu'il s'est produit chez les jeunes Arabes une évolution inquiétante pour la majorité juive, notamment depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de M. Bégin. Le quotidien de langue anglaise reproche au premier ministre d'avoir fourni des arguments aux éléments extrémistes de la population arabe en parlant désormais « *des Arabes d'Eretz Israël* » (la terre d'Israël), cette expression désignant dans l'esprit de M. Bégin l'ensemble des Arabes vivant en Israël et dans les territoires occupés.

Le *Jerusalem Post* ajoute que, à plusieurs reprises, des recommandations ont été faites au gouvernement afin qu'il adopte des mesures destinées à apaiser le mécontentement de la minorité arabe et réduise un certain nombre d'inégalités, mais il conclut que rien n'a été fait.

FRANCIS CORNU.

Egypte

L'opposition aux accords de Camp David se durcit

De notre correspondant

Le Caire. — Le premier anniversaire de l'ouverture de l'ambassade d'Israël au Caire, jeudi 26 février 1980, a été l'occasion dans la capitale de diverses réunions politiques, dont le déroulement a traduit un certain durcissement de l'opposition à l'endroit des accords de Cam- David.

Le mercredi 25 février, plusieurs personnalités politiques représentant les courants marxiste, libéral, nassérien et musulman, qui avaient l'an passé signé une déclaration commune opposée au traité de paix avec Israël, se sont réunies chez Mᵉ Momtaz Nassar, député indépendant de Haute-Egypte et ont diffusé un « *communiqué au peuple égyptien* ». Ce texte approuvé par une centaine de personnalités, parmi lesquelles deux « officiers libres » de la révolution de 1952, plusieurs anciens ministres des présidents Nasser et Sadate, des avocats et des intellectuels, invite le gouvernement du Caire à renouer avec les autres capitales arabes et « *la nation arabe à se mobiliser contre l'ennemi sioniste* ».

M. Nassar a déclaré pour sa part que la paix n'a « *apporté à l'Egypte ni la prospérité ni l'indépendance, mais au contraire alourdi le budget militaire et établi dans le pays des bases étrangères* » (allusion aux manœuvres conjointes égypto-américaines de l'an passé et aux « facilités » militaires promises dans l'avenir à Washington).

Le lendemain, le parti de l'opposition travailliste, présidé par M. Ibrahim Choucri, ancien ministre de M. Sadate et qui jusqu'ici approuvait la paix avec Israël, mais refusait la normalisation des rapports avec l'Etat hébreu tant que le problème palestinien n'aurait pas été résolu, a décidé de « *retirer son soutien aux accords de Camp David, car ils ont totalement échoué* ».

M. Choucri, qui dispose d'une dizaine de députés au Parlement, a demandé au gouvernement de ne pas reprendre les pourparlers avec Israël et les Etats-Unis sur l'autonomie palestinienne, poursuivis en vain en 1979 et en 1980. L'hebdomadaire travailliste *Al Chaab* (deux cent mille exemplaires) poursuit depuis l'an passé une assez violente campagne contre la politique proche-orientale et amércaine du raïs. « Socialisant » à l'origine, M. Choucri s'est rapproché ces derniers temps de certains milieux islamiques « modérés ».

Le Parti du rassemblement progressiste a, lui aussi, rendu publique, jeudi, une déclaration condamnant une nouvelle fois avec vigueur les accords de Camp David. Au même moment plusieurs dizaines d'avocats réunis au siège de leur ordre, au Caire, brûlaient le drapeau israélien et hissaient celui de la Palestine. Seuls les mouvements musulmans n'ont pas saisi (sauf à travers leurs représentants au sein du « Front » animé par M. Nassar) l'occasion de l'anniversaire de l'inauguration de l'ambassade israélienne pour proclamer leur hostilité à la paix et parfois même à l'existence de l'Etat juif, hostilité, il est vrai, rappelée de mois en mois par les publications islamiques.

Cependant, les observateurs se demandent si le petit groupe de militaires qui auraient été arrêtés il y a quelques semaines dans l'armée égyptienne, après avoir constitué comme avant la révolution de 1952 une cellule d'« officiers libres », ne serait pas en rapport avec le mouvement islamique. C'est l'organe du parti progressiste *Al Takaddoum* qui avait publié la nouvelle de ces arrestations, mais, selon certaines sources, il pourrait s'agir de militaires proches de la confrérie des Frères musulmans. Toutefois, la presse gouvernementale a vigoureusement démenti ces informations.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LES PRÉSIDENTS SYRIEN ET LIBANAIS VONT TENTER DE RÉSORBER LEURS DIVERGENCES

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Les présidents syrien, M. Hafez Assad, et libanais, M. Elias Sarkis, tiendront une réunion dans la première quinzaine de mars, probablement le 10. Tel est pratiquement le seul résultat de deux rencontres entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, dont la dernière s'est tenue le jeudi 26 février. Résultat néanmoins important dans la mesure où les deux présidents ne s'étaient plus rencontrés depuis le 15 mai 1979 sinon en marge des sommets arabe (Tunis, novembre 1979) ou islamique (Taef, janvier 1981). Pour des pays dont les rapports sont si imbriqués, c'est pour le moins un signe de manque de concertation.

Plusieurs sujets de friction existent entre eux. Ce qui, compte tenu de la présence militaire syrienne au Liban et de l'état de crise permanente où ce pays est plongé, se traduit par une situation trouble, dans la mesure où la FAD, censée être à la disposition du chef de l'Etat libanais, est composée uniquement de troupes recevant *de facto* leurs ordres de Damas.

Damas n'apprécie guère chez le président Sarkis ses tentatives répétées de proposer des plans de sécurité comportant une relève partielle et progressive des troupes syriennes par l'armée libanaise, et aussi accuse le gouvernement qu'il a mis sur pied de s'être rapproché du Front libanais (animé par les phalangistes). Le président libanais, pour sa part, est surtout soucieux de faire cesser la campagne politique lancée contre lui par des partis et des personnalités libanaises favorables à la politique syrienne. — L. G.

Iran

● *L'ancien premier ministre iranien* M. Bazargan et trois autres députés du Mouvement de libération de l'Iran » qu'il dirige, dont l'ancien ministre M. Ibrahim Yazdi ont violemment dénoncé, le jeudi 26 février, la confiscation du pouvoir par les tenants du système du parti unique.

Lors d'une réunion publique, dans un stade de Téhéran, ayant rassemblé quelque vingt mille personnes, M. Bazargan a estimé que ceux qui « *monopolisent* » le pouvoir sont « *les plus grands ennemis de la République islamique* ».

Radio-Téhéran a, d'autre part, annoncé jeudi que des appareils irakiens ont lâché, lundi, cinq « *bombes au napalm de fabrication américaine* » sur un quartier résidentiel de la ville de Marivan (Kurdistan iranien). « *Depuis la guerre du Vietnam, c'est la deuxième fois qu'un tel crime est commis dans le monde* », assure la radio iranienne.

● *Les trois missionnaires anglicans* britanniques qui avaient été détenus pendant plus de six mois ont quitté l'Iran, le vendredi 27 février, à destination de Madrid, annonce l'agence officielle Pars.

AMÉRIQUES

La crise du Salvador et l'offensive diplomatique américaine

L'agence Tass accuse les Etats-Unis de « préparer une intervention directe »

L'offensive diplomatique du gouvernement américain à propos des « ingérences » des pays communistes au Salvador continue à susciter de nombreuses réactions à travers le monde. Tandis que la France, par la voix de M. Jean François-Poncet, en visite aux Etats-Unis, a apporté son soutien aux thèses de Washington et que la R.F.A. propose sa médiation entre la junte au pouvoir et les guérilleros (« le Monde » du 27 février), les pays communistes s'efforcent de réfuter les accusations américaines.

L'agence Tass a accusé, jeudi 26 février, Washington de « poursuivre d'intenses préparatifs pour une intervention directe au Salvador » mais estime que « les pressions sur les alliés de l'OTAN ont échoué ».

Pékin prend implicitement parti pour Washington

De notre correspondant

Pékin. — Dans la querelle ouverte qui oppose les Etats-Unis à l'Union soviétique à propos du Salvador, la Chine a pris implicitement position, le vendredi 27 février, en faveur de Washington et nettement condamné ce que *le Quotidien du peuple* considère comme un nouvel épisode de la stratégie d'« intervention » de l'Union soviétique en Amérique centrale. Cette attitude de Pékin n'est pas à proprement parler surprenante, le précédent du Chili ayant déjà montré que la Chine préférait analyser les événements dans l'hémisphère sud-américain — pour ne pas parler d'autres parties du monde — principalement sous l'angle des luttes d'influence entre grandes puissances et son propre conflit avec l'U.R.S.S. plutôt qu'en tenant compte des problèmes économiques et sociaux qui se posent dans les pays concernés.

Par ailleurs, une vive hostilité oppose la Chine à Cuba, que Pékin considère comme le « *cheval de Troie* » de Moscou au sein du mouvement des non-alignés, et comme l'agent militaire privilégié des Soviétiques dans les régions troublées du tiers-monde. Le moins que l'on puisse dire toutefois du commentaire du *Quotidien du peuple*, c'est qu'il ne fait guère la part des choses.

Les intentions affirmées du gouvernement des Etats-Unis se voient accorder un préjugé favorable par le journal du P.C. chinois, selon lequel Washington « *condamne les forfaits des droitiers et le terrorisme encouragé par les gauchistes* ». En revanche, l'agitation causée au Salvador par les « *forces antigouvernementales* » est jugée profitable à l'Union soviétique, qui, après avoir mené sa « *politique d'expansion et d'infiltration en Afrique* », la poursuit maintenant en Amérique centrale à partir des Caraïbes. Aujourd'hui, écrit *le Quotidien du peuple*, « *le fer de lance est dirigé contre le Salvador* ». Tout le monde sait, poursuit le journal, que l'Amérique centrale est l'« *arrière-cour* » des Etats-Unis. En intervenant au Salvador, « *l'U.R.S.S. donne un coup dans le dos des Américains.* » En conclusion, *le Quotidien du peuple* conseille à Moscou de répondre aux appels qui lui demandent de cesser son intervention. — M. L.

Bolivie

Pour satisfaire Washington

LE GÉNÉRAL GARCIA MEZA FAIT ENTRER DE NOUVEAUX CIVILS DANS SON GOUVERNEMENT

La Paz (*A.F.P.*). — Le général Luis Garcia Meza a procédé, jeudi 26 février, à un remaniement ministériel et fait entrer des civils au sein du cabinet. Les nouveaux ministres sont M. Mario Rolon Anaya (affaires étrangères), le colonel Celso Torrelio (intérieur), M. Jorge Tamayo Ramos (finances), le colonel Raul Canido (travail), le général Armando Escobar Uri (éducation et culture), M. Jose Villarroel (santé publique), le colonel Jorge Salazar (secrétaire général à la présidence) et M. Roberto Klinski (ministre de l'intégration). La désignation de ce nouveau gouvernement fait partie de l'« *institutionalisation* » du régime né du coup d'Etat militaire du 17 juillet dernier, a déclaré le général Garcia Meza.

Selon le général Meza, la période qui commence devra être marquée par une plus grande efficacité de l'administration, l'élaboration d'un projet de Constitution, la réalisation d'un plan économique d'urgence et l'application stricte d'un programme « *d'austérité et de moralité publique* ». Une des préoccupations essentielles des forces armées est la lutte contre le trafic de drogue, a précisé le général Meza. Il a déploré que cette action ait été « *discréditée* » par la campagne internationale de dénonciation des complicités dont jouissent les trafiquants et a demandé l'aide des organisations internationales et des autres pays.

Le remaniement ministériel, qui consacre l'entrée de civils au gouvernement, intervient au moment où le général Garcia Meza tente d'obtenir la reconnaissance de son régime par les Etats-Unis et de rompre l'isolement international de la Bolivie depuis le dernier coup d'Etat. A cet égard, le départ du gouvernement du ministre de l'intérieur, le colonel Luis Arce Gomez, considéré comme l'homme fort du régime militaire, apparaît comme un geste à l'égard de Washington.

États-Unis

M. ALLEN « COORDONNERA » LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'ADMINISTRATION REAGAN

Washington (A.P., U.P.I.). — Le président Reagan doit signer prochainement un « memorandum », destiné aux membres de son administration, créant un dispositif devant permettre de mieux traiter les problèmes de politique étrangère, a déclaré jeudi 26 février le porte-parole de la Maison Blanche, M. James Brady. Ce document prévoit la création de trois groupes de travail dirigés respectivement par le secrétaire d'Etat, M. Haig, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, et le directeur de la C.I.A., M. Casey.

M. Richard Allen, conseiller diplomatique du président, sera chargé de « coordonner » l'activité de ces trois groupes de travail.

La décision de confier à M. Allen le soin de choisir quels sujets reviendraient à chacun des trois groupes a été prise mercredi au cours d'une réunion à la Maison Blanche. Elle constitue un revers, peut-être provisoire, pour M. Haig qui entendait être le seul maître, après le président, de la formulation de la politique étrangère américaine.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le Conseil africain des Églises demande aux investisseurs étrangers de lier leur engagement au respect des droits de l'homme

De notre correspondant

Johannesburg. — Réuni pour son congrès annuel, le Conseil africain des Eglises (SACC), qui regroupe quelque dix millions de fidèles, a lancé mercredi 25 février une mise en garde aux investisseurs étrangers : « *Les investissements*, dit ce texte, *ne doivent être engagés que si les droits de l'homme sont complètement respectés dans une Afrique du Sud unie.* »

Un article de la loi sur la sécurité intérieure interdit pourtant, sous peine de prison ou de « *bannissement* » de décourager directement les investissements étrangers. Le secrétaire général du SACC, l'évêque noir anglican Desmond Tutu, qui avait contrevenu à ce texte en 1979, s'était vu retirer, « *pour une période indéfinie* », son passeport par les autorités.

Celui-ci lui a été rendu en janvier, mais malgré cette « faveur », l'évêque de Soweto ne s'est guère montré plus conciliant à l'égard du pouvoir afrikaner, qu'il a qualifié de « totalitaire ».

Composé des Eglises anglicane, presbytérienne, méthodiste, et de quelques autres de moindre importance numérique, le SACC a également recommandé le « *boycottage international du sport sud-africain où sévit toujours la ségrégation raciale* ». Les fidèles ont été appelés à boycotter les cérémonies qui commémoreront en mai prochain la création, il y a vingt ans, de la République sud-africaine.

Ces déclarations ont été violemment critiquées jeudi par la Ligue chrétienne d'Afrique du Sud qui représente principalement les trois Eglises réformées hollandaises du pays dont les fidèles (environ deux millions) sont tous blancs et essentiellement afrikaners : « *Ces vues reflètent celles des organisations politiques étrangères comme les mouvements anti-apartheid et l'ONU qui se sont vouées à la promotion de la révolution et d'idées destructrices...* » Mais, en dehors d'un éditorial vengeur diffusé vendredi sur les ondes de la radio nationale, aucune réaction officielle n'a été enregistrée, un porte-parole du premier ministre ayant simplement déclaré que « *M. P.W. Botha ne commenterait pas les résolutions du SACC* ». Une chose est sûre : le gouvernement, dont les membres sont tous afrikaners et, selon certaines sources, tous fidèles de lapremière Eglise réformée hollandaise du pays, n'a certainement pas apprécié cette attaque et surtout le moment où elle est lancée.

A quelques semaines des élections générales, M. Botha aurait en effet souhaité organiser une grande journée de contact Etat-Eglises, pour laquelle les invitations ont déjà été lancées. Dans un pays christianisé à 84 % (94 % chez les Blancs), où la télévision et les radios diffusent plusieurs fois par jour des sermons et des émissions religieuses, l'hostilité d'Eglises, même composées à 90 % de métis d'Indiens et de Noirs, n'est pas sans effet. En janvier déjà, le pouvoir avait accusé le coup lorsque Mgr Cassidy, représentant personnel du pape à Pretoria, avait déclaré : « *Tous ceux qui entretenaient l'espoir que 1980 consacrerait le changement radical et le progrès réel, ont été tristement déçus.* » L'an dernier en effet les arrestations et les « bannissements » (assignation à résidence et interdiction de parole) de religieux ont été nombreux malgré les propositions de dialogue faites aux Eglises par le pouvoir. — P. C.

Maroc

Étudiants et professeurs rejettent le projet de réforme de l'enseignement supérieur

De notre correspondant

Rabat. — L'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) et le SNE-Sup, Syndicat national de l'enseignement supérieur, ont tenu, le jeudi 26 février, une conférence de presse conjointe. C'était la première fois que leur solidarité s'exprimait d'une façon aussi spectaculaire face à la crise qui secoue actuellement les universités marocaines.

A cela est venue s'ajouter une note dramatique quand un messager est venu au beau milieu de la conférence de presse apprendre aux quelque trois cents étudiants, réunis au siège de l'UNEM pour écouter leurs dirigeants, que six de leurs camarades appartenant aux facultés de lettres et de sciences de Rabat, arrêtés la semaine dernière, avaient été condamnés à des peines de prison fermes, deux d'entre eux à deux mois et quatre à un mois.

Par des descentes policières à la faculté des sciences dans la première semaine de février et par l'arrestation d'étudiants à Rabat et dans des villes de province, notamment à Fès, le pouvoir a, semble-t-il, cherché à intimider les étudiants. Cependant, la faculté des sciences a été rouverte lundi après une semaine de fermeture, mais les étudiants y poursuivent des grèves des cours doublées ce jeudi d'une grève de la faim. Les facultés de droit, des lettres et de médecine de Rabat connaissent, elles aussi, des grèves de cours.

L'objet de la conférence de presse de l'UNEM et du SNE-Sup. était d'abord de condamner ces interventions de la police, qu'aucune action illégale des étudiants ne justifiait, du moins à leurs yeux. Mais les deux organisations ont d'autres sujets d'inquiétude. Le projet de réforme de l'enseignement, actuellement soumis à une commission nationale par le ministre de l'éducation, M. Laraki, qui avait déjà tenté de restreindre l'entrée dans les universités l'été dernier, suscite des réactions très vives dans les deux organisations. L'UNEM est d'ores et déjà soucieuse de maintenir le droit de tous les étudiants à l'accès aux universités une fois qu'ils ont passé leur bachot, ainsi que l'octroi automatique des bourses dont elle réclame l'augmentation. L'organisation étudiante partage d'autre part avec le SNE-Sup. la conviction que le projet présenté aujourd'hui ne répond pas au problème véritable de l'enseignement supérieur et surtout qu'il s'agit, selon les termes employés par le SNE-Sup., jeudi, d'une « *tentative nouvelle de sélection et de dislocation de l'université* ». L'UNEM parle, de son côté, de « *destruction de l'université* ».

Le projet qui serait sur le point d'être adopté par la commission nationale de l'enseignement, dont les réunions sont actuellement boycottées par l'UNEM, prévoit, en effet, la création, à côté de l'université, de centres d'enseignement supérieur, d'établissements de formation de cadres et d'instituts de recherches. Ce sont autant d'institutions qui vont enlever à l'université une partie de ses attributions et de ses étudiants. L'UNEM et le SNE-Sup. voient, dans ce projet, une tentative à peine déguisée pour morceler l'université de façon à réduire les concentrations d'étudiants, comme par exemple celle de Rabat, où sont rassemblés une cinquantaine de milliers d'entre eux.

ROLAND DELCOUR.

Immo-Investissement

Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un investissement immobilier.

Prochaine parution : Vendredi 24.4.81

Réveillez l'investisseur qui sommeille en vous

C'est le pari que tente, aujourd'hui, Ribourel-Investissements en proposant au grand public un produit financier original. Pour cela, il joue sur trois atouts maîtres : les avantages de l'immobilier, le marché actif des loisirs et la paresse de la majorité d'entre nous pour nous occuper de nos propres affaires.

Les caisses d'épargne vont verser 7,5 % d'intérêts par an. Belle consolation quand l'inflation dépasse les 12 % ! Il n'est pas étonnant que les ventes d'immobilier atteignent des records. En fait, les deux principales préoccupations des Français dans cette conjoncture économique sont : placer intelligemment quelques économies et... prendre des vacances. Jusqu'ici, Jacques Ribourel y avait répondu avec succès en construisant et vendant des résidences secondaires.

Cette fois-ci, son département Ribourel-Investissements apporte une autre réponse en proposant un produit financier (en l'occurrence des appartements en résidence-hôtel) qui s'adresse à un public bien plus large que celui des investisseurs traditionnels puisqu'une mise de fondsde 40 000 F environ est suffisante au départ.

Que ce soit le Groupe Jacques Ribourel qui propose cette nouvelle formule de placement ne saurait surprendre. Le leader de la résidence secondaire était, sans doute, un des plus qualifiés pour analyser ce marché des loisirs, comprendre que, parallèlement à cet engouement des Français pour acheter le logement de leurs vacances, il se développait une demande locative encore plus forte : la France, ses côtes et ses montagnes devenant, grâce aux efforts d'équipement réalisés ces dix dernières années, une destination privilégiée de vacances pour une partie des pays d'Europe.

Pour héberger ces nouveaux vacanciers, il fallait trouver une formule moins contraignante que l'hôtel et moins aléatoire que la location saisonnière.

La résidence-hôtel répond à ces besoins. Elle se compose de vrais appartements avec cuisine et équipements complets, et dispose de services hôteliers : réception (24 heures sur 24), salons de réception, bar, restauration, boutiques, etc. Ce sont ces appartements qui sont donc proposés en « produit financier ». L'investisseur devient, en effet, propriétaire d'un appartement. L'apport personnel est réduit, l'unité se vendant 204 000 F (soit 189 000 F + 15 000 F de mobilier). Les 20 % nécessaires à l'acquisition représentent donc 40 800 F. Le reste est financé par un crédit, remboursé en partie par les revenus de l'investissement et les divers avantages fiscaux qui y sont rattachés.

Le logement est donné en gestion au Club Montamer, du Groupe Ribourel, qui paie à l'investisseur un rendement annuel net de 5 % pendant 10 ans. Charges, impôts locaux, assurances, frais de gestion sont donc décomptés et c'est réellement 5 % du prix T.T.C. qui est versé à l'investisseur. De plus, ce revenu est indexé tous les ans sur l'indice INSEE du coût de la construction (plafonné à 50 % de sa valeur). La fiscalité de ce type de placement mérite attention. Elle est, en effet, plus favorable que celle de l'immobilier classique et surtout moins menacée, car la formule d'hébergement *que représentent* les résidences-hôtel va dans le sens du développement touristique voulu par les pouvoirs publics.

L'investisseur est considéré ici comme un loueur de locaux meublés à l'usage d'un prestataire de services. Ainsi, sa fiscalité réserve de bonnes surprises. Tout d'abord, la totalité des intérêts d'emprunts est déductible, sans plafond des revenus locatifs. Le déficit fiscal ainsi engendré peut se reporter sur les revenus globaux de l'intéressé. De plus l'investisseur récupère la T.V.A. (soit 17,60 % sur le prix hors taxes). Ce remboursement intervient avant la fin de la première année de l'achat. Enfin, il est autorisé un amortissement des murs et du mobilier qui pourra être déduit, lui aussi, des revenus locatifs.

A côté de ces avantages fiscaux, qu'est-ce qui peut séduire l'investisseur tellement sollicité par ailleurs dans le produit Ribourel-Investissements ?

En premier lieu, bien sûr : l'immobilier et la sécurité que représente le placement pierre. N'oublions pas que l'investisseur est ici un acquéreur en pleine propriété d'un appartement et que son vendeur a une notoriété nationale depuis plus de 10 ans.

Et, mieux encore, l'immobilier de loisirs, marché en pleine expansion, assure au capital investi une valorisation certaine. Déjà, on l'a souvent dit, en montagne les sites aménageables deviennent rares, en bord de mer aussi. Or la demande s'accroît chaque année régulièrement.

Le choix des sites des résidences-hôtel est primordial et l'investisseur l'examinera avec soin, à la fois pour apprécier les équipements, pour s'assurer que les stations choisies feront le plein de locataires et pour apprécier leur futur développement.

Les premières résidences-hôtel du groupe Ribourel seront livrées dès la fin 1980 aux Ménuires et à la Norma : viendront ensuite des implantations dans le Var, le Languedoc, la Normandie, puis aux Antilles.

Autre avantage de la formule et non des moindres : l'absence totale de soucis et de problèmes inhérents aux habituels placements immobiliers. Toutes les démarches sont ici prises en charge par la société de gestion et surtout les déclarations fiscales assez complexes. L'investisseur se contente tout les six mois, exactement le 30 juin et le 31 décembre, de recevoir ses loyers et cela avec une régularité qu'il n'aurait pas eue s'il avait loué lui-même le logement. Et pour tous ceux qui regretteraient d'investir dans les loisirs sans eux-mêmes en profiter, le Groupe Jacques Ribourel a prévu quelques avantages. Ils pourront en effet devenir le temps de leurs vacances « locataires privilégiés » dans n'importe quelle résidence-hôtel que le Club Montamer possède en gestion. Ils bénéficieront de 20 % de réduction en haute saison, 40 % en moyenne saison et 90 % hors saison.

A coup sûr un produit financier pas comme les autres.

Jean-Antoine CHARNAY.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

LES DÉCLARATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING AU « FIGARO-MAGAZINE »

« Pendant sept ans, je me suis efforcé de maintenir la France dans l'ordre »

Voici les principaux extraits de l'interview accordée par M. Valéry Giscard d'Estaing au *Figaro-Magazine* (numéro daté du vendredi 27 février). Le président de la République fait d'abord connaître le jugement qu'il porte sur la « précampagne ». Il estime qu'elle ne se déroule « *absolument pas* » de manière à éclairer les Français. Il ajoute : « *Jusqu'à présent, la précampagne se déroule à « volets fermés ». Comme si le monde extérieur n'existait pas, avec ses menaces et ses risque considérables.* »

Le chef de l'Etat estime que cette précampagne comporte des risques et une tentation. « *Le risque consiste dans le retour à l'instabilité politique. Il consiste à croire que des décisions purement politiques des changements de personne ou d'équipe suffiraient à régler les problèmes de fond ou à répondre aux aspirations de telle ou telle catégorie. Le risque, c'est aussi celui du désordre. Pendant sept ans, je me suis efforcé de maintenir la France dans l'ordre. Il n'y aura pas eu de mai 1978 ! Toutes les élections ont eu lieu à leur échéance normale : pas de dissolution. En sept ans, il n'y eut qu'un seul changement de premier ministre, en dépit des difficultés politiques et économiques.* »

Le président de la République poursuit : « *Or, il existe des choix qui entraîneraient un désordre dans la vie quotidienne, dans la vie politique, dans l'économie, dans les entreprises.*

» *La tentation consiste à s'imaginer que, dans ce désordre, telle ou telle catégorie pourrait espérer trouver un avantage particulier ou catégoriel.*

» *En un mot, voici ma conviction : si la France cède à la tentation de l'instabilité politique ou si elle prend le risque du désordre, elle est perdue !* »

M. Giscard d'Estaing évoque ensuite le succès des politiques mises en œuvre au cours du septennat (énergie, défense, personnes âgées, réduction des inégalités) et les « *deux exceptions de taille* » dans le succès que sont l'inflation et le chômage. Sur ce dernier point, il s'inscrit en faux contre une politique qui consisterait à diminuer le chômage en augmentant l'inflation et également contre une politique de « *freinage brutal* ». Il affirme : « *Aujourd'hui une action combinée est nécessaire sur les deux éléments, chômage et inflation (...). La politique du freinage brutal, c'est l'antichambre du Front populaire ; ou l'antichambre du programme commun effectivement appliqué ! Nous devons maintenir au tout premier rang le rétablissement de la situation de l'emploi, la réduction du nombre des chômeurs. Cette action comporte une série d'initiatives. J'ai demandé au premier ministre de les préparer. Il vient d'annoncer, mercredi, un ensemble important de mesures. Ce n'est qu'une première étape*

La lutte permanente des partis contre les institutions

Après avoir rappelé que, s'il est favorable à une réduction des inégalités, il n'a jamais été « *partisan d'une France égalitarienne* ». Il précise : « *J'ai toujours pris soin de dire qu'il faut réduire les inégalités excessives, celles qui ne trouvent pas leur justification dans un effort particulier de l'individu, dans ses aptitudes à créer, à inventer. Or, il est important de noter que, de 1974 à 1979, les inégalités excessives les plus importantes dans la vie sociale se sont réduites.* »

Il note ensuite que la France « *a changé* » pendant son septennat, qu'elle a « *positivement évolué* », mais qu'elle « *reste fragile politiquement* ». Il développe aussi ce thème : « *Deux éléments* [rendent fragile notre pays] : *la profondeur de ses divisions ; l'excès des querelles et des rivalités de personnes.* » Estimant que l'influence des partis « *malheureusement (...) a augmenté* » au cours du septennat, il souligne : « *Nous assistons à la lutte permanente des partis contre les institutions politiques. Ces partis sont peu représentatifs, si vous considérez leurs effectifs, mais ils sont aussi les seuls à s'exprimer dans des organes nationaux, dans les médias, les seuls à tenir des congrès. On n'entend qu'eux. Et pourtant chaque fois que la France subit une grande épreuve nationale, les partis disparaissent.* » (M. Giscard d'Estaing cite en exemple la période 1939-1940 et les lendemains de mai 1968.)

Le président de la République évoque aussi le « *groupe central* » de la société française. Il considère que ce groupe « *s'est élargi* », qu' « *il n'a pas encore acquis son identité culturelle sociale ou politique* » mais qu' « *il est en voie de formation* ».

Traitant ensuite de la politique étrangère et de la défense, le chef de l'Etat affirme : « *La France aura, en 1981, et plus encore en 1985, la puissance militaire la plus forte, et de loin, de son histoire. Nous sommes en train d'expérimenter une fusée M-4 à têtes multiples, pour les sous-marins stratégiques. La France possédera, en 1985, la plus forte puissance militaire qu'elle ait jamais eue. (...)*

» *La France veut être et doit être un interlocuteur de la paix. Je sais que lorsqu'on emploie le mot paix, certains l'assimilent — en se référant à des expériences telles que celle de Munich — aux notions de résignation ou d'abandon national. Mais il ne s'agit pas de cela. La recherche de la paix consiste à étudier toutes les possibilités de règlement des problèmes avant que leur solution ne devienne catastrophique. S'il faut se défendre, nous le ferons ; mais, auparavant, nous devons tout faire pour explorer les autres possibilités. (...)*

» *Chez nous, certains croient que la fermeté consiste à taper d'un petit poing rageur sur la table du café du Commerce ! Pour quoi faire ? Pour effrayer qui ? La fermeté consiste à mener une politique à un haut niveau, en définissant clairement ses objectifs, et en se dotant des moyens d'action appropriés.*

M. Giscard d'Estaing se dit ensuite « *très préoccupé* » de l'évolution neutraliste qui se manifeste en Europe. Il indique sur ce sujet : « *L'une des plus mauvaises impressions que j'ai retirées du dernier Conseil européen est d'avoir entendu exposer des thèses neutralistes par certain chef de gouvernement.* [...] *Je suis convaincu que la grande majorité de la population allemande n'est pas neutraliste. Et nous l'avons vérifié avec le chancelier fédéral, lors du dernier sommet franco-allemand.*

» *En revanche, je reconnais que des dirigeants d'autres pays européens tiennent des propos neutralistes.* »

A la question : « *Avez-vous découvert l'existence d'une « anti-France ?* ». Il répond : « *Je n'aime pas l'expression « parti de l'étranger » : il n'existe pas un tel parti. En revanche, il y a des hommes qui ont, en effet, des réflexes anti-France, et qui pratiquent le dénigrement systématique de toute action conduite au nom de notre pays.* » Puis M. Giscard d'Estaing constate que la Constitution de la Vᵉ République « *est bien la seule* » garantie de la démocratie. « *La question*, dit-il, *est de savoir, si elle est solide.* »

Il ajoute : « *Il n'existe entre la désorganisation politique de la France et la situation actuelle que le mince rempart des institutions. J'ai longtemps cru qu'il pouvait y avoir aussi celui de quelques hommes mais, à force d'écouter leurs déclarations et d'observer leur comportement, je ne le crois plus.*

» *Nous verrons si ce rempart est suffisamment efficace.* »

La durée du mandat présidentiel

A propos de la durée du mandat présidentiel, le chef de l'Etat déclare : « *Il est d'abord indéniable qu'une longue durée est nécessaire ; même sept ans ne suffisent pas pour voir aboutir des actions que l'on a engagées. Tel sera le cas du programme relatif à la fusée à têtes multiples, ou celui de l'équipement électronucléaire de la France.*

» *En revanche, il est tout aussi indéniable qu'un besoin de renouvellement de la société se manifeste constamment dans de nombreux domaines. Cela dit, plusieurs questions sont posées.*

» *Il faut, par exemple, examiner si la même personne peut être réélue indéfiniment, ou s'il est sage de limiter le nombre de mandats.* »

Il note encore : « *En raccourcissant la durée du mandat, il faut savoir qu'on oriente le pays vers une présidentialisation certaine du système politique. Dans le cas où la France connaîtrait une élection présidentielle tous les cinq ans, il est évident que le seul personnage qui influerait sur la vie politique française serait alors le président de la République.* »

Ayant indiqué que « *l'un des grands intérêts de la fonction* » qu'il exerce « *est de raisonner dans la durée* », le président de la République dit enfin son « *grand espoir de faire en sorte que la société française voie faillir la lueur d'une nouvelle civilisation* ».

Qui a exposé des « thèses neutralistes » au dernier conseil européen ?

Les propos tenus par M. Giscard d'Estaing faisent état de la « *mauvaise impression* » que lui ont laissée les « *thèses neutralistes* » exposées au dernier conseil européen par un « *certain chef de gouvernement* » sont très inhabituels. Il n'est pas d'usage pour un participant à un sommet de commenter en ces termes les délibérations auxquelles il a assisté et de violer les règles de la « confidentialité », dont M. François-Poncet rappelait encore jeudi la nécessité dans son discours de Boston. En l'occurrence, l'accusation est d'autant plus grave qu'elle est aveugle et que l'on se refuse totalement à l'Elysée à donner le moindre éclairage sur la cible que visait le chef de l'Etat.

On peut seulement éliminer M. Schmidt, que M. Giscard d'Estaing blanchit expressément dans sa réponse. Si l'on s'en tient aux positions des divers gouvernements et à la philosophie politique de leurs chefs, les soupçons pourraient se porter sur M. Joergensen, premier ministre et président du parti social-démocrate du Danemark, dont le gouvernement se refuse à augmenter ses dépenses militaires et où l'« esprit de défense » est en effet peu répandu. Mais les Pays-Bas, le Luxembourg, pourraient aussi être visés, sans parler de l'Irlande, seul pays de la Communauté non membre de l'OTAN et qui peut donc passer officiellement pour « neutraliste ».

Rappelons que le dernier conseil européen, tenu les 1ᵉʳ et 2 décembre à Luxembourg, a surtout porté sur la coopération politique et a publié une déclaration sur la Pologne et le Proche-Orient.

Le président de la République veut se poser en garant de la stabilité

(Suite de la première page.)

Ah ! ce « *petit point rageur sur la table du café du commerce* », il prolonge, pour M. Jacques Chirac, la perfide allusion que le chef de l'Etat avait faite, le 18 avril 1979, aux difficultés qu'aurait connues la France si elle avait eu « *un chef d'Etat agité* ».

Quant aux axes probables — et logiques — de la campagne de M. Giscard d'Estaing, ils apparaissent clairement : faire pièce à l'offensive de M. Chirac, se dresser face à l'entreprise de M. Mitterrand et affirmer une image personnelle faite de constance et de solidité.

L'axe « anti-Chirac », pourrait-on dire, est particulièrement visible dans ce texte : les formules méchantes n'en sont pas l'essentiel. L'essentiel est l'effort engagé en direction de l'électorat du candidat issu du R.P.R. Est-ce là un électorat tenté par les notions d'ordre et de stabilité ? On lui en sert. Et sur un ton qui ne manque pas de fermeté. Surtout, les thèmes gaullistes traditionnels sont repris avec un entrain qui laisse perplexe.

La puissance militaire : « *plus forte que jamais* » ; la défense des institutions : assurée avec ardeur et un rien d'inquiétude (« *le mince rempart des institutions* », tiendra-t-il ?) ; la dénonciation du « *neutralisme* » : ferme et assortie elle aussi de craintes (voir encadré). Enfin, et pour faire bonne mesure, une offensive « au canon » contre les partis politiques. Une offensive qui rappelle les plus belles tirades du général contre le « *régime des partis* ». Ces « *partis de jadis (...) qui ne représentent pas la nation* », disait Charles de Gaulle le 7 novembre 1962. Ces partis qui sont « *peu représentatifs* », déclare en 1981 M. Giscard d'Estaing, sans craindre de paraître quelque peu « rétro » et démagogue.

L'axe « anti-Mitterrand » se dessine dans la réponse à ceux qui, comme l'a fait le candidat socialiste le 1ᵉʳ février, devinent « *l'esprit de Munich* » dans la politique extérieure française. Mais on le retrouve surtout dans l'opposition du libéralisme à la social-démocratie. Et quel libéralisme ! Il n'a peut-être jamais été aussi affirmé dans les propos présidentiels. Le futur candidat se marque ainsi à droite, sans aucun doute délibérément. Et si on hésitait à dresser ce constat, la tirade qui suit sur les inégalités et le refus de la société « égalitarienne » aiderait à l'admettre. Voilà des thèmes propres à enchanter les tenants de la Nouvelle Droite vis-à-vis desquels l'hebdomadaire de Louis Pauwels est si accueillant. Voici un signe : la première interview importante du président de la République dans la précampagne paraît dans le journal qui s'est fait le support des idées de la nouvelle droite !

Autre constante de la campagne : l'élaboration de l'image, ou sa consolidation. On trouve dans ces lignes tous les éléments du portrait d'un candidat idéal. Idéal dans son passé : le jeune homme qui se battait « *aux frontières* » quand les politiciens bavardaient à Paris ; le président solidement adossé à ses réalisations : « *Pendant sept ans je me suis efforcé...* », tenace dans ses entreprises comme celle de combattre « *l'excès des querelles entre Français* » ; l'homme d'Etat, bien sûr, qui téléphone au président Ronald Reagan et qui rencontre M. Brejnev pour sauver la paix (sans que ce soit pour autant Munich !)

Le protecteur paternel de la nation, aussi, qui se félicite de la fécondité renaissante des parents et de la vitalité des jeunes enfants... (on respire car, en septembre 1979, dans *Paris-Match*, le président de la République parlait d'« *essoufflement biologique de l'espèce* » à propos de la dénatalité !). L'homme un peu seul, enfin, quelque part sur les sommets où une fonction l'a transporté : l'homme déçu par d'autres hommes auxquels il ne croit plus ou sur lesquels il a dû porter des « *jugements* » qu'il laisse seulement « *imaginer* ».

Bref l'homme qui va faire appel à ses concitoyens pour qu'ils le reconduisent, d'ici quelques semaines. — N.-J. B.

● *M. Arthur Conte*, dans son livre *l'Homme Giscard*, qui paraît aux éditions Plon le 6 mars et dont *Paris-Match* publie cette semaine des extraits, rapporte des propos tenus par M. Giscard d'Estaing, le 19 décembre dernier. Le président de la République aurait affirmé : « *Je sais une chose, c'est que, si je me retrouve président en mai, je ne procéderai pas à la dissolution de l'Assemblée nationale... Elle ira jusqu'au bout de son mandat. (...) Mieux encore, non seulement on votera à coup sûr pour les députés en 1983, et non avant, mais on votera le même dimanche pour les maires. Il se trouve que, par les hasards du calendrier, les législatives comme les municipales sont prévues pour mars 1983... Elles auront lieu le même jour... C'est alors qu'on verra ce que seront devenus les cumuls...* »

EN BREF

● *M. Jean Charbonnel* écrit dans *la Lettre pour la Vᵉ République*, éditée par certains partisans de M. Debré (nº 5) : « *La voie Reagan telle que Jacques Chirac semble vouloir la proposer aux Français est beaucoup plus proche du capitalisme « sauvage » que nous avons souvent dénoncé que de la « troisième voie » que nous préconisions jusqu'alors.* »

● *M. André Diligent*, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, consacre son éditorial du 26 février, dans *Démocratie moderne*, à M. Jacques Chirac. Il évoque « *le style hussard au galop* » de l'ancien premier ministre et estime que son programme « *fourmille de propositions vraiment peu sérieuses* ». Il écrit : « *Il entend renier, que dis-je, supprimer ses propres enfants : l'impôt sur les plus-values et la taxe professionnelle. Il renonce à ce qu'il proposait, il y a trois mois encore : l'impôt sur les grandes fortunes. (...) Nous l'avons connu planificateur (...) nous le retrouvons ultra-libéral-conservateur (...) affligé d'une bien pesante bénédiction, celle de Jean-Marie Le Pen.* »

● *M. Jean-François Deniau*, ministre chargé des réformes administratives, qui était l'invité de l'émission « Parlons clair », vendredi 27 février, sur France-Inter, indique au sujet des économies proposées par M. Chirac (30 milliards par an pendant deux ans), et notamment à propos de la réduction du nombre des fonctionnaires : « *On a fait tous les calculs, M. Papon les a faits ; il est arrivé à une économie de 1,6, 1,7 milliard. Ce n'est pas 30 milliards ! Quant aux autres milliards, c'est-à-dire au moins 28, je ne sais toujours pas comment on arrive à les économiser ! Mais nous sommes tous très heureux de faire des économies, si c'est possible !* »

● *L'Union des démocrates Vᵉ République* (anciens démocrates chrétiens ralliés au gaullisme) prend position en faveur de M. Jacques Chirac. M. Guy Fialon, président de l'U.D. Vᵉ, écrit dans *Avenir démocratique*, après la décision du comité national de son mouvement : « *Compte tenu du résultat de sept ans de pouvoir absolu, il était peu envisageable que le président sortant puisse avoir notre appui pour un nouveau bail de sept ans. Nous soutenons M. Chirac, car sa candidature est la meilleure possible, l'objectif étant de changer de politique sans changer pour autant de régime.* »

∴

● *Mille élus locaux* ont apporté leur soutien à M. Chirac. Le secrétariat du candidat a publié, jeudi 26 février, cette « *première liste* » de maires et de conseillers généraux et précisé « *qu'ils représentaient toutes les tendances politiques, à l'exception des communistes* » et que « *la moitié d'entre eux n'appartenaient pas au R.P.R.* ».

● *Mme Marie-France Garaud* regrette, dans un entretien accordé à l'A.F.P. et publié jeudi 26 février, que les autres candidats à l'élection présidentielle présentent aux Français « *des catalogues que l'on essaie de rendre le plus attrayants possible* ». « *On semble aussi oublier*, ajoute-t-elle, *qu'il s'agit de définir les grandes orientations que l'on doit proposer au pays et non de satisfaire des revendications catégorielles, aussi légitimes soient-elles. Il s'agit d'une élection présidentielle et non d'une vente par correspondance.* »

● *Le comité politique de M. Michel Debré* a estimé, jeudi 26 février, que la forte progression de l'indice des prix au mois de janvier (+ 1,2 %) « *est le résultat d'une politique que M. Debré ne cesse de dénoncer depuis quelques années* ». « *La poursuite du dérapage inflationniste*, a-t-il ajouté, *ne s'explique pas seulement par la hausse du coût du pétrole, mais par la hausse constante des coûts de production.* »

∴

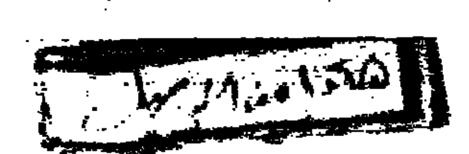
● *M. Michel Rocard* affirme dans une interview publiée vendredi 27 février par *le Parisien libéré* : « *L'adversaire numéro un* [pour le P.S.] *est Valéry Giscard d'Estaing. L'objectif numéro un est de le battre.* » Il ajoute : « *Nous voulons mettre fin à l'expérience du libéralisme avancé qui représente un dramatique échec pour la France.* » Interrogé sur les tâches prioritaires du gouvernement si M. Mitterrand était élu, M. Rocard ne se déclare pas certain « *qu'il soit bon d'en privilégier une parmi d'autres* ». « *Ce qui est sûr*, poursuit-il, *c'est qu'il faut que l'on sente vite* [la] *volonté de progrès social,* [la] *volonté réformatrice* » du gouvernement désigné par le président socialiste. Pour M. Rocard, s'il doit y avoir une « *priorité unique* », c'est la politique de l'emploi qui ne peut, précise-t-il, être isolée du reste.

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., qui commentait les propositions du gouvernement sur l'emploi (*le Monde* du 27 février), a déclaré jeudi 26 février : « *Il est clair que Valéry Giscard d'Estaing, c'est M. Chômage.* » Il a ajouté : « *Les promesses électorales du gouvernement, dix fois entendues et dix fois démenties par les faits, ne changent rien à la situation réelle de l'emploi : un chômeur de plus toutes les trois minutes, plus d'un million de chômeurs supplémentaires en sept ans.* »

∴

● *M. Georges Marchais* a de nouveau revendiqué, jeudi 26 février à Dijon, l'entrée de ministres communistes dans un éventuel gouvernement de gauche. « *Aucun parti ne peut prétendre gérer seul les affaires publiques* », a-t-il dit. *La coalition que nous proposons, c'est une coalition de gauche dans un gouvernement comprenant des ministres communistes.* » Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que les propositions économiques de M. François Mitterrand ont « *le grave défaut de ne pas permettre d'assurer le plein emploi* ». M. Marchais a enfin répété, au Creusot, que son parti « *est aux côtés des travailleurs étrangers* ». « *Mais il faut arrêter l'entrée en France de nouveaux immigrés, principalement clandestins, pour le seul profit du patronat.* »

● *L'Humanité* du vendredi 27 février qualifie d' « *opération politicienne* » le manifeste signé par une soixantaine de personnalités se réclamant du communisme et rendu public le 26 février (*le Monde* du 27 février). « *Il s'agit*, estime *l'Humanité*, *d'un texte qui prétend se donner comme objectif ni plus ni moins que la « recomposition » du parti communiste, alors que les quelques dizaines de signataires ne sont plus — pour la quasi-totalité — membres du parti communiste, parfois depuis plus de trente ans, et sont en général connus pour avoir participé à tous les mauvais coups contre notre parti.* »



هكذا من الاصل

DE L'ÉLECTION

INE

le la République ... se poser

urant de la stabilité

PRÉSIDENTIELLE

LES PROPOSITIONS ÉCONOMIQUES DE M. CHIRAC

Faisons un rêve

M. Chirac a confirmé jeudi 26 février au cours d'une conférence de presse son intention — s'il était élu chef de l'Etat — de réduire les dépenses publiques de 30 milliards de francs *« dès les douze premiers mois »* (1). S'il a bien redit que les économies budgétaires porteraient sur les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'intervention, le candidat à la présidence de la République n'a pas fourni beaucoup plus de détails que le 10 février, lors de sa prestation de l'hôtel Sheraton à Paris (*le Monde* du 12 février). On sait seulement que M. Chirac veut opérer des coupes claires dans le train de vie de l'Etat, qu'il ne remplacera chaque année que la moitié des quarante mille fonctionnaires partant à la retraite, qu'il *« remettra en ordre la gestion des entreprises publiques »* et qu'il *« simplifiera les très nombreuses aides spécifiques au secteur privé concurrentiel »*.

M. Chirac a sans doute raison d'insister sur l'importance d'une volonté politique quand il s'agit de conduire des réformes importantes. Mais il a probablement tort de dire que le train d'économies envisagé ne poserait pas de *« véritable problème »*. L'économie présente parfois d'étranges résistances...

Reprenons les chiffres puisqu'il faut bien en passer par là. Les dépenses publiques inscrites au budget de 1981 s'élèvent au total à 612 milliards de francs. Elles sont constituées *grosso modo* par cinq masses importantes : les dépenses civiles de fonctionnement (93,7 milliards de francs), les dépenses d'intervention (188,5 milliards de francs), les investissements civils et militaires), 93,7 milliards de francs), les dépenses de fonctionnement militaire (56,7 milliards de francs), la dette publique (37,7 milliards de francs).

M. Chirac écarte la possibilité de réduire les dépenses sur les trois derniers postes : la dette publique pour des raisons évidentes, les dépenses militaires par choix politique fondamental, les dépenses d'équipement, qui ont été trop comprimées ces dernières années a souligné le candidat. Resteraient donc bien les seules dépenses de fonctionnement et d'intervention. Dans la mesure où celles-ci représentent au total une masse de 424 milliards de francs, économiser 30 milliards de francs dès la première année (soit 7 %) constitue, *a priori*, un *effort possible*.

A y regarder de plus près, les choses apparaissent pourtant diablement compliquées.

● LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (2) sont constituées en presque totalité par des salaires et des rémunérations (202 milliards de francs sur 235,2 milliards de francs, soit 86 %). Dans la mesure où M. Chirac exclut une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires — il l'a déclaré en réponse à une question qui lui était posée, — sa seule possibilité d'économie est de réduire, comme il le dit, le *« train de vie de l'Etat »*. Mais celui-ci ne représente que 13,8 milliards de francs (chauffage, téléphone, essence, déplacements, petit matériel...). Des coupes brutales représentant un quart de ces dépenses ne permettraient d'économiser que 3,4 milliards de francs. Encore, des abattements d'une telle ampleur sont-ils probablement impossibles, si l'on veut maintenir une certaine qualité des services publics et tout simplement assurer leur fonctionnement.

D'autre part, la réduction de vingt mille fonctionnaires par an annoncée par M. Chirac ne représenterait que 2 milliards de francs d'économie (3). N'oublions d'ailleurs pas que M. Reagan, lorsqu'il était gouverneur de Californie, avait contrairement à ses déclarations augmenté le nombre des fonctionnaires de son Etat au lieu de les diminuer...

Restent 18,6 milliards de francs de subventions accordées aux établissements publics administratifs, dont 80 % sont là encore représentés par des salaires. A moins de supprimer des établissements comme le Centre français du commerce extérieur, on ne voit guère de possibilité de manœuvre de ce côté-ci non plus.

● LES DEPENSES D'INTERVENTION (188,5 milliards de francs) sont soit sociales (108,1 milliards de francs), soit économiques (44,3 milliards de francs), soit diverses (36,1 milliards de francs.), finançant des actions culturelles internationales, de formation professionnelle...

Où couper ? Dans le premier poste qui comprend les dépenses d'aide au chômage, d'aide sociale, d'aide au logement, de subventions aux transports collectifs.? M. Chirac a bien dit que sa politique économique entraînerait une activité plus forte et donc moins de chômage. Assurément. Mais il admet tout de même que cela ne se fera pas en un jour ni même en un an. Restent les interventions économiques dont plus de la moitié sont constituées par des aides aux entreprises nationales, ces aides que M. Chirac ne pourrait pas réduire brutalement puisqu'il a déclaré ne pas vouloir d'augmentation trop rapide des tarifs publics.

Tel est le bilan. On voit que les économies annoncées par M. Chirac relèvent un peu du rêve...

ALAIN VERNHOLES.

(1) M. Chirac, lors de sa conférence de presse donnée le 10 février, avait parlé d'une réduction des dépenses de 60 milliards de francs en deux ans *« en commençant par une première étape dès cette année »*.

(2) Elles sont inscrites au budget aux titres II et III.

(3) Le coût annuel d'un fonctionnaire est estimé à 100 000 F.

Selon M. Monory

LA PRESSION FISCALE A AUGMENTÉ BEAUCOUP MOINS QU'A L'ÉPOQUE OU M. CHIRAC ÉTAIT PREMIER MINISTRE

Interrogé par *le Quotidien de Paris* du 27 février sur les accusations portées par M. Chirac d'un interventionnisme croissant de l'Etat, M. Monory, ministre de l'économie, a répondu :

« Je crois que cette critique est véritablement très surprenante. Prenons un exemple : à ma connaissance, l'économie française était depuis trente ans sous tutelle de l'administration. Les industriels qui souhaitaient changer un prix étaient obligés de faire un dossier compliqué, d'attendre plusieurs mois une décision dont ils ignoraient les justifications. (...) J'ai procédé à la libération totale des prix dans l'économie française...

» Alors, aujourd'hui, nous accuser d'avoir augmenté la tutelle de l'Etat, non seulement je ne peux pas y croire, mais je suis persuadé que l'opinion publique n'y croit pas ! »

Quant à l'aggravation de la pression fiscale, M. Monory répond : *« La pression fiscale a augmenté, mais beaucoup moins qu'à l'époque où Jacques Chirac était premier ministre : cela faisait plus de 1 % par an en 1974 et 1975, nous en sommes à 0,4 % de 1977 à 1979 (...). Lorsqu'il propose de réduire aussi brutalement les prélèvements obligatoires, M. Chirac doit dire quelles sont les dépenses sociales ou les dépenses des collectivités locales qui doivent être diminuées : les revenus des personnes âgées ? L'indemnisation du chômage ? Le remboursement de l'assurance maladie ? Le fonctionnement des services municipaux ? Quand on est un homme d'Etat responsable, ce que doit être un candidat à la présidence, il faut être clair. »*

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu, pour un déjeuner qualifié de « privé » par M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée, vendredi 27 février, MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, Edgar Faure, sénateur, Alfred Fabre-Luce, écrivain, et Arthur Conte, écrivain, qui étaient accompagnés de leurs épouses.

● *M. Gaston Defferre réélu président du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur.* — M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a été réélu pour la huitième fois, le 26 février, à la présidence du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur, par cinquante et une voix sur cent votants. Il y a eu vingt abstentions et vingt-neuf bulletins blancs. Le porte-parole du groupe communiste, M. Marcel Tassy, député des Bouches-du-Rhône, a expliqué que le P.C. avait décidé, comme en 1980, de s'abstenir *« car depuis les années 1979-1980, sous l'impulsion de M. Gaston Defferre, le groupe socialiste a brisé ce qui subsistait d'union et orienté la politique du conseil régional à droite, à la grande satisfaction de la majorité giscardienne et du préfet »*. — (Corresp.)







POLITIQUE

Un entretien avec M. Bernard Stasi

(Suite de la première page.)

» Par ailleurs, chacun peut voir que l'inquiétude du temps appelle une réponse qui ne soit pas seulement une réponse de gestion, mais aussi, et surtout, une réponse pour l'homme — à ses interrogations, à sa recherche de nouvelles raisons de vivre.

» Voilà la mission naturelle, et voilà l'avenir du C.D.S.

» En raison des valeurs auxquelles nous nous référons, nous ne pouvons nous contenter ni de la situation sociale actuelle, caractérisée par trop d'injustices, ni de la situation mondiale, avec des milliards d'individus croupissant dans la misère, des millions d'enfants mourant de faim chaque année. Il y a là une interpellation tragique à laquelle nous nous devons de répondre.

— La Ve République giscardienne répond-elle, selon vous, à cette interpellation ?

— Nous ressentons péniblement le décalage entre l'idéal et la réalité. Parce que notre doctrine est très exigeante, nous ne risquons pas de nous endormir dans la béatitude ou de nous complaire dans l'autosatisfaction.

» Cependant, nous mesurons le chemin parcouru pendant les sept années qui viennent de s'écouler. Les portes se sont largement ouvertes à tous ceux que la facilité et l'égoïsme de la période de croissance avaient laissés de côté. Songez à l'effort considérable réalisé en faveur des personnes âgées, des familles, des handicapés, des titulaires de bas salaires. Ainsi, la France consacre à sa politique familiale un montant supérieur au produit de l'impôt sur le revenu, ce qui la situe au premier rang des pays de la Communauté européenne. Ce progrès était nécessaire. Le C.D.S. est fier d'avoir pris une part active à la mise en œuvre de cette politique de justice.

» En ce qui concerne notre devoir de solidarité envers les « nations prolétaires », on ne peut pas reprocher à la France d'avoir été absente de ce combat décisif pour l'avenir. A l'initiative du président de la République, elle est à l'origine du dialogue Nord-Sud. Elle a, au sein de la Communauté européenne, activement participé à l'élaboration des accords de Lomé, exemplaires à plus d'un titre.

Définir les champs respectifs de l'Etat et de l'individu

— La société libérale avancée mérite donc votre appui ?

— Nous n'aimons pas utiliser le mot « libéral ». C'est une expression ambiguë, qui suscite chez nous certaines réserves. Au cours de ces dernières années, l'Etat a été amené à intervenir de plus en plus, et dans les domaines les plus variés. Le bilan de cette intervention n'est pas uniquement négatif, contrairement à ce que prétendent certains libéraux. Il est très largement à l'origine du progrès économique et social. Mais on assiste, en ce moment, à un retour du balancier, car l'Etat, ou plutôt l'administration, est allé trop loin. La société éprouve le besoin de se dégager de cette étreinte étouffante, le besoin de mieux respirer. Il faut donc restaurer les valeurs de créativité, d'initiative et de responsabilité non pas à travers le retour à un individualisme forcené, mais à travers les communautés plus proches de l'homme, qui favorisent l'épanouissement de la personne. C'est le sens de notre combat pour la décentralisation et la régionalisation, pour la vie associative et les solutions mutualistes.

» Un des grands débats des années à venir sera de définir les champs respectifs de l'Etat, des communautés intermédiaires et de l'individu. Je regrette que la gauche française n'ait pas encore compris cela. Le projet socialiste s'inscrit tout à fait à contre-courant, puisque, à tous les problèmes de notre société, il propose une réponse d'Etat. Les solutions du P.S. se traduiraient par une bureaucratisation de la société française, alors qu'il faut, au contraire, la débureaucratiser. L'Etat socialiste a la rigidité d'une jambe de bois. On ne progresse pas vite avec une jambe de bois.

— Parlons de la société politique giscardienne. Dans ces colonnes, un de vos collègues de l'U.D.F., M. Didier Bariani, président du parti radical, dénonçait une classe de privilégiés au sommet de la société politique.

— La composition sociologique de l'électorat comme des dirigeants de la majorité est très diverse. Mais il est peut-être vrai que toutes les catéories sociales de notre pays ne sont pas représentées autant qu'il le faudrait. Cela dit, le C.D.S. se veut la force populaire de la majorité. Nombreux sont, parmi nos militants, nos parlementaires et nos dirigeants, ceux qui appartiennent aux couches populaires. Je suis sûr, d'ailleurs, que notre implantation dans ces milieux va s'accroître dans les années à venir.

— Vous avez soutenu le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas en 1974, au premier tour...

— Je l'ai soutenu parce qu'il était, à nos yeux, le représentant d'un gaullisme ouvert, social et populaire qui me semblait pouvoir réaliser une transformation de notre société. Avec Jacques Duhamel, Joseph Fontanet, Eugène Claudius-Petit et quelques autres, nous étions, dans une certaine mesure, à l'avant-garde. La réconciliation entre Giscard et Chaban a prouvé, en effet, que les deux projets de société n'étaient nullement étrangers l'un à l'autre.

— On a l'impression parfois que l'on retrouve vos idées dans la publicité du régime, mais pas tellement dans les réalisations : la vie associative, la réforme régionale, la réforme de l'entreprise...

— C'est vrai qu'il y a parfois un décalage entre les idées et les réalisations, entre les thèmes du livre *Démocratie Française* — où nous avons retrouvé nombre de nos préoccupations, — et la pratique politique. Il faut s'interroger sur les raisons de ce décalage. On ne peut oublier que le président de la République n'a pas pu s'appuyer, au cours de ce premier septennat, sur la majorité fidèle, cohérente et réformatrice qui aurait pu le soutenir dans une action continue de transformation de la société. Il a souffert là d'un handicap considérable.

» En outre, M. Giscard d'Estaing s'est rendu compte, et nous avec lui, que si les Français réclament haut et fort la réforme et le changement, ils sont réticents dès que la réforme ou le changement les concernent directement. Il y a là un frein à toute politique de mouvement.

Il faut prêter l'oreille !

— Et la réforme de l'entreprise, et la réforme régionale ?

— La tâche n'est pas achevée, j'en conviens volontiers. C'est pour cela que nous souhaitons un second septennat plus offensif, et que le C.D.S. saisira toutes les occasions de rappeler ces priorités. Toutes les occasions, aussi, de demander une politique pour l'emploi plus dynamique. Nous venons de présenter dix propositions pour cela. Faire reculer le chômage, ce doit être vraiment la priorité des priorités.

— Si certains des obstacles viennent, comme vous l'avez dit, de la majorité, on peut imaginer de modifier le mode d'élection de cette majorité et donc, peut-être, la nature de sa représentation parlementaire. Vous êtes toujours proportionnalistes ?

— Plus que jamais. Avec un pouvoir exécutif faible comme sous la IVe République, la proportionnelle était indiscutablement un facteur d'instabilité. Avec un pouvoir exécutif fort, elle ne présente plus les mêmes inconvénients.

— Et elle rendrait leur liberté aux centristes par rapport à l'U.D.F...

— Nous ne mettons pas en cause notre appartenance à l'U.D.F. L'U.D.F. est une formule nouvelle, originale de regroupement politique. Elle rassemble des courants de pensée profondément enracinés dans notre histoire. Tout en respectant leur autonomie, l'U.D.F. multiplie leur force électorale.

— Certaines lois réformistes ont eu du mal à passer. D'autres, qui l'étaient moins, ont été votées sans grande difficulté. Même si Bernard Stasi n'a pas voté le projet « sécurité et liberté », ses amis politiques et ses amis députés du C.D.S. l'ont fait, et cette loi ne va pas nécessairement dans le sens de l'ouverture et du libéralisme. Est-ce que Bernard Stasi dédouane le C.D.S. ?

— Il ne s'agit pas de dédouaner le C.D.S., qui n'en a pas besoin, mais d'exprimer simplement, sur un sujet de cette importance, sa conviction personnelle. C'est vrai que la démocratie doit être ferme, sous peine de disparaître, c'est vrai aussi que, dans toute période de bouleversement et d'incertitude, les citoyens ont peur et veulent être rassurés. Cela dit, si certaines lois réformistes ont eu du mal à passer, permettez-moi cependant de rappeler que quelques grandes lois que l'on peut qualifier de progressistes, qui vont dans le sens de l'ouverture, ont été adoptées au cours du septennat : le vote à dix-huit ans, la possibilité de saisine du Conseil constitutionnel par les députés, le droit de réponse à la télévision.

» Mais c'est s'engager sur une pente dangereuse que donner raison à la partie de l'opinion qui s'imagine que les problèmes graves de notre société disparaîtraient comme par enchantement s'il y avait plus d'autorité, plus de sévérité.

— Les jurys populaires vont pourtant dans ce sens, en ce moment : il y a sept condamnés à mort dans les prisons françaises.

— Hélas ! Les Français sont attachés à la peine de mort parce qu'ils éprouvent ce besoin de sécurité... S'ils croient exorciser leur peur en faisant tomber des têtes, je crois qu'ils se trompent, et...

— Et il y a eu trois têtes tranchées pendant ce septennat...

— Hélas ! Il va sans dire qu'en ce qui me concerne personnellement, étant adversaire acharné de la peine de mort, ce n'est pas là ce que je verse à l'actif du septennat. Je regrette que, au cours de ces sept années, le président de la République — qui avait dit qu'il éprouvait une aversion à l'égard de la peine de mort — n'ait pas pu mettre ses principes en accord avec la pratique. Cela dit, c'est vrai qu'il n'y a, ni dans le pays ni à l'Assemblée, de majorité pour abolir la peine de mort.

— Alors, revenons à la question du début : est-ce que cette société évolue dans le sens de vos valeurs ?

— Il y a une double aspiration dans la société d'aujourd'hui. Tout d'abord, devant l'échec de toutes les explications globales de l'évolution du monde, de toutes les idéologies, y compris celle de la croissance, les Français — et pas seulement les Français — cherchent d'autres valeurs. Il faut prêter l'oreille. Nous sommes particulièrement bien placés pour cela, au C.D.S., parce que ces valeurs — le droit à la différence, le désir d'une société plus conviviale, de rapports moins tendus, la volonté d'une plus grande autonomie pour les individus comme pour les groupes — correspondent à notre sensibilité la plus profonde. A cet égard, oui, on peut dire que la société évolue dans le sens de nos valeurs.

» Mais en même temps, et cette deuxième aspiration est contradictoire avec la première, quand les gens sont inquiets pour l'avenir, ils ont tendance à se tourner de plus en plus vers l'Etat, à chercher refuge et sécurité à l'ombre d'un pouvoir tutélaire. La démocratie est alors en danger.

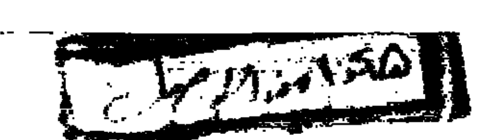
— Vous parlez comme François Mitterrand !

— Je parle des dangers inhérents à toute époque de trouble et non de ceux que ferait courir à la démocratie je ne sais quelle malveillance de la part du pouvoir. Oui, dans les périodes difficiles, il y a risque de démission, de renoncement des citoyens. Risque de racornissement de la démocratie. Nous, nous considérons, au contraire, que, plus les temps sont durs, et plus il faut élargir la démocratie. On ne peut sauver la démocratie qu'en l'enrichissant.

— Et Valéry Giscard d'Estaing est un démocrate ?

— Je ne comprends pas que l'on puisse se poser la question. Il faut l'aider... à faire de tous les Français des démocrates. C'est dire que la tâche est considérable. C'est dire qu'il y a du travail pour le prochain septennat. Faire des Français les acteurs attentifs et vigilants de la démocratie française, voilà notre ambition pour les années à venir. »

Propos recueillis par
NOEL-JEAN BERGEROUX.



هكذا من الاصل

Le premier rapport d'activité de la commission d'accès aux documents administratifs

Le brouillard se lève sur l'administration

Les citoyens qui redoutent d'être l'objet d'une surveillance ont le droit d'exiger la photocopie du rapport établi par les Renseignements généraux. Il suffit, pour cela, d'écrire au ministre de l'intérieur, place Beauvau, 75800 Paris, ou dans les préfectures. Scrupuleux de la loi, M. Christian Bonnet, ou son représentant, leur expliquera la marche à suivre. Un couple d'enseignants, à qui on refusait une mutation, *l'a fait. La préfecture de leur département a* d'abord refusé. Les deux professeurs ont protesté auprès de la commission d'accès aux documents administratifs qui leur a donné raison. Et le préfet s'est incliné. L'histoire ne dit pas ce que ces enseignants soupçonneux ont découvert — cela les regarde — mais elle est authentique.

La loi du 17 juillet 1978 a mis fin au secret administratif, mais personne ou presque ne le sait. M. Pierre Ordonneau, président de la commission chargée de veiller à l'application de cette loi, l'a admis jeudi 26 février, en commentant le premier rapport d'activités de cet organisme, dont il estime néanmoins l'action positive. *Le brouillard peu à peu se lève sur l'administration.*

Si les citoyens ignorent la loi, M. Ordonneau regrette que l'administration elle-même l'ignore parfois ou l'interprète de travers.

Curieux de voir où cela le mènerait, un père de famille avait exigé de l'inspection académique qu'elle lui communiquât la copie du baccalauréat de son fils. Celui-ci avait été reçu mais, brillant sujet en français, n'avait obtenu qu'une note passable. Le ministère de l'éducation refusa. M. Ordonneau *et ses collègues* émirent un avis favorable à cette communication. Mais l'administration s'entêta.

Le père de famille — à tort — abandonna la partie. Cela aurait créé un précédent. Les avis de la commission ne s'imposent *pas* à l'administration. Mais celui à qui elle donne raison peut saisir avec quelque chance de succès le tribunal administratif. L'administration condamnée doit alors s'incliner. Cela peut prendre du temps et il existe mille échappatoires. Mais l'espoir d'aboutir existe.

L'affaire Curiel

Pas toujours. La veuve d'Henri Curiel, assassiné par un mystérieux commando Delta, dont on n'a jamais retrouvé la trace, ne désespère pas d'obtenir, de la sorte, satisfaction. Pour défendre la mémoire de son mari, accusé d'être un agent du K.G.B., elle souhaitait que le ministère de l'intérieur lui communiquât l'avis de la commission de recours des réfugiés et des apatrides qu'avait saisie M. Bonnet avant d'assigner Henri Curiel à résidence à Digne (Alpes-de-Haute-Provence).

Personne n'ignore que l'avis de cette commission était défavorable à une assignation à résidence. Mais Mme Curiel aimerait savoir de quelle manière la commission a motivé son avis, ce que M. Bonnet se refuse obstinément à révéler malgré l'avis favorable celui-ci de l'autre commission, celle de M. Ordonneau. L'avocat de Mme Curiel, Mᵉ Philippe Waquet, a saisi les tribunaux administratifs du refus du ministère de l'intérieur. L'affaire en est là.

En treize mois d'activités, de septembre 1979 à octobre 1980, la commission d'accès aux documents administratifs a été saisie de quelque quatre cent cinquante *refus de ce genre. Elle a émis un* avis favorable dans 60 % des cas, défavorable dans 11 % et a estimé pour le reste qu'elle était incompétente ou que la *demande* était sans objet. Trois fois *sur* quatre, ses avis ont été suivis. « *L'administration prend conscience de la nécessité de favoriser la transparence* », a commenté M. Ordonneau.

La loi ne permet pas d'accéder à n'importe quel document. D'abord parce qu'elle est rédigée en termes « *généraux* », a déclaré le rapporteur général de la commission, M. Daniel Janicot, autrement dit, de manière parfois sibylline. Doivent être communiqués à ceux qui en font la demande « *les dossiers, rapports, études, comptes rendus, procès-verbaux, statistiques, directives, instructions, circulaires, notes et réponses ministérielles qui comportent une interprétation de droit positif ou une description de procédure administrative...* » L'énumération en est longue mais qu'est-ce qu'un « dossier » au sens juridique du terme ? Le dossier individuel d'un fonctionnaire, certainement, mais en dehors de cela ?

Ensuite, la loi a prévu des exceptions. L'administration peut s'opposer à la divulgation d'un document *si cette divulgation porte* atteinte « *au secret des délibérations du gouvernement (...), au secret de la défense nationale (...) à la monnaie et au crédit public, à la sûreté de l'Etat* », etc., exceptions qui, entendues largement, permettent de se retrancher derrière le secret que la loi a précisément pour objet de briser.

La troisième limite, explicable celle-là, concerne les informations nominatives, auxquelles, seules, peuvent avoir accès les personnes en cause. Des parents avaient alerté la commission sur le cas d'une institutrice de maternelle qui, selon eux, avait porté sur un de leurs enfants des appréciations aussi définitives qu'injustes. Ces appréciations, reproduites sur une fiche écrite, avaient été recopiées sur son carnet scolaire. La commission a rappelé à cette occasion que la loi autorise les intéressés à rédiger à la suite des appréciations qu'ils contestent, leurs propres remarques, mais elle a surtout autorisé — ce que la loi ne prévoit pas explicitement — la famille à joindre au dossier des certificats médicaux contredisant le diagnostic psychologique de l'institutrice. Cela a évidemment plus de poids.

Le rôle de la presse

La presse n'a guère profité des perspectives que lui offre la loi, regrette la commission. Un seul journaliste l'a saisie, notre collaborateur Marc Ambroise-Rendu. La première fois, la commission a émis un avis défavorable. Le ministère de l'environnement et du cadre de vie s'était opposé à la communication de l'avant-projet de loi relatif à la lutte contre le bruit. La commission a donné raison au ministère, en soulignant qu'il s'agissait d'un document préparatoire qui n'avait pas à être communiqué. La seconde fois, la commission a donné tort au ministère de l'industrie, qui refusait de divulguer des documents relatifs à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. M. André Giraud a annoncé qu'il se plierait à l'avis de la commission.

Une anecdote courtelinesque illustre les limites de la loi. Un arrêté a bien prévu le prix que doivent acquitter les administrés pour la reproduction des documents dont ils demandent communication — 1 franc la page — mais le décret fixant les modalités de ce recouvrement se fait attendre. Trois techniques sont, paraît-il envisageables : la régie des recettes, le fonds de concours ou le système du timbre fiscal. Devant les tergiversations des finances, quelqu'un s'est avisé qu'il suffirait peut-être d'installer dans le hall des administrations des photocopieuses payantes, comme il en existe dans les bureaux de poste. Il fallait y penser. En attendant, la commission est davantage saisie de refus de délivrer des photocopies que de communiquer les documents demandés.

L'administration estime parfois judicieux, pour échapper à ses obligations, d'affirmer que le document réclamé n'existe plus ou n'existe pas. Parfois, aussi, elle expurge des dossiers qu'elle accepte de communiquer les pièces essentielles. En dehors de ces agissements que la commission, qui n'en peut mais, dénonce, elle joue généralement le jeu. Il est maintenant possible de connaître sans trop de difficultés un plan d'occupation des sols et de savoir pourquoi un permis de construire a été refusé.

La commission est mal connue, mais elle redoute les conséquences qu'aurait un déferlement de demandes. Aux Etats-Unis, en application du *Freedom of information act* et d'une loi au nom évocateur, le *Government in the sunshine act* (loi sur l'administration au grand jour), des bataillons de fonctionnaires sont chargés, à plein temps, de satisfaire la légitime curiosité du public. Des cabinets de *lawyers* se sont spécialisés dans ce domaine. La France n'en est pas là. La commission réclame, plus modestement, la possibilité d'employer désormais cinq fonctionnaires à temps complet, au lieu de trois.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Commission d'accès aux documents administratifs, 72, rue de Varenne, 75700 Paris. Tél. : 556-84-57.

★ Commission d'accès aux documents administratifs, *l'Accès aux documents administratifs*. Premier rapport d'activité (1979-1980). La Documentation française, 184 pages, 45 F environ.

● *M. Jean-François Deniau*, ministre délégué auprès du premier ministre chargé des réformes administratives, a présenté, jeudi 26 février, *le Guide de l'entrée dans la vie active*. Etabli par le service d'information et de diffusion, dépendant du premier ministre et publié par la Documentation française, ce guide est destiné aux jeunes arrivés à la fin de leur cycle scolaire pour les aider dans leurs démarches auprès de l'administration. Le ministre a déclaré à cette occasion « *Il faut que le public sache, de la manière la plus claire possible, comment se servir de l'administration* ».

JUSTICE

L'AFFAIRE PHILIPPE MAURICE

Mᵉ Hemmerlin est inculpée de complicité de tentative d'assassinat

Après quarante-huit heures de garde à vue, Mᵉ Brigitte Hemmerlin, avocate de Philippe Maurice, a été inculpée jeudi 26 février, par M. Freddy Faucié, premier juge d'instruction à Créteil, de complicité dans une tentative *d'assassinat* et *dans une tentative d'évasion* avec violences. Elle est passible d'une peine d'emprisonnement de dix à vingt ans. Elle a été incarcérée à Fleury Mérogis et a choisi Mᵉˢ Anne Brusion et Thierry Fagart pour avocats.

L'état de santé de M. Jacques Bouvier, le surveillant-chef sur lequel Maurice avait tiré lors de sa tentative d'évasion de mardi est stationnaire. A l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, les médecins ont indiqué que leur pronostic était toujours réservé.

Le chef de l'Etat a décidé d'attribuer à titre exceptionnel la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Bouvier. Un communiqué de l'Elysée a indiqué que M. Giscard d'Estaing a « voulu rendre hommage par cette distinction au courage et au sens du devoir de M. Jacques Bouvier qui, au péril de sa vie et bien que très *grièvement blessé par un détenu dangereux et* armé, est parvenu à le maîtriser et à le désarmer ».

D'autre part, l'un des policiers qui avaient participé à l'interpellation de Philippe Maurice lors de sa tentative d'évasion a eu, jeudi, un malaise cardiaque et a été hospitalisé.

A l'issue des auditions de Mᵉ Hemmerlin par la brigade criminelle, les enquêteurs ont la conviction que l'arme avec laquelle le condamné à mort a tiré sur M. Bouvier avait été fournie à l'avocate par le frère du détenu, Jean-Jacques Maurice, vingt-huit ans, lui-même évadé depuis mars 1979.

L'ÉVASION MANQUÉE

Ce devait être une visite banale, ce fut un drame. Lorsque Mᵉ Brigitte Hemmerlin est entrée, mardi à 10 h. 30, dans le quartier des condamnés à mort de Fresnes, elle n'était que l'un des défenseurs *de Philippe Maurice. Un de* ceux qui venaient le plus souvent, certes. Cependant, le détenu recevait beaucoup de visites. Ses avocats, dans l'attente du résultat de son pourvoi en cassation, envoyaient chaque semaine un membre de leur cabinet.

Avant d'arriver dans la pièce — non loin de la cellule du condamné — où elle devait voir Philippe Maurice, Mᵉ Hemmerlin *n'avait pas eu à subir de* contrôle, aucun portique de détection n'étant installé dans cette partie de l'établissement.

Dans son sac, la jeune femme avait glissé un paquet qui lui avait été remis, la veille ou le matin même, on ne le sait pas encore précisément. Elle a indiqué que ce paquet lui avait été donné par « *un ami* » du condamné. On lui a présenté une photographie *du frère de Philippe Maurice*, Jean-Jacques, vingt-huit ans, condamné plusieurs fois pour divers vols et agressions, évadé de la maison d'arrêt de Perpignan depuis 1979. Elle l'a alors identifié. Certains enquêteurs pensent que, en fait, Mᵉ Hemmerlin connaissait Jean-Jacques Maurice (1).

Savait-elle, en entrant dans le parloir, ce que contenait le paquet dissimulé *dans son sac ?* Elle affirme que non. Philippe Maurice, lui, le savait.

Il semble que l'entrevue du détenu avec l'avocate ait été interrompue parce qu'il devait être examiné par un dentiste. Ce n'est qu'à son retour au parloir qu'il aurait sorti le paquet du sac posé sur la table, l'aurait ouvert et en aurait extrait un revolver. Mᵉ Hemmerlin a bien vu Philippe Maurice prendre l'arme et la glisser dans sa ceinture, sous son pull-over. « *J'ai été prise de panique* », aurait-elle déclaré. Elle a remis l'emballage dans son sac et n'a pas prévenu les gardiens.

La visite terminée, Philippe Maurice aurait dû être fouillé avant d'être reconduit dans sa cellule. C'est seulement après *cette fouille que Mᵉ Hemmerlin* pouvait être autorisée à partir. En fait, elle est partie immédiatement. Pendant ce temps, sans avoir été fouillé sérieusement, le condamné était ramené dans sa cellule.

En fin de matinée, un autre avocat, Mᵉ Thierry Herzog, du cabinet de Mᵉ Jean-Louis Pelletier, a voulu rendre visite à Philippe Maurice. Le détenu a *fait savoir* qu'il allait déjeuner et ne souhaitait pas se rendre au parloir. Sans doute préférait-il ne pas quitter sa cellule où il avait dissimulé son arme bien qu'il soit en permanence observé à travers une vitre.

C'est à l'heure de la promenade (15 heures) qu'il a pu tirer sur M. Bouvier. Lorsque celui-ci a ouvert la porte de la cellule, l'autre surveillant avait quitté son poste d'observation pour aller chercher le manteau du détenu.

M. Bouvier n'a toujours pas pu être interrogé — en raison de son état — et dire si Philippe Maurice avait tenté de le prendre en otage. Les coups de feu, toutefois, ont *été* entendus juste après l'ouverture de la porte. Bien qu'atteint au ventre et au pied, M. Bouvier a pu désarmer le détenu, que ses collègues ont maîtrisé.

Confrontations

C'est à son cabinet que Mᵉ Hemmerlin a été interpellée en fin d'après-midi et conduite au Quai des Orfèvres. Philippe Maurice, qui a passé deux jours à la brigade criminelle pour des interrogatoires et des confrontations a été ramené jeudi soir dans sa cellule.

Pendant la garde à vue de Mᵉ Hemmerlin, au fur et à mesure des indications données par les policiers *sur ses aveux*, on *a émis plusieurs hypothèses sur* les raisons de son acte, qui semblait aussi absurde, fou et désespéré que celui du condamné lui-même. Une évasion paraissant évidemment vouée à l'échec, certains sont allés jusqu'à imaginer une volonté de suicide de Philippe Maurice, à laquelle la jeune femme aurait apporté son aide.

Une découverte, faite jeudi matin, tend à prouver qu'il s'agissait bien d'une tentative d'évasion. Non loin de la porte principale de la maison d'arrêt était garée une Simca 1300 dans laquelle les policiers ont découvert un pistolet et son chargeur. Les clefs de contact étaient dans la boîte à gants du véhicule, dans lequel on a aussi trouvé un rasoir, une bombe de mousse à raser et un costume à la taille de Philippe Maurice. Les enquêteurs supposent que cette voiture devait *faciliter* la fuite de Philippe Maurice.

Interrogée, Mᵉ Hemmerlin a dit ne rien savoir à ce sujet. Ce vendredi matin, le répondeur automatique de l'avocate signalait qu'elle était « *momentanément absente* ».

(1) Le frère aîné de Philippe Maurice, Jean-Jacques, âgé de vingt-huit ans, incarcéré à la maison d'arrêt de Bourges pour vol et escroquerie notamment, s'en était évadé en janvier 1976. Capturé quelques mois plus tard, incarcéré à la maison d'arrêt de Valenciennes puis transféré à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, il s'échappait à nouveau à la faveur d'une permission de sortir, avant d'être repris et écroué à Perpignan. Jean-Jacques Maurice s'est évadé de la maison centrale de cette ville le 8 mars 1979. Il n'a pas été repris.

L'ANCIENNE AVOCATE DE MESRINE S'ESTIME « CALOMNIÉE »

Une confrontation a eu lieu avec les gardiens de la Santé

Mme Christiane Giletti, ancienne avocate de Jacques Mesrine, inculpée le 27 janvier de « connivence à évasion », a été confrontée pendant six heures, jeudi 26 février, par M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, à huit surveillants de la maison d'arrêt de la Santé à propos de l'évasion de Mesrine le 8 mai 1978. Il semble qu'aucun élément nouveau n'ait permis d'apporter la preuve que Mme Giletti, qui a depuis démissionné du barreau, ait apporté le grappin, la corde et les armes qui ont permis à Mesrine de s'évader. Rappelons que Mme Giletti avait été gardée à vue pendant quarante-huit heures après cette évasion. Elle avait été inculpée près de deux ans et demi après les faits (*le Monde* du 29 janvier).

A sa sortie du cabinet du magistrat, Mme Giletti, assistée de Mᵉ Lefforster, a déclaré : « *Les gardiens de la Santé ont été absolument honnêtes. Ils n'ont pas essayé de créer un climat de tension. Celui d'entre eux auquel j'avais demandé de rencontrer le directeur de la prison le jour de l'évasion, avant d'entrer au parloir, a confirmé ce point capital. Je me vois mal pénétrer dans le bureau du directeur avec un grappin entre les jambes, une corde autour de la taille, et tenant une serviette bourrée de 15 kilos d'armes... ! Depuis le début de cette affaire, on n'a pas trouvé une contradiction entre moi et quiconque... J'ai demandé au magistrat instructeur de procéder à une reconstitution à la Santé. Car maintenant qu'on m'a inculpée, je souhaite qu'on aille jusqu'au bout pour faire la lumière totale. On oublie que j'ai des parents, des enfants, et j'en ai assez d'être calomniée.* »

M. Peyrefitte dénonce les « brebis galeuses »

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a indiqué jeudi 26 février sur TF 1, que l'installation des portiques, déjà en place dans environ vingt prisons, se poursuivra dans les cent cinquante établissements pénitentiaires. « *Il y a des mesures à prendre qui ne doivent comporter aucune exception, tant pour les avocats que pour le personnel* », a déclaré M. Peyrefitte. « *Il y a des brebis galeuses dans la profession d'avocat, nous en avons eu la preuve avec l'évasion de Mesrine et avec le geste de Philippe Maurice* » a ajouté le garde des sceaux.

La mise en place de ces portiques a été décidée par un décret du 4 avril 1980, lequel s'appuyait sur l'article D-406 du code de procédure pénale. Ce texte prévoit que « *l'accès au parloir implique, outre la fouille des détenus avant et après l'entretien, les mesures de contrôle jugées nécessaires à l'égard des visiteurs pour des motifs de sécurité* ».

● *Le Syndicat des avocats de France* déplore « *vivement qu'un gardien ait pu être victime d'un tel acte, lui souhaite un complet rétablissement et regrette cependant que l'audition d'une avocate par les services de police judiciaire soit l'occasion de violation systématique du secret de l'instruction, l'enquête étant devenue quasi publique, au mépris des droits de la défense élémentaire reconnus à tout citoyen* ».

Le SAF, d'autre part, dénonce « *la campagne menée à l'occasion de cette affaire exceptionnelle contre la profession d'avocat tout entière : rappelle son opposition à la peine de mort, aux peines d'élimination et à la psychose de l'insécurité qui peuvent entraîner des actes suicidaires tel celui de Fresnes* », ainsi que « *son opposition au système des portiques* ».

● *La Confédération syndicale des avocats* rappelle que « *la simple complaisance, et à plus forte raison la complicité à l'égard d'un client, sont incompatibles avec le nom et la fonction d'avocat* » et « *déplore le tort immense que de tels comportements, si isolés soient-ils, projettent sur la profession tout entière.* »

● *La fédération Justice de la C.F.T.C.* demande un renforcement des effectifs de gardiens en raison de la « *disproportion grandissante entre gardiens et gardés* »

DEVINETTES

— *Un journaliste a été récemment écroué pour trafic de pièces d'or. Qu'est-ce que la presse ?*

— *Des médecins ont été poursuivis pour avoir pratiqué des interruptions volontaires de grossesse au-delà des délais légaux. Qu'est-ce que le corps médical ?*

— *Un notaire — il doit bien s'en trouver un — a été écroué pour faux en écritures publiques. Qu'est-ce que le notariat ?*

— *Un policier a failli être poursuivi pour violences sur la personne d'un immigré dans un commissariat. Qu'est-ce que la police ?*

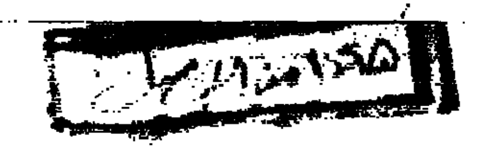
— *Un député avait été, voilà longtemps, condamné à un an d'emprisonnement pour diverses infractions de caractère économique. Qu'est-ce que le Parlement ?*

Telles sont les devinettes que suggère le propos de M. Alain Peyrefitte au sujet des avocats.

On peut faire parvenir les réponses aux questions posées ci-dessus à l'adresse suivante : M. le garde des sceaux, ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01, tél. 261-80-22.

Ph. B.

● *Nomination d'un conseiller d'Etat.* — Sur proposition du garde des sceaux, le conseil des ministres du mercredi 25 février a nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire M. Jean Martineau, président-directeur général de société.



هكذا من الاصل

PE MAURICE

rité de tentative d'assassinat

MANQUÉE

JUSTICE

Nouvelles poursuites dans l'affaire de l'Espélidou.

M. Jean Bermond, juge d'instruction au tribunal de Montpellier, vient d'inculper Mgr Théron, ancien vicaire général du diocèse de Montpellier, et Mlle Barthélemy, adjointe du Père Fabre, d'*« abstention délictueuse »* à propos de l'affaire de l'Espélidou, le centre d'enfants handicapées mentales de Saint-André-de-Sangonis (Hérault). Après la mort d'Isabelle Le Ménach et la révélation de sévices commis contre de jeunes handicapées, des parents avaient porté plainte contre X... pour non-assistance à personne en danger. Le docteur André Savelli, ancien psychiatre de l'Espélidou, et Mlle Marie-Madeleine Hec, ancienne adjointe du Père Fabre, sont poursuivis du même chef d'inculpation (*le Monde* du 25 octobre 1980). Le Père René-Emile Fabre, ancien directeur de l'Espélidou, avait été condamné, le 24 mai 1980, à dix années de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Hérault (*le Monde* du 27 mai 1980).

Condamnation des dirigeants de L'habitat coopératif.

Le tribunal de grande instance de Marseille a condamné, mercredi 25 février, à quatre ans d'emprisonnement avec sursis M. Jacques Nahmens, ancien P.-D.G. de la société L'habitat coopératif de Marseille-Provence, et à trois ans de la même peine, dont deux assortis du sursis, son associé, M. Marcel Cerisuelo.

M. Jacques Brunet, ancien gérant de la société, a été condamné à deux ans de prison, dont quinze mois avec sursis, et M. Auguste Orofino, directeur de société, à six mois de prison avec sursis.

L'affaire remonte à janvier 1970, lorsque plusieurs coopérateurs avaient porté plainte contre les responsables de L'habitat coopératif. A la suite d'une information judiciaire, ouverte en octobre 1971, MM. Nahmens et Cerisuelo avaient été inculpés d'escroqueries, infractions aux lois sur les sociétés, abus de biens sociaux, banqueroute frauduleuse et abus de confiance (*le Monde* du 11 février 1972). Le mécanisme de fraudes reposait sur un réseau de cinq « sociétés relais », qui établissaient de fausses factures.

● *Après la décision de non-lieu rendue publique par M. Claude Hanoteau*, premier juge d'instruction à Paris, dans l'affaire de la fusillade du 31 juillet 1978 à l'ambassade d'Irak, Mme Quintreau, sœur de Jacques Capela, inspecteur principal tué au cours de cette fusillade, a interjeté appel. Le 31 juillet 1978, Jacques Capela avait été tué et deux officiers de police, Roland Segeard et François Antona, blessés, après qu'un Palestinien, M. Hamed Hamani, eut pris en otage des membres du personnel de l'ambassade, et qu'il se fut rendu aux policiers français.

● *Un chirurgien condamné.* — La cour d'appel d'Amiens (Somme) a condamné, jeudi 26 février, un chirurgien de Chantilly (Oise), le docteur Michel Deligny, âgé de cinquante-six ans, à 10 000 francs d'amende pour homicide involontaire, et à verser 87 800 francs de dommages-intérêts à la famille de Franck Obry, un enfant de six ans, mort le 13 septembre 1975 dans une clinique de Creil (Oise), où le docteur Deligny l'avait opéré à deux reprises de l'appendicite. Le tribunal correctionnel de Senlis avait, le 27 juin 1980, débouté les parents de la victime de l'action intentée contre le praticien pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger. — *(corresp.)*

● *Deux Français considérés comme des chefs du « clan des Marseillais »*, Jacques-René Berenguer et Albert Bergamelli, ont été condamnés, mercredi 25 février, par le tribunal de Rome à la prison à vie. Un agent de police, Giuseppe Marchiseila, avait été tué en février 1975 à Rome, au cours d'un hold-up commis par Berenguer et Bergamelli. Ce meurtre avait provoqué une vive émotion à Rome. La fiancée du jeune policier avait tenté de se suicider. Berenguer et Bergamelli avaient déjà été condamnés à de lourdes peines pour des hold-up et des enlèvements commis en Italie depuis 1964. Ils ont été accusés des enlèvements, en 1975, de M. Andrea Maria Ortolani, président de société, et de Mlle Marina d'Alessio, fille d'un promoteur immobilier.

● *M. Alexis Gourvennec*, leader paysan breton, et six jeunes agriculteurs de Trégor (Côtes-du-Nord) ont été inculpés, jeudi 26 février, par le juge d'instruction de Guingamp, en vertu de la loi « anti-casseurs », *« d'action concertée menée à force ouverte ayant entraîné des violences et des voies de fait contre des personnes et de dégradations et destructions de biens »*.

Le 28 juin 1980, quelque deux mille primeuristes bretons avaient déversé plusieurs centaines de kilos de pommes de terre sur la Nationale 12, à Plouagat. Au cours de la manifestation, une estafette et une moto de la gendarmerie nationale avaient été incendiées, et un policier malmené.

DÉFENSE

TROUPES DE MARINE ET UNITÉS « MÉTROPOLITAINES »

Un règlement de comptes dans les armées ?

Le *général* de brigade Paul Lardry devrait prochainement cumuler les fonctions de commandant le groupement de légion étrangère — le « patron » de tous les légionnaires en France et outre-mer — avec celles de commandant la 31ᵉ brigade, cette nouvelle unité des forces françaises d'intervention extérieure, qui devrait être créée en septembre dans le Var et en Corse. Cette mesure est loin de faire l'unanimité dans l'armée de terre et, en particulier, dans les troupes de marine — anciennement arme coloniale — qui fournissent l'élément principal et le plus lourd de la 31ᵉ brigade.

Nombreux sont, actuellement, les jeunes officiers et les sous-officiers à s'émouvoir de l'apparition de certains indices qui tendraient à accréditer l'éventualité d'une remise au pas des troupes de marine au sein de l'armée de terre française.

Jusqu'en septembre dernier, le chef de l'état-major de l'armée de terre, le général Jean Lagarde, issu lui-même des troupes de marine, avait été suspecté de vouloir privilégier son arme d'origine au détriment des unités dites métropolitaines. Aujourd'hui, c'est au tour de son successeur, le général Jean Delaunay, d'être soupçonné de vouloir avantager les troupes métropolitaines — et, en particulier, l'arme blindée et cavalerie (A.B.C.), à laquelle il a toujours appartenu — aux dépens des unités des troupes de marine.

Au-delà de ce que certains considéreront comme une « querelle de boutons », l'inquiétude est réelle parmi les cadres des troupes de marine, traditionnellement appelées à intervenir ou à stationner outre-mer.

Une série de faits a donné corps aux craintes avancées, ici ou là, par de nombreux cadres des troupes de marine.

A commencer par le report — à une date non encore fixée — de la visite, envisagée pour la fin de ce mois de février, par le président de la République à la 9ᵉ division d'infanterie de marine cantonnée en Bretagne. En septembre dernier, le chef de l'Etat s'était rendu à Caylus (Tarn-et-Garonne), le jour de la Saint-Michel, patron des parachutistes, pour un hommage remarqué à la 11ᵉ division parachutiste. La 9ᵉ division d'infanterie de marine, engagée souvent aux côtés des unités parachutistes en Afrique, s'attendait à une visite similaire de M. Giscard d'Estaing en février, mais cette « tournée des popotes » n'aura pas lieu.

Ce rendez-vous manqué n'est, pourtant, pas la cause majeure de l'amertume observée dans les troupes de marine. La constitution de la 31ᵉ brigade et des mouvements de personnels, qui se préparent dans le secret des états-majors, sont plus encore à l'origine du mécontentement.

Osmose

Formée, majoritairement, à partir du 21ᵉ régiment d'infanterie de marine en garnison à Fréjus (Var) et, en complément, du 2ᵉ régiment étranger d'infanterie stationné en Corse, la 31ᵉ brigade, spécialisée dans l'action extérieure avec des moyens lourds, sera placée sous les ordres du *général* Lardry, qui commande la légion étrangère et qui sera assisté, dans cette *mission*, d'un officier supérieur ayant appartenu à l'arme blindée et cavalerie de cette même légion étrangère.

Cette double désignation est interprétée, par de nombreux cadres des troupes de marine, comme une provocation qui vise à enlever à cette arme, au profit de la légion étrangère, les commandements et les responsabilités qui auraient dû normalement lui revenir.

A cette constatation, il convient d'ajouter le fait que, dans les mutations en cours ou en prévision, des officiers ou des sous-officiers issus de régiments dits métropolitains ont de plus en plus fréquemment tendance à remplacer, dans les unités des troupes de marine ou à la coopération outre-mer, des cadres volontaires et spécialement formés pour cette arme. Les « métropolitains », destinés au théâtre européen des opérations, et les légionnaires prennent désormais la place des « marsouins » — surnom des troupes de marine — dans ce qui était considéré jusqu'à présent comme leur fief.

Dans les états-majors, on justifie volontiers cette série d'initiatives par la volonté du gouvernement de bâtir une armée de terre à la fois polyvalente et unifiée.

Le président de la République a, du reste, émis le principe suivant, le 29 septembre 1980, à Caylus : *« Il ne doit pas y avoir deux armées. Si les régiments doivent être spécialisés pour être disponibles et adaptés à leur mission, les cadres doivent tourner entre les différentes unités de l'armée de terre. Cette osmose est indispensable. »*

A l'époque, cette déclaration avait été abondamment commentée dans les milieux militaires, parce qu'elle émanait d'un chef de l'Etat qui s'était, néanmoins, évertué — personnellement — à préserver la spécificité et les particularismes des unités parachutistes lorsqu'un régiment de la 11ᵉ division parachutiste avait été menacé de dissolution.

Comme les parachutistes, les « marsouins » ont leur spécificité — voire leur « esprit de bouton », — liée à la nature des théâtres extérieurs et lointains sur lesquels ils sont généralement engagés. Nier cette évidence relève d'un esprit de géométrie qui exclurait les enseignements de l'expérience ou de la tradition. A moins qu'il ne s'agisse, aujourd'hui, dans les états-majors français, d'un nouveau « règlement de comptes » entre armes, dont les troupes de marine feraient les frais parce qu'elles ont cessé d'occuper le haut de la hiérarchie.

JACQUES ISNARD.

MÉDECINE

Le « plan cancer » vise en priorité les lésions du sein et de l'appareil digestif

A l'occasion de la réunion, jeudi 26 février, sous la présidence du professeur Maurice Tubiana, de la « commission cancer », organisme consultatif qui groupe des médecins spécialisés des différents secteurs de la cancérologie, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a établi un premier bilan des actions menées en matière de lutte contre le cancer. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du « plan cancer français » dont le principe avait été acquis lors du conseil des ministres du 14 octobre 1980 (*Le Monde* du 16 octobre 1980).

M. Barrot a notamment annoncé que 5 millions de francs ont été versés cette année au Haut Comité *d'aide à la lutte contre le cancer*. Sur cette somme, 700 000 francs seront destinés à subventionner l'action des associations d'anciens malades. Le reste sera consacré au financement des recherches sur la prévention et le dépistage. A cet égard, deux sujets prioritaires ont été retenus :

● L'étude de l'évaluation des méthodes de diagnostic précoce des cancers du sein et des cancers digestifs (colon et rectum) dont la fréquence, actuellement chiffrée à cent cinquante mille décès par an, a tendance à croître.

● Le développement de la formation médicale continue des généralistes dans le cadre de l'Unaformec (Union nationale pour la formation médicale).

M. Jacques Barrot a aussi annoncé la prochaine sortie d'un guide destiné aux praticiens, qui exposera les gestes cliniques essentiels à mettre en œuvre pour un diagnostic précoce des lésions cancéreuses et qui fera le point sur les dernières acquisitions thérapeutiques. Deux nouveaux « registres du cancer » devraient prochainement voir le jour et s'ajouter aux trois déjà existants (Bas-Rhin, Doubs, Côte-d'Or), afin de jeter les bases indispensables à la réalisation d'enquêtes épidémiologiques.

Le ministre a déclaré, d'autre part, que le principe de la reconstruction du centre anticancéreux de l'hôpital Curie à Paris était acquis. Il a confirmé, enfin, la mise en application d'un protocole thérapeutique destiné à définir les modalités des traitements comportant l'utilisation d'interféron humain (*le Monde* daté 21-22 décembre 1980). Ce protocole, qui est en place depuis le mois de janvier, a été exposé lundi 23 février lors du conseil des ministres exceptionnel réuni à Rambouillet. Il s'appliquera à deux cents malades et devrait, a-t-il été précisé, aider à établir d'ici un an la place qu'il convient de réserver à cette substance dans l'arsenal thérapeutique antiviral et anticancéreux.

Des chances inégales de guérison

« Sans médicament nouveau, sans aucun progrès thérapeutique, mais en coordonnant mieux tous les moyens dont nous disposons actuellement et en réalisant un effort majeur de prévention, nous pourrions en vingt-cinq ans réduire de moitié le nombre actuel des morts par cancer. » Pour le professeur Maurice Tubiana, président de la commission cancer, le cancer n'est pas une fatalité. Il demeure pourtant une préoccupation majeure. Deux cent mille nouveaux cas et cent vingt mille morts lui sont imputés chaque année. Cette affection, dont tous les sondages montrent qu'elle inquiète au plus haut point l'ensemble des Français, vient une nouvelle fois d'être prise en compte par les pouvoirs publics.

Plus que de recherche fondamentale. Voici maintenant que l'on parle de l'urgente nécessité d'un enseignement post-universitaire et du redéploiement des moyens thérapeutiques. Voilà surtout que l'on évoque officiellement l'inégalité devant le cancer. Sur l'ensemble des malades traités, 20 % seulement le sont dans des centres de lutte contre le cancer, équipements spécialisés dont la plupart ont mis en place des équipes multidisciplinaires et disposent des techniques de pointe. Trente pour cent sont soignés dans les hôpitaux, universitaires ou non, et la moitié des malades sont pris en charge par le secteur privé. On sait que les chances de guérison ne sont pas les mêmes selon que l'on s'adresse à un établissement ou à un autre, selon que l'on est dirigé vers l'une ou l'autre de ces filières.

« Il n'est pas question de donner à qui que ce soit le monopole du traitement anticancéreux », vient de déclarer M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Dans le même temps, son ministère se fixe comme objectif la disparition des inégalités dans ce domaine et envisage, notamment, pour *« élever le niveau général »*, d'octroyer des avantages tarifaires aux centres du secteur privé qui accepteraient de répondre aux exigences ministérielles (multidisciplinarité, harmonisation des thérapeutiques, participation aux études épidémiologiques). C'est, en d'autres termes, dire qu'il restera, une fois qu'on aura élucidé les mécanismes biologiques des phénomènes cancéreux, à gommer les inégalités de leur prise en charge.

JEAN-YVES NAU.

SCIENCES

Après l'abandon par les Américains d'une mission scientifique

L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE ADRESSE UNE VÉHÉMENTE PROTESTATION A LA NASA

L'Agence spatiale européenne (ESA) a « rejeté » la décision de la NASA d'annuler la partie américaine de la mission internationale d'étude des pôles du soleil (I.S.P.M.). Cette mission prévoit le lancement de deux sondes spatiales — une américaine et une européenne — qui seront envoyées vers Jupiter et renvoyées par cette planète vers le Soleil, suivant des trajectoires qui s'écarteront notablement du plan de l'orbite terrestre et leur feront survoler les pôles du Soleil. L'ESA considère que cette décision *« est une violation unilatérale du mémorandum d'accord passé entre les deux agences »*, qui est de nature

La décision de la NASA est une conséquence des restrictions budgétaires que veut lui imposer l'office américain du budget. Celui-ci a prévu de réduire de 487 millions de dollars la demande de 6 700 millions de dollars présentée par la NASA pour l'année fiscale 1982.

Comme la mise au point de la navette spatiale reste prioritaire, ce sont les recherches scientifiques qui sont défavorisées. La NASA prévoit de reporter de 1986 à 1988 la mission VOIR d'exploration de Vénus et le satellite d'astronomie Gamma ; la moitié des vols futurs de Spacelab pourrait être supprimée ; le programme d'étude des océans serait annulé, ainsi que divers programmes de recherches technologiques.

Les choix de la NASA ne sont pas innocents. En supprimant la mission I.S.P.M., et en maintenant pour 1985 la mission Galileo d'études de Jupiter, que l'office du budget lui proposait de retarder de deux ans, la NASA savait qu'elle déclencherait une violente protestation de l'ESA. Cela n'a pas manqué. M. Eric Quitsgaard, directeur général de l'ESA, a, de plus, demandé aux gouvernements des pays membres d'intervenir directement auprès du gouvernement de M. Reagan. On espère à l'ESA qu'une démarche coordonnée des pays européens aboutira au rétablissement de la mission I.S.P.M. avant le 10 mars, date à laquelle le projet de budget sera présenté au Congrès.

RELIGION

Mgr Lustiger prend possession du diocèse de Paris

Depuis le début de l'après-midi de ce vendredi 27 février, Mgr Jean-Marie Lustiger, a pris officiellement possession de l'archevêché de Paris. La cérémonie d'installation a eu lieu en privé à Notre-Dame, dans la salle capitulaire, en présence de l'intéressé, du chancelier de l'archevêché, Mgr Maurice Hiret, et de l'ensemble du chapitre de la cathédrale, qui compte trente-cinq personnes et dont le doyen est *Mgr Jacques Le Cordier, ancien* évêque de Saint-Denis.

Après avoir écouté les souhaits de bienvenue, Mgr Lustiger a présenté ses lettres de nomination, dont le chancelier a donné lecture et traduction. Après signature du procès-verbal, Mgr Lustiger a adressé quelques mots aux chanoines, parmi lesquels il compte un de ses anciens professeurs.

Après la cérémonie de prise de possession, une messe devait être célébrée à 19 heures à Notre-Dame, en présence des Parisiens. Mgr Lustiger, dont la devise est *« Tout est possible à Dieu »*, devait improviser une homélie. Une quarantaine de « litaniques » devaient être lues par des fidèles sous forme d'intentions de prières concernant l'Eglise et le monde.

Le chancelier devait donner lecture à l'autel des lettres de nomination. L'Evangile qui devait être lu est le passage concernant la profession de foi de Simon Pierre (Matthieu 16).

Le lendemain samedi, Mgr Lustiger devait se rendre de nouveau à Orléans, dont il a été nommé administrateur, avec les pouvoirs d'un évêque résidentiel qu'il gardera jusqu'à ce qu'un nouvel évêque soit nommé dans cette ville.

[La signification de cette séance tire son origine de l'époque où les chanoines avaient pratiquement barre sur la procédure de l'élection des évêques (IVᵉ concile de Latran). Jusqu'au treizième siècle, en effet, le pape n'intervenait guère dans les nominations qu'à titre de juge suprême du contentieux des élections. Le concile de 274 à Lyon, suivi d'un décrétale de Boniface VIII reconnut au pape le droit de se substituer à l'évêque métropolitain pour l'exercice du droit de dévolution.

Les chanoines se sont longtemps battus pour réclamer le droit d'élire l'évêque, privilège que les princes séculiers voyaient d'un mauvais œil.

Le système d'élection par le chapitre de la cathédrale n'a pas entièrement disparu. Il existe encore — ou existait tout récemment sous des formes diverses — en Autriche, en Bavière, en Suisse. — H. F.]

● *L'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet* (Paris-5ᵉ) par des catholiques intégristes entre, ce 27 février, dans sa cinquième année.

ÉDUCATION

Paris-X a dix ans

Lorsque, en 1965, les « aménageurs » ont détaché un rameau de la Sorbonne pour l'implanter au milieu des bidonvilles de Nanterre (Hauts-de-Seine), personne n'osait parier sur l'avenir de cette première faculté de lettres « décentralisée ». Et lorsque, à la suite d'un certain 22 mars 1968, devenu fameux grâce à Daniel Cohn-Bendit et ses « enragés », les universités parisiennes se sont enflammées, beaucoup disaient : *« Voyez, cette « fac » de Nanterre n'est pas viable. C'est un foyer de contestation. »*

La « fac » de Nanterre a pourtant survécu. Depuis 1971, elle est même devenue l'université de Paris-X, par la fusion de l'ancienne faculté de lettres avec une faculté de droit et de sciences économiques (créée en 1969) et aussi l'institut universitaire de technologie de Ville-d'Avray (Yvelines). Paris-X a donc dix ans, et c'est ce dixième anniversaire qu'ont choisi de marquer les responsables de l'université, soucieux de dissiper quelques vieux préjugés et de donner une image résolument « sérieuse » à leur établissement.

« La pluridisciplinarité fait notre pauvreté et notre richesse », a récemment souligné à cette occasion M. René Rémond, président de Paris-X de 1971 à 1976. Pluridisciplinarité, car le campus de Nanterre accueille *« tout l'éventail des disciplines de l'homme vivant en société »*, depuis les beaux-arts jusqu'à la macro-économie, en passant par la littérature classique et l'histoire contemporaine. Mais cette richesse des disciplines ne va pas jusqu'aux sciences exactes ou à la médecine. D'où la pauvreté.

L'actuel président, M. Jean-Maurice Verdier, a retracé l'histoire du campus, mentionnant en particulier les épisodes dramatiques comme les événements de 1976 (qui ont failli conduire au divorce des deux anciennes facultés), de 1978 (quarante-six urnes cassées après les élections de mars) et de 1980 (l'incursion d'un commando d'extrême droite suivie d'une violente contre-attaque).

« Dix ans après, nous sommes encore tous ensemble », a souligné M. Verdier, à la fois fier des initiatives de son université (création des sections de langues étrangères appliquées et d'administration économique et sociale ; système des « doubles dominantes » dès le premier cycle ; nombreuses formations « professionnalisées » comme les diplômes d'études supérieures spécialisées) et soucieux de l'avenir financier de Paris-X.

En effet, l'avantage du campus intégré coûte cher par l'entretien de ses surfaces. Université parisienne, Nanterre ne touche pas de subventions locales pour son fonctionnement. Spécialisée dans les sciences humaines, Paris-X ne reçoit pas les « miettes » d'U.E.R. « riches », comme la médecine ou les sciences. *« On nous applique la T.V.A. comme à n'importe quelle entreprise de production*, constate M. Verdier, *mais on ne nous donne pas les moyens de fonctionner normalement. Quelle entreprise peut « tourner » sans connaître son budget pendant les dix premiers mois de l'année ? »* Un anniversaire, mais aussi un appel. — R. C.

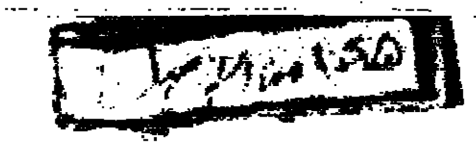
M. JEAN-JACQUES BERNIER PRÉSIDENT DE PARIS-VII

M. Jean-Jacques Bernier, médecin, a été élu président de l'université Paris-VII, en remplacement de M. Yves Le Corre.

Né le 22 janvier 1921 au Gros-Theil (Eure), M. Jean-Jacques Bernier est docteur en médecine et licencié ès sciences physiques. Successivement médecin des hôpitaux de Paris (1957), chercheur à l'Institut national d'hygiène (1950), maître de recherches à l'hôpital Bichat (1960), M. Bernier, spécialisé dans la gastro-entérologie, est depuis 1963 médecin-chef de service à l'hôpital Saint-Lazare. Il dirige aussi, depuis la même date, l'unité de recherche sur la physiopathologie de la digestion à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Il a, d'autre part, été doyen de la faculté de médecine Paris-Lariboisière-Saint-Louis de 1969 à 1971 et est l'auteur d'un projet datant de 1972 qui a inspiré la récente réforme des spécialités médicales.

En 1980, M. Bernier a reçu le prix de physiologie de l'Académie des sciences pour ses travaux sur la physiologie de la digestion.

● *Heurts entre policiers et instituteurs à Blois.* — Des instituteurs qui manifestaient à l'inspection académique de Blois, jeudi 26 février, pour protester contre les fermetures de classes dans le Loir-et-Cher, se sont heurtés aux forces de police. La FEN a immédiatement déclenché une grève et décidé une nouvelle manifestation pour ce vendredi 27 février. — *(Corresp.)*



SPORTS

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES POIDS MI-LOURDS

L'abandon de Tafer devant Koopmans

Sidney le Braillard, qui est aux rings parisiens ce que la mouche est au coche de La Fontaine, en reste sans voix : « Scié, le mec ! » Il n'en revient pas, en effet, et avec lui les cinq mille spectateurs entassés dans le stade Coubertin enfumé : Hocine Tafer vient de lever le bras, il n'en veut plus, il abandonne, il renonce à disputer le titre de champion d'Europe des mi-lourds au Néerlandais Rudy Koopmans jusqu'au bout des treize reprises.

Que s'est-il passé ? Pourquoi Tafer a-t-il choisi une telle issue, qui passe, en boxe, pour le comble de la lâcheté ? Rien ne laissait supposer que Koopmans conserverait ainsi son titre. Tout donnait à penser que ce combat serait un duel à mort.

Le contexte, d'abord : il s'agissait de la revanche d'un premier combat disputé, titre européen en jeu, le 3 novembre 1979, à Rotterdam, où le Néerlandais avait obtenu le match nul et conservé le titre, bien qu'il soit allé deux fois au tapis.

La nature des hommes, ensuite : à droite, le champion play-boy de trente et un ans. Koopmans a su habilement monnayer son titre contre des adversaires de calibre modeste avant d'essuyer un K.-O. contre le champion du monde, Mustapha Mohammed, pour 130 000 dollars. A gauche, le challenger âgé de vingt-six ans. Pied-noir installé à Grenoble, Tafer a peut-être échappé à la rubrique des faits divers grâce au sport, où il a donné à admirer sa stature athlétique et sa technique pugilistique au cours de vingt-cinq combats victorieux.

Enfin, il y avait eu des mots entre les deux hommes lors de la conférence de presse. Koopmans avait qualifié Tafer de « *boxeur de deuxième catégorie* ». Tous les ingrédients pour un beau drame du ring étaient réunis.

En fait, du coup de gong à l'abandon de Tafer, c'est-à-dire le temps de neuf reprises, il ne se passe pas grand-chose : Koopmans essaie de coincer dans les cordes Tafer qui se déplace sans cesse pour rompre. Le Néerlandais lance des coups larges et lourds sur les flancs et le torse du Français qui réplique par des séries gauche-droite-droite à la face.

Au cours de la première reprise, le champion d'Europe et le champion de France font jeu égal. Les deuxième et troisième rounds sont plutôt en faveur de Tafer qui touche nettement plusieurs fois. A partir de la quatrième reprise, le Grenoblois commence à commettre des irrégularités qui dénotent une certaine nervosité. Mais il continue de boxer de façon très déliée, sans donner l'impression de se livrer à fond. Les coups de Koopmans ne semblent pas le mettre en difficulté.

A l'appel du huitième round, le public trouve que les opérations traînent en longueur. C'est alors qu'au cours d'un accrochage provoqué par le Néerlandais, Tafer lui administre volontairement un coup de tête. Ce geste peu digne d'un boxeur de classe est sanctionné par un avertissement. Tafer finit néanmoins très fort le round. Rien n'est perdu pour le Français. Or, à la reprise du neuvième round, à peine reçoit-il un coup dans les côtes que Tafer abandonne. C'est la consternation.

Dans les gradins, les « amateurs » qui se rappellent le récent abandon de Watbled face à Rodriguez dans des conditions analogues, commencent à ironiser sur ces champions français qui n'ont plus de cœur au ventre, qui n'ont plus le courage d'aller au bout de leur calvaire. Il est vrai que, quand on a payé jusqu'à 700 francs un fauteuil de ring on en veut pour son argent. Dans les vestiaires, c'est presque le même refrain : José Jover, le manager du Grenoblois, dit qu'abandonner ainsi cela ne se fait pas, tandis que Tafer invoque des douleurs aux vertèbres et des crampes d'estomac, puis déclare renoncer à la boxe.

Mais dans la salle la fièvre du ring a déjà ressaisi le public qui, sans hésiter, a tiré un trait sur le Grenoblois vaincu et commence à adorer un nouveau combattant, Daniel Londas, qui foudroie en deux coups de cuiller à pot l'Italien Antonio Secci. Sidney a retrouvé la parole.

ALAIN GIRAUDO.

D'un sport à l'autre...

SKI ALPIN. — *La jeune skieuse de Notre-Dame-de-Bellecombe (Savoie), Catherine Quittet (dix-sept ans), déjà championne d'Europe junior de descente, est devenue championne de France de la spécialité, jeudi 26 février à Megève, en devançant la favorite Marie-Cécile Gros-Gaudenier de 13/100 de seconde, Elisabeth Chaud de 30/100 et Marie-Luce Waldemeyer de 45/100. Au classement du combiné, Elisabeth Chaud (43,16 pts) précède Marie-Cécile Gros-Gaudenier (57,34 pts) et Carole Merle (72,03 pts).*

SKI NORDIQUE. — *L'Autrichien Armin Kogler a établi, le 26 février, à Oberstdorf, où se déroulent les éliminatoires du championnat du monde de saut, un nouveau record du monde, en franchissant 180 mètres au tremplin de 90 mètres. Kogler détenait le précédent record (176 mètres) avec son compatriote Tonni Innauer et l'Allemand de l'Est Klaus Ostwald.*

TENNIS. — *Pour rencontrer l'Australie, du 6 au 8 mars à Lyon, au premier tour de la Coupe Davis nouvelle formule, Jean-Paul Loth, le directeur technique national, a retenu Yannick Noah, Pascal Portes, Thierry Tulasne et Christophe Roger-Vasselin. Yannick Noah s'est qualifié, jeudi 26 février, pour les quarts de finale du tournoi de Memphis, doté de 200 000 dollars, en battant le Tchécoslovaque Thomas Smid 6-2, 6-4, grâce à un service particulièrement efficace (8 aces et 15 services gagnants). Il sera opposé à l'Américain Fritz Buehning, inattendu vainqueur de son compatriote Brian Teacher (tête de série numéro 4), par 7-5, 6-3.*

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marie BOUCLIER.

De la part :
Des familles Sacard, Bouclier, Gabriel,
De ses nombreux amis,
Et de tous ses élèves.
Les funérailles ont eu lieu dans la stricte intimité, à Pressy-sous-Dondin (Saône-et-Loire).
Une messe sera célébrée pour le repos de son âme, le mercredi 4 mars, à 18 h 30, à la chapelle Notre-Dame-de-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

— Mme Sonia Mitchell,
Mme Eva Jorry,
M. Jean-Michel Jorry,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme veuve Alexandre BOUILLE,
née Anna Derniaux,

leur mère et grand-mère, décédée brutalement le 26 février 1981.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Julien Caille,
son épouse,
M. et Mme Pierre Caille,
M. et Mme Alain Caille,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

bâtonnier Julien CAILLE,
avocat honoraire
au barreau de Lille,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 2 mars 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Etienne de Lille, sa paroisse.
2, rue Pierre-Dupont,
59000 Lille.

— Mme Armand Dacier,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Dacier,
ses enfants,
Mlle Claire Dacier-Piston d'Eaubonne, sa petite-fille,
Mme Bernard Gueguen et ses enfants, sa sœur et ses neveux,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand DACIER,

survenu le 24 février 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 26 février en l'église de Perthes-en-Gâtinais.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.
Le Montceau,
77930 Perthes-en-Gâtinais.
Château de Trémilly,
52110 Blaiserives.

— Mme Karine Lundholm,
MM. David et Michaël Crotto,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre, Hugo LUNDHOLM,
historien d'art,

survenu le 24 février 1981, à Neuilly-sur-Seine.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars 1981, à 11 heures, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).

« La Tanière »,
Hameau de la Brosse
par Saint-Lambert-des-Bois (78470).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Léon Goulily,
son père,
Jacqueline et Morris Wachs,
Jacques et Lydie Touret et leurs enfants
Françoise et Jean-Pierre Weber et leurs enfants,
Bernard Touret,
Christiane et Jean-Charles Brickmann et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Juliette Poinsignon,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Martial TOURET,
née Suzanne Goulily,
directrice d'école honoraire,

à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu le 24 février 1981, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Nancy.
30, rue Edmond-About,
54000 Nancy.

Remerciements

— Mme Georges Favez, née Juliette Boutonier,
M. et Mme Jean Peyrollaz et leurs enfants,
très touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Georges FAVEZ,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

— Il y a vingt ans mourait
Léon SCHICK.
Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, veuillent bien se souvenir.

Communications diverses

— Conférence de M. J.T. Decaris sur le thème : « La propriété, la richesse, le capital, dans l'économie biblique », dimanche 1er mars, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis (métro Porte-de-Clignancourt, salle à 40 mètres).




INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

L'architecture parisienne entre les lignes

Oublier Montmartre et la tour Eiffel, le Paris des touristes. Voir la ville d'un autre œil, lever le nez sur une façade ornée de céramique, reconnaître les jalons dispersés du mouvement moderne, suivre les canaux ou des chemins de traverse, à l'envers du Paris quadrillé par Haussmann...

Les visites architecturales organisées le 1er mars à Paris par la direction de l'architecture, dans le cadre des « Mille jours », offrent l'occasion de découvrir, à livre ouvert, des quartiers délaissés ou des époques méconnues, à commencer par la nôtre, sous la conduite d'architectes dont plusieurs sont aussi historiens et ont animé des expériences semblables en province.

Ces visites sont gratuites, mais le nombre de places est limité. Les bus partiront de la place de la Concorde, le dimanche 1er mars, à 14 h. 30 (retour vers 17 heures). On peut retirer des billets à partir du 20 février au bureau d'accueil du ministère de l'environnement, avenue du Parc-de-Passy, 75016 Paris, les jours ouvrables de 9 h. 30 à 17 heures, et dans la mesure des places encore disponibles au moment du départ.

1) Le quartier de la Défense (architectes : Robert Auzelle et Stéphane Orbach) ; 2) Paris, ville invisible (Michel Cantal-Dupart) ; 3) Chemins de traverse et habitat bon marché (Roland Castro) ; 4) Les passages couverts (Pierre Colboc) ; 5) Un étranger à Paris, autour du marché Saint-Germain et de la porte de Bagnolet (Maurice Culot, architecte belge et animateur des comités d'habitants qui organisent depuis plusieurs années des contre-visites de Bruxelles) ; 6) Quartier du Gros-Caillou, Ecole militaire et Invalides (Claude Damery) ; 7) Le quinzième arrondissement, quartier du Vel'd'Hiv (Pierre Dufau) ; 8) Les canaux (Jacques Goldstein) ; 9) L'architecture de métal de verre et de céramique entre 1900 et 1930 (Gérard Grandval) ; 10) Belleville-Ménilmontant (Jean-Claude Grassiot) ; 11) La permanence des grands axes Nord-Sud et Est-Ouest dans la composition de Paris (Antoine Grumbach) ; 12) L'architecture du mouvement moderne (Mmes Frédérique Hervet et Catherine Marette) ; 13) Rues et édifices publics du dix-neuvième siècle (Serge Santelli) ; 14) Les quartiers qui bougent (le Marais, Saint-Paul) (Jean Nouvel) ; 15) Le quartier de la Cité universitaire (Claude Parent) ; 16) Les façades de Paris (Jean-François Waquet).

Le cinquième programme de simplification administrative

Nous continuons de publier l'analyse des cent quarante mesures de simplification administrative adoptées, le 18 février, par le conseil des ministres (« le Monde » des 24, 25, 26 et 27 février).

VI. — Construction et logement

● Réduction des délais d'instruction des autorisations de construire.

[Une procédure de traitement accéléré sera mise en œuvre avant la fin de 1981. Tous les délais seront « alignés sur la norme générale d'un mois, l'absence de réponse à l'expiration de ce délai valant accord tacite ».]

● Suppression du délai supplémentaire laissé à l'administration pour instruire les autorisations de lotir.

● Suppression de la plupart des autorisations de clôture.

● Allongement à deux ans (contre un an actuellement) de la durée de validité du permis de construire.

● Autorisation pour les collectivités publiques, comme pour les lotisseurs privés, de procéder à la vente de lots avant achèvement des travaux de lotissement.

● Uniformisation des différentes formules de calcul des surfaces de construction.

● Suppression de l'avis préalable d'évaluation des droits à l'aide personnalisée au logement (A.P.L.).

● Uniformisation des formulaires utilisés par les organismes payeurs de l'aide personnalisée au logement.

● Autorisation tacite de commencer les travaux un mois après une demande de prime à l'amélioration de l'habitat.

● Possibilité de transformer un programme de logements destinés à la propriété en logements locatifs.

● Allègement de la tutelle sur les offices publics d'H.L.M.

[L'approbation préfectorale expressément formulée sera remplacée par un mécanisme d'approbation tacite.]

(A suivre.)

PARIS EN VISITE

SAMEDI 28 FEVRIER

« Exposition Pissarro », 11 h., Grand Palais, Mme Vermeersch.

« Hôtel de la duchesse de Chaulnes », 15 h., 9, place des Vosges, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Exposition Gainsborough », 15 h., Grand Palais, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« De la rue du Pas-de-la-Mule au cul-de-sac du Ah ! - Ah ! 15 h 15, 50, rue des Tournelles (Mme Barbier).

« Le Patrimoine », 15 h., Grand Palais (Mme Angot)

« L'Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Approche de l'Art).

« Exposition Gainsborough », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« Le Musée de céramique », 15 h., métro Pont-de-Sèvres (L'Art pour tous).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Mme Fleuriot).

« Les métiers de l'art », 15 h., 107, rue de Rivoli (Mme Hauller).

« Les Impressionnistes », 15 h. 30, musée du Jeu de Paume (P.-Y. Jaslet).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche)

« La Montagne Sainte-Geneviève », 14 h. 30, façade église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite)

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

DIMANCHE 1er MARS

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur, Mme Pennec.

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 10 h., Grand Palais (Approche de l'Art)

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 30, parvis (Arcus).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat », 15 h., 12, rue de Tournon (Mme Hauller).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 h., 23, rue Clovis (Histoire et archéologie).

« Musée Rodin », 10 h. 30, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« L'Académie Française », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).

« Saint-Séverin », 15 h., parvis (Lutèce visites).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel)

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 28 FEVRIER

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme Vomane : « Cinéma sur son » ; M. C.-H. Leconte : « L'itinéraire de l'homme, de Prométhée à Boubouroche » ; M. J.-P. Ricker : « Pourquoi les jeunes sont-ils si violents ? » (Club du Faubourg).

15 h. 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. J. Gies : « L'art de la Chine ».

15 h., 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « La philosophie ou les clefs de l'action » (Nouvelle Acropole).

16 h. 30, Sorbonne, amphithéâtre Michelet, 46, rue Saint-Jacques, M. J.-P. Changeux : « Les progrès des sciences du système nerveux concernent-ils les philosophes ? » (Société française de philosophie).

17 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Aux marches du Tibet ».

DIMANCHE 1er MARS

15 h. 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. R. Tatry : « L'humour au théâtre » (Les Artisans de l'esprit).

14 h. 45 : 9 bis, avenue d'Iéna : « L'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde).

15 h. : 2, rue Cambronne, Marguerite B... : « Magnétisme et sophrologie ». A la recherche de ...).

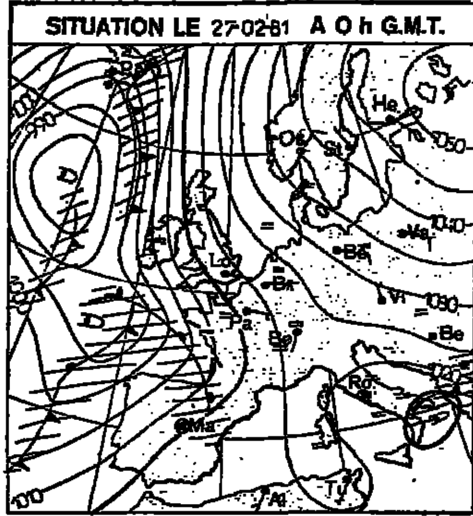
9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Ia Ora Tahiti » ; 17 h. : « Népal » (projection).

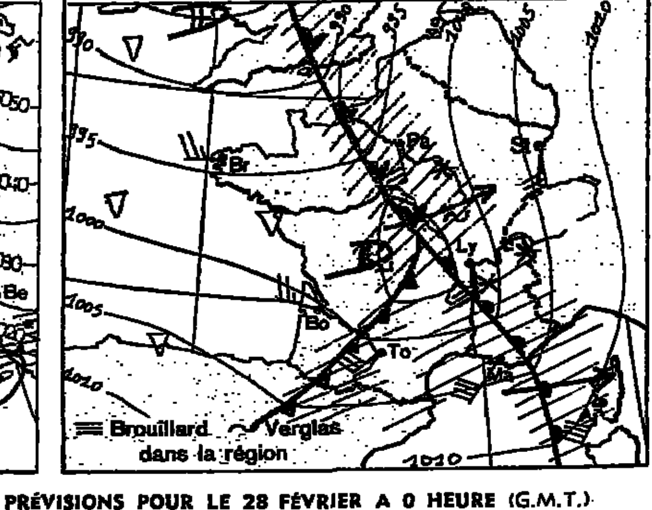
14 h. 30 et 17 h : Centre Chaillot-Galliera 28, avenue George-V : « Aux marches du Tibet ».

17 h. 15 : Salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Courbet, la vie dans sa matérialité palpable ».

17 h. 30 : 11 bis rue Keppler : « La Bhagavad Gita et le mystère de Dieu » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 février à 0 heure et le samedi 28 février à 24 heures :

Le champ de pression continuera à s'affaiblir sur l'Europe occidentale. Les perturbations qui commençaient à apporter, vendredi matin, une aggravation pluvieuse sur les côtes françaises de l'Atlantique progresseront vers l'est, un peu plus rapidement à la latitude de la Méditerranée qu'à celle de la Manche. Elles seront accompagnées de précipitations parfois abondantes, d'un adoucissement et d'un renforcement sensible des vents.

Samedi matin, la zone pluvieuse affectera les régions s'étendant de la Normandie et du Pas-de-Calais aux Pyrénées centrales et au sud-ouest des Alpes. Les pluies seront parfois précédées d'un peu de neige ou de verglas. Les précipitations seront probablement abondantes dans le Midi, en particulier sur les versants montagneux exposés au sud. Le soir, cette zone atteindra les Ardennes, la Lorraine, le Jura et les Alpes avec l'adoucissement qui l'accompagne. Plus à l'est, avant l'aggravation, le temps sera encore assez froid et un peu brumeux avec des éclaircies. Après cette aggravation, le temps, encore assez doux, deviendra plus variable avec des éclaircies et des averses. Ce nouveau type de temps atteindra le soir les régions s'étendant de la Bretagne et de la Normandie aux Pyrénées. Les vents de sud seront forts sur les côtes méditerranéennes et la Manche orientale, pouvant localement atteindre la tempête. Ils seront assez forts à forts dans l'intérieur sur nos régions orientales.

Le vendredi 27 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013 millibars, soit 759,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 février ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 13 et 0 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 10 et 6 ; Bourges, 3 et —2 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 3 et 0 ; Cherbourg, 3 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et —3 ; Dijon, 3 et —7 ; Grenoble, 10 et —3 ; Lille, 6 et —1 ; Lyon, 2 et —3 ; Marseille, 13 et 3 ; Nancy, 4 et —6 ; Nantes, 8 et 3 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et —2 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 10 et 3 ; Rennes, 6 et 1 ; Strasbourg, 5 et —6 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et —3 ; Athènes, 10 et 4 ; Berlin, 5 et —4 ; Bonn, 8 et —5 ; Bruxelles, 6 et —2 ; Le Caire, 19 et 9 ; îles Canaries, 23 et 13 ; Copenhague, 4 et —2 ; Genève, 5 et —6 ; Jérusalem, 10 et 1 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 2 et —1 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, —4 et —14 ; Nairobi, 31 et 11 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 6 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 1 et —9.

PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

PROBABILITES POUR DIMANCHE

Le temps couvert et pluvieux affectera encore la moitié est du pays en début de matinée, mais il s'éloignera peu à peu vers l'est et ne persistera en fin de journée que sur la Corse, le sud-est et les régions proches des frontières de l'est. Ces nuages seront toujours accompagnés de vents assez fort de sud à sud-est. A l'arrière de cette zone pluvieuse sur le reste de la France s'établira un temps un peu moins doux, mais encore nuageux.

Les éclaircies seront assez belles le matin près de l'Atlantique mais des nuages se développeront en cours de journée donnant même des averses, surtout sur la moitié nord. Les vents tourneront à l'ouest mais ne faibliront pas.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 26 février, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 158-425 ; Autrans, 140-240 ; Arêches-Beaufort, 150-310 ; Bellecombe-Crest-Voland, 150-220 ; Bonneval-sur-Arc ; 145-350 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 100-270 ; Les Carroz-d'Arâches, 135-350 ; Chamonix, 90-650 ; Chamrousse, 150-300 ; La Chapelle-d'Abondance, 105-175 ; Châtel, 110-190 ; La Clusaz, 120-290 ; Combloux, 70-220 ; Les Contamines-Montjoie, 80-350 ; Le Corbier, 100-220 ; Cordon, 110-270 ; Courchevel, 110-296 ; Les Deux-Alpes, 120-260 ; Flaine, 145-495 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 140-170 ; Les Gets, 120-220 ; Le Grand-Bornand, 110-230 ; Les Houches, 30-130 ; Megève, 75-90 ; Les Menuires, 97-240 ; Méribel, 100-200 ; Morzine-Avoriaz, 80-280 ; La Plagne, 160-340 ; Pralognan-La Vanoise, 133-177 ; Puy-Saint-Vincent, 45-85 ; Saint-François-Longchamp, 80-200 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 45-200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 140-310 ; Samoëns, 140-350 ; Les Sept-Laux, 130-250 ; Tignes, 150-230 ; Val-Cenis, 55-90 ; Val-d'Isère, 120-170 ; Valloire, 90-160 ; Villars-de-Lans, 150-260 ; Valmorel, 170-220.

ALPES DU SUD

Isola-2000, 35-55 ; Montgenèvre, 75-95 ; Orcières-Merlette, 30-75 ; Les Orres, 45-110 ; Pra-Loup, 20-40 ; Risoul-1850, 60-110 ; Le Sauze-Super-Sauze, 30-60 ; Serre-Chevalier, 20-60 ; Vars, 30-60.

PYRENEES

Les Agudes, 180-250 ; Les Angles, 80-110 ; Ax-les-Thermes, 130-210 ; Cauterets-Lys, 355-500 ; Font-Romeu, 110-130 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 160-420 ; Saint-Lary-Soulan, 145-270.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 140-180 ; Super-Besse, 140-180 ; Super-Lioran, 150-160.

JURA

Metabief-Mont-d'Or, 150-250 ; Les Rousses, 170-320.

VOSGES

La Bresse, 130-180 ; Gérardmer, 100-180 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 110-170.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 février 1981 :

UN DECRET

● Fixant les modalités d'application de l'article 85 de la loi du 18 janvier 1980 (code des pensions civiles et militaires).

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1980.

DES ARRETES

● Complétant la liste des véhicules spéciaux exonérés de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur ;

● Portant ouverture et fixant les modalités d'organisation des concours d'entrée au Centre national d'études supérieures de sécurité sociale.

D'autre part, *le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 27 février publie une *décision* portant attribution de la Croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918 ; des *arrêtés* portant attribution de la médaille d'honneur des douanes et du diplôme d'honneur des porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

Les mots croisés se trouvent en page 27, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

P.T.T.

ANNUAIRES ABSENTS

M. Ph. Rambaud, de Paris (seizième arrondissement), nous écrit :

Les abonnés du téléphone viennent de recevoir un avis les informant de la parution de l'annuaire alphabétique de Paris. Cet avis les informe qu'en retournant le bon qu'il constitue avant le 21 février, l'annuaire pourra être remis à domicile. Dans mon quartier, les avis sont parvenus le 23 février...

En me présentant, le 23 février, au bureau de poste de mon domicile, une affichette m'a informé qu'il n'y avait plus d'annuaires à distribuer ce jour.

Les usagers sont depuis longtemps habitués au fonctionnement défectueux des P.T.T. (pour le téléphone, numéros et facturations fantaisistes ; pour le courrier, retard constant dans la distribution, etc.). Mais au moment où l'administration dépense l'argent des contribuables pour une publicité onéreuse... et ridicule sur « le printemps du téléphone », ils pourraient souhaiter une distribution correcte des annuaires, qui jadis était intégralement assurée à domicile par l'administration.

LES RATÉS DE LA FACTURATION TÉLÉPHONIQUE

Nous avons publié dans le Monde *daté 15-16 février, la réponse du secrétaire d'Etat à propos du contrôle des factures téléphoniques. M. Jacque Ellul, professeur à l'université de Bordeaux-I, nous écrit :*

Je veux apporter deux précisions, ayant été souvent en conflit avec l'administration des téléphones au sujet de factures aberrantes.

1) Il est faux que l'on obtienne des dégrèvements. On obtient un compte détaillé pour la période qui suit la période contestée (jamais pour celle-ci), et j'ai aussi constaté une brusque diminution de mes factures pendant les deux ou trois périodes qui suivent celle que je contestais.

2) L'appareil recommandé pour le contrôle : on oublie seulement de dire que, s'il y a désaccord entre votre appareil et le décompte des P.T.T., c'est celui-ci qui prévaut sans discussion possible !



TIRAGE N° 8

DU 25 FEVRIER 1981

12 — 13 — 15 — 29 — 44 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 9

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS.	1	9 706 234,60 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	36	215 694,10 F
5 BONS NUMEROS	1 505	11 608,70 F
4 BONS NUMEROS	111 943	156,00 F
3 BONS NUMEROS	2 461 299	10,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 4 MARS 1981

VALIDATION JUSQU'AU 3 MARS 1981 APRES-MIDI



Le Monde
LOISIRS ET TOURISME

CATALOGUES AU CRIBLE

Cinq croisières sur le Nil

Pour aider le candidat au voyage, nous tentons sur quelques grandes destinations et sur quelques forfaits de grandes marques, de dégager des éléments de choix. Après les Antilles françaises (« le Monde » du 31 janvier), l'Egypte.

NOTRE tableau analyse cinq agences de voyages, choisies parmi la trentaine qui proposent des voyages en Egypte (période mars-octobre 1981) pour leur exemplarité. Nous n'avons pas sélectionné les « meilleurs tours-opérateurs » (ce qui ne signifie rien, la plupart ayant de bons et de mauvais programmes), mais ce qui nous a semblé être les meilleures croisières sur le Nil de ces cinq marques, selon les critères suivants :

— Kuoni est un organisateur traditionnellement considéré comme un spécialiste des voyages « haut de gamme ».

— Touropa, au contraire, a une image de marque plus populaire.

— Cosmovel, le troisième généraliste, est réputé pour offrir un bon rapport qualité-prix sur l'ensemble de ses programmes.

— Egyptours constitue un exemple de tour-opérateur spécialiste de l'Egypte.

— Rev'Vacances est le seul organisateur français à être propriétaire d'un bateau naviguant sur le Nil, et l'un des rares à affréter des unités complètes.

Nous aurions souhaité ajouter, à titre d'exemple, une sixième marque, celle d'un fabricant dont les programmes sont bâtis dans un esprit de découverte très culturelle, et accompagnés par des conférenciers (es) diplômés (es) de l'Ecole du Louvre, ou chargés (es) de mission auprès des musées français (comme Voyages de France et d'outre-mer, ou Civilisations du Monde). Mais chez ces organisateurs, l'esprit commercial s'efface devant le plaisir de la découverte et ils refusent d'organiser des voyages au cours de la saison d'été, torride, en Haute-Egypte surtout.

● *Critères de sélection*

— *La durée du voyage :* douze jours de Paris à Paris minimum.

— *La durée de la croisière* qui correspond au temps passé en Haute-Egypte, en aval et en amont de Louxor : cinq nuits (quatre jours pleins et deux demi-journées, lors de l'embarquement et du débarquement). C'est le temps minimum qui permet de visiter convenablement les différents sites. Seule, la croisière de dix nuits de Rev'Vacances qui descend ou remonte le Nil entre Minien et Assouan permet de visiter la Moyenne-Egypte. Nous ne l'avons pas retenu comme critère, mais le sens « Assouan-Louxor », c'est-à-dire la descente du Nil, a les faveurs des connaisseurs, le temple de Karnak et le nécropole de Thèbes, constituant le plus beau final qui soit.

— *Le Musée des antiquités égyptiennes* (au Caire) : visite à l'aller (minimum une demi-journée) et possibilité d'une deuxième visite, au retour de Haute-Egypte.

— *La possibilité de visiter les temples* d'Abou Simbel, sans (trop) écorner les visites d'Assouan et environs.

— *Une certaine liberté laissée au Caire* (au retour de Haute-Egypte surtout), soit sous la forme de journée libre, ou de demi-pension (laissant la liberté du déjeuner ou du dîner), soit par le biais de repas proposés dans des restaurants extérieurs à l'hôtel et dits « typiques ».

— *Les « Son et Lumière »* à Guizeh et à Karnak, inclus ou possibles, et en français.

Voici donc les quelques points sur lesquels il est bon d'avoir l'œil avant de choisir son programme :

● *Les circuits*

Si votre budget est limité, ne négligez pas les programmes de circuits sans croisière, pourvu qu'ils ne soient pas inférieurs à dix jours depuis Paris. Le temps consacré à la visite des sites est nettement moins chronométré qu'au cours d'une croisière, et, sur certains trajets, on voit beaucoup mieux les rives du Nil depuis la route que du bateau. Soyez tout de même prudent en ce qui concerne les longs circuits bon marché (ceux qui n'utilisent pas l'avion pour aller en Haute-Egypte, mais le train ou l'autocar). Pour arriver à des prix de vente très bas, certains tours-opérateurs réduisent leur prestation au minimum. Ainsi Cosmovel fournit la *« pension complète, sauf au Caire, à Louxor, et à Assouan » :* Comptez ce qui reste... Dans le style « initiation au voyage », Nouvelles Frontières ne vous réserve aucun hôtel. Découvrir propose un programme baptisé, non sans humour, *« Inch'Allah »*, dont le descriptif est plutôt sommaire.

● *La compagnie aérienne*

Seuls les tours-opérateurs qui volent sur Air France l'indiquent. Pourquoi ? Tout simplement parce que Egyptair est réputée pour l'imprécision de ses horaires, que Swissair fait changer d'appareil à Zurich ou Genève, Alitalia à Rome, la Middle East à Beyrouth, etc. Aucune brochure ne le précise !

● *Les visites des antiquités égyptiennes*

Soyez intraitable avec votre agence de voyages à ce sujet, en utilisant nos critères de sélection (voir plus haut). C'est une pièce maîtresse de votre passage au Caire. Pourtant Climats n'en prévoit même pas la visite (Croisière des pharaons), ce qui n'est pas pire que de la prévoir lorsque le musée est fermé ! (Go Voyages, programme « Salem » et Jet Evasion, programme « Arabia »). Sachez aussi qu'il est impossible de visiter, en une matinée, le musée, le Vieux Caire et les Eglises coptes (Touropa, programme « Périple »), et que le quatrième jour de la croisière Pyramides (Euro 7) est beaucoup trop ambitieux pour être réalisable ! En revanche, certaines visites s'avèrent possibles, mais ne sont pas signalées comme le temple d'Esna dans l'itinéraire « Arabia » de Découvrir. D'où l'intérêt d'un bon accompagnateur qui rectifiera sur place.

● *Les « son et lumière »*

Les « son et lumière » des pyramides de Guizeh et celui (plus fabuleux encore) du temple de Karnak, à Louxor, sont des spectacles étonnants, et leur inscription dans un programme est un atout incontestable. Ils ont lieu, en principe, les dimanches et les mardis, en français sur les deux sites. Les tours-opérateurs sont très fantaisistes à leur sujet. Même s'ils ne sont pas inclus dans le programme, vérifiez s'ils sont réalisables. Lorsqu'ils sont donnés en anglais, on souhaiterait les voir figurer comme facultatifs, pourtant Climats, Touriscope, Jet Evasion, par exemple, les font payer d'office. Il y a plus traître : le cas où le « son et lumière » de Karnak est possible en français, mais dans un seul sens de croisière ou d'itinéraire (généralement celui décrit !). D'où l'intérêt de se faire préciser le sens de la croisière, ou du circuit, ce que trop d'organisateurs ne font pas dans leur brochure.

COLETTE MARAVAL.

(Lire la suite page 18.)

	Kuoni	Cosmovel	Touropa	Egyptours	Rev'Vacances
Durée du voyage	13 jours Paris-Paris	14 jours Paris-Paris	12 jours Paris-Paris	12 jours Paris-Paris	15 jours Paris-Paris
Durée de la croisière *Nom du bateau*	7 nuits à bord de l'un des bateaux Sheraton	7 nuits à bord de l'un des bateaux Sheraton	5 nuits à bord de l'un des bateaux Hilton	7 nuits à bord du King Tut Fleet	10 nuits à bord des Sphynx ou Rev'vacances
Catégorie du bateau	Luxe	Luxe	Luxe	1re catégorie	1re catégorie
Catégorie de l'hôtel au Caire	Luxe	Luxe ou 1re catégorie	Luxe	Luxe	Luxe
Repas	Pension complète moins 4 repas	Pension complète moins 4 repas	Pension complète moins 2 repas	Pension complète	Pension complète
Accompagnement, en plus des guides locaux	Accompagnateur de Paris à Paris		Accompagnateur de Paris à Paris	Accompagnateur du Caire au Caire	Accompagnateur du Caire au Caire
Prix, d'avril à octobre 1981	de 7 980 F à 9 350 F	De 8 300 F à 8 450 F	De 7 135 F à 7 830 F	De 6 450 F à 7 300 F	De 7 600 F à 9 500 F
Qualités propres à chaque programme	● L'accompagnateur ● Le prix en mai-juin-fin août et début de septembre	● Le prix, pour toute la saison	● Le rapport qualité-prix de l'ensemble	● Le rapport qualité-prix, particulièrement du 1er juin au 31 août	● La croisière complète entre Miniéh et Assouan, ou vice-versa (Moyenne-Egypte)
Inconvénients propres à chaque programme	● Logement au Caire excentré, près de l'aéroport ● N'offre que la possibilité du sens Louxor-Assouan (remontée du Nil) ● Ne prévoit aucun « son et lumière », pourtant réalisables en français ● Pas de visite du temple de Philae à Assouan ● Prix excessif en avril et octobre 1981, par rapport aux autres dates	● Hôtel utilisé au Caire non précisé. Catégorie non spécifiée (1re ou luxe ?) ● Ne précise pas le sens des croisières selon les dates ● N'inclut pas le « son et lumière » de Guizeh, réalisable en français ● Pas de visite du temple de Philae à Assouan	● Visites à Assouan et environs réduites au strict minimum ● N'inclut aucun « Son et lumière », pourtant réalisables en français	● Logement au Caire excentré, près de l'aéroport ● Ne précise pas le sens des croisières selon les dates	● Aucun temps libre au Caire ● Dans le sens de la descente du Nil, la visite d'Abou-Simbel réduit au strict minimum les visites d'Assouan ● Prix excessif en avril et octobre 1981, par rapport aux autres dates

Les prix indiqués dans ce tableau, en francs, couvrent des forfaits par personne (base chambre d'hôtel et cabine double), de Paris à Paris, assurance incluse, relevés dans des catalogues « année 81 » ou « été 81 », distribués en février 1981 par les agences de voyages.

Musée du Caire
VIVE LA MORT !

AUSTERE, très digne, un peu poussiéreux, l'actuel musée du Caire ne se livre pas facilement. L'ésotérisme des étiquettes, sur lesquelles on déchiffre parfois jusqu'à quatre numéros écrits en noir, en blanc ou en rouge, le manque de place dans les salles et partant, l'anarchie qui semble régner dans la présentation, l'encombrement des vitrines, sont autant d'arguments pour la construction d'un nouveau musée. Ce dernier dont le site est déjà choisi, à l'emplacement de l'ancien parc des expositions sur l'île de Gezireh, réunirait les plus grands chefs-d'œuvre et on pourrait ainsi en une seule visite rapide, tout voir, le musée actuel servant de dépôt et accessible aux seuls spécialistes. En bref, le rêve exaucé des agences de voyage, des touristes et des égyptologues...

Déjà, les édiles du Caire font comme si le musée n'existait plus à cet emplacement. La ville rogne sur le terrain et laisse s'aggraver une situation de plus en plus critique : les rampes d'accès au pont du Six-Octobre ont absorbé la partie arrière du jardin et les vibrations du trafic menacent chaque jour davantage les pièces exposées. Heureusement, les grilles qui protègent ce qui reste du jardin devant le musée tiennent encore bon. Le visiteur qui a réussi, au risque de sa vie, à traverser la place Tahrir et le parking des autobus, assourdi par les klaxons et étouffé par la poussière et les gaz d'échappement, n'a plus qu'à se faufiler entre les taxis arrêtés sur le trottoir et jusque devant la porte pour pénétrer enfin dans une zone de calme.

Un bouquet de papyrus, quelques arbres, le harcèlement aimable des « guides » à la recherche d'un « pigeon ». Le jardin est comme un sas bienfaisant pour oublier la ville moderne avant d'entrer dans le musée lui-même. Car, outre les trésors archéologiques qu'il contient et pour peu qu'on soit sensible à certaines ambiances, c'est un lieu riche.

Le musée du Caire est un endroit où il faut aller seul, au devant de l'aventure qui ne se produit jamais lorsqu'on est à plusieurs. Ici, il n'y a pas de mise en scène, personne n'a rien manipulé. Chaque objet est simplement posé à ce qui est devenu sa place : les plus lourds, statues, sarcophages, stèles, sont situés au rez-de-chaussée, classés par ordre chronologique, depuis l'entrée, dans le sens des aiguilles d'une montre. Le reste des collections est à l'étage, présenté par espèce, papyrus, meubles, bijoux... ou par trouvaille, nécropole de Tanis, collections de Toutankhamon...

ELISABETH SZIGETI.

(Lire la suite page 18.)

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Côte d'Azur

06500 MENTON

HOTEL DU PARC *** NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gd parc.

NICE

HOTEL VICTORIA *** N.N.
33, bd V.-Hugo, Nice. Tél. 88-39-60
et HOTEL LA MALMAISON *** N.N.
48, bd V.-Hugo, Nice. Tél. 87-62-56,
vous invitent cordialement

06190 « ROQUEBRUNE CAP MARTIN »

HOTEL VICTORIA *** NN (sur la plage) chambres 2 personnes (Mer ou Montagne) de 160 à 230 F NET (2 pet. déj. inclus). Tél. (93) 35-65-90. Dépliants sur demande.

06260 PUGET-THENIERS

LEOUVE à 1 heure de NICE. Alt. 800 HOSTELLERIE LES TILLEULS ** NN Calme et confort, piscine, rivière, jardin. Ecr. pr réserver. (93) 05-02-07.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD, Tél. (92) 45-82-08. Ski fond, piste. Chbres avec cuisinette. Px spéciaux en mars.

Paris

GAMBETTA

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** NN,
12, av du Père-Lachaise (20e)
366-32-47 et 797-76-97, entièrement rénové, calme et confortable. situé dans un quartier aéré. RARE à PARIS Accès direct Mº Gambetta. Proximité périph. Autor. A 3 (Pte-de-Bagnolet, direct. place Gambetta).

Provence

ROUSSILLON 84220 GORDES

LE MAS DE GARRIGON***
Tél. : (90) 75-63-22
Demeure de caractère, face au Lubéron. Week-ends, séjours de repos idéals. Confort, charme, intimité. Cuisine de femme Conditions pour demi-pension. Accueil. Christiane Druart, membre des châteaux et demeures de tradition.

Autriche

TYROL

VOS VACANCES D'HIVER VALENT LA PEINE D'ETRE PRISES près de 20 km de pistes, 10 km de parcours pour ski de fond, grandes excursions, courses en traîneau et en luge dans un paysage hivernal romantique. Et dans l'atmosphère plaisante de la pension



avec piscine couverte, solarium, sauna et massage, petit déjeuner, buffet, MENUS AU CHOIX le soir Forfait favorable à la semaine à partir du 15 mars. Chambre avec bains et w.-c. ou douche et w.-c. à partir de 340 DM en demi-pension.
Nous nous ferons un plaisir de vous adresser notre prospectus. Famille Hörl, A 6281, Gerlos 4/Zillertal
Tél. (43) 5284/216 ou 335.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice), 5 mn à pied de la place Saint-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés
Réservation : 41 32 333 Venise
Télex 411150 FENICE 1
Directeur : Dante Apollonio

Suisse

CH 3963 CRANS/SIERRE (Valais)

Hôtel ELITE *** Chambres plein sud, tout confort. très calme Belle situation. Ski de fond Prix mars et avril 1/2 pension, 140 F.F. ; pension compl., 150 F.F. Cuisine soignée.
Tél. 1941/27/414301.

Hôtel CRANS-AMBASSADOR 5 ét. Semaines forfaitaires « ski-soleil ». 7 jours dès 2 680 F.F., service compr. remontées mécaniques, école suisse de ski. Chambres tout confort, piscine couverte, sauna, bar, dancing. Au départ des remontées mécaniques et à l'arrivée des pistes. J. Rey, membre « Chaîne des Rôtisseurs ».

LEYSIN (Alpes vaudoises)

Alt. 1 350-2 000 m., à 25 km de Montreux. Climat vivifiant, 12 rem. mécan., pistes ski de fond. Patinoire et piscine couverte GRATUIT. Demi-pens. dès 80 FF. Offres détaill. par Off. Tourisme.
CH-1854 Leysin.
Tél. : 1941/25/34-22-44.

CH - 1923 LES MARECOTTES (Valais)

Tél. 1941/26/8-14-34.
Altitude 1.100 mètres. Hôtel familial les MARECOTTES, cuisine copieuse, bonnes pistes jusqu'à 2.300 mètres, magnifiques excursions et promenades pour non-skieurs. Km 10 de la ligne du Simplon (Paris-Milan). Une sem. pension complète dès 650 F français. Demandez nos brochures.

AU MUSÉE DU CAIRE

(Suite de la page 17.)

Cet arrangement à la fois rationnel et arbitraire obéit à de grands principes simples, impersonnels et recrée un ordre quasi naturel qui ne pèse pas. Il n'y a rien à comprendre, chaque objet est là où il se trouve, avec une nécessité égale à celle qui détermine l'emplacement de la chute d'une colonne et l'éparpillement des ruines d'un temple.

Le visiteur est libre d'aller à la rencontre des objets, sans guide, sans projecteur insistant, sans parcours conçu scientifiquement pour la meilleure édification du touriste. Le seul compagnon précieux et même indispensable pour une telle promenade est le livre de Jean-Pierre Corteggiani (1), qui place quelques jalons utiles sans jamais chercher à contraindre son lecteur. J.-P. Corteggiani propose une visite possible et présente un choix de cent vingt « trésors » qui sont comme autant de directions à prendre pour orienter une flânerie et aller à la découverte.

Car, à celui qui sait écouter, les objets savent très bien parler, surtout ici, dans la demi-pénombre des salles qui entourent l'atrium central. Une intimité s'installe, malgré la foule, malgré le brouhaha, malgré les pieds fatigués qui se traînent, malgré l'insistance des gardes, jeunes militaires qui s'ennuient et qui cherchent tous les moyens d'engager la conversation. Cela commence généralement par des affirmations aussi doctes que péremptoires sur la qualité des objets exposés, exprimées en sabir anglophone : « Very old this, Mister, Sir, very old... » *Puis, si, pour son malheur, le visiteur manifeste une réaction quelconque, c'est une invite à découvrir un trésor caché au-delà de l'une des nombreuses barrières délimitant une zone interdite. Au mieux, on découvre une vieille momie dans ses bandelettes. Quelquefois rien du tout... (2) Mais, de toute façon, on s'est attiré une amitié qu'il s'agit maintenant de rémunérer à son juste prix... Aussi est-il préférable de se cantonner dans une réserve polie et muette si, au lieu des vivants, on préfère rencontrer les morts et leurs merveilles.*

Il suffit d'être seul, en face du plus modeste des objets, pour être immédiatement sensible à la magie, à la présence dans notre vie de ce qui devrait appartenir à la mort. Partout les objets silencieux attendent. C'est ici le lieu privilégié de la rencontre avec l'œuvre, de ce que Roland Barthes décrivait comme « un séisme plus ou moins fort, qui fait vaciller la connaissance et opère un vide de paroles ».

On reproche beaucoup au musée du Caire d'être trop encombré, mais c'est une de ses grandes séductions, et le visiteur qui repartirait en ayant seulement admiré les plus célèbres et les plus beaux de ses trésors n'aurait peut-être justement pas saisi l'essentiel. Ce que les Egyptiens de l'époque pharaonique nous ont laissé dépasse la simple perfection esthétique. Comme la porte de l'éternité, celle dont se servaient les morts pour sortir de leurs tombeaux, c'est une porte ouverte sur le merveilleux. Et le plus merveilleux est cet amour qu'ils avaient pour la vie, cet acharnement à en conserver chaque détail.

Il faut regarder un par un les splendides vases de pierres dures, sculptés pour reproduire dans leurs moindres détails les paniers de vannerie et les plats de terre cuite de la vie quotidienne. Ce sont des pièces qui demandaient des mois entiers de travail aux artisans, aux artistes, qui les ont faites. Ces artisans, il faut aller les voir vivre et travailler sous nos yeux dans la merveilleuse salle du premier étage dont les vitrines sont remplies de ces « modèles » de bois sculpté et peint, qui représentent les serviteurs du mort travaillant, pour lui, dans l'éternité comme ils le faisaient durant sa vie. Maquette de jardin avec une véranda, boucherie, atelier de tissage, atelier de menuiserie... La minutie des scènes est saisissante et nous restitue avec un luxe de détails la façon de vivre et de travailler de tout un peuple.

Une porte sur le merveilleux

On peut d'ailleurs rester songeur devant la simplicité des outils que ces artisans et ces bâtisseurs employaient. On les découvre groupés dans plusieurs vitrines du premier étage ; ce sont des instruments sans mystère. Une équerre, un fil à plomb, un niveau, des ciseaux métalliques, quelques maillets de bois... Voilà les outils rudimentaires avec lesquels ces hommes de génie ont construit les pyramides, taillé des obélisques monolithes, déplacé des blocs pesant plus de 1 000 tonnes. Et le miracle est bien d'y être parvenu avec leurs seules forces humaines, mais en utilisant au mieux les possibilités offertes par la nature. Imagine-t-on, par exemple, que le coefficient de frottement du limon humide est voisin de zéro ?

Jean-Pierre Corteggiani rapporte une anecdote à ce sujet. Il s'agit d'une expérience réalisée à Karnak, en 1934, par H. Chevrier. Se basant sur la célèbre représentation de la tombe de Djéhoutihotep, à El-Bersheh, où l'on peut voir une statue colossale halée par cent soixante-douze hommes répartis sur quatre files, il fit préparer une glissière d'argile fine et y plaça un traîneau chargé de 2 mètres cubes de granit (soit près de 6 tonnes) auquel il attela cinquante ouvriers : au signal donné, la terre ayant été arrosée, les cinquante hommes tombèrent pêle-mêle car le bloc de pierre avait glissé trop vite, et l'on s'aperçut qu'il ne fallait pas plus de... six hommes pour déplacer sans efforts excessifs les 6 tonnes de pierre !

C'est ainsi qu'à chaque pas, les œuvres immortelles nous renvoient l'image de ceux qui les ont façonnées. Et l'un des charmes du musée tel qu'il est, c'est de nous rappeler aussi, à chaque pas, ceux qui les ont, les premiers, aimées et protégées. Certaines salles du premier étage, avec leurs hautes vitrines pleines à craquer de merveilles, font penser aux cabinets de curiosités chers aux vieux collectionneurs, qui vous sortent un par un, pour vous les faire admirer, leurs trésors entassés, après avoir ouvert le cadenas de la porte avec une clé qui ne les quitte jamais. Ici, on imagine bien rencontrer Auguste Mariette ou Gaston Maspéro, ou l'un ou l'autre des vénérables directeurs du musée dont les bustes rappellent le souvenir en haut de l'escalier...

ELISABETH SZIGETI.

(1) J.-P. Corteggiani. *l'Egypte des Pharaons au musée du Caire.* Editions Aimery Somogy.
(2) Actuellement la salle des momies est interdite d'accès.

CINQ CROISIÈRES SUR LE NIL

(Suite de la page 17.)

● *Les hôtels au Caire*

Schématiquement, il y a trois localisations possibles : au centre du Caire (c'est l'idéal), près des pyramides de Guizeh, ou près de l'aéroport. Exigez ce renseignement, d'autant plus que de nombreux catalogues ne donnent même pas le nom de l'hôtel retenu, mais seulement (et encore, pas toujours), la catégorie. Le candidat au voyage a le droit de savoir dans quel établissement sa réservation est prévue, même si (cela arrive en Egypte), elle n'est pas respectée. Cosmovel se flatte dans sa brochure de faire des réservations un an à l'avance : il n'indique pourtant aucun nom d'hôtel ! Dernière précaution, si vous devez loger au Sheraton, demandez s'il s'agit du Cairo-Sheraton (au cœur de la ville, sur le Nil) ou du Sheraton Heliopolis (près de l'aéroport).

● *La felouque*

De nombreuses marques proposent des croisières en felouque, peu les réalisent... Il faut dire que les informations qu'elles donnent sur ces embarcations typiques sont insuffisantes pour tenter le voyageur. La felouque est une grosse barque à voile, autorisée à embarquer des touristes. Il n'y a pas de sanitaires à bord, ni de cabines. Nouvelles Frontières (14 jours : 3 870 F) fait coucher au fond du bateau, tandis que, Explorator, toujours raffiné, utilise une felouque pontée et protégée par une bâche (12 jours : 6 300 F). Dans le premier cas, le felouquier fait la cuisine entre deux manœuvres ; dans le second, il est assisté d'un aide et d'un cuisinier.

COLETTE MARAVAL.

GUILDE EUROPÉENNE DU RAID

AVANCES SUR AVENTURES

A tous ceux qui cherchent le coup de pouce financier indispensable pour se lancer dans l'aventure, la Guilde européenne du raid apportera, en 1981, un soutien accru.

En effet, la Dotation nationale de l'aventure mettra, en 1981, à la disposition des apprentis aventuriers un total de 1 million de francs sous forme de bourses. Il existait déjà les bourses de l' « aventure », les bourses « tiers-monde » du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, des bourses « vertes » du Crédit agricole, des bourses « Yamaha », des bourses « voiles et voiliers Gallimard », des bourses « Rank Xerox », des bourses « 3 M », des bourses de l' « aventure créatrice » de la Fondation de France, et des bourses « Antenne 2 ».

La Guilde du raid a recruté de nouveaux sponsors et lance en 1981 cinq nouvelles dotations :

— Les bourses « Elf - tiers-monde », de 5 000 à 20 000 F, destinées à soutenir des projets d'aventures utiles pour les pays du tiers-monde ;

— Les bourses de l'aventure équestre, de 5 000 F, offertes par le service des haras et de l'équitation du ministère de l'agriculture ;

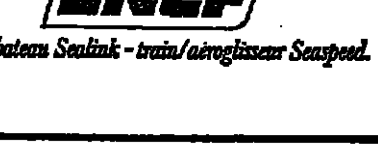
— La bourse de l'aventure « Flammarion », de 10 000 F, pour le récit d'aventure vécue le mieux écrit ;

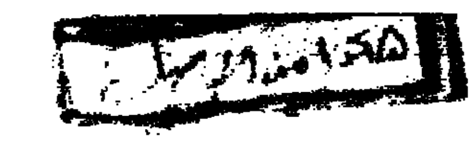
— Le prix *Histoire Magazine*, de 10 000 F, pour le récit d'aventure vécue traduisant un sens certain de la recherche historique ;

— Les bourses « Jeune découverte » (deux cents bourses de 1 000 F) offertes par la Fondation de France aux jeunes de quatorze à dix-huit ans projetant de découvrir le patrimoine culturel et naturel français.

★ Dépôt des dossiers avant la fin du mois de mars 1981. Dotation nationale de l'aventure. 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris ; tél. 326-97-52 (plan de dossier fourni par la Dotation).







LES BEAUX VOYAGES

Java dans le « Transsib »

LE Transsibérien, le plus long trajet ferroviaire du monde, redevient à la mode après une longue période d'oubli dans les neiges glacées de la Sibérie. Chaque année, de plus en plus d'agences proposent le légendaire train immortalisé par Blaise Cendrars. Reportages et livres d'art soulignent le dépaysement, la magie d'un certain exotisme, et regrettent ce moyen de transport à l'échelle humaine que l'on redécouvre à l'ère des supersoniques.

Conçue par une agence suisse et réalisée pour la troisième fois, en 1981, par les Soviétiques, la formule train-croisière mérite de retenir l'attention pour un parcours de près de 9 000 kilomètres. Exclusivité mondiale, le Transsibérien spécial ne circule qu'en septembre, suivant rigoureusement l'itinéraire de son célèbre grand frère. La différence ? La comparaison est difficile à soutenir. Face à tous les amoureux de l'aventure et du confort spartiate on trouve autant de personnes dont la santé ou l'âge ne leur permettent plus de vivre « à la dure ». Leur goût de parcourir la planète est tout aussi grand que celui de leurs enfants. Exemple : cet ingénieur de soixante-douze ans, cardiaque mais bon vivant, qui a enfin réalisé son rêve. La présence d'un médecin à bord l'a rassuré. Parmi les quatre-vingts participants de l'an dernier, on comptait aussi deux enfants de moins de cinq ans, parfaitement à l'aise sur ce train électrique grandeur nature.

Le circuit comprend deux jours à Moscou. Certaines personnes y sont montées à bord du train spécial et ont repris l'avion à Khabarovsk. Quinze touristes ont participé à une des variantes proposées *via* l'Asie centrale. Envol pour Tachkent, plaque tournante de l'Ouzbékistan, vue prenante sur la mer d'Aral dont le bleu tranche sur le désert environnant. Trop bref séjour à Samarkand (tombeau de Tamerlan) avant de prendre un Ilyouchine-62 pour les confins de la Sibérie.

Khabarovsk, capitale du Birobidjan, n'a rien d'une ville d'Extrême-Orient. Elle est située sur le fleuve Amour, que l'on parcourt en bateaux-mouches, en regardant le soleil se coucher, là-bas, à 25 kilomètres, sur la Chine. Le Transsibérien spécial commence vraiment là, à 10 h. 30 du matin, sur le quai d'une gare sans prétention. Rompu aux coutumes soviétiques, le groupe sable le champagne de Crimée et prend des photos souvenirs devant « le train du bout du monde ».

Le fourgon à victuailles

Coup de sifflet, et la locomotive Diesel ébranle doucement la rame spéciale de douze wagons-lits luxueux, fabriqués en Allemagne de l'Est et conçus pour le grand écartement des voies russes. Après avoir changé d'hôtel pendant huit jours, on se découvre une âme de sédentaire en prenant possession de la spacieuse et confortable cabine : deux grands lits superposés, petites armoires, penderie, glace surmontant un lavabo (eau chaude, eau froide) astucieusement caché par une tablette. Petits napperons et rideaux blancs aux fenêtres seront changés régulièrement par un service efficace et discret. Le thermomètre mural restera à 20 degrés pendant tout le voyage.

Le périple extraordinaire commence, entrecoupé des trois repas quotidiens dans les deux wagons-restaurants où l'on découvre, au fil des jours, la cuisine variée de toutes les républiques d'U.R.S.S. Vodka, champagne et vins sont en supplément, mais le stock est grand dans le fourgon de queue, énorme réfrigérateur d'où sortiront, en plein milieu de la taïga, des raisins, des tomates et... des nappes impeccables !

Toutes les personnes interrogées ont la même réponse : elles réalisent leur rêve. Certaines n'ont même pas lu avec attention la brochure et découvrent, déçues pendant un instant, qu'elles sont dans un train spécial réservé aux seuls étrangers ! Elles ne voyageront donc pas avec des Russes, des Tatars, des Cosaques ou des Sibériens ! Heureusement, les fréquents arrêts dans les grandes et petites gares permettent de combler cette lacune !

Septembre révèle la fabuleuse palette de tous les ors des bouleaux sibériens. Trois jours de fine neige dévoilent le paysage que chacun porte en soi à l'évocation même du mot tatar *sibir*, qui signifie « terre endormie ».

Que faire à bord du train pendant sept jours ? Les distractions ne manquent pas : conférences sur la construction mouvementée, entre 1878 et 1916, de la ligne, sur les régions traversées et cours de russe ou de danses folkloriques. Prendre une douche chaude en regardant frissonner les sapins et les trembles, dehors. Se mêler, sur les quais, à cette foule en perpétuelle transhumance et acheter des *beignets* de viande et des concombres aux grand-mères à fichu. Observer ces caravaniers modernes que sont les passagers des wagons rouges du vrai « Transsib ». Jongler avec les sept fuseaux horaires : est-on vraiment à l'heure de Moscou ? Spontanément, un soir, les voyageurs se déguisent avec les moyens du bord, dévalisant les trousses de maquillage... et créant une pénurie momentanée de papier hygiénique ! Le train étant relié par radio aux gares, il est facile de récupérer ce qui manque.

Le paysage, à peine peuplé, absorbe la plus longue partie de la journée : on regarde défiler l'immense plaine, les fleuves, les villages d'isbas et les marécages, un verre de *tchaï* (thé) brûlant à la main.

Arrêts à Irkoutsk pour vingt-quatre heures au bord du lac Baïkal, puis Novossibirsk (visite d'Akademgorodok, la cité des savants), et la locomotive électrique repart rapidement vers des couchers de soleil inaccessibles. Maintenant, les passagers admettent que les heures ont passé trop vite, et les gros romans sont restés fermés. On troque la dernière pellicule photo pour fixer le petit obélisque gris qui sépare l'Europe de l'Asie un peu avant Sverdlovsk, dans l'Oural. Un dernier regard sur les coupoles d'or du monastère de Zagorsk, et c'est l'arrivée à la gare de Moscou-Yaroslav, où un orchestre de musique folklorique accueille ces passagers spéciaux qui trouvent normal de ne pas avoir une minute de retard sur l'horaire après 9 000 kilomètres !

Les adjectifs de satisfaction fusent de tous côtés : on se promet de refaire le « Transsib », le vrai peut-être ! Fatigués, ils le sont *tous*, pas du voyage, mais des nuits blanches autour de solides cocktails russes ! En partant, ils admirent, une dernière fois, la grosse loco. En une semaine ils sont devenus de fervents adeptes du chemin de fer !

RICHARD DEUTSCH.

★ Lavanchy Voyages, 15, rue de Bourg, 1002 Lausanne (Tél. : 021-20-36-31) organise un voyage Paris-Khabarovsk-Paris, du 15 au 27 septembre 1981. Prix forfaitaire par personne : 9 850 FF.











Année scolaire 1981-1982

VOICI LES VACANCES

ACADEMIES	ETE 1981	TOUSSAINT	NOEL	FEVRIER	PRINTEMPS	ASCENSION - PENTECOTE	DEPART ETE 1982
AIX - MARSEILLE (Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse)	du samedi 11 juillet au vendredi 25 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du vendredi 2 avril au jeudi 15 avril	du vendredi 28 mai au mardi 1er juin	samedi 10 juillet
AMIENS (Aisne, Oise, Somme)	du samedi 27 juin au mardi 8 septembre	du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 20 février au lundi 1er mars	du samedi 17 avril au lundi 3 mai		samedi 26 juin
BESANÇON (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort)	du samedi 11 juillet au lundi 21 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril	du samedi 29 mai au lundi 7 juin	mardi 13 juillet
BORDEAUX (Dordogne, Gironde, Lande, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)	du mardi 30 juin au mardi 8 septembre	du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 20 février au lundi 1er mars	du vendredi 9 avril au lundi 26 avril		mercredi 30 juin
CAEN (Calvados, Manche, Orne)	du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre	du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril	du mercredi 19 mai au lundi 24 mai	mardi 29 juin
CLERMONT-FERRAND (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)	du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre	du vendredi 23 octobre au lundi 2 novembre	du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 27 mars au mardi 13 avril	du mardi 18 mai au lundi 24 mai	vendredi 2 juillet
CORSE (Corse-du-Sud, Haute-Corse)	du samedi 11 juillet au jeudi 24 septembre	du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre	du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au au lundi 19 avril	du samedi 29 mai au jeudi 3 juin	samedi 10 juillet
DIJON (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne)	du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre	du vendredi 30 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril		samedi 10 juillet
GRENOBLE (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)	du samedi 11 juillet au Lundi 28 septembre	du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre	du mardi 22 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 19 février au lundi 1er mars	du vendredi 2 avril au lundi 19 avril	du vendredi 28 mai à midi au mercredi 2 juin	mardi 13 juillet
LILLE (Nord, Pas-de-Calais)	du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril		mardi 29 juin
LIMOGES (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)	du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril	du vendredi 28 mai au jeudi 3 juin	samedi 10 juillet
LYON (1) (Ain, Loire, Rhône)	du samedi 11 juillet au vendredi 18 septembre	du samedi 31 octobre au mardi 3 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du mardi 30 mars au jeudi 15 avril		samedi 3 juillet
MONTPELLIER (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)	du samedi 11 juillet au jeudi 24 septembre	du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre	du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 12 février au lundi 22 février	du vendredi 2 avril au lundi 19 avril		samedi 10 juillet
NANCY - METZ (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)	du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 12 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril		samedi 10 juillet
NANTES (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée)	du mardi 30 juin au mardi 15 septembre	du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril		vendredi 2 juillet
NICE (Alpes-Maritimes, Var)	du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du mardi 22 décembre à midi au lundi 4 janvier	du samedi 6 février au lundi 15 février	du samedi 27 mars au mardi 13 avril	du samedi 29 mai au jeudi 3 juin	samedi 10 juillet
ORLEANS - TOURS (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)	du mardi 30 juin au mardi 15 septembre	du jeudi 29 octobre au jeudi 5 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 12 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril	du vendredi 28 mai au mardi 1er juin	vendredi 2 juillet
PARIS - CRETEIL VERSAILLES (Ville de Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise)	du samedi 4 juillet au mardi 15 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du mardi 22 décembre au mardi 5 janvier	du samedi 6 février au lundi 15 février	du samedi 27 mars au mercredi 14 avril	du samedi 15 mai au lundi 24 mai	vendredi 9 juillet
POITIERS (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)	du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre	du vendredi 23 octobre au mardi 3 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 20 février au lundi 1er mars	du samedi 10 avril au lundi 26 avril		mardi 29 juin
REIMS (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)	du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre	du samedi 31 octobre au jeudi 5 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 12 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril		mardi 6 juillet
RENNES (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan)	du mardi 30 juin au mardi 15 septembre	du mardi 27 octobre au mardi 3 novembre	du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 19 février au lundi 1er mars	du vendredi 2 avril au lundi 19 avril		samedi 3 juillet
ROUEN (Eure, Seine-Maritime)	du samedi 27 juin au mardi 8 septembre	du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre	du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier	du vendredi 12 février au lundi 22 février	du samedi 10 avril au lundi 26 avril	du mardi 18 mai au lundi 24 mai	mercredi 30 juin
STRASBOURG (Bas-Rhin, Haut-Rhin)	du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre	du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre	du mardi 22 décembre au jeudi 7 janvier	du samedi 20 février au lundi 1er mars	du samedi 17 avril au lundi 3 mai		samedi 10 juillet
TOULOUSE (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne)	du vendredi 10 juillet au mardi 22 septembre	du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier	du samedi 13 février au lundi 22 février	du samedi 3 avril au lundi 19 avril	du vendredi 28 mai au mardi 1er juin	samedi 10 juillet

★ Les dates indiquées correspondent au jour de départ après la classe et au jour de rentrée le matin.

(1) Pont du 11 novembre : du samedi 7 au jeudi 12 novembre.



VRAIS DOLLARS

LES agents de voyages vont avoir le droit de « se couvrir sur le marché à terme », expression barbare qui concerne plus le consommateur de voyages qu'il n'y paraît au premier abord.

En effet, après le kérosène, la variation du cours des devises représente le deuxième poste de fluctuations du prix du voyage organisé. Jusqu'à présent, les agents de voyages n'avaient pas le droit, comme d'autres entreprises exportatrices, de se voir garantir un certain taux de change pendant un laps de temps déterminé. Conséquence : les fabricants de voyages se retournent systématiquement vers leurs clients pour absorber les hausses des taux de change et donc des prix de leurs prestations. Ils leur réclament des suppléments toujours désagréables.

Ainsi de l'agence Kuoni qui, depuis le 14 février, a rectifié ses tarifs pour faire face à une perte prévisible de 650 000 F ; ainsi, de la Sotair (Jet tours, Jet'am, Jumbo), qui a revu ses prix pour ne pas subir un manque à gagner de 1 million de francs sous l'effet du passage du cours du dollar à environ 5 F.

Aucun mécanisme n'a encore été arrêté, et M. Edouard Lacroix, directeur du tourisme, ouvrira prochainement, à ce sujet, des négociations avec les spécialistes du ministère des finances et le Syndicat national des agents de voyages (SNAV). En tout état de cause, la garantie de changes ne pourra pas jouer avant l'hiver 1981-1982.

« Nous demandons de garantir les prix des devises pendant une saison, environ six mois, *explique Jean-Claude Rouach, président du SNAV*. Cela ne va pas être commode à mettre au point, car notre profession ne produit pas des biens, mais des services. Pourtant, l'accès au marché à terme nous permettra enfin d'approcher cette garantie des prix que le client nous réclame. »

AL. F.

AFFAIRES

Méridien sort du désert

A quelques dizaines de kilomètres des tirs d'artillerie iraniens répondant aux raids aériens irakiens, dans le faste le plus somptueux et en présence du Tout-Paris de la mode, des parfums, l'hôtel Méridien de Koweït, ouvert en juin de l'année passée, vient d'être officiellement inauguré ces jours-ci.

Symbole que cette inauguration, au-delà des tensions internationales et des difficultés conjoncturelles de l'hôtellerie de luxe internationale. Symbole de la réussite d'une société dynamique d'abord qui a su, malgré les réticences et les obstacles, décrocher des contrats de gestion dans des zones géographiques particulièrement intéressantes tant par le prestige (comme à New-York ou à Singapour) que par l'intérêt des marchés qu'elles représentent (en Extrême-Orient par exemple).

Symbole de la réussite d'un homme également, celle de Georges Marescot, président de la chaîne des hôtels Méridien, un homme de cinquante-neuf ans venu d'Air France en 1975 et qui n'est pas peu fier de pouvoir dresser un tel bilan.

« Pour ce qui concerne 1980, souligne-t-il, *la chaîne a poursuivi son développement avec l'ouverture de quatre nouveaux hôtels : Houston et Koweït en juin, respectivement 368 et 416 chambres, Brazzaville en octobre, 173 chambres, et Athènes en novembre qui dispose de 190 chambres, ainsi que la signature de cinq contrats très importants : deux pour Hongkong, au total plus de mille chambres, deux pour Singapour, 750 chambres, et un pour Mexico avec 450 chambres. »*

A la française

Belle année donc que celle qui s'achève pour la société nationale, filiale d'Air France ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Méridien, qui poursuivra son développement en 1981 en ouvrant huit nouveaux hôtels (New-York, Palmyre, Lattaquié, Al-Khobar, Boston, Gisenyi, Douala et Hongkong), comptera ainsi quarante et un hôtels dans vingt-six pays et emploiera plus de dix mille personnes pour une capacité de treize mille chambres.

Malgré une baisse de fréquentation de l'ordre de 7 % (le coefficient d'occupation est passé de 70 % en 1979 à 63 % en 1980), la chaîne a renregistré des résultats très honorables. Le bénéfice net de la Société des hôtels Méridien (S.H.M.) s'élève à 8 millions de francs, soit 16 % du chiffre d'affaires, qui dépasse 45 millions. Le chiffre d'affaires global de la chaîne et de ses filiales dépasse, lui, le milliard...

« *Toutes nos filiales sont bénéficiaires,* insiste le président, *sauf l'une d'entre elles qui ne fait que parvenir à l'équilibre. La société d'exploitation du Méridien-Paris, l'une de nos filiales les plus importantes, réalise un bénéfice net de 5,2 millions de francs.* » Ce n'est pas le moindre des « bons points » de Méridien *dont l'hôtel de la porte Maillot* a longtemps été un boulet à traîner.

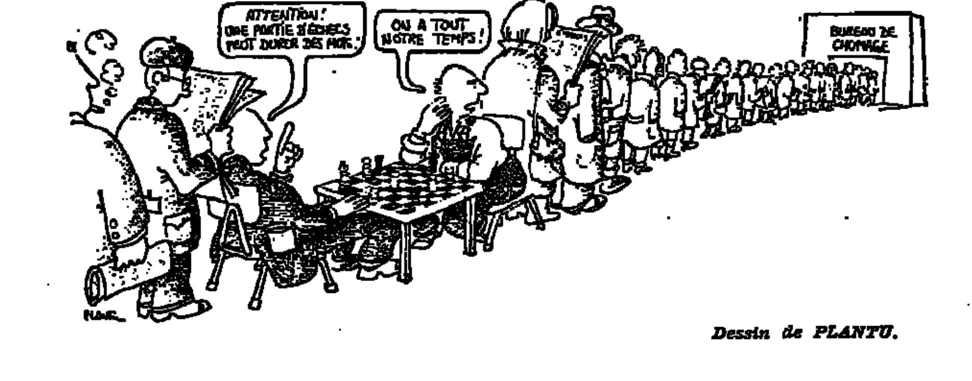
On peut, à juste titre, se demander quels sont les petits secrets qui ont permis à la chaîne de connaître un tel développement pour se hisser aujourd'hui au vingt-cinquième rang mondial. Certainement et en premier lieu, le fait d'être une filiale d'Air France et de bénéficier de son réseau de correspondants est un énorme avantage. Ensuite, le choix d'une stratégie qui vise à s'implanter dans deux régions du globe reconnues comme plus « porteuses » est une garantie. En Amérique du Nord d'abord, où la chaîne comptera trois hôtels et où les taxes douanières, même si elles risquent de freiner l'implantation de nouveaux hôtels, permettront sûrement aux hôtels existants d'en tirer un certain bénéfice. En Extrême-Orient ensuite, où la demande est importante et l'avenir quasiment assuré. Et puis, l'attrait d'une hôtellerie, d'un accueil, d'une restauration « à la française » — l'engouement du nouveau restaurant de Houston en est une preuve — reste toujours très fort.

Le succès de Méridien démontre que la rigueur, le dynamisme et le courage demeurent les meilleures chances du développement économique français à l'exportation.

OLIVIER SCHMITT.

PASSE-TEMPS

Si tous les joueurs du monde...



Dessin de PLANTU.

MICHEL BONGRAND est un joueur. Certes, sa profession l'a amené à lancer des produits politiques nommés Jean Lecanuet, U.N.R. ou Michel d'Ornano à coups d'opérations publicitaires quasi scientifiques. Mais sa passion, c'est le jeu. Le bridge pour être plus précis. Il préside aujourd'hui la Confédération des loisirs de l'esprit (C.L.E.) qu'il a fondée, le 24 octobre 1974, et qui rassemble les fédérations françaises de bridge, du jeu de dames, des échecs, de scrabble et de tarot. Cette confédération a pour vocation de multiplier les joueurs... et les aides en faveur de ses cinq adhérents.

Lorsque Michel Bongrand succède, en 1971, au comte Raoul de Vitry, à la présidence de la Fédération du bridge (F.F.B.), il se dit qu'il faut « *aller carrément vers la démocratisation pour servir la compétition, car plus large est la base, plus haut est le sommet* ».

Le comte de Chambure avait recruté les adhérents de la F.F.B. dans le Bottin mondain. Le baron de Nexon, son successeur, avait formé, en captivité, les « officiers » de la fédération. Le comte de Vitry, lui, avait diffusé le virus du bridge dans les comités d'entreprise au point que l'on vit l'U.S. Métro battre l'Automobile club en championnat.

Le nombre des adhérents s'élevait à 1 800 à la libération. Le comte de Vitry légua à M. Bongrand — « *premier président de la F.F.B. sans particule* » — 9 000 membres. Celui-ci transmit, en 1977, à M. François Bonhoure 23 000 ouailles. M. José Damiani règne sur 27 000 sujets. Mission accomplie : « *Nous avons gagné le championnat du monde en 1980.* »

Pourquoi ne pas reproduire cet épanouissement sur une plus large échelle ? « *J'ai eu l'idée de créer une association nationale d'éducation populaire*, explique Michel Bongrand, *afin de trouver les moyens de développement pour un certain nombre de jeux. Une association forte de trois millions de pratiquants occasionnels et de trois cent mille pratiquants réguliers. Une association qu'un fonctionnaire ou une personnalité ne puisse pas ignorer en disant : « J'ai autre chose à faire qu'à recevoir des joueurs de dames ou de bridge.* » Une association politiquement incontestable, c'est-à-dire dans laquelle le bridge serait contrebalancé par les dames et les échecs « *classés plus à gauche* ».

Ainsi naquit la C.L.E. qui se donna trois raisons d'être. D'abord, « *contribuer à la formation de la jeunesse en vue de développer par l'analyse de situations vécues, la connaissance des lois de l'esprit* ». Application : « *Nous organisons pour les jeunes autour du tournoi de bridge du Touquet une sorte de pentathlon de l'esprit avec obligation de disputer des parties de bridge, d'échecs et de dames. C'est un peu un gag de relations publiques, mais ça va dans le bon sens tout comme la semaine de Rueil-Malmaison où six cents élèves des écoles publiques s'initient sous notre direction.* »

Contre l'ennui

Deuxième axiome : « *Permettre la distraction de l'âge adulte et le refus d'une fatalité qui contraindrait l'homme à l'ennui ou au désespoir, notamment dans les grandes métropoles.* » Illustration : « *Ça veut dire que, si vous en avez assez du métro-boulot-dodo, si vous ne voulez pas vous contenter de mâcher de la télévision, si vous ne pouvez pas vous mettre au tennis, il vous reste la solution de vous passionner pour un loisir de l'esprit. La durée du travail se réduisant, ou bien il faudra donner de l'argent aux gens pour qu'ils s'amusent ou bien il faudra leur donner de l'intelligence. Dans les sociétés modernes de plus en plus contraignantes, les dérivatifs deviennent une nécessité. En matière de lecture, on a multiplié les livres de poche. Dans le domaine du jeu, place aux jeux de poche !* »

Troisième pilier : « *Répondre à la responsabilité de la société qui souhaite permettre aux personnes âgées d'échapper à la solitude.* » Applications : « *Tous nos clubs voient arriver des petites dames en noir et des messieurs tristes. Imaginons que nos représentants des Alpes-Maritimes décident de promouvoir nos jeux dans les maisons de retraite. La C.L.E. sera là pour encourager les villes et les départements à combattre la tristesse et à offrir les tables, les cartes, les échiquiers, les damiers et les professeurs.* »

La C.L.E. se repose donc sur les représentations locales de ses cinq fédérations membres qui organisent les manifestations de démonstration-promotion *ad hoc*. Le budget « *espéré* » de 1981 s'élève à 200 000 F. Juste assez pour donner aux clubs le coup de pouce de départ. « *Ces subventions ne sont pas des cadeaux, mais un encouragement à faire plus en matière d'initiation et de propagande.* »

Autrement dit, dans les foires et les salons, à côté des pavillons de la gendarmerie et de l'E.D.F., on verra se dresser un stand de la C.L.E. où le profane pourra faire connaissance avec les fous, les cœurs, les noirs, les triples et les bouts. Et devenir joueur.

AL. F.

Philatélie

N° 1679

MONACO : Emissions 1981 (suite).

(Voir le Monde du 21 février.)

Emission groupée, timbres commémoratifs (10,50 F) :

— 25e anniversaire de la première finale de la coupe d'Europe des clubs champions, Paris, 13 juin 1956 — 2,00 F, format 36×36 mm. Dessiné et gravé par Georges Bétemps.

— Année internationale des personnes handicapées, timbre dédié à l'Association monégasque des



handicapés moteurs (créée le 19 décembre 1969, affiliée à l'Association des paralysés de France). — 1,40 F, format 36×36 mm. Dessin et gravure de Raymond Coatantiec.

— Centenaire de la création du pavillon national monégasque « Miparti rouge et blanc par bandes horizontales », couleurs des Grimaldi. — 2,00 F, format 48×27 mm. Dessiné et gravé par Larrivière.

— 75e anniversaire de la Fondation de l'Institut océanographique (1906-



1981) de Monaco — 1,20 F, format 48×27 mm. Dessin et gravure de Claude Haley.

— Cinquantenaire du Bureau hydrographique international à Monaco. — 2,50 F, format 48×27 mm. Dessiné et gravé par Jacques Combet.

— Exposition canine internationale de Monte-Carlo. 1,40 F, format 48×27 mm. Impression hélio d'après photo.

(A suivre.)

EN BREF...

● GRANDE-BRETAGNE. — Une nouvelle série de six valeurs, 2 1/2 p., 11 1/2 p., 14 p., 15 1/2 p., 18 p. et 25 pence, vient d'être émise en raison de l'augmentation des tarifs postaux depuis le 26 janvier.

● TURQUIE. — Deux timbres commémoratifs du millénaire de la naissance d'Ibni Sina (Avicenne), 7 1/2 et 20 lira, émis le 15 décembre dernier, ont clôturé l'an 1980.

Le président Reagan serait-il philatéliste ?

Un communiqué des P.T.T. françaises, du 16 février, nous fait part que :

« Le peintre Agam a été reçu par le président Reagan après le triomphe de son exposition au Gruggenheim de New-York. A cette occasion, il lui a présenté le timbre émis par la France à partir d'une de ses œuvres originales : le président Reagan, qui a admiré ce timbre, a demandé que des exemplaires du timbre soient signés par Agam pour ses enfants. »

On ne nous précise pas si le président Reagan est philatéliste lui-même ou seulement ses enfants !

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 80000 Amiens (Société Industrielle, 18, rue Lamartine), le 8 mars. — Journée de la philatélie.

⊙ 06400 Cannes (Palais des Festivals), du 11 au 16 mars. — 7e Salon international du chemin de fer « Exporail 81 ».

⊙ 5700 Metz (mairie), le 15 mars. — Union départementale des donneurs de sang bénévoles de la Moselle.

⊙ 67160 Wissembourg (Relais culturel régional, 3, place de la Foire), le 15 mars. — Inauguration.

⊙ 57100 Thionville (beffroi), les 21 et 22 mars. — Exposition philatélique « Insectes du monde ».

⊙ 06900 Lyon (dans le cadre de la 63e Foire internationale), les 28 et 29 mars. — Manifestation de la Fédération sociale du personnel des P.T.T. du Rhône.

⊙ 13700 Marignane (salle des fêtes St-Exupéry, 53, av. Jean-Mermoz), les 4 et 5 avril. — Exposition « Marcophilex VIII ».

Catalogue

⊠ « La Cote des Coins Datés et des Millésimes », 45e édition, 1980-1981, a été éditée, dans une nouvelle présentation, par la SOCOCODAMI. Format 145 × 210, 100 pages sous couverture souple, sans illustrations. Prix : 40 F franco. S'adresser à M. Moriquand, 5, rue du Commandant-Guilbaud, 75016 Paris ; règlement par C.C.P. 1878-57 R Lyon ou chèque, pour le compte de la SOCOCODAMI.

Exposition

● La Section de l'Enseignement français en Allemagne de l'O.C.C.E. organise, les 25 et 26 avril, leur XIIe Exposition franco-allemande de Philatélie scolaire à Baden-Baden. Une carte-souvenir, avec double oblitération, sera vendue à 9 F + port. S'adresser à l'O.C.C.E.-S.E.F.A., S.P. 69 534 ; C.C.P. 1534. 47 A Strasbourg.

ADALBERT VITALYOS.

Bain de jouvence pour le thermalisme

Un bilan de la situation thermale française aujourd'hui, la définition d'orientations pour une politique globale et cohérente du développement thermal ainsi qu'un catalogue de près de soixante-dix propositions, suggestions ou requêtes, tel est le résultat des travaux de la mission de réflexion et de propositions sur le thermalisme français constituée sous l'égide des ministères de la santé et de la jeunesse, des sports et des loisirs, et confiée le 7 mai 1980 au docteur Guy Ebrard, président de la Fédération thermale et climatique française.

Une réflexion poussée, sans concession, une définition sérieuse et séduisante d'un thermalisme nouveau et de nombreuses propositions de réformes, quelquefois timides mais toujours très précises et rapidement applicables. Un rapport officiel qui — une fois n'est pas coutume — donne plaisir à lire et laisse espérer un réel sursaut des vieilles villes d'eau. D'autant plus que le gouvernement a adopté lors du dernier conseil des ministres la quasi-totalité de ces propositions (« le *Monde* » du 27 février).

La machine de guerre du docteur Ébrard

CURISTES, médecins, gestionnaires d'établissements thermaux, élus locaux ou fonctionnaires, attention ! Ça va bouger dans le petit monde thermal français...

Voilà une mission qui, après avoir visité cinquante et une stations thermales, entendu plus de cinquante personnalités, remet au président de la République un rapport qui s'annonce comme un bon coup de balai. Que l'on en juge : près de soixante-dix propositions qui vont de la suppression du plafond des ressources à la mise en place de crédits pour la recherche, du soutien aux investissements dans le secteur thermal à la promotion d'une campagne publicitaire de 2,5 millions de francs auprès du grand public et à l'étranger.

Bref, toute une série de mesures qui sont destinées à enrayer une évolution préoccupante du thermalisme français, difficultés de nombreuses stations, désaffection quasi totale des curistes étrangers, rythme trop lent de modernisation des établissements, etc.

Le rapport du docteur Ebrard s'attache dans une première partie à dresser le bilan actuel du thermalisme. Celui-ci comprend des éléments positifs comme la progression du nombre des curistes, qui est passé de 420 400 en 1970 à 540 000 l'an dernier, la participation croissante de la Sécurité sociale, 85 % des curistes étant pris en charge en 1980 contre 37 % en 1970, ainsi que la baisse de 12,8 % à 5 % du taux de refus de ces prises en charge due, explique le rapport, *« à des études réalisées sur les relations pouvant exister entre les cures thermales et la diminution de l'absentéisme et la réduction de la consommation médico-pharmaceutique... »*. Le rapport souligne aussi un certain effort de modernisation des équipements puisque, depuis 1975, trente opérations de création, modernisation, extension ou aménagement d'établissements thermaux ont été réalisées pour près de 154 millions de francs. D'autres éléments, comme l'amélioration relative de la situation financière des communes thermales et un soutien non négligeable de l'Etat — 57 millions de francs de subventions directes en cinq ans et plus de 76 millions de francs de prêts accordés par le Fonds de développement économique et social (FDES), — ont joué dans le sens du progrès, bien que persistent des évolutions préoccupantes.

Ainsi, les curistes se ruent toujours dans les mêmes stations, à tel point que les trente-quatre dernières stations françaises n'accueillent que 2 % des curistes. Ce sont en général des femmes ou des personnes âgées, les enfants étant rarement envoyés en cure en raison d'une mauvaise information que le corps médical confesse volontiers et les hommes n'étant pas indemnisés pour absence de cure, à la différence des absences pour maladie.

D'autre part, *« force est de constater un rythme de modernisation qui est resté insuffisant par rapport aux potentialités »*, souligne le rapport, rythme qui s'explique par des difficultés à obtenir des prêts et par le coût du crédit. Enfin *« l'intérêt pour le thermalisme est inégalement ressenti selon les stations »* et l'on note ici ou là des carences d'animation, de promotion et de *création d'équipements de loisirs* qui sont une des conditions majeures d'un renouveau thermal.

Dans une deuxième partie, le texte du docteur Ebrard précise les orientations *à définir pour « une politique globale et cohérente en faveur du thermalisme français »*. On peut y lire notamment que *« la complexité et l'hétérogénéité du secteur thermal rendent malaisé un effort de clarification »*. En effet, il y a autant de statuts, de types de gestion, de techniques thermales que d'établissements. Leur environnement, leurs orientations thérapeutiques sont tous différents et enfin le secteur thermal souffre de la *« multiplicité des administrations ayant à traiter du thermalisme »* : neuf ministères, la DATAR, les collectivités locales. On ne sait plus quelles décisions doivent être prises et à quel niveau.

Mais la clarification s'impose et passe par *« une analyse rigoureuse et préalable de la valeur thérapeutique du thermalisme »*. Le rapport souligne en effet que, *« pour un certain nombre de médecins, le thermalisme ne serait d'aucune efficacité thérapeutique ou du moins d'une efficacité très limitée. Cette thérapeutique serait désuète et appartiendrait au passé, prenant place aux côtés de l'huile camphrée ou des ventouses »*. Une meilleure connaissance des travaux existants en ce qui concerne les *observations cliniques*, les études statistiques, la recherche est donc une priorité.

Une autre se... de changer l'image de ma... des stations, *« ghetto thermal »* remarque le rapport, qui *« contribue à détourner des stations une clientèle de touristes jeunes, en bonne santé, qui ne veulent pas toujours vivre aux côtés des curistes »*. Ce bilan étant dressé, le rapport préconise un certain nombre de remèdes dont l'efficacité est subordonnée à quatre conditions : un souci de développement en pleine clarté du côté des stations comme de l'Etat, l'acceptation par la Sécurité sociale et les pouvoirs publics des assouplissements nécessaires, la *coordination des actions menées par* les différents partenaires, et enfin la responsabilité de chacun face à ses engagements et ses initiatives.

Les remèdes proposés par la mission sont au nombre de sept. Tout d'abord, il faut *« affirmer la crédibilité scientifique du thermalisme »* par la mise en place d'une enveloppe des crédits de recherche de 500 000 francs par an pendant trois ans et le rétablissement de l'enseignement obligatoire du thermalisme dans le cadre de l'enseignement thérapeutique.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 25.)

THALASSOTHÉRAPIE AU TOUQUET

Contre les outrages des temps modernes

JE suis bulle. Bulle d'un océan où roule le parfum entêtant du varech. Bulle *d'une mer chaude qui apaise* le corps. Bulle parmi les bulles dans cette baignoire de l'institut de thalassothérapie du Touquet où l'opératrice a mis *en route* un bain « bouillonnant ».

On se glisse dans une eau à 37 degrés où a été versé un concentré d'algues bretonnes. Les turbulences créées par *l'air* comprimé agacent d'abord le corps qui se raidit et cherche une posture pour éviter l'agression. Puis, au fil des minutes, *sous l'effet émollient de la* chaleur et des chocs répétés de l'air sur la peau, il s'abandonne. On éprouve alors la curieuse impression que les bulles traversent la peau, que les organes cœur, foie, reins, jouent dans la carcasse. Et lorsque l'opératrice dissipe l'enchantement en fermant le robinet, on en redemanderait si on n'avait la certitude de retrouver son corps pendant les deux autres cycles de soins de la demi-journée.

Le *médecin* s'était livré, lors de la visite médicale initiale, à ce qu'il a appelé un check-up essentiellement clinique : *« Vous êtes fatigué ?... Pas d'opérations chirurgicales importantes ?... Votre grand-père a eu des ennuis cardio-vasculaires ?... La jambe gauche est plus courte... Evidemment, vous ne faites pas assez de sport... Je crois qu'il vous faut... »*

Çà commence par le bain fonctionnel. L'opératrice plonge le curiste dans une baignoire *d'eau de mer chaude*. Elle le masse, sous l'eau, des pieds jusqu'à la nuque, à l'aide d'un jet. On dit que ce massage circulaire tonifie les muscles et favorise l'élimination des toxines. Il a pour résultat évident de décontracter les muscles des membres et de la colonne vertébrale.

Certains clients sont orientés vers les aérosols qui « désinfectent », grâce à l'ionisation de l'eau de mer, l'arbre respiratoire. Ces soins font notamment partie de la cure de désintoxication des fumeurs. D'autres se voient appliquer des boues marines sous forme de cataplasmes appliqués sur une articulation douloureuse.

Au premier abord, la piscine de rééducation est de tout repos. Toujours, dans cette mer utérine, où l'on pèse dix fois moins, le paralysé, le fracturé ou l'épuisé éprouve le plaisir de mouvoir au ralenti un doigt, un poignet, une épaule, une hanche, le cou. Rien que de très simple dans ces gestes aquatiques qui soulignent les ligaments ou la rouille des articulations. Ces mouvements se révèlent, après coup, éprouvants et la salle de repos n'est pas de trop *pour relâcher ces* muscles si peu habitués à travailler.

Pour finir, la violence de la grande douche ! Au fond d'un *couloir, de 5 à 6 mètres de* long, le curiste est massé de dos, puis de face, à distance, à l'aide d'un jet de mer tiède très puissant. L'eau se fait pointue, griffue et gifle l'épiderme. Une eau de crin qui ravigote et qui donne envie d'aller courir éperdument sur la plage immense du Touquet.

Le P.-D.G. exténué

Le docteur Jean Fourment, de *l'Institut* de thalassothérapie, vous dira que la mer est la mère de la vie, riche en produits vivants, bourrée d'oligo-éléments et, en définitive, assez proche du plasma sanguin. Mais à qui recommander ces richesses ? *« La première indication de la thalassothérapie est l'arthrose, cette destruction du cartilage suivie de la dégénérescence du tissu osseux et accompagnée de réactions anarchiques de défense,* explique-t-il. *Il y a aussi tous ceux qui connaissent des problèmes d'orthopédie, les accidentés de la route ou du ski par exemple, et puis les patients atteints de troubles neurologiques (hémiplégie, maladie de Parkinson, sciatique paralysante, myélite). Dans tous ces cas, qui représentent 50 % de notre clientèle, il s'agit de conforter les muscles et de demander à l'alchimie marine d'apporter ses effets analgésiques et tonifiants.*

« L'autre moitié de nos curistes se recrute parmi des personnes affligées d'une pathologie moins douloureuse, même si elle le demeure. Ce sont les convalescents, les surmenés, les « psycho-somatiques », les gens souffrant d'un excès de poids ou de troubles neuro-végétatifs. »

Handicap lourd ou léger, peu importe. Il s'agit pour le docteur Fourment de soulager quelqu'un qui souffre à l'aide d'une technique méconnue, mais efficace. *« On l'a déjà dit : il s'agit pour nous,* déclare-t-il, *d'ajouter, non des années à la vie, mais de la vie aux années. »*

Deux portraits de curistes *illustrent les bienfaits de* la thalassothérapie : d'abord, cette dame de soixante ans qui souffre d'une arthrose du genou ; elle se déplace de plus en plus difficilement et éprouve des douleurs croissantes ; au terme de soins appropriés, elle est en mesure de marcher environ 2 kilomètres par jour.

Voici un homme d'affaires épuisé ; dans la semaine, il a sauté de Djeddah à Dublin et de Madrid à Abidjan ; les clients à convaincre, le brain-trust à *animer, le cash flow à assurer ;* une semaine au Touquet pendant laquelle il fait une totale retraite dans l'eau ; il repart gonflé à bloc pour six mois d'intoxication par le travail...

Mais la cure de thalassothérapie n'occupe jamais que deux heures et demie par jour. *« Nous avons pris conscience de la nécessité de prendre en charge nos curistes,* reconnaît M. Yves Langlois, directeur de l'Institut de thalassothérapie. *Il faut qu'ils soient débarrassés du souci de leurs loisirs et de leur détente. Nous leur facilitons l'accès à un sport : tennis, golf, cheval ou vélo. »* Une animation dans le genre Club Méditerranée ? *« Surtout pas, il faut être en pleine forme pour la supporter et nos clients veulent être pris en charge individuellement. Pour surveiller le suivi des cures, comme pour épauler les temps libres, nous venons de recruter une personne. Nous recevons des gens en pleine dépression ; si nous les laissions à eux-mêmes en dehors des périodes de soins, le résultat pourrait être catastrophique ! »*

Avec la découverte ou de la redécouverte de son corps, c'est bien cette passivité engendrée *par la cure qui étonne et qui* séduit. Les adeptes de la psychologie des profondeurs diront combien la mer symbolise la mère. Au fil des jours, on se *sent vraiment dériver vers un* moi où seuls manquent le talc et les langes. Peut-être n'est-ce pas l'ingrédient le plus inefficace d'une thérapeutique où les embruns et les eaux de la Manche occupent une place de choix. Platon ne disait-il pas : *« La mer lave les maux de tous les hommes »* ? La mer mère.

ALAIN FAUJAS.

★ Six jours de soins : 990 F ; douze jours de soins : 1 830 F, comprenant trois soins par jour et un aérosol, la fourniture de serviettes et du peignoir, l'accès *gratuit à la piscine chauffée*, au golf, au tennis et au centre équestre. Logement possible à l'hôtel Thalamer qui jouxte l'établissement. Pour tous renseignements : Institut de thalassothérapie Thalamer, front de *mer, 62520 Le Touquet*. Tél. : (21) 05-10-67.

Ouvrez le dossier

● **PRISE EN CHARGE PAR LA SECURITE SOCIALE**

Une partie des frais engagés à l'occasion d'une cure peuvent être remboursés par les organismes d'assurance-maladie. L'accord de cure thermale que vous devez avoir reçu avant de partir précisera l'année de validité de cet accord, la station retenue et l'étendue de la prise en charge.

Dans le cas général, quelles que soient les ressources du foyer, la prise en charge comporte toujours le remboursement à 75 % des honoraires médicaux de surveillance de la cure, le remboursement à 70 % des frais de traitement à l'établissement thermal. Lorsque les ressources du foyer sont inférieures à un certain plafond, la prise en charge comporte encore le remboursement à 70 % des frais de voyage aller-retour du domicile à la station dans la limite du prix du billet S.N.C.F. 2e classe, remboursement qui peut être étendu à un accompagnant lorsque celui-ci est reconnu indispensable (état de santé, âge) et l'attribution de 70 % d'un forfait hébergement destiné à compenser le surcroît de dépenses entraîné par un séjour loin de son domicile.

Un plafond s'applique aux ressources de toute nature perçues du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédant l'année de la cure thermale par l'assuré, son conjoint et les enfants, ascendants ou autres ayants-droit à charge. Ce plafond s'élève en 1981 à 57 440 F.

● **FORMALITES A ACCOMPLIR**

L'assuré doit se renseigner auprès de sa caisse afin d'obtenir l'imprimé spécial de « demande de prise en charge de cure thermale ». Cette demande doit être adressée à la caisse au moins trois mois avant la date envisagée pour le départ. Si la prise en charge est refusée pour des raisons médicales, il est possible de demander dans les trente jours une expertise médicale, par lettre recommandée avec accusé de réception. L'absence de réponse de la caisse dans le délai d'un mois doit être considérée comme un rejet de la demande pour motif médical.

ÇA OU MOURIR

Néris-les-Bains reprend les eaux

« C'ETAIT ça ou mourir. » M. Henri Yermia, maire de Néris-les-Bains (Allier), résume par cette alternative toutes les raisons d'un choix. Celui d'une commune de trois mille habitants — îlot de verdure entre les deux agglomérations industrielles de l'Allier, Montluçon et Commentry — en faveur d'une relance de l'activité thermale.

« C'est le seul gros capital de la commune », dit encore le maire de ce gros bourg résidentiel enfoui dans la somnolence figée de ses grands parcs déserts en attente de curistes. La saison commence ici le 2 mai et s'achève le 23 octobre. Paysage classique d'une station en rupture saisonnière : l'inévitable hôtel Léopold-et-Albert-Ier offre ses volets clos ; le Café de Paris projette sur ses vitres l'image du casino d'en face.

« La fréquentation annuelle des curistes dépasse légèrement le chiffre de cinq mille, indique M. René Cornubet, directeur de la régie thermale municipale. *A la grande époque entre les deux guerres, Néris en accueillait entre sept mille et huit mille. »*

Les Parisiens affluaient en si grand nombre que la ligne de chemin de fer fut prolongée de Montluçon à Néris. Il ne reste plus de cette branche ferroviaire qu'une gare aujourd'hui fermée, mais superbement intacte. Précieux témoignage architectural des années 30, remarquable par ses toitures, une gare vivante cependant, puisque, acquise par la commune, elle se trouve au centre d'un important plan d'aménagement en cours de réalisation, comprenant un camping trois étoiles et huit gîtes installés dans l'ancien bâtiment des marchandises.

Une opération parmi d'autres : Néris fait peau neuve depuis qu'elle a été choisie, en 1975, comme station pilote en même temps que Royat, près de Clermont-Ferrand, dans le cadre du plan thermal Massif Central. *« Un coup de fouet, une sorte d'aubaine,* dit le maire, *mais je n'irai pas jusqu'à parler de manne. Les subventions représentent 30 % du coût des travaux. La commune a fait un gros effort et s'est endettée. Nous espérons bien en être récompensés. »*

Les responsables municipaux opèrent actuellement une véritable restructuration de la station à trois niveaux : l'aménagement de l'établissement thermal et d'un hôpital thermal qui, lui, fonctionne toute l'année ; l'amélioration de l'hébergement, un point tout à fait crucial, et, enfin, l'aménagement du cadre de vie avec la construction, en cours elle aussi, d'une maison du curiste, aux lignes originales, qui sera vouée à l'accueil et à l'animation.

Bref, Néris bouge, en dépit de l'apparente léthargie hivernale. *« On y croit, parce que tous ces efforts doivent payer,* dit le maire. *On y croit aussi, parce que nous sommes très peu concurrencés en France. »* Les bains de Néris conviennent aux affections psychosomatiques, neurologiques et rhumatismales. Néris rime avec pay. Les déprimés sont les premiers clients de la station.

« Nous avons une place importante à prendre, commente carrément M. Yermia, *grâce aux agressions de la vie actuelle. »*

Néris assure sa promotion auprès du grand public avec un budget publicitaire de 200 000 F. Auprès des médecins également. Le maire, qui est de la corporation, regrette qu'ils *ne soient pas suffisamment formés et informés sur les vertus du thermalisme.* Au Salon des thermalies, dix mille médecins de Paris et de sa région avaient été invités au stand de la station. Néris abat ses cartes. C'est une des rares offensives que l'on ait à enregistrer, dans un département secoué par sa position de leader du chômage en Auvergne.

LLIBERT TARRAGO.

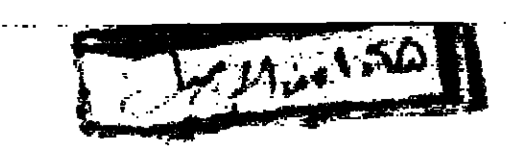
● *Les Stations thermales françaises* (radioscopie de toutes les stations thermales françaises, situation, renseignements médicaux, indications et résultats thérapeutiques ainsi qu'une fiche de renseignements utiles). Publications Jean-Pierre Taillandier, 37, rue de Marignan, 75008 Paris, prix moyen 250 F. Parution au printemps.

● *Guide du thermalisme.* — Sources de santé, thérapeutique de demain (toutes les stations thermales de France, comment les choisir, les loisirs et le tourisme dans les villes de cure et comment constituer son dossier Sécurité sociale). *Argus social,* n° 68, premier trimestre 1981, 60 F.









Un médecin se fâche

Des bienfaits trop méconnus

Plus de recherche, plus de « médicalisation », plus de formation, bref, plus de sérieux, telle est la plaidoirie souvent vigoureuse pour un thermalisme plus scientifique qu'élabore le professeur Duchêne-Marullaz, professeur de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, directeur de l'unité de recherche de pharmacologie cardio-vasculaire de l'INSERM, qui a fait partie de la mission d'étude sur le thermalisme du docteur Guy Ebrard.

« Le thermalisme ne peut être crédible qu'à condition de répondre aux mêmes critères que les médicaments.

» Or il n'est pas de médicament qui n'ait fait l'objet d'expérimentation sur l'animal... Il n'est pas de vrai médicament qui n'ait pu faire la preuve de son efficacité... »

Le professeur Duchêne-Marullaz ne mâche pas ses mots : la recherche en matière de thermalisme est insuffisante. L'explication est double. D'une part, le thermalisme n'a pas les mêmes ressources budgétaires que l'industrie pharmaceutique. D'autre part, le corps médical n'a pas toujours perçu l'intérêt de mettre en œuvre de telles recherches.

Pourtant, les efforts de quelques médecins et de certaines régions ont permis d'aboutir à des résultats incontestables.

Le professeur Duchêne-Marullaz se plaît à rappeler qu' *« une équipe de l'Institut Pasteur s'est intéressée de très près aux cures de la station du Mont-Dore, dont les eaux sont riches en silice »*.

Le docteur Chevance (directeur du département de microscopie électronique de l'Institut Pasteur) a fait état d'une expérience des plus probantes. Des douches nasales effectuées sur des lapins ont montré qu'une telle pratique contribuait à une augmentation importante, au niveau des muqueuses nasales, de cellules libérant de l'immunoglobuline.

Le professeur Hannoun, dans une communication faite aux Entretiens de Bichat, a montré qu'une telle thérapeutique avait des répercussions identiques sur l'homme. A tel point d'ailleurs que, à la suite de la publication et de la communication, un centre de recherche britannique a prélevé de l'eau thermale au Mont-Dore pour créer un médicament possédant les mêmes vertus thérapeutiques.

Cette méthode objective de recherche est donc la seule qui puisse donner à la cure thermale l'importance thérapeutique qui devrait être la sienne.

L'exemple de l'Auvergne en apporte de nombreuses preuves. Avec l'aide de la Sécurité sociale, un professeur de gastro-entérologie a prouvé qu'après une cure suivie à Châtelguyon (station pour l'intestin) il y avait chez un malade souffrant de constipation chronique une indiscutable amélioration du transit intestinal durant une période de huit mois.

L'Institut de recherche cardio-vasculaire de la station de Royat-Chamalières (artérite) a prouvé que l'injection sous-cutanée de gaz pratiquée sur le chien comme sur le lapin entraîne une dilatation artérielle durant une demi-heure. Le même phénomène a été constaté sur les hommes qui s'étaient prêtés volontairement à l'expérience.

Dans la même station thermale, des tapis roulants ont été installés pour permettre d'enregistrer le périmètre de marche des malades souffrant d'artérite oblitérante avant et après la cure. 83 % des curistes ont vu leurs performances s'améliorer, 32 % d'entre eux doublant leur périmètre de marche.

« Les bienfaits thérapeutiques des cures thermales (et sur ce point le professeur Duchêne-Marullaz est formel) *sont donc évidents mais, hélas ! trop peu connus.*

» Le fait que les stations thermales n'aient pas les moyens matériels de toucher le corps médical (bien que certaines ont décidé depuis peu d'investir dans une telle information) n'est pas le seul élément de cette méconnaissance. »

Le professeur Duchêne-Marullaz souligne que *« l'évolution des études médicales (enseignement de la médecine par appareils) a fait disparaître le thermalisme des enseignements »*.

Il regrette aussi le retard de l'enseignement français en matière de pharmacologie (douze facultés de médecine ne possèdent pas de département approprié). Il fait remarquer enfin que l'enseignement de la thérapeutique n'est obligatoire que depuis peu.

La conclusion de son analyse touche à la compréhension du phénomène thermal. Les stations doivent être à même d'accueillir les malades, mais aussi leur environnement familial, pour qui le potentiel touristique doit être développé. Elles doivent être pourvues de médecins de qualité et posséder un établissement thermal parfaitement approprié.

JEAN-PIERRE ROUGER.

La machine de guerre du docteur Ébrard

(Suite de la page 23.)

Il faut également *« supprimer certains aspects de la discrimination dont souffre le thermalisme en tant que thérapeutique à part entière »*. C'est ainsi que le rapport demande *« la suppression du plafond de ressources auquel est subordonné l'octroi des indemnités journalières »* et *« la publication avant le 28 février du plafond de ressources ouvrant droit au bénéfice des prestations supplémentaires »*. Toujours au chapitre de la sécurité sociale, il propose *« un aménagement de la procédure d'entente préalable en raccourcissant le délai devant courir entre la date de réception de la demande de prise en charge et la date de début de la cure de trois mois à vingt et un jours, l'absence de réponse à l'expiration de ce délai valant acceptation »*. (A l'inverse de la situation actuelle où l'absence de réponse avant un mois correspond à un refus.) Enfin, le rapport préconise la suppression de l'entente préalable pour la prise en charge des prestations légales (forfait de surveillance médicale et frais d'établissements thermaux).

En troisième lieu, il faut *« encourager le développement de la médecine thermale par la reconnaissance officielle de la compétence de la médecine thermale par voie réglementaire par une politique de rémunération mieux adaptée aux réalités en fixant des honoraires médicaux tenant compte de la compétence thermale et par une association plus étroite des médecins thermaux au système de santé »* (tant en ce qui concerne la recherche ou le rattachement à des services hospitaliers).

Une quatrième série de propositions vise à soutenir les investissements dans le secteur thermal. A cette fin, il faudrait assouplir les conditions mises à l'emprunt et celles mises à la fixation des tarifs des établissements thermaux, ce qui les encouragerait à investir et à se moderniser.

Afin de revaloriser l'image de marque des stations, le rapport conseille de faciliter les prêts du F.D.E.S. aux hôteliers quelle que soit la catégorie de leur hôtel, d'appliquer les régimes les plus favorables, en vigueur quant aux terrains de camping, de mettre à la disposition des stations une trentaine d'animateurs — pourquoi trente pour cent dix stations ? — et d'entreprendre une campagne publicitaire soutenue et coordonnée auprès du grand public et de l'étranger. Dans ce but, 2,5 millions de francs seraient investis sur trois ans et la télévision diffuserait des émissions sur le thermalisme. Cela pour mettre fin, note le rapport, à quinze ans d'inactivité en ce domaine de la direction du tourisme.

Le rapport de la mission thermalisme envisage enfin d'élaborer des programmes régionaux de développement du thermalisme et de mettre en place une structure thermale spécifique pour trois ans qui prendrait le relais de la mission d'étude actuelle, ou, au choix, une mission interministérielle, un délégué national au thermalisme ou, si vraiment l'on manque d'argent, et peut-être d'une vraie volonté, le prolongement de l'actuelle mission.

En somme, une analyse en profondeur d'un secteur essentiel de la prévention, de la santé que représente le thermalisme, un constat sans complaisance mené par une mission dont on souhaite que le travail soit repris par les pouvoirs publics dans l'intérêt de la santé publique et d'un tourisme qui reste à promouvoir.

OLIVIER SCHMITT.

Plaisirs de la table

Une choucroute aux Champs

PATRICE DARD, qui, en sa *Barrière Poquelin* s'est spécialisé dans le poisson et le foie gras, vient d'ouvrir *les Champs Zé*, petite maison vouée à la viande et singulièrement au bœuf. Côtes et entrecôtes de bœuf français de provenances diverses (et des *Boucheries nivernaises*), mais aussi bœuf des Etats-Unis, d'Argentine, du Brésil, de Madagascar (zébu) et surtout d'Ecosse (le merveilleux bœuf noir d'Aberdeen, l'angus). Avec encore, lorsque ce sera possible d'en avoir, le bœuf de Kobé (japonais), élevé à la bière et massé sur pied.

La maison, sur trois étages, pimpante et gaie, est agréable : le service féminin, sous la houlette de la jolie Benoîte Hamon, plaisant ; la cuisine enfin : une dizaine d'entrées entre 12 et 30 F (la crêpe au foie gras), un seul fromage : camembert bien affiné (12 F), une quarantaine de desserts, et ces viandes en petite et grosse portion accompagnées au choix de gratin de macaronis, légumes verts de saison, salade mixte ou paillasson de pommes de terre. Le tout dans l'allégresse, arrosé de vins (24 F la bouteille pour le premier prix). Et tous les jours, jusqu'à la sortie tardive des cinémas le soir, avec, le matin, des petits déjeuners complets, et, l'après-midi, des thés « à faire grossir » tant la farandole des desserts est attractive. Mais l'attraction vraie reste ce bœuf tous azimuts.

★ LES CHAMPS ZÉ, 1 bis, rue Jean-Mermoz (8e). Tél. : 359.84.85.

⁂

Sortie de l'ornière des mangeoires abominables, *l'Alsace*, sur les Champs, vaut maintenant qu'on s'y arrête... Jour ou nuit !

Brasserie confortable, avec un personnel empressé, vous y trouverez ce qu'on peut attendre en général des brasseries, du banc de fruits de mer à la choucroute et autres spécialités d'Alsace. Mais, si j'ose écrire, en mieux ! Car la choucroute (cuite à la vapeur) est craquante et ses accompagnements, copieux. Et bons ! Buvez là-dessus d'excellentes bières ou encore ce rouge d'Alsace 1976 (42 F), et, en fin de repas, regardez une fois encore la carte : vous retrouverez de l'appétit. Ainsi, moi, j'ai regretté le cochon de lait à la colmarienne (chou rouge et pommes fruits), ou le pied de cochon béarnaise.

J'ai regretté aussi qu'il y ait une choucroute au champagne pour les snobs et que le munster soit servi avec du cumin plutôt qu'avec des pommes en robe des champs comme dans les campagnes alsaciennes. Mais quoi, on est à Paris ! Et ne boudons pas notre plaisir d'avoir enfin, sur les Champs-Elysées, la possibilité d'un repas brasserie de qualité : 12 claires, choucroute « Maison d'Alsace », tarte au fromage blanc, deux demis, un café, le tout pour trois Quentin de la Tour, 150 F donc.

★ L'ALSACE, 39 Champs-Elysées (8e). Tél. : 359.44.24.

LA REYNIERE.

Chef-lecteur

La belle revue « Touring » a organisé un concours de recettes, ou, plus exactement, à partir d'un « panier » de dîner. Le « grand jeu » de la cuisine à la mesure du lecteur ! Le lauréat est (pardonnez-moi, mesdames) un homme : M. Lagrandeur, instituteur à Vitry.

Pierre Ducroux, chef du « Fouquet's » a réalisé ce menu : huîtres au safran, pigeons cocotte aux champignons des bois, saucisses de Toulouse, haricots rouges, feuilleté à la fourme d'Ambert, sorbet aux raisins noirs et blancs et menthe fraîche.

Devant le représentant du ministre de la culture, M. Lagrandeur expliqua qu'il profite d'un « temps libre » pour apprendre à ses élèves à cuisiner « pratiquement ». « La dernière fois, m'a-t-il dit, ils ont fait un pâté ! »

Bravo ! L'école, à Vitry, sans en faire un plat, se sert à la fourchette !

L. R.

MIETTES

● *Un lecteur de Dijon,* M. Francoville, qui voudrait (avec raison) au restaurant que le « *menu suggéré* » soit « *une aimable manière — pour le chef — de vous orienter vers des plaisirs subtils* », pense que mieux vaut quelques bons fromages que le grand plateau fourre-tout et que, enfin, le pain est le plus en plus médiocre... Ah ! la baguette mollasse ! Ce lecteur donc me signale le bel effort, dans sa ville, du *Chapeau Rouge* (5, rue Michelet, tél. : 30-28-10), organisant des « *vendredis* » (déjeuners et dîners de poissons originaux) et aussi, les samedis, des « *Menus évasions* » dont le sous-titre : Alsace, Mexique, Belgique, Inde, etc., indique assez l'effort vers une recherche savoureuse. J'aurais voulu goûter, le 24 janvier, le *mole poblano de guajolote,* l'admirable dinde au piment et cacao des Mexicains !

● *A Honfleur,* mon confrère et ami Jean-Pierre Imbach a découvert deux « petites boîtes » : *le Vieux Clocher* (9, rue de l'Homme-de-Bois, tél. : 89-12-06), et le *Restaurant des Deux-Ponts* (sur le bassin).

● *Claude Lemercier,* dont je regrette encore le départ du *Crillon* il y a deux ans, vient d'être appelé, et l'on s'en réjouira, à la direction de *la Mamounia* de Marrakech.

● *L'Association mutualiste* de l'Industrie hôtelière a remis sa coupe Georges-Baptiste à Maurice Casanova, propriétaire du *Fouquet's*.

● *A la Via Veneto* (13, rue Quentin-Bauchard, tél. 723-76-84), un menu du soir à 115 F, vin (valpolicella) et service compris. Bon choix entre six entrées, six plats, fromage et desserts. Guitare et chansons.

● *Un nouveau chef* (venu de chez Girard) à *la Bouffe* (35, rue de Verneuil, tél. 261-03-22). Pour cet excellent rapport qualité-prix, de nouveaux plats du jour de Gérard Fournier : blanquette de lapin, canard au sel aux trois purées, magret aux pruneaux, etc.

● *L'Estanquet* (de Gastes, dans les Landes) se met en hibernation. Pepette a transporté, en effet, ses fourneaux à Méribel-Motaret et ouvre là-bas un *Estanquet* des neiges avec ses *mêmes menus* (landais à 70 F) et spécialités : garbure, confits, magrets, potées, fricassées et autres foies gras maison.

Jeux

échecs N° 906

LE TRAVAIL DU CHAMPION DU MONDE

(OLYMPIADE DE MALTE 1980.)

Blancs : A. KARPOV (U.R.S.S.)
Noirs : V. HORT (Tchécoslovaquie)
Défense Caro-Kann. Attaque Panov.

1. é4	ç6	31. Fb1	Fb3
2. d4	d5	32. Td2	a5
3. é×d5	ç×d5	33. Fd3	Td-ç7
4. ç4	é6 (a)	34. Rh2	Tç1
5. Cf3	Cf6 (b)	35. Td-é2	T×é1
6. Cç3	Fé7	36. T×é1	Fç2
7. ç×d5 (ç)	C×d5 (d)	37. Fa6	Tç5
8. Fd3 (é)	Cç6	38. Fé2	Ff5
9. 0-0	0-0	39. Td1	Dç6
10. Té1	Cf6	40. Td2	Tç2
11. a3 (f)	Dd6 (g)	41. Ff3	Fé6
12. Fé3	Td8	42. Dd4	T×d2
13. Dç2! (h)	Fd7	43. D×d2	Dç4
14. Ta-d1	Ta-ç8	44. Fé2	Da2 (t)
15. Fg5! (i)	h6 (j)	45. Ff4	Fç5
16. Fh4	Db8 (k)	46. Fé3 (u)	d4
17. Dé2	Fé8	47. Fg5 (v)	Dd5
18. Fb1 (l)	Cd5	48. Ff6	Ff8
19. Dd3! (m)	g6	49. Fd3	Fg7
20. Fg3	Fd6	50. Df4! (w)	Rh7
21. C×d5!	é×d5	51. f3	h5
22. Cé5! (n)	Dç7	52. Rg3	Dd7
23. Dé3 (o)	Db6 (p)	53. F×g7	R×g7
24. D×h6	C×é5 (q)	54. Df6+	Rg8
25. d×é5	Ff8	55. h4! (x)	Dé8
26. Dg5 (r)	Dé6	56. h5	Fç4
27. Fa2 (s)	Fb5!	57. h6!	Df8
28. h3	Td7	58. F×g6!	D×h6 (y)
29. Dé3	b6	59. F×f7+	Rh7
30. Df4	Fç4	60. Df5+	Rh8 (z)
		61. Dç8+	abandon. (aa)

NOTES

a) 4..., Cç6 donne aux Noirs un jeu difficile après 5. ç×d5, C×d5 ; 6. Cf3 tandis que 4..., Cf6 entre dans les sentiers connus de l'« attaque Panov » : 5. Cç3, é6 ; 6. Cf3, Fé7 ; 7. ç5.

b) 5..., Fb4, revenant à la « défense Nimzovitch », peut donner lieu aux suites 7. ç×d5, C×d5 ; 8. Fd2, 0-0 ; 9. Fd3, b6 (ou 9..., Cç6 ; 10. 0-0, Cf6 ; 11. Fg5 ! comme dans la partie Banas-Navarovsky, Teplice 1974) ; 10. C×d5, F×d2+ ; 11. C×d2, é × d5 ; 12. 0-0, Fa6 ; 13. Cf3, F×d3 ; 14. D×d3, Cç6 ; 15. Ta-ç1 avec avantage aux Blancs. 6..., Cç6 semble faible : 7. ç5, Cé4 ; 8. Dç2 ou 8. Fb5 ou encore 7. ç5, Fé7 ; 8. Fb5, 0-0 ; 9. 0-0, Fd7 ; 10. a3.

ç) Bien des idées ont été ici expérimentées, 7. ç5 ; 7. a3 ; 7. Fd3 ; 7. Ff4 et 7. Fg5. Le coup du texte nous ramène au gambit de la D.

d) 7..., é×d5 ; 8. Fb5+, Fd7 (ou 8..., Cç6 ; 9. Cé5, Fd7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Té1, Tç8 ; 12. Fg5, Fé6 ; 13. F×ç6, b×ç6 ; 14. Ca4, h6 ; 15. F×f6, F×f6 ; 16. Cç5 avec avantage aux Blancs. (Velimirovic-Benko, 1973) ; 9. F×d7+, Cb×d7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Db3, Cb6 ; 12. Fg5, Té8 ; 13. Tf-é1 est favorable aux Blancs.

é) 8. Fb5+, Cç6 ; 9. Cé5, Fd7 ; 10. F×ç6, b×ç6 ne donne que l'égalité (Pachman-Trifunovic, 1945).

f) Empêche la manœuvre Cb4-Cb-d5.

g) Le pion isolé des Blancs est la cible des Noirs qui cèdent à la T-R la case d8...

h) Un plan intéressant. Le champion du monde cherche à affaiblir la structure des pions de l'aile — R ennemie par Ta-d1 et Fg5, après quoi la menace F×f6 et F×h7+ forcera les Noirs à défendre le pion h par g6 ou h6 ; en même temps est interdit le développement du F-D noir en b7 par 13..., b6 à cause de la continuation 14. Cé4 !, C×é4 ; 15. F×é4 avec attaque du Cç6 et du pion h7.

i) Le premier objectif, visant à interdire le fianchetto — D ennemi, a été atteint ; Karpov poursuit méthodiquement, et avec précision, son plan.

j) Sur 15..., g6 les Blancs prépareraient l'avance d4-d5 après Dé2 - Fb1-Fa2.

k) Et non 16..., Ch5 ; 17. d5 !, F×h4 ; 18. d×ç6 ou 17..., é×d5 ; 18. Fh7+, Rh8 ; 19. T×d5 avec gain ni 16..., Fé8 ; 17. Fg2, Dd7 ; 18. Fb5 !

l) A noter la différence entre le bon Fb1 et le mauvais Fé8.

m) Forçant un nouvel affaiblissement.

n) Les Blancs sont sortis de l'ouverture avec un net avantage ; non seulement les Noirs ne peuvent échanger sur é5 (si 22..., C×é5 ; 23. d×é5, Ff8 ; 24. é6 !) mais ils sont déjà menacés de 23. C×g6, f×g6 ; 24. T×é8+ ! T×é8 ; 25. D×g6+, Rf8 ; 26. F×d6+ et les Noirs doivent abandonner.

o) 23. Cg4 semble fort : si 23..., Rg7 ; 24. Dd2 !, g5 ; 25. Dd3 ! ; si 23..., h5 ; 24. Cf6+, Rg7 ; 25. C×h5+ !

p) Si 23..., h5 ; 24. Fh4 ;, Fé7 ; 25. C×ç6, F×h4 ; 26. C×d8.

q) Si 24..., C×d4 ; 25. C×g6 !, f×g6 ; 26. T×é8+ etc. et si 24..., Ff8 ; 25. Dd2.

r) Menace 27. é6.

s) Une deuxième partie commence dans laquelle le champion du monde n'a plus qu'à mettre en valeur son pion de plus pour gagner. Une simple question de technique pour lui malgré l'ampleur du travail. Mais voici que Karpov connaît un long passage à vide au cours duquel il n'arrive plus à entrevoir les idées de gain les plus simples. Déjà ici 27. Fa2 est moins efficace que 27. Ff4 suivi de h4-h5.

t) Depuis le vingt-septième coup, les Blancs n'ont rien obtenu mais n'ont rien compromis et, finalement, conservent leur pion de plus. 44..., Dç5 semble plus résistant.

u) Essayant sur 46..., F×é3 ; 47. f×é3 maintenant la pression sur d5.

v) Si 47. F×d4, Dd5 ; 48. Fç3, D×d2 ; 49. F×d2, F×d2, F×f2 avec des chances de nulle.

w) Karpov refait surface. Si 50..., F×f8 ; 51. é×f6, Ff5 ; 52. Db8+, Rh7 ; 53. Fç4 ! !, D×ç4 ; 54. Df8 suivi du mat.

x) Enfin. Si 55..., Fç4 ; 56. Dd6 ! !, D×d6 ; 57. é×d6, Rf8 ; 58. F×ç4, b×ç4 ; 59. Rf2, Ré8 ; 60. g4, Rd7 ; 61. h5 ! et les Blancs gagnent.

y) Si 58..., f×g6 ; 59. h7+ avec gain de la D.

z) Si 60..., Rg7 ; 61. F×ç4, b×ç4 ; 62. Dd7+ et 63. D×d4.

aa) Si 61..., Rg7 ; 62. Dg8 mat.

Solution du n° 905

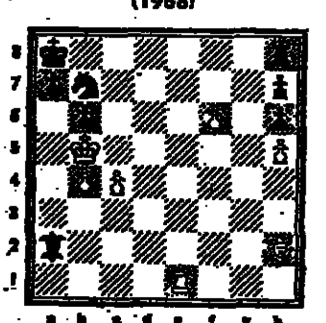
D. GURGUENIDZE (1980)

BLANCS : Rd5, Tc1 et é7.
NOIRS : Rd8, Tg8, Cd3, Pb2.
Nulle.

1. Tç-ç7 menaçant échec perpétuel, Tg5+ ; 2. Ré6!, Cç5+! ; 3. T×ç5, Tg6+ ; 4. Rf7, b1=D ; 5. Té8+, Rd7 ; 6. Té7+, Rd6 ; 7. Té-é5!, Rd7 ; 8. Té7+, Rd6 ; 9. Té-é5! nulle.

ÉTUDE

L.I. KATZNELSON (1968)



BLANCS (7) : Rb5, Té1, Fh2, Pb4, ç4, f6, h5.

NOIRS (8) : Ra8, Th3, Fa2, Cb7, Pa7, b6, h7, h6.

Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 903

LA PRESSION D'UN BARRAGE

Placé par un barrage à un palier très élevé, le champion suisse Jean Besse ne résista pas à la tentation d'intervenir dans les enchères en déclarant une manche qui semblait infaisable. Mais une excellente technique lui permit de réaliser onze levées.

Nord : ♠ 8 7 4 3 ; ♥ A D 10 6 ; ♦ R 7 5 ; ♣ 8 2
Ouest : ♠ A R D 10 9 2 ; ♥ 9 7 5 ; ♦ V 4 ; ♣ 7 6
Est : ♠ V 6 5 ; ♥ 8 3 2 ; ♦ A D 9 6 ; ♣ V 10 5
Sud : ♠ — ; ♥ R V 4 ; ♦ 10 8 3 2 ; ♣ A R D 9 4 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♠	passe	4 ♠	5 ♣
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé l'as de pique, *comment Besse, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TREFLES contre toute défense ?

Réponse :

La situation semblait désespérée car l'as de carreau était certainement en Est En effet, Ouest n'aurait pas ouvert de 3 piques avec deux as, et Est n'aurait pas contré 5 trèfles sans avoir au moins l'as de carreau. Après avoir (à la fin) défaussé un carreau sur un cœur du mort, il fallait donc arriver à faire une levée à carreau en prévoyant que cet as était au moins troisième et mal placé, et en excluant l'hypothèse où Ouest aurait eu dame et valet de carreau secs. Le coup semblait insoluble, or Besse a réussi « impossible ».

Voici la solution : Besse a coupé l'entame, puis, se servant des cœurs du mort comme reprises, *il a coupé deux autres piques* après avoir fait tomber les atouts adverses. Après ce jeu d'élimination la situation était :

Nord : ♦ R 7 5 — Ouest : ♠ R ♦ V 4 — Est : ♦ A D 9 — Sud : ♦ 10 8 3

Sud joua le 3 de carreau dans l'intention de fournir un petit carreau du mort, mais Ouest fournit le valet de carreau pour le roi et l'as d'Est qui dut concéder *le 10 de carreau* au déclarant.

Si Est avait eu as, dame et valet de carreau, le coup aurait été encore plus simple.

LA DÉFAUSSE INTROUVABLE

Chaque année, au cours du Festival de bridge de Cannes, un grand match est organisé entre les Français et les Italiens. Cette rencontre, qui aura lieu en mai prochain au bridgerama de l'hôtel Majestic, va connaître un grand retentissement car les nouveaux champions olympiques français seront opposés au fameux Blue Team italien qui doit se reconstituer pour la circonstance avec Avarelli, Belladona, Forquet, Garozzo et Pabis Ticci.

Depuis le retrait du Blue Team, en 1972, la lutte a été très équilibrée. Voici une donne d'un de ces matches.

Nord : ♠ 3 ; ♥ A D 9 7 3 ; ♦ 8 4 2 ; ♣ 9 8 6 3
Ouest : ♠ D 9 7 5 4 ; ♥ 4 ; ♦ A D 9 ; ♣ A R D V
Est : ♠ R V 10 ; ♥ 10 2 ; ♦ V 10 6 3 ; ♣ 10 5 4 2
Sud : ♠ A 8 6 2 ; ♥ R V 8 6 5 ; ♦ R 7 5 ; ♣ 7

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Roudi.	Rosati	Stoppa	Sbarigia
1 ♥	contre	4 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le roi de trèfle et rejoué la dame de trèfle, Roudinesco, en Sud, a coupé, puis il a joué le roi de cœur et le 5 de cœur. *Quelle défausse Ouest doit-il choisir* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

Il n'est pas illogique qu'Ouest contre « 4 ♥ » pour montrer que le premier contre d'appel est très beau et que l'on supporte éventuellement un contrat à « 4 ♠ », parce que l'on a un soutien d'au moins quatre cartes à pique. Ouest (Sbarigia) a cependant préféré passer, tandis qu'à l'autre table (où le premier tour d'enchères a été le même), le Français Perorn a contré « 4 ♥ ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 140

FORCING SUR UNE ATTAQUE

Championnat d'Europe par équipes, 1980
Blancs : LAPORTA (Italie)
Noirs : SIJBRANDS (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	14. 39-34	20-25! (g)
2. 38-32 (a)	17-21 (b)	15. 44-39	15-20
3. 31-27	21-26	16. 50-45	10-15
4. 43-38	11-17! (c)	17. 29-23	20-24! (h)
5. 49-43	17-21	18. 34-29	5-10!! (i)
6. 37-31	26×37	19. 29×20	15×24
7. 42×31	21-26! (d)	20. 39-34 (j)	24-29! (k)
8. 47-42	26×37	21. 32×24	19×39
9. 42×31	6-11	22. 43×34	16-21
10. 41-37	11-17	23. 27×16	25-30!! (l)
11. 34-29 (e)	23×34	24. 35×24	7-11
12. 40×29	17-41! (f)	25. 16×18	13×42! (m)
13. 45-40	21-26	Abandon.	

NOTES

a) le refus de l'échange, jugé discutable positionnellement pendant plusieurs décennies après avoir eu les faveurs de Weiss jusqu'en 1910, a fait l'objet de nombreuses études théoriques dont les plus récentes ont réintroduit l'usage de cette fermeture 38-32 (Cazemier-Nimbi, tournoi international de Genève, 1978, *le Monde* du 3 mars 1979, P. Kaderabek-Novotny, championnat interclubs de Tchécoslovaquie, 1978 ; *le Monde* du 25 novembre 1978, Delhom-Marini, championnat d'Europe 1977, *le Monde* du 24 décembre 1977).

b) Un sentier différent, peut-être pour exploiter immédiatement ce refus de l'échange. A noter 3. 43-38 (12-18) ; 4. 31-27 (20-25) ; 5. 49-43 (15-20) ou (14-20) seraient interdits en raison d'une application simple du thème du ricochet. 6. 27-22 (18×27) ; 7. 34-30 (25×34) ; 8. 40×18 (13×22) ; 9. 28×26, etc., B+2.

c) Déjà, le G.M.I. néerlandais semble vouloir se ruer sur l'aile gauche adverse, l'enchaîner, puis, peut-être la neutraliser ou rendre son développement déséquilibré, donc risqué.

d) Le premier objectif est atteint : la structure des Blancs est déséquilibrée.

e) 11. 35-30 (20-24) ; 12. 40-35 (1-6 ! e1) ; 13. 30-25 livrerait un coup de dame gagnant en sept temps 13... (16-21) ; 14. 27 × 16 (17-22) ; 15. 28×17 (12×21) ; 16. 16×27 (24-29) ; 17. 33×24 (19×30) ; 18. 35×24 (14-20) ; 19. 25×14 (9×49!), N+.

e1) Et non 12... (16-21) ; 13. 27×16 (17-22) ; 14. 28×17 (12×21) ; 15. 16×27 (24-29) ; 16. 33×24 (15-30) ; 17. 24×15 (14-20) ; 18. 15×24 (23-28) ; 19. 32×14 (9×49) ; 20. 50-44 (49×40), etc., dame prise et B+3.

f) Revenant très opportunément à la charge sur cette aile gauche, l'attaque 13. 31-26 perdant le pion comme suit 13. (12-18!) ; 14. 26×17 (18-23) ; 15. 29 × 18 (13 × 42) ; 16. 48×37m (7-12) ; 17. 30-31 (12×21) ; 18. 31-26 (1-7) ; 19. 26×17 (7-12) ; 20. 37-31 [ou...?] (12×21 ; 21. 31-26 (2-7) ; 22. 26×17 (7-12), etc., N+1.

g) Le pion à la bande n'est pas faible : il constitue l'un des maillons de la stratégie d'enveloppement après (21-26).

h) Et surgit le spectre de la perte du pion (24-29) 33×24 (19×30) 35×24 (16-21) 27×16 (7-11) 16×18 (13×35) etc., N+1 imparable.

i) L'ex-champion du monde, avec sa capacité d'anticipation hors du commun, avait déjà vu, sans doute à partir de (15-20), et parmi de multiples continuations, variantes et sous-variantes, que ce coup, très naturel, pouvait lui assurer le gain, au vingt-cinquième temps, donc en fait dix temps plus loin.

j) Seul 20. 46-41 n'était pas immédiatement perdant. Alors les Noirs auraient pu temporiser par 20... (1-6) contraignant les Blancs à perdre le pion. A noter, toujours au vingtième temps, que sur 20. 40-34 (24-29!) ; 21. 33×24 (19×30) ; 22. 35×24 (16-21) ; 23. 27×16 (7-11) ; 24. 16×18 (13×42) ; 25. 31-27 [ou...?] (42×22), N+1.

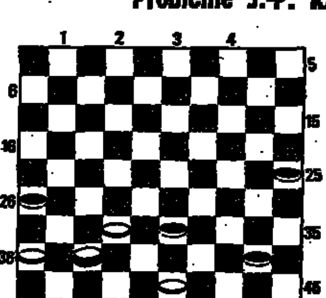
Une analyse plus approfondie montrerait que (5-10!!) au dix-huitième temps est en fait un forcing. Un *forcing* sur une attaque.

k) L'ouverture de la brèche pour parvenir à 42.

l) Un nouvel exemple de la classe de Sijbrands. Voici pourquoi : si les Noirs poursuivaient par 23... (7-11) ; 24. 16×18 (13×42), la partie ne serait pas forcément perdue pour les Blancs grâce à : 25. 31-27 (42×22) ; 26. 23-19 (14×23) ; 27. 34-30 (25×34) ; 28. 40×27.

m) Après cette suite d'explosions, les Noirs pourront damer en toute quiétude.

Problème J.-P. RABATEL, Lyon (1979)



Les Blancs jouent et gagnent en trois temps.

• SOLUTION COMPLETE : 36-31!! menaçant du coup du marquis, thème aux innombrables applications (33-38a) 37-42!! déroutant élément de surprise que maints solutionnistes du « Damier lyonnais » n'ont pas vu (26×39) 32×45!!,+ sur le thème, mineur dans ce problème, du coup renversé par collage.

a) (40-45) 32-28 (33×22) 37-46 l'une des caractéristiques du thème du marquis

(26×37) 46×81, etc.,+.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 134

Horizontalement

I. Leur côté aquatique n'est pas... l'essentiel. — II. Un des douze ; Est-il bon, est-il méchant ? — III. Font des calculs ; Poisson. — IV. Complètement pété ; Sentent bon à la campagne et l'essence à Berlin. — V. Elle est toujours attendue ; Dans la friture. — VI. Parfois charitable ; Sérieusement accroché ; Peu populaire si elle est noire. — VII. Au Kenya ; Au tapis. — VIII. Le nouveau est déjà vieux ; Péninsules d'Indonésie ; Pronom. — IX. Pour meubler les histoires des anciens de la colonie ; Sérieusement mordu. — X. Menacent Dupont et Durand si la boulange fait grève.

Verticalement

1. On aurait pu se satisfaire de moins. — 2. Compagnon de Jeanne ; Providentielle selon la légende. — 3. Mises en plis ; Impayé. — 4. On les observe ; Des blocs de bas en haut et de haut en bas un compte inachevé. — 5. Pour le toréador ; Un pape bouleversé. — 6. Désertiques. — 7. Gagne ; Donnent des couleurs. — 8. Dans la grappe ; Peut révéler un doute systématique. — 9. Pleine de mots ; A perdu le contact. — 10. A l'œil ; Malin dans la réserve. — 11. Abondantes chez Flaubert ; Voyelles. — 12. Plus pour le P.P.C.M. que pour le P.G.C.D. — 13. Pour elles, tout est volupté.

Solution du n° 133

Horizontalement

I. Temporisateur. — II. Ingérer ; Berne. — III. Eventuels ; Cep — IV. Ri ; Don ; Itfu. — V. Sem ; Limailles. — VI. Arasé ; Ni ; Ns. — VII. Ognon ; Cherche. — VIII. Nain ; Chanteau. — IX. Diode ; Tic ; Rus. — X. Encourageante.

Verticalement

1. Tiers-monde. — 2. Envie ; Gain. — 3. Mge ; Manioc. — 4. Pend ; Rondo. — 5. Ortolan ; Eu. — 6. Réunis. — 7. Ire ; Mechta. — 8. Lia ; Haig. — 9. Abstinence. — 10. Te ; Flirt. — 11. Ercul ; Cern. — 12. Une ; En haut. — 13. Repasseuse.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 134

Horizontalement

1. EGGINNS. — 2. AEILMNS (+ 2). — 3. AEEILNR (+ 1). — 4. EEIPRSU (+ 2). — 5. EEELRTT. — 6. AEERRST (+ 6). — 7. AEEIPSS (+ 2). — 8. CEEORSU (+ 4). — 9. AEEIMNS (+ 5). — 10. DEENRST (+ 3). — 11. BBNOORU. — 12. ADDINNOR — 13. AEFGRTU. — 14. CEHORTUU. — 15. AEMRSSU (+ 9). — 16. CEEGIRS (+ 1). — 17. AEEEPRU. — 18. CEEGNRU.

Verticalement

19. AADGIIL. — 20. AAFGGOR. — 21. AEILNRU (+ 2). — 22. EINORST (+ 3). — 23. ADEERSS (+ 2). — 24. AEINORRY. — 25. ACEELTU. — 26. EEGRRSU (+ 1). — 27. EENORST (+ 2). — 28. ARSSTUU (+ 1). — 29. AEEIPSS (+ 2). — 30. EEEGJNUU. — 31. BFGIORRU. — 32. AEEESUX. — 33. EEILNSS (+ 4). — 34. AEEFNST.

Solution du n° 133

Horizontalement

1. AUSSIERE (ESSUIERA). — 2. AVANIE. — 3. RUTABAGA. — 4. DIATRIBE. — 5. DEGAZER (DERAGEZ). — 6. NAIVETE (EVENTAI). — 7. AGUICHE (GAUCHIE). — 8. ALTERITE (LATERITE). — 9. CELESTE. 10. TEQUILA (QUALITE). — 11. NANTIMES (MANNITES). 12. FEVIERS (FIEVRES). — 13. NILGAUT (LANGUIT, LIGUANT). — 14. TRAMPINGS (GRIMPANTS).

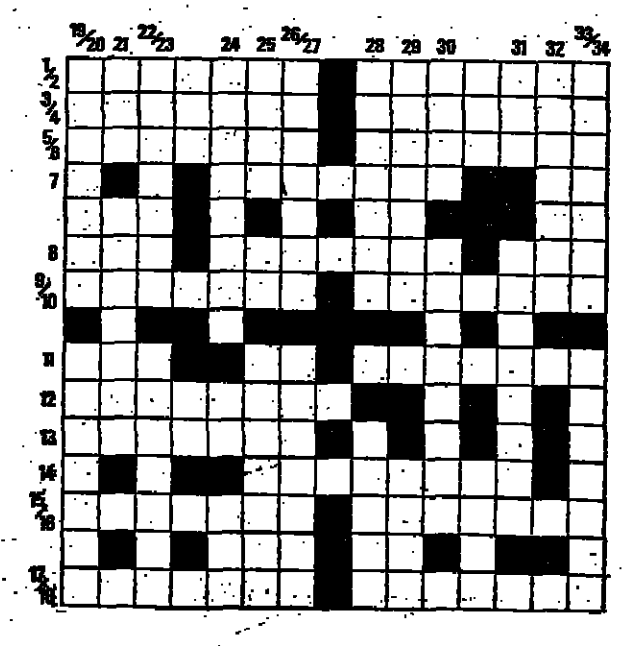
Verticalement

15. AUDONIEN (de Saint-Ouen). — 16. TOMETTE. — 17. SLAVISA (SALIVAS, VALSAIS). — 18. AQUAVIT (VAQUAIT). — 19. EPARVIN. — 20. ERISTALE (ETALEERS, ATELIERS, ALTIERES, LESERAIT, LESTERAIT, REALISTE, REALITES, RELIATES). — 21. RUBIETTE. — 22. ARMENIEN. — 23. ABREAGI (libéré d'un événement traumatisant oublié). — 24. LEMMING. — 25. ETEULES. — 26. AGRARIENS (ARGANIERS, GRAINERAS, RANGERAIS). — 27. ENUQUER (helvétisme : v.p. se briser la nuque). — 28. EBURNEEN.

(*) Jeu déposé.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

RECTIFICATIF. — Les deux derniers tirages de l'ana-croisés n° 133, qui n'ont pas été publiés dans le *Monde* du 21 février, sont les suivants :
n° 27 - EENQRUU
n° 28 - BEEENNRU



culture

CINÉMA

UNE FOLLE RANDONNÉE
« CELLES QU'ON N'A PAS EUES »
de Pascal Thomas

Dans un compartiment de chemin de fer, six hommes mûrs se racontent des échecs amoureux qui leur ont laissé nostalgie et regrets, même s'ils ont pu en rire. Pascal Thomas a repris avec Jacques Lourcelles un projet de film à sketches conçu il y a une dizaine d'années avec Roland Duval et dont il n'avait pu tirer, alors, qu'un court métrage, sa première œuvre : *le Poème de l'élève Mikovski.*

Depuis que Jacques Lourcelles participe à l'écriture de ses scénarios, *(le Chaud Lapin, Un ourson dans la poche, Confidences pour confidences),* Pascal Thomas a viré, du réalisme provincial de ses débuts, vers la comédie de mœurs et de caractères où l'humour prend souvent le tournant de la mélancolie. Ces personnages (Michel Aumont, Michel Galabru, Daniel Ceccaldi, Bernard Menez, Jean-Claude Martin, Jacques François) qui parlent de l'amour, des femmes, des séductions manquées, découvrent, peut-être, leur vérité en racontant — à l'intention évidente d'une voyageuse partageant leur compartiment — des histoires où entrent en jeu une certaine mythomanie, un besoin de se faire plaindre, de se rendre intéressant. Le seul à rencontrer le septicisme général est celui qui se vante d'un succès enlevé à la hussarde au cours d'une partie de chasse.

En dépit de sa construction, *Celles qu'on n'a pas eues* n'est pas un film à sketches reliés par un thème-prétexte. C'est une suite de narrations à la Sacha Guitry qui ramène ces hommes assis sur des banquettes, bercés par les roulements du train, à l'âge des illusions et des aventures. Par deux fois l'insolite s'en mêle (la mystérieuse pianiste nocturne d'un hôtel de vacances, la morte ressuscitée par un thanatopracteur, cette histoire étant tournée en noir et blanc, comme un fantasme), mais il n'y a pas de brisure dans le style du film. Même le comique débridé (récits de Menez et de Galabru) obéit à une logique de l'adolescence prolongée, de l'expérience amoureuse par laquelle le mâle cherche à se situer, à se définir.

Sauf la voyageuse, les femmes du film n'existent, figures de tentations, de rêves et d'échecs, que par la parole, la confidence masculines, répercutées par des images subjectives. A remonter le temps, on arrive à l'enfance. Le récit final — première passion sans espoir et vengeance d'un petit garçon jaloux — boucle avec subtilité, amertume diffuse, cette folle randonnée au pays des séducteurs maladroits transformant en fantaisies leurs paradis perdus. Pascal Thomas a trouvé en ses interprètes de parfaits complices. Il faut prendre ce train en leur compagnie.

JACQUES SICLIER.

(*) Voir les films nouveaux.

La banlieue à l'écran

La zone romaine d'*Accatone*, les bords de Marne avec guinguette ou asile de déclassés de *la Belle Equipe* et *les Bas-Fonds*, les ruelles tristes d'un faubourg anglais (*la Solitude du coureur de fond*), les quartiers pauvres de Milan (*Rocco et ses frères*), et cet immeuble du *Jour se lève*, où Gabin, assiégé par la police, revit ses amours malheureuses avant la mort : la banlieue, réaliste, poétique, empreinte d'imaginaire, est-elle, dans les films, un décor pittoresque ou un lieu social prédestiné ?

Le Centre d'action culturelle de Montreuil, la Maison populaire pour la culture et les loisirs et la revue *Positif* présentent, jusqu'au 1er mars, le premier Festival de la banlieue au cinéma. Du *Jour se lève* à *Max et les ferrailleurs, Buffet froid, Série noire* et *Loulou*, l'architecture suburbaine et les situations romanesques ont changé. Les hommes aussi. Mais le Festival de Montreuil regarde également du côté des Etats-Unis *(Liaisons secrètes)*, de l'Iran (*le Cycle*), de la Hongrie (*Une journée bénie*) et du Japon (*Gosses de Tokyo*). Marcel Carné, Claude Sautet, Maurice Pialat, Alain Corneau, l'Anglais Barney Platts-Mills, le Hongrois Peter Gothar et Maria-Antonietta Macchiochi sont les invités des rencontres-débats qu'animera l'équipe de *Positif* au cours de cette semaine. Les projections auront lieu au studio Berthelot, 6, rue Marcelin-Berthelot, à Montreuil (métro Croix-de-Chavaux). — J. S.

★ Renseignements Maison Populaire, tél. 287-08-68

GALERIES

LES POMMES DE TIROUFLET

Le sujet est banal, voire éculé, jugé sans doute impossible, au moins depuis Cézanne : des pommes ! Oui, des pommes et quelques poires, histoire de changer de rondeurs. Des pommes et des poires, toutes bêtes, toutes nues, toutes frêles, et grises sur des feuilles blanches. Il y en a deux, quatre, cinq, six, plus, pas beaucoup plus. Et rien d'autre qu'elles et leur petite ombre portée en avant, qui leur donne de l'assiette, mais ne les assoit pas pour autant dans un confortable statut de nature morte. Pas de table, pas d'horizon, rien que les pommes et les poires, leur ombre et le fond blanc du papier. Rien que du blanc et le gris des taches d'aquarelle à l'intérieur des cernes fragiles.

Elles ne sont pas bien charnues, pas bien juteuses, et pourtant elles tournent, elles vivent. Elles sont pommes, queue en l'air, tressautant sur leur auréole, avec des airs penchés de sainte conversation. Ça chuchote dans le papier. Pommes timides, incertaines. Pommes ou traces de pommes ? A bien y regarder, allez donc savoir.

Alain Tirouflet nous avait habitués à ce genre de face-à-face avec une réalité simple et menue. portée à la limite de son évanouissement, mais peut-être jamais comme cela. Depuis qu'il a délaissé les photos de paysages et les épures qu'il en tirait pour croquer du nu, de la bouteille (il n'en montre pas ici), des fruits, il s'est donné (lui aussi) un nouvel atout : le plaisir immense de l'échange avec le corps-nature, mais attention, pour soi, à son échelle, celle d'une sensibilité qui s'épanouit dans le petit rien et n'a surtout pas besoin de hurler.

Ses pommes ont du charme, une présence d'autant plus précieuse qu'on la sait menacée. Si on croyait le sujet pomme épuisé, on se trompait.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud, jusqu'à fin février.

PHOTO

New-York hier et aujourd'hui

Comment les photographes ont-ils vu New-York entre les deux guerres ? La Galerie Zabriskie répond partiellement à cette question en présentant une quarantaine de photos prises entre 1918 et 1948 par des femmes et des hommes résidant à New-York, de passage, ou voulant s'en échapper. Beaucoup de photographes (Stieglitz, Abbott, Steiner, Bruehl) recherchent de stricts points de vue architecturaux, reprennent à leur compte la linéarité, le monumentalisme, l'imbrication des gratte-ciel dans des images glacées et superbes. Tandis que Lewis Hine traque le vertige des travailleurs qui assemblent les derniers croisillons d'acier de l'Empire State Building. Walker Evans s'attache surtout aux façades et aux devantures, Walter Rosenblum se perd dans les quartiers pauvres. Lisette Model accroche les reflets des passants dans les vitrines, et se met à hauteur du trottoir pour emmêler le choc de leurs circulations. Helen Levitt saisit au vol la maniabilité du Leica pour faire aimer les enfants des rues, vision trouble d'un carnaval de papier, d'une mascarade pauvre où les enfants se transforment en statues, en gangsters sophistiqués.

Dans le sous-sol de la galerie, on peut voir quelques échantillonnages d'une exposition permanente qui montre comment des photographes plus actuels, Frank, Friedlander, Feldstein ou Papageorge vont désintégrer, exacerber les bases établies par leurs prédécesseurs. A deux pas de là, la Galerie Ufficio d'ell'Arte mélange les photos classiques, tirées au carré et vides, des rues et des pavillons de New-York figés par Philipp Traeger, quelque chose de parfait dans son genre, et les photos explosives d'un New-York dépotoir recoloré par Elizabeth Lennard. — H. G.

★ Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e Jusqu'au 7 mars.
★ Créatis, 44, rue Quincampoix, Paris-4e. Jusqu'au 4 avril.

MUSIQUE

COMMANDES A L'OPÉRA JUSQU'AU 14 JUILLET 1989...

Dans une conférence de presse tenue jeudi, MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture, et Bernard Lefort ont présenté la politique de création de l'Opéra de Paris. Accomplissement d'abord de commandes passées par M. Liebermann : la création en concert (février 1982) d'une suite, orchestrée par Michel Philippot, de l'opéra Bogomile, *laissé inachevé à sa mort par André Jolivet, et surtout en novembre 1983 du* Saint François d'Assise, *de Messiaen (direction Ozawa, avec Van Dam, Riegel, Eda-Pierre), qui se transportera ensuite à la Scala de Milan.*

Par ailleurs, l'Opéra créera aussi, au Théâtre des Champs-Elysées, le 21 mai 1982, l'Ondine, *de Daniel Lesur d'après Giraudoux (mise en scène J.-Cl. Fall, décors d'A. Acquart), en coproduction avec le Centre lyrique de Wallonie et l'Opéra de Nice, et, fin 1982, un « épisode lyrique » pour un seul personnage de Charles Chaynes,* Erzsebet. *Rappelons qu'une commande a été faite à Pierre Boulez pour un grand opéra en 1986.*

Le deuxième centenaire de la Révolution

Les commandes des neuf petits opéras d'une demi-heure, passées par l'Opéra en collaboration avec l'IRCAM, auront une réalisation plus proche, puisque dès novembre 1981 seront présentés, à Beaubourg, Nô *d'Olivier Greif (livret de M. Cholodenko),* les Contes de Perrault *de Patrick Marcland (livret de J. Baillon),* Enka III, *livret et musique de Yoshida, les six autres étant déjà attribués et programmés pour 1982 et 1983 (musiques de Miereanu, Pasquet, Levinas, Bousch, Murail et Probst) ; on notera en particulier un livret de Eugène Ionesco sur* Maximilien Kolbe *pour l'œuvre de Dominique Probst.*

Dans le domaine du ballet, « dont la priorité est de reconstituer le grand répertoire », *une seule commande à Alain Louvier pour 1983.*

Un autre projet de grande envergure a été exposé par MM. Lecat et Lefort, celui de la célébration du deuxième centenaire de la Révolution française, dont la préparation est confiée à un comité présidé par M. Arthur Conte, entouré des personnalités les plus diverses : MM. Tulard, professeur à la Sorbonne, Favier, directeur des archives, d'Ormesson, Decaux, Edern Hallier, Déon, Manceron, Mistler, Stil, etc.

Il s'agira pour ce comité de déterminer les événements qui méritent d'être portés à la scène et de commander « les livrets à de grands écrivains, la musique à de très grands musiciens », *en vue de* « saluer d'une manière grandiose cette Révolution qui a été un événement mondial et de réconcilier la France avec son passé », *a dit M. Conte. Et il s'est plu à esquisser déjà l'opéra sur le 14 juillet :* « La journée s'y prête : des chœurs bouillonnants de vie et de violence, le roi solitaire à Versailles, la reine dans sa bergerie de Trianon. Un opéra qui mêlera la véhémence et le songe, l'engagement, l'oubli et la distraction. »

« On peut rêver, *a conclu M. Lecat,* que ce *14 Juillet* soit créé le 14 juillet 1989 pour l'inauguration du nouvel Opéra, dont Paris a un si grand besoin. » — J. L.

JAZZ

Les Cinq Jours de Grenoble

Donc, les neuvièmes Cinq Jours de jazz à Grenoble sont finis. Bien finis et pour toujours peut-être : c'est en tout cas ce qui se raconte. Ils auront duré, sous cette forme du moins, de 1973 à 1981 : le temps des rêves ?

Eh bien, pour cette dernière édition, Nicolle Raulin, la maîtresse d'œuvre, n'a pas raté son coup. Concerts midi et soir, comme d'habitude, très fréquentés, films, ateliers, expositions, récitation, animation, bon équilibre entre Europe et Amérique, panorama complet des tendances contemporaines, moments originaux aussi (duo Portal-Sclavis, solo James Newton ou le groupe de John Carter), rien ne manquait à la fête. Ni l'abondance, ni la constance dans la qualité.

Vendredi 20, Didier Levallet a ainsi pu trouver la possibilité de reconstituer son Swing strings system, ce qui n'arrive pas tous les matins : sept instruments à cordes, violons, violoncelles et guitare pour une rythmique animée par Levallet (contrebasse) et Bernard Lubat, ce n'est pas, on l'avouera, une formule passe-partout.

Pierre Blanchard, Dominique Pifarély (violons) et Jean-Charles Capon (violoncelle) savent à chaque fois briser les risques du système. Et il n'est que d'entendre le phrasé et les attaques de Capon pour saisir en un clin d'oreille le projet de cet ensemble à cordes. Une écriture méticuleuse, mais assez lisible pour plaire sans détours, prétend, autour des sections ou des individualités comme Siegfried Kessler, lancer et balancer toutes les musiques du jazz.

Il y a du Mingus là-dessous, sous ce système de « swing », il y a de tout et de rien, il y a Levallet surtout qui va chercher on ne sait où l'énergie d'inventer ces formules impossibles.

Et cela ne peut se produire qu'en des lieux comme Angoulême ou Grenoble. Cela ne peut, ou ne pouvait ? Ici se seront succédé cette année une tribu de saxophonistes (le Quatuor de saxophones, Steve Lacy, Steve Potts, Jaume, Daunik Lazro, Doudou Gouirand), des groupes célébrés (Barre Phillips, Enrico Rava, Couturier-Celea-Humair et Mike Westbrook), des nouveautés (Nous Trois : renforcés ! ou le duo Léandre-Nozati) et des légendes assurées (Elvin Jones sextet). Ici, depuis neuf ans, cinq jours par an, on a passé quarante-cinq jours à faire l'inventaire patient des folies douces d'aujourd'hui. En résumé, on dirait un programme lourd de promesses et d'avenir. Il paraît pourtant que c'est un bilan. On n'y croit pas encore.

FRANCIS MARMANDE.

COLLECTIONS D'IMAGES

Il n'est plus de festival sans son exposition de photos, et c'est bien ainsi. On cherche mieux à connaître comment un photographe organise, en chroniqueur des gestes et historien des images, son plaisir au jazz.

A Grenoble, pas de demi-mesures. Cinq photographes présentaient leurs univers et leurs collections d'images. En portraitiste, comme Mirko R. Boscolo, qui cadre comme on cadre à Milan des visages tendus, dont la série organise un blason continu. En historien comme Gérard Rouy, juxtaposant les Européens intrépides aux figures de légende. En poète, enfin, comme Alex Dutilh, qui ne regarde que ce qu'il aime et dont il dédie l'image par mystérieuse correspondance à d'autres

Les photographes de jazz racontent des histoires. Ils racontent une histoire : celle du jazz, et c'est encore ce que retrace, dans une présentation parfaite, l'exposition « Villes du jazz, jazz des villes ». Grands panneaux de photos et de textes, d'où se dégage tout de suite l'unité éclatée des origines du jazz et de ses itinéraires. On doit cette exposition (que l'on peut voir aussi, à Paris, au centre Beaugrenelle, bibliothèque, 40, rue Emeriau, dans le quinzième arrondissement) à un tandem déjà célèbre : Horace et Philippe Carles, auteurs de l'audio-visuel *Bird is free!* à qui vient s'ajouter cette fois Serge Loupien. Une innovation incontestable qui devrait bien donner lieu à un livre. — F. M.

VARIÉTÉS

Mesures en faveur de la chanson française
Création d'un centre de formation supérieure

Au cours d'une conférence de presse réunie ce vendredi 27 février, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé diverses mesures en faveur de la chanson française. « *Ces mesures*, a souligné le ministre, *correspondent d'abord à la reconnaissance du rôle joué par la chanson dans le patrimoine et l'expression d'aujourd'hui de la culture française à un moment où la chanson française est vivement concurrencée par les produits étrangers.* »

La première de ces mesures est la création d'un Centre de formation supérieure des variétés qui sera hébergé au 28, rue Ballu à Paris, dans les locaux de l'ancien siège social de la S.D.R.M. et qui proposera à partir de 1982 divers types d'enseignement sous la forme, d'une part, de « périodes trimestrielles » réservées aux musiciens, auteurs-compositeurs et interprètes, d'autre part, de courtes sessions pour tout ce qui concerne les « *techniques annexes* » du spectacle ainsi qu'à « *toute personne soucieuse de se perfectionner dans l'édition, les contrats, la fiscalité et la gestion* ».

L'exploitation de ce centre de formation sera assurée par la participation financière des usagers et d'organismes de profession (SNEPA, A.P.D.S., AFDAS), par l'apport des entreprises dont l'objet social est lié au domaine musical et par celui, sous différentes formes, de l'INA et des sociétés de radio et de télévision, par des apports de la SACEM (les anciens locaux de la S.D.R.M. mis à la disposition du centre), et par l'organisation de spectacles destinés à la profession.

Parallèlement, un comité de la chanson française est créé et aura pour objet de proposer des mesures de soutien au ministère de la culture et de la communication. Placé sous l'autorité du directeur de la musique, ce comité comprend des représentants de la SACEM, un compositeur (Michel Legrand), un parolier (Jean-Loup Dabadie), des interprètes (Yves Duteil, Claude Nougaro, Guy Béart), des représentants des radios (M.-P. Wiehn, directeur de France-Inter, et M. Clermann, directeur d'Europe 1), des représentants de l'industrie discographique (M. Bole Socquet, producteur à R.C.A., et M. Claude Pascal, éditeur) et des représentants de l'administration.

D'autres formes d'intervention du ministère de la culture et de la communication viseront à « *parrainer ou à aider des festivals de chanson* ». Le ministère a donné son soutien aux « premières rencontres internationales de Blois », qui se dérouleront en octobre prochain sur le thème de « littérature et chansons », ainsi qu'à un « deuxième festival mondial de la chanson française », qui sera programmé fin août 1981 à Bordeaux.

Le ministère interviendra aussi « *sous forme d'aide individualisée* » à des tournées de chanteurs, par l'Office national d'action artistique, ou par l'octroi de bourses individuelles. Enfin, le ministre a souligné que la dernière-née des nouvelles radios lancées par Radio-France (Radio Bleue) diffuse exclusivement de la chanson française.

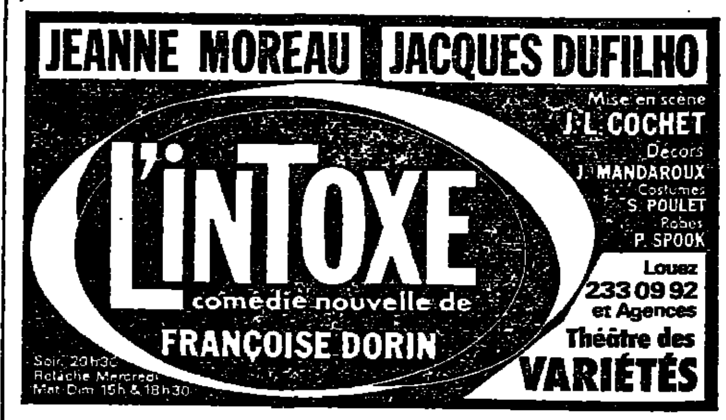
CLAUDE FLÉOUTER.

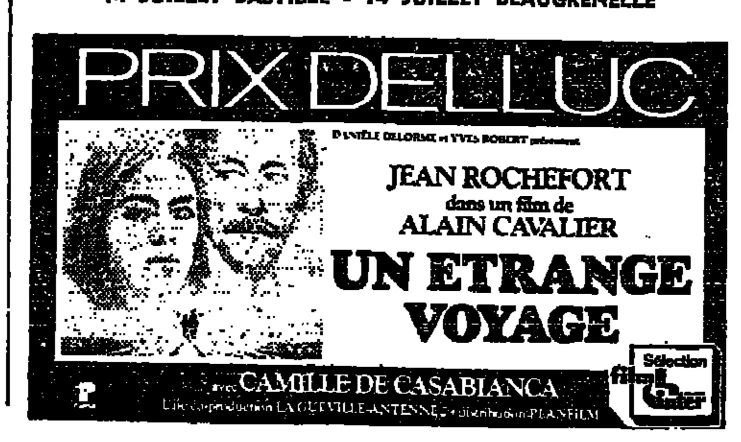
A LA FNAC
Promotion... fiscale

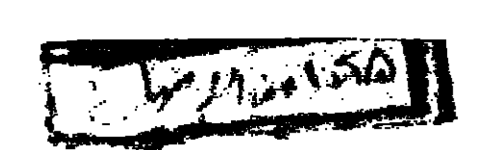
Politique, culturelle et fiscale : telle se veut la campagne de promotion sur le disque que lance la FNAC pendant les deux mois qui nous séparent du premier tour de l'élection présidentielle. Durant ces huit semaines, les disques nouveaux, classiques et variétés, seront vendus par la FNAC aux prix qui seraient les leurs si la T.V.A. qui les frappe était de 7 % et non de 33,33 %. Un double étiquetage informera les clients de la FNAC des modalités de cette baisse de 19,74 % des prix.

Comme toute action publicitaire, cette opération promotionnelle coûtera sans aucun doute cher à la FNAC, puisque la masse de T.V.A. non répercutée sur le client final sera cependant bel et bien versée au Trésor. Mais cette initiative prend une résonance politique, car la FNAC, par ce moyen, entend interpréter « *le futur président de la République* ». M. Giscard d'Estaing, en 1974, lors de la précédente campagne présidentielle, n'avait-il pas prévu un abaissement progressif des taux de T.V.A. français vers les taux européens ? Or le taux français de T.V.A. sur le disque de 33,33 %, est le plus élevé de ceux de la C.E.E : 30 % en Irlande, 25 % en Belgique, 18 % aux Pays-Bas, 15 % au Danemark et en Grande-Bretagne, 14 % en Italie, 13 % en R.F.A. et 10 % au Luxembourg. Le disque, traité comme article de luxe par le fisc, n'est-il pas pourtant un outil de connaissance aussi indispensable que le livre qui, lui, bénéficie du taux réduit de 7 % ?

Les éditeurs de disques, qui connaissent de graves difficultés, ne peuvent qu'être séduits par l'action entreprise par la FNAC. Cependant, même les responsables ne se font guère d'illusions : l'exemple n'a que des chances limitées d'être imité par les disquaires, et la « pression » exercée sur les pouvoirs publics ne peut en aucun cas se traduire par une baisse jusqu'à 7 % du taux de T.V.A. Si celui-ci était ramené au taux moyen de 17,66 %, ce serait déjà une étape considérable, que la FNAC interpréterait sans aucun doute comme une victoire. — J. Do.







SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

LA CHORISTE : Maison des Amandiers (797-18-59), 20 h. 30.
L'AUBE LUNAIRE : Studio 14 (539-83-11), 20 h. 30.
LE TRIOMPHE DE L'AMOUR : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30.
FESTIVAL COURTELINE : Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), 21 h.
UN VOYAGE A FAIRE : Poissy, Centre culturel (074-70-18), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre Drak.
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma, 19 h. : Martial Raysse.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Jean-Paul Farré ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Petit Déjeuner chez Desdémone.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : La bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-34), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Parcours.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : *Elle voit des nains partout.*
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. : Diaboliquement vôtre ; 21 h. 30 : les Clowns du Prato.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, *18 h. 30* : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : l'Inconcillabule ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 27 février

Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sous le dernier pin.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : *D. Mac Avoy ; 22 h. 30 : C. Astier.*

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohême qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — *II*, 23 h. : Camisole Blues.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheurs de phrases ; 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Fanon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Swa ; 22 h. : A. Delille.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Operanight (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : J. Schmelzer et N. Peylet. — II, 22 h. 30 : D. Montain.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye, bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

American Center (633-51-26), 21 h. : Freelance Dance (Part).
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Angel Core.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Flamenco (de M. De Falla à F.-G. Lorca).
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Compagnie J. Krassovsky et Compagnie Danse Recherche
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : la Sylphide.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Undici Onde.

Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose Marie.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : la Route fleurie.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre culturel du dix-septième (227-68-81), 20 h. 30 : Alma Nova.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Holiday on Ice.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Francis Lalanne — Petite salle, 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Studio Bertrand (783-64-66), 21 h. : Gotan.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

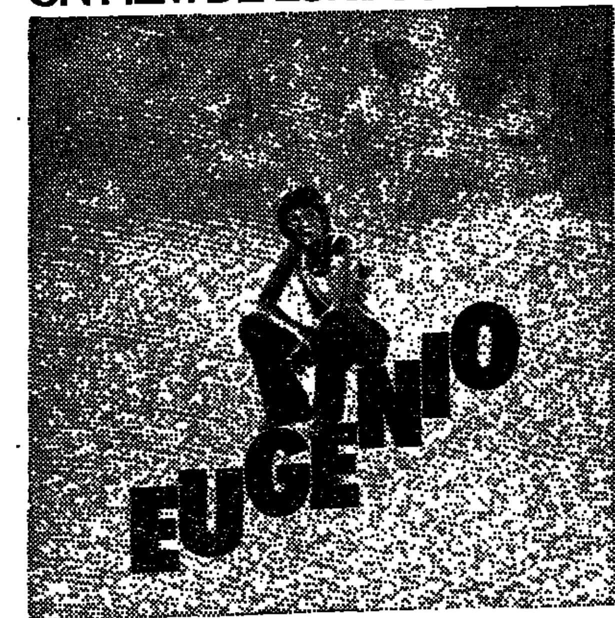
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Manso ; 21 h. : A. Asselin (Beethoven, Chopin, Brahms) ; 21 h. : E. Richepin (Brahms, Ravel).
Radio-France, Studio 105, 20 h. 30 : *Concert du C.N.S.M.* (Strauss).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Récital G. Henning Braaten, piano (Nordheim, Grieg, Nordraak, Valen).
Conciergerie, 18 h. 30 et 21 h. : Ensemble Praetorius.
Salle Gaveau, 21 h. : Dong Suk Kang, P. Devoyon (Mozart, Schubert, Franck).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Ensemble Contrepoint, Orchestre de l'Union des conservateurs du Val-de-Marne (Mozart).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chœur national de Paris (Pergolèse, Vivaldi).

Jazz, rock, pop', folk

Bofinger (272-78-82), 21 h. 30 : R. Urtreger, Fuentes, Trussardi.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Happy Few Quintet.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : Maxim Saury.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : P. Wright, A. Jones, J.-J. Avenel, B. Few, M. Ali.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Edja Kungali.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Stand By
Musée d'Art moderne (723-61-27), 20 h. 30 : Albert Mangelsdorf.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Pavillon Baltard (871-16-53), 22 h. : A. Bashung et Procédé Guimard-Delaunay.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Swing Combo.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio Arvanitas.
Pied Bleu (335-32-16), 21 h. : Hal Singer.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 15 : Histoires de la forêt viennoise.
Aulnay, Espace Prévert (869-94-02), 21 h. : Martial Solal.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : *Lorna et Ted.*
Champigny, le Soleil dans la tête (706-05-28), 22 h. 30 : Malherbe-Rykiel.
Châtillon, Centre culturel (657-22-11), 21 h. : le Zimpa.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : E. Valetti.
Elancourt, APASC (062-82-81), 20 h. 30 : Bernard Haller.
Ermont, Théâtre Pierre-Fresnay (959-09-48), 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Massenet, Tomasi, Dvorak).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. : Edouard II.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre (642-70-91), 21 h. : Orchestre d'accordéon de Paris et d'Issy-les-Moulineaux.
Ivry, Studio (672-28-06), 20 h. 30 : Armance. — Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : la Chose sacrée.
Levallois, C.C. (270-83-84), 21 h. : Maluzerne.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h. : Les lumières sont trop fortes.
Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h. : Théâtre chorégraphique de Rennes.
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64), 21 h. : Nous irons tous a capella.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : En riant express.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : Jacques Villeret.
Villeneuve-Saint-Georges, C.C. (389-21-18), 21 h. : G. André, M. Sarry, M. Ypar.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Du ronron sur les blinis.



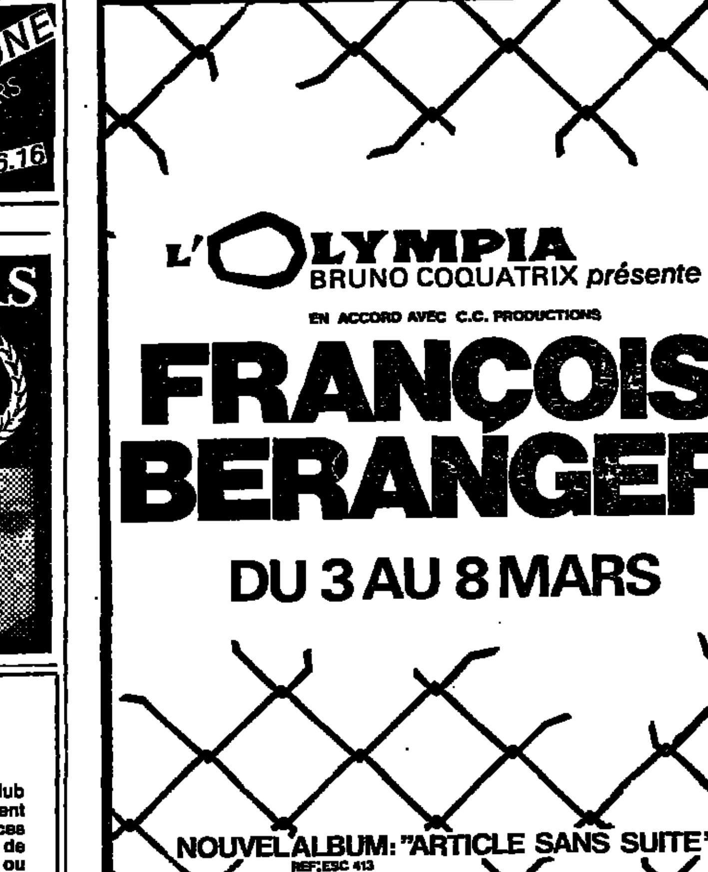


DE ÖDÖN VON HORVATH
m.en s.de Gabriel Garran



— ACTUELLEMENT —





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : l'Atalante, de J. Vigo ; 19 h. : l'Acadie, l'Acadie, de M. Brault et P. Perrault ; 21 h. : Le Québec est au monde, de H. Migneault (en sa présence).

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC 1980-1981 ; 17 h., Hommage à M. Powell et E. Pressburger : Ill met by moonlight ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : la Nuit du carrefour, de J. Renoir.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359 53-99) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52)

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CHASSEUR (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90)

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHINOIS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CLARA ET LES CHICS TYPES (F.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). — V.f.-v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320 89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COURTS-CIRCUITS (F.) : Parnassiens, 14e (329-83 11).

LE DERNIER METRO (F.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33 00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It). V. It. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Grand Théâtre de la Cité Internationale universitaire, 14e (589-38-69) H. sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; May-Fair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FAME (A., v.o.) : Elysées-Pt-Show, 8e (225-67-29), Cinoches, 6e (633-10-82), Broadway, 16e (527-41-16).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-49-34) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétan, 19e (206-71-33), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), France-Elysées, 8e (723-71-11), Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48) mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

HARLEQUIN (Aust.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HISTOIRE DE LA NUIT (All.), v.o. : Action République, 11e (805-51-33). H. sp

HOUSTON TEXAS (A.), v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). — V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HURLEMENTS (A.), v.o. : Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33).

JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

KAGEMUSHA (Jap.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic-Balzac, 8e (510-10-60). — V.F. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).

LE LYCEE DES CANCRES (A.), v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NUMEROS ZERO (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LA PROVINCIALE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-49-34) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PSY (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

REACTION EN CHAINE (Austr., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)

LE ROI DES CONS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A.) v.o. (**), Opéra-Night, 2e (296-62-56), Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

SUPERMAN II (A.), v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES, film catalan de Jordi Feliu. V.o. : Denfert, 14e (354-00-11), H. sp.

CAFE EXPRESS, film italien de Nanni Loy. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES, film français de Pascal Thomas. Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE DIABLE EN BOITE, film américain de Richard Rush. V.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES LONGUES VACANCES DE 36, film catalan de Jaime Camino. V.o. : Denfert, 14e (354-00-11), H. sp.

RAGING BULL, film américain de Martin Scorsese. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF, film américain de Hal Needham. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE SALE AFFAIRE, film français d'Alain Bonnot. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Wepler, 18e (387-50-70), Caméo, 9e (246-66-44).

LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.), Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA TERRASSE (It.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

VACANCES ROYALES (Fr.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-89-22).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-89-22).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) H. Sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

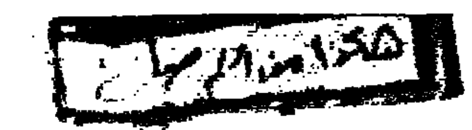
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 19 h. 15 et 21 h. 45

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), jours impairs.

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).



LETTRES

ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
ET LA TENDRESSE BORDEL (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07)
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78).
LES FOLLES ANNEES DU ROCK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 8e (770-47-55).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), J., S., L.
LA RUE SANS JOIE (All.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac - Olympic, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42)
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), jours impairs.
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : Français, 9e (770-33-88).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Mer., V., D., Mar.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

BABY DOLL (A., v.f.) : Tourelles, 20e (365-51-98). Mard. 2 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.
HEROS OU SALOPARDS (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98). J., 21 h.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).
MARTIN ET LEA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-43), 18 h. (sf S., D.).
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

Le « Péguy » d'Henri Guillemin

(Suite de la première page.)

Où va-t-il se situer ? Parmi les thuriféraires ou les iconoclastes ? Avec lui, on ne sait jamais : on porte tant d'exaltations ou d'exécutions à son actif. Certes, à son corps défendant, car il prétend toujours traquer *la vérité de l'homme. Mais où* la trouver, cette vérité de Péguy, quand on l'a si bien tiré à hue, tiré à dia ? Justement, éviter cela. Le rendre à lui-même. Et d'abord, le lire dans son déploiement. Depuis 1953, beaucoup d'inédits ont été publiés, textes réservés par l'auteur lui-même ou laissés inachevés...

Pendant vingt ans donc, Henri Guillemin *a lu Péguy à la loupe*, et il a lu aussi tout ce qu'ont écrit sur lui ses proches, ses parents, ses amis, ses ennemis. Des témoins innombrables ! Puis, il a tout mis en fiches. Et elles ressortent, ces fiches ; elles émaillent le livre d'une myriade de citations, jusqu'à rendre la lecture parfois fatigante. Mais il est incontestatble qu'on entend là l'écrivain — et ses contemporains — au moins autant, sinon plus, que l'exégète lui-même.

Ces amitiés tournées en haines

Alors à quoi aboutit cette vivante résurrection ? Il se passe ici quelque chose d'étrange. Sans que Guillemin le veuille vraiment, on dirait même sans qu'il s'en rende compte, la minutieuse enquête tourne au procès. Et ni le poète, ni l'historien, ni le philosophe, ni le polémiste, ni le militant, qui ont coexisté en Péguy, ni l'homme, n'en sortent grandis. On voit se démener dans les difficultés sans fin d'une rude existence, un forcené, pathétique, certes, mais avec tant de petits côtés, de vanités blessées, de haines mesquines, de fureurs outrées, de contradictions, de volte-face, de calculs et d'ingratitudes, qu'on en oublie de s'apitoyer et d'admirer le courage avec lequel ce « malheureux », ce « raté » a fait face.

Je vois très bien comment Henri Guillemin peut expliquer l'impression que produit son ouvrage. Il veut tout simplement ramener à son humanité quelqu'un qui s'est donné, qu'on a donné, pour un héros et un saint, qui a été l'objet d'un culte. Comment ne pas paraître réducteur dans une pareille démarche ! La faute incombe aux zélateurs. Ce peseur d'âme qui veut œuvrer pour la justice en a autant aux péguystes qu' àleur dieu.

Malgré les apperences, le *Péguy* d'Henri Guillemin n'est pas une de ces biographies à l'américaine qui *suivent leur homme pas à pas*, au strict fil des jours, du berceau à la tombe... C'est une succession de prises de vues où Péguy apparaît chaque fois d'un bout à l'autre de sa vie dans les multiples et divers combats qu'il a menés. Une suite de synthèses où surgissent, tour à tour, l'écrivain, le directeur des *Cahiers de la Quinzaine*, le militant politique, le croyant, etc. L'ordre dans lequel *celles-ci sont présentées n'est pas* indifférent. Si la bataille que l'écrivain soutient avec les mots ouvre le livre, bataille dont il ne se tire pas au mieux sous l'œil d'un critique qui ne lui passe ni ses répétitions, ni ses néologismes, ni ses citations de « *cuistre* », c'est toute de suite après à ses *affreux démêlés* avec Jaurès que nous assistons.

La scène court alors de 1895 à 1913, de l'allégeance prêtée au penseur socialiste, aux condamnations proférées contre lui dans *l'Argent* et *l'Argent suite* : « *Je demande pardon au lecteur de prononcer ici le nom de M. Jaurès. C'est un nom qui est devenu si bassement ordurier que quand on l'écrit pour l'envoyer aux imprimeurs, on a l'impression que l'on a peur de tomber sous le coup de je ne sais quelles lois pénales...* » Et les injures s'accumulent : « *Gros bourgeois ventru aux bras de poussah* », « *pleutre* », « *fourbe* », jusqu'à l'atroce vision, qui ressemble à un appel au meurtre : « *Jaurès dans une charrette et un roulement de tambour pour couvrir cette grande voix.* »

Ces cris (« *qu'on ne connaît pas encore assez*, dit Guillemin, *car d'aucuns s'efforcent de les faire oublier* ») retentissent hautement cette fois et ne mettent pas Péguy en bonne posture. D'autant plus que ces retournements violents de sentiments, ces admirations, ces amitiés changées en haines, ne concerneront pas Jaurès seulement. Les subiront aussi Lucien Herr et son groupe, qui ont pourtant en 1899 aidé Péguy à sortir de l'ornière et Lavisse pris à parti avec les professeurs de la Sorbonne, le fameux parti intellectuel, convaincus ceux-là de mener un complot contre *les Cahiers*, contre le *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*. On voit poindre ici, comme un soupçon, le complexe paranoïaque de persécution. Et ce n'est pas *tout. Récapitulant dans un des derniers chapitres les relations de* Péguy avec les autres, Henri Guillemin nous montre cette vie comme tissée de brouilles et de ruptures, consommées ou frôlées, avec Romain Rolland, Jacques Maritain, Ernest Psichari, Daniel Halévy, Paul Desjardins...

A quoi viennent s'ajouter les revirements spectaculaires dans le domaine des idées : le Péguy de la jeunesse, socialiste athée, dreyfusard, antimilitariste se muant en nationaliste, en chrétien, en défenseur de l'armée, presque en apôtre de la guerre, allant jusqu'à renier son dreyfusisme et dans un sournois renversement d'alliance cherchant ses appuis auprès de Barrès et des *conservateurs* ,*acceptant les bénédictions* de l'Action française. Henri Guillemin ne lui reconnaîtra qu'une constante (de taille, il est vrai, dans l'ordre des mérites) : l'infaillible permanence de sa lutte contre l'antisémitisme.

L'absolution d'une cruelle critique

Une telle métamorphose, tant de contradictions, quand on les met si fort en évidence — il y a des péguystes qui les ont niées, qui ont parlé d'un Péguy « *immuable* » (Jacques Viard), — il faut tenter de les comprendre. C'est dans l'explication qu'il en donne qu'Henri Guillemin accomplit jusqu'au bout sa *réduction du héros, du saint, du prophète* à la faiblesse d'un homme. Et d'un homme de lettres qui plus est, avide avant tout de se faire publier, entendre, reconnaître, glorifier. Sous toutes les entreprises de Péguy, sous toutes ces grandes batailles, sous toutes ces conversions, il verra moins une recherche pure de la vérité qu'une réaction *vindicative et rageuse à des vexations* personnelles. Le combat que Péguy a mené contre Jaurès est, là-dessus, significatif. Péguy, selon Guillemin, a cru voir deux fois Jaurès lui fermer la porte au nez : au congrès socialiste de 1899, puis à la création de *l'Humanité*. Et *Jaurès est devenu sa bête noire...*

Je ne me sens pas capable de juger ici sur le fond. Je regarde seulement se former l'image d'un écrivain à travers un gros livre qui lui est consacré. Elle n'est pas très belle, elle est peut-être vraie. Est-elle aussi apaisante, aussi libératrice que son auteur le voudrait ? J'imagine qu'elle va plutôt créer des remous, des indignations, des mépris, des colères dans les rangs des péguystes. Il me semble que c'est à *aux d'abord que s'adresse l'étude* d'Henri Guillemin dans son parcours si fouillé, son déchiffrement minutieux, son ambition de remettre les choses en place. Qu'y trouveront les autres qui ne sont pas des spécialistes ? Une occasion, comme il y en a peu, de plonger jusqu'au cou dans l'histoire politique, intellectuelle, des vingt années tumultueuses où a tourné le siècle. Et nos débats d'aujourd'hui font encore écho à ces débats d'autrefois.

Les lecteurs peu avertis prendront aussi dans ce livre, qui est si peu *une hagiographie et bien plus un* portrait dramatique qu'une étude littéraire, l'envie de lire Péguy parce qu'ils auront entendu longuement sa voix, même morcelée, hachée. Guillemin, pourtant, dans sa sévérité, ne sauve intégralement que deux ou trois œuvres en prose, dont *Clio*, encore moins de poèmes, mais il porte au sommet l'ensemble des *Quatrains*. « *Les* Quatrains, *selon la juste expression de Romain Rolland*, écrit-il, *c'est, dans l'œuvre de Péguy*, « *le livre des profondeurs* ». *Les commentaires les plus cruels qu'oserait se permettre le critique sur les comportements de Péguy, lui-même en dépasse la sévérité dans une espèce de confession sauvage.* » Cette prédilection éclaire tout : les *Quatrains* apportent à Henri Guillemin, cruel critique de Péguy, son absolution.

JACQUELINE PIATIER.

★ *Charles Péguy*, par Henri Guillemin, le Seuil, 510 pages. Environ 75 F.

RADIO-TÉLÉVISION

VU
Les vrais artistes

On peut dire ce qu'on veut, et, par exemple, qu'il n'y a rien à en dire, les soirées de Jacques Chancel ont de la tenue. Dutronc, au Grand Echiquier qui lui était consacré, s'est offert un peu de tout, depuis la fanfare présidentielle du Zaïre jusqu'à Clark Terry, en passant par Gabriel Yared et de la country music. Il avait l'air content, plus heureux peut-être d'écouter et de montrer ceux qu'il aime que de chanter.

Il était sympathique, avec sa passion et sa science du spectacle, qui l'ont amené à organiser, en direct, un match de boxe, à rendre hommage à Robert Dhéry.

Le spectacle, pour Dutronc, et il a raison, c'est aussi la télévision Patrick Brion, la voix ténue, tremblante, qui présente le Cinéma de minuit sur FR3, et Bernard Pivot, qu'il avait invités, participent au grand show quotidien.

L'ennui, avec les stars du petit écran, c'est qu'elles n'auront jamais qu'un seul numéro, leur vie durant, un seul rôle : le leur. Ils n'ont rien à faire aux côtés de prodiges comme Michel Serrault. Michel Serrault, au Grand Echiquier, en smoking et chaussettes jaunes, est passé du cornet à piston au cor, a dirigé un orchestre et dansé en tutu. Il a joué l'intrus ; il a été drôle pendant près de trois heures, avec l'élégance qui lui est propre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

L'ITALIE AUTORISE PROVISOIREMENT RADIO-K ET RADIO-MONT-BLANC A ÉMETTRE

Première victoire pour Radio-K et Radio-Mont-Blanc : les deux radios privées qui avaient fait appel auprès du tribunal administratif régional de Turin après l'interdiction d'émettre notifiée le 21 janvier par le ministère italien des postes et télécommunications ont obtenu la levée — à titre provisoire — de l'interdiction d'émettre. Radio-K, dont l'émetteur installé à côté de San-Remo en Italie couvrira une partie de la Côte d'Azur, doit entrer en action aux environs du 9 mars. Radio-Mont-Blanc, qui fonctionne depuis cinq ans dans le Val-d'Aoste, région autonome d'Italie, a le projet de « déborder » d'ici quelques mois sur la région Rhône-Alpes (*le Monde* des 21 et 24 janvier).

Vendredi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Comédie pour un meurtre ».
De J.-J. Bricaire et M. Lasaygues ; mise en scène D. Nohain : avec J. Gauthier, B. Vattier, D. Nohain, K. Tchenko...
Un auteur dramatique fait répéter sa dernière comédie, une pièce policière, dans la villa d'un de ses amis ; mais dans le temps du meurtre fictif imaginé par l'acteur un véritable crime est commis dans cette villa.
22 h 45 Magazine : Expressions.
De Cl. Welhoff et B. Caufman.
C'est autour du thème du corps que s'orientent ce mois-ci les quatre reportages de ce magazine culturel toujours très personnalisé. Ainsi Guy Olivier et Elisabeth Couturier regardent le rapport de Modigliani avec le corps de la femme ; Pascal Aubier et Hélène Faulat parlent du corps « représenté » de la marionnette. Derri Berkani et Jeanine Dugard, des comédiens handicapés ; Dominique Page et Jean-Claude Vernier, du danseur François Verret.
23 h 55 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.



19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le mythomane.
N° 6 : L'émir est arrivé.
Une époustouflante partie de chassé-croisé dans un hôtel particulier délabré qui se termine par une fusillade sans mort
21 h 25 Apostrophes.

Magazine littéraire de B. Pivot : le besoin de croire. Avec MM. J. Ellul (la Foi au prix du doute ; la Parole humiliée) : *H. Guillemin* (Charles Péguy) ; *P. Petitfils* (Verlaine) ; *C. Roy* (les Chercheurs de dieux
22 h 50 Journal.
23 h 5 Ciné-club (hommage à René Clair) : « Le silence est d'or ».
Film français de R. Clair (1957), avec M. Chevalier, F. Périer, M. Derrien, D. Robin, P. Olivier, Armontel, R. Cordy, G. Modot. (N.)
En 1906, à Paris, un quinquagénaire collectionneur de femmes s'éprend d'une jeune fille dont il aurait pu être le père. Mais celle-ci se laisse séduire par un acteur auquel le don Juan vieillissant a donné des leçons de conquête amoureuse
Une comédie charmante et mélancolique sur un thème rappelant l'Ecole des femmes de *Molière. Elle est située dans le milieu pittoresque du cinéma des premiers âges, auquel René Clair a rendu hommage, avec un certain humour.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
La F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : « le Trésor de Rackham le Rouge ».
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : l'Eglise catholique au Japon.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : D. Lecomte.
A l'occasion du voyage de Jean-Paul II au Japon, une enquête sur la communauté catholique japonaise qui comprend quelque quatre cent mille personnes, une rencontre avec le cardinal Joseph Satowaki et une visite à la cellule des pèlerins d'Emmaüs à Osaka.
21 h 30 Téléfilm : « la Chèvre d'or ».
D'après P. Arène : adapt. F. Kneller et J. Dasque ; avec B. Lecoq, etc.
Adaptée du roman de Paul Arène, écrit en 1889, l'histoire d'un jeune écrivain, dans un petit village de Provence, à la recherche de l'amour et de la fortune



22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Quelques nouvelles directions de la biochimie.
20 h, Dali.
21 h 30, Black and blue : Dexter Gordon.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert (en direct du Studio 103) : « Images chorégraphiques pour quatuor vocal et orchestre », de Robert Siohan, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Gilbert Amy, avec C. Giroux, soprano, N. Oxombre, mezzo, R. Oudot, ténor, et B. Fabre-Garrus, basse ; 20 h Actualité lyrique.
20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Symphonie n° 83 en sol mineur », de J. Haydn ; « Strophen », de Hans Vogt ; « Symphonie n° 9 en mi mineur », de Dvorak, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. G.-W. Schmöhe, avec W. Workman, baryton.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches (Chopin) ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Carl Schuricht (Schumann, Mendelssohn) ; 0 h 5, Jazz forum (itinéraire Charles Mingus)

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 27 FEVRIER

— *M. François Gros*, directeur de l'Institut Pasteur, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 10.

SAMEDI 28 FEVRIER

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 1er MARS

— *M. André Giraud*, ministre de l'industrie, participe à l'émission « Dimanche actualités magazine » de France-Inter, à 13 heures.

— *M. André Henry*, secrétaire général de la FEN, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

Samedi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Après la classe terminale.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
La vente par correspondance ; Les fours à micro ondes ; L'amiante à l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
Michel Drucker reçoit Enrico Macias, Eric Charden, Stone, Patrick Sébastien, Daniel Balavoine.
21 h 40 Série : Dallas.
Marché noir : réalisation L. Dabkin.
Sixième épisode. Désespérée de n'avoir pu donner un héritier à la famille, Sue Ellen Ewing décide d'adopter — c'est-à-dire d'acheter au « marché noir » — un bébé.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le scorpion.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
La centième édition de Chorus est consacrée aux « Stray Cats », les nouveaux rockers de l'année.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Prix : un défi trop facile.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes : Le retour des Coulons.
De Cl. Loursais ; réal. R. Le Hung ; avec J. Débary, M. Eyraud, G. Claisse, M. Schiltz...
Dans le décord des mines du Nord, là où on est mineur de père en fils, avec fierté, un drame éclate. Richard Villedieu, trente-cinq ans, est trouvé mort.
22 h 5 Jeux : Interneige.
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Skieurêveur.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : une exploitation forestière dans les Vosges.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : Le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : « Fidelio » (Beethoven).
Un film de P. Jourdan. Chœurs New Philharmonia de Londres ; chef de chœurs : N. Balatsch, Orchestre philharmonique d'Israël ; dir. : Z. Mehta, Avec G. Janovitz, J. Vickers, T. Adam, W. Wilderman, S. Richmond, M. Rajzine, J. Soumagnas, G. Friedmann.
Où un réalisateur effectuant une « retransmission » recrée un spectacle en insistant sur l'aspect politique et l'actualité de « Fidelio ».
22 h 40 Journal.
23 h Ciné regards : J. Mankiewicz.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les droits de l'homme aujourd'hui.
9 h 7, *Matinée du monde contemporain*.
10 h 45, *Démarches avec...* Dom J. Hourlier, bénédictin.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (« Pelléas et Mélisande »).
12 h 5, *Le pont des Arts.*
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, *L'idée de progrès.*
16 h 20, Livre d'or : Le Quatuor Via Nova.
17 h 30, Pour mémoire : Relecture d'A. de Musset.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, « Le Premier Matin », de Y. K. Potocki. Avec N. Farcia et L. Melki.
20 h 25, « Sabeth », de G. Eich. Avec : C. Degliame, V. Fournier, M. Meriko, etc.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h 40, De l'opéra bouffe à l'opérette : « La Chauve-Souris », actes II et III (J. Strauss), par les Chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. von Karajan, avec H. Gueden, W. Kment, E. Waechter...
9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian (Gluck, Moussorgski-Ravel) ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Mozart) ; 11 h 45, Musique ancienne (Haendel, Rameau) ; 12 h 35, Jazz 13 h 15, Débat avec l'invité du jour ; 14 h 30, Acoustique musicale (Mozart, Wagner).
16 h 30, Concert de musique de chambre (Journées internationales) : « Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur » (Beethoven) ; « Trio en la mineur » (Ravel) ; « Trio en si majeur » (Brahms), avec Ch. Zacharias, piano, U. Hoelscher, violon, H. Schiff, violoncelle.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : La musique ancienne rétro, par Henry de Rouville.
20 h 5, Soirée lyrique : Présentation ; 20 h 35, Concert en liaison avec FR 3 : « Fidelio », de Beethoven, par les Chœurs de la New Philharmonia de Londres, dir. N. Balatsch, et l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta, avec G. Janovitz, J. Vickers, T. Adam, W. Wilderman, S. Richmond...
23 h 15, Ouvert la nuit : Genèse (Foerster, Rossini, Martinu) ; 0 h 5, Le dernier concert : Festival de Courchevel, mars 1980, avec les solistes de Zagreb (Vivaldi, Albinoni, Mozart, Bartok).

Dimanche 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté du Cabot-la-Rouvière, à Marseille : prédicateur : Père Paul Noé.
12 h TF 1 - TF 1.
12 h 30 Concours de la chanson française 1981.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 35 Concours de la chanson française 1981.
15 h 40 Série : Les Buddenbrook.
16 h 40 Sports première.
Cross : championnat de France ; Handball : championnat du monde.
17 h 55 Dramatique : Les bijoux de Carina.
D'après le roman de P. Latour ; réal. P. Ducrest. (Rediffusion.)
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Poursuite sauvage ».
Film américain de D. Mann (1971), avec W. Holden, E. Borgnine, S. Hayward, W. Strode, R. Hanin, A. Hunnicutt.
Un fermier de l'Arizona recrute six bagnards pour retrouver et tuer un bandit borgne, chef des Comancheros qui ont massacré sa femme et ses enfants.
22 h 10 Concert.
L'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par G. Navarro, interprète la Prière du torero, *de Turina, et* Petite Musique de nuit, *de Mozart.*
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : drôles de dames ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm (cycle fantastique) : « les Forces du mal ».
De J. Sangster ; réal. P. Wendkos ; avec D. Rambo, E. Davalos, B. Lynch.
Un étrange destin pèse sur Jessica Gordon. Des forces occultes ont tué sa mère au moment de l'accouchement.
22 h Série : Par elles-mêmes.
Indira Gandhi, une femme et son peuple.
Anne Sabouret a demandé au premier ministre de l'Inde de faire le point sur la situation de ce pays où, d'ici vingt ans, devront survivre un milliard d'habitants.
22 h 50 Le petit théâtre.
Il y avait foule au manoir, ou les Monologues, de Jean Tardieu.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

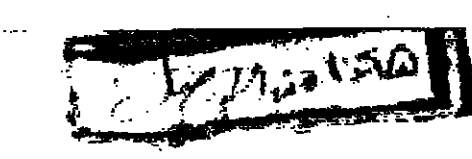
10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Images du Portugal ; Le colloque « Administration et immigrés » ; L'orientation des enfants.
15 h 5 Le pays d'où je viens : la Réunion.
16 h Ecouter le pays chanter.
En passant par la Lorraine, avec O. Sauvage.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Ouverture de Coriolan », « Concerto n° 3 », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Lille. Soliste : M.-A. Estrella.
18 h Théâtre de toujours : l'Ecole des femmes.
De Molière, mise en scène R. Rouleau. Avec I. Adjani, B. Blier, etc.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Visite de Cayenne ; Volcanologie en Martinique.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Histoire de la médecine.
Une émission de J.-P. Aron et M. Ferro. Réal. C. de Givray.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : M.-A. Estrella.
Libéré en février 1980, après deux ans et demi dans les prisons uruguayennes, le pianiste, qui a su se faire écouter dans les villages indiens, donne ici son interprétation d'un concerto de Beethoven
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle G. Sanders) : « Eve ».
Film américain de J.-L. Mankiewicz (1950), avec B. Davis, A. Baxter, G. Sanders, C. Holm, H. Marlowe, G. Merrill, M. Monroe (V.o. sous-titrée ; N. ; Rediffusion.)
Une jeune fille, décidée à devenir vedette de théâtre, s'introduit dans l'intimité d'une célèbre actrice et, à coups d'intrigues et de trahisons, lui prend sa place.
Un récit admirablement conduit, par retours en arrière. Un tableau corrosif de l'arrivisme féminin, et des coulisses du théâtre américain. L'interprétation est d'une très grande vérité psychologique

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h, Messe au Pouliguen.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's progress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Cycle de musique sacrée . La liturgie orthodoxe russe.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « le Médecin malgré lui » ; « M. de Pourceaugnac », de Molière.
16 h 5, Le lyriscope : « le Vaisseau fantôme », par l'Opéra du Rhin.
17 h 30, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie brésilienne (O. de Andrade).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Le carnaval de Venise.
23 h, Musique de chambre : Cicurel, Dvorak.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (J.-M. Leclair) ; 8 h, Musiques chorales : la parole aux chefs de chœurs ; 9 h 2, Les classiques favoris (Praetorius) 9 h 30, Cantate BWV 127 de J.-S. Bach pour le dimanche Esto Mihi ; 10 h 30, Les classiques favoris (Haydn).
11 h, Concert (en direct du studio 116) : « Sonate pour violoncelle et piano » (Brahms) ; « Sonate pour violoncelle et piano » (Britten) ; « Polonaise pour violoncelle et piano » (Chopin), par Nelson Freire, piano, et Mischa Maisky, violoncelle.
12 h 5, Le Jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h 30, Jeunes solistes : François Le Roux, baryton, et Marie-Claude Arbaretaz, piano (Schubert, Duparc, Monteverdi, Poulenc, Eluard).
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Korsakov, Borodine, Tchaïkowski).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon et orchestre », d'Anton Dvorak, avec la participation de Marcel Marnat.
18 h, Concert de jazz.
20 h 5, Concert (Echanges internationaux) : « Suite de ballet en ré majeur », de M. Reger ; « Concerto pour saxophone alto et orchestre à cordes en mi bémol majeur », d'A. Glazounov ; « Rapsodie pour saxophone et orchestre en mi bémol majeur », de Cl. Debussy ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la mineur », d'H. Vieuxtemps ; « Till Eulenspiegel », poème symphonique, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Bern, dir. D. Shallon, avec D. Bensmann, saxophone, K. Blacher, violon ; 22 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (H. Berlioz : « l'Enfance du Christ).



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales

Notre département fait partie d'une entreprise performante qui progresse au rythme de 25 % en assurant la production et la diffusion de composants et de matériels électromécaniques auprès des industries de pointe de toutes tailles. Pour assurer la vente de produits standards et d'applications spécifiques étudiées et réalisées par nos soins en fonction des besoins détectés chez nos clients, nous recherchons pour un secteur parisien un

commercial

Agé de 25 ans au moins, justifiant d'une expérience de vente de produits industriels, si possible dans l'appareillage de contrôle, d'alarme ou de mesure. Une formation technique facilite le dialogue avec nos clients.

Nous vous offrons une rémunération fixe, liée à votre expérience et évoluant avec les résultats, ainsi que des frais de voiture.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39 211/M.

---

ingénieur commercial

120/140000 Frs +

Ce n'est pas nécessairement un ingénieur spécialisé dans notre domaine (systèmes de tests *pour* composants et *sous-ensembles* électroniques).

Nous sommes, en effet, davantage attachés :
- à la qualité de votre première expérience commerciale dans les biens d'investissements pour l'industrie électronique en général,
- à votre capacité d'intégration au sein d'une équipe jeune (moyenne d'âge la trentaine environ)
- et à votre formation d'ingénieur électronicien qui vous permettra de vous adapter facilement à nos clients (fabricants de semi-conducteurs, de matériel téléphonique, de calculateurs...).

Bien sûr, vous parlez anglais couramment.

De notre côté, nous vous apporterons :
- une image de marque solide (leader dans notre activité),
- une structure souple mais étoffée (société internationale d'origine américaine, implantée dans tous les pays européens),
- et la formation technique dont vous aurez besoin pour vous sentir à l'aise avec tous types d'interlocuteurs et ainsi conclure vos affaires plus facilement.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour développer *ensemble* nos expériences respectives.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4947 à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system





emplois régionaux



THOMSON-CSF

recrute dans le cadre de ses activités en traitement du signal en temps réel :

1) INGÉNIEURS INFORMATICIENS
GRANDES ÉCOLES
2 à 3 ans d'expérience.

2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS OU PROGRAMMEURS

Pour tous ces postes expérience en programmation assembleur MITRA ou LTR appréciée.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON C.S.F., Service du Personnel, B.P. 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

Dans le cadre du lancement d'un nouveau système contre la pollution de l'air nous offrons des postes
REPRESENTANTS MC
région parisienne
CONCESSIONNAIRES REGIONAUX
dans le reste de la France.
Situation d'avenir premier plan.
Ecrire à AIR-SAIN FRANCE
COLMANT et Cie,
2, rue Joseph-Rivière,
92400 Courbevoie.
Téléphone : 16 (1) 333-66-38.

FLAMBO
Mobilier bureau et informatique, expansion : + 20 % en 1980.
recherchons :
ATTACHÉS CCIAUX
pour PARIS.
Capables de maîtriser un catalogue complexe et de négocier à tous niveaux.
Mission :
— informer et développer clientèle existante.
Formation assurée.
Rémunération sécurisante dans un premier temps puis très rapidement stimulante.
Lettre manuscrite, C.V., photo à FLAMBO, Agence 75.
133, rue du Chevaleret,
75013 PARIS.

Pour Paris et sa région importante société distribution des aciers de décolletage constructions et des inox.
recherche
SON AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Le candidat devra avoir une parfaite connaissance des produits, être introduit auprès de la clientèle. Envoyer curr. vitae avec photo et prétentions sous nº 879.201 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

ASSISTANTE ING.
BTS, connaiss. Microprocesseurs informatique. Pour Province.
Tél. 733-20-46.

Société Expertise Comptable recherche pour son bureau de St-Quentin. COLLABORATEUR qualifié. *Exper. cabinet souhaitée. Position cadre poss. Avantages sociaux.* Écrire avec C.V. et prétentions s/nº 879240 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Très important cabinet de groupe recherche pour la province
COLLABORATEURS EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL
ayant déjà une expérience pratique d'au moins 2 ans, sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables.
Débutants s'abstenir.
Écrire à M. HAGEGE,
2 bis, rue de Villiers
92308 LEVALLOIS-PERRET
qui transmettra

BUREAU D'ETUDES T.C.E.
Recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
De haut niveau
secteurs INDUSTRIES et ENERGIE.
Justifiant de bonnes introductions au niveau des décideurs dans le milieu industriel.
Responsabilités importantes pour le développement.
Poste à PARIS.

BEFS Ecrire avec C.V., prétentions et photo à :
B.E.F.S. ENGINEERING
63, Av. des Vosges - 67000 Strasbourg

SORO
GROUPE CGE
Optique, Optronique, Laser
recherche
pour sa division
Imagerie et télécommunications

- **1 TECHNICO-COMMERCIAL**
Systèmes civils et militaires, quelques années d'expérience.

- **1 INGÉNIEUR OPTICIEN**
Pour responsabilité développement de systèmes optiques.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
SORO 26, rue Berthollet
94110 ARCUEIL

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe **Egor** rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces 2 dernières semaines.

Postes EN METROPOLE :

• CHEF DE FABRICATION SUD DE LA FRANCE	Réf. VM 15451 A
• CHEF DE ZONE EXPORT WATERMAN – ORIENT	Réf. VM 423 CD
• INGENIEURS COMMERCIAUX	Réf. VM 3448A/B

Postes EXPATRIES :

• DIRECTEUR DU MATERIEL – AFRIQUE	Réf. VM EG 562 C
• PERSONNEL MANAGER T.P. – MOYEN ORIENT	Réf. VM 5441 E
• ADMINISTRATION DU PERSONNEL T.P. – MOYEN-ORIENT	Réf. VM 5441 G
• INGENIEUR PORTUAIRE INGENIERIE INTERNATIONALE	Réf. VM EG 562 B
• INGENIEUR HYDRAULIQUE URBAINE	Réf. VM EG 562 A
• COMPTABILITE ANALYTIQUE DE CHANTIER – MOYEN-ORIENT	Réf. VM 5441 F
• CHEF COMPTABLE DE FILIALE – AFRIQUE	Réf. VM 5441 H

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
Leader dans sa branche
recherche

INGENIEUR ARTS & METIERS ou équivalent

Il aura la responsabilité d'un projet technique pour un *système de fabrication automatique* de support de circuits électroniques.

Il sera chargé de l'animation d'une petite équipe de mécaniciens et d'électroniciens participant au développement et à l'amélioration de ce système, en fonction d'essais divers et systématiques.

Cette fonction conviendrait à un candidat imaginatif ayant par ailleurs des qualités d'organisation et de rigueur.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. G/EQ 89015 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 *PARIS CEDEX 01, qui transmettra.*

Cie AÉRIENNE
cherche
Inspecteur ventes conf.
pour visiter agences de voyage et clientèle. - Envoyer demande et C.V. détaillé à FINNAIR,
11, rue Auber, 75009 Paris.

PUBLIC RELATION, stand.
Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

COLLABORATEUR ht niveau.
Ecr. M. LAMARQUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transmet.

Agence IMMOBILIÈRE Gare Montparnasse fondée 1942 rech. NÉGOCIATEUR (trice), référ., bons gains. 322-70-12.

ING. P1 - P2
Hydraul., Pneumat., 790-40-30

URGENT
Collège privé, sous contrat proche banlieue Nord
cherche
PROFESSEUR
EXPÉRIMENTÉ
Maths + physique, 4e, 3e,
21 h. par semaine jusqu'en juin.
Tél. : 960-09-92, de 8 h. à 17 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 25 ans, 2 ans d'expérience SECRÉTAIRE bilingue, télexiste audiotypiste, ch. emploi sur Paris. *Libre de suite.*
Ecr. s/nº 6.096 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 31 ans Employé banque 6 ans + aide conducteur de travaux bâtiment 6 ans + stages de gestion entreprises 1 an, cherche à prendre responsabilités, de préférence dans PME, bâtiment région parisienne mais n'exclu pas emploi régional si offre intéressante.
Ecr. s/nº 6.090 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Etudiante cherche à RUEIL-MALMAISON ou envir. STUDIO MEUBLÉ ou F.2 pour avril, mai, juin

S'adr. M. PUTHOT, pharmacien 74800 LA ROCHE-SUR-FORON Tél. (50) 03-02-21.

Age 46 ans, formation mécanique générale, tuyauterie, chaudronnerie, soudure. A toujours occupé des postes à commandement sur les chantiers. Très haute compétence industrielle, gestion et montage de chantiers importants. Cherche place à l'étranger ou en France comme directeur en installations tous genres. Homme de *confiance et entreprenant.*
Ecr. s/nº T025680M, R.-Presse, 85 bis, r. réaumur, 75002 Paris.

---

travaux à façon demandes

ENTREPRISE. *Sérieuses références* effectue rapid. travx peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

capitaux propositions commerciales

Modeleur sur bois cède ses parts dans société de modelage-menuiserie 1/3 - 160.000 F pour un chiffre d'affaires annuel de 1.500.000 F. Tél. : 919-86-23.

information divers

Pour bien choisir votre métier
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

automobiles

ventes

(moins de 5 C.V.)

A vendre 2 CV (78 Poissy) année 1962, bon état mécanique 1.500 F. T. le soir : 979-31-36.

achats

PAIE CHER et COMPTANT
R-5, GOLF, BMW, 104
BAYARD-AUTO - T. 341-44-44
21, rue de Toul, Paris-12e.

deux-roues

A VENDRE
YAMAHA DTMX 125
JUIN 1980 - 500 km - 5.800 F
Access. compris : porte-bagages, *casque taille 58 ou 60, antivol.*
Tél. bur. : 285-72-34 - 9 h-17 h.
91360 EPINAY-SUR-ORGE.

---

emplois internationaux emplois internationaux

MACBETH
SOCIETE D'INVESTISSEMENT DANS LES ARTS GRAPHIQUES LEADER EN EUROPE
cherche spécialiste d'arts graphiques (imprimeur offset ou photographe) comme

REGIONAL MANAGER
TRAVAILLANT HORS DOMICILE

Possédant :
- *Un bon niveau général* ;
- Expérience de la vente ;
- L'habitude des contacts à haut niveau ;
- Une excellente présentation ;
- Parlant français, anglais (espagnol souhaité) ;
- Agé de 30 ans minimum ;
- ... et du DYNAMISME.

Les candidats qualifiés et attirés par cette activité sont priés d'adresser leur curriculum vitae complet, détaillant les activités et les résultats obtenus, avec photo et prétentions de salaire à la direction de KOLLMORGEN AG., Baarerstrasse 79, Case postale 2089, CH-6300 Zug 2, Suisse.

Compagnie Nationale Hôtelière Océan Indien recherche
UN CADRE
chargé de la gestion et du suivi d'exploitation de plusieurs unités hôtelières de moyennes importances. Profil du candidat : 30 ans minimum, 10 ans expérience professionnelle (chaîne souhaitée).
Bonnes connaissances en gestion, *parfaitement* bilingue anglais-français.

Tél. le mardi 3 mars entre 14 h et 16 h au 322-88-91 pour R.-V.

Bureau d'architectes suisse cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
Un architecte-projeteur expérimenté
pour important projet.
Faire offre s/nº 500.116 à Publicitas S.A., CH - 17000 Fribourg (Suisse).

COLLÈGE INTERNATIONAL
Beyrouth-LIBAN
recrute pour rentrée 81
JEUNES PROFESSEURS
de français
Adresser C.V. + photo à :
M. M. DUMONT
17, rue Vineuse, 75016 PARIS
qui transmettra.

IMPORTANT GROUPEMENT D'ENTREPRISES DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour un chantier très important au MOYEN-ORIENT

DESSINATEUR PROJETEUR METHODES

Ayant une expérience en méthodes d'exécution bâtiment, travaux publics.
Départ immédiat, en célibataire (3 séjours par an), durée du chantier 2 ans.
Logement, nourriture et frais de vie assurés.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 2614 à P. LICHAU SA - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc., app. 2, 3, 4 pces DUPLEX, aménagés, charme. 261-27-46.

HALLES 27, r. Montorgueil, particulier vend très grand living + 2 chambres, cuisine, bains, 100 m², 2e étage, double exposition, soleil. 1 million 50 ferme. Visite : samedi et dimanche 14 heures à 19 heures.

2e arrdt

OPÉRA/MONSIGNY
studios 2 et 3 pces aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascens. Tél. : 261-27-46.

4e arrdt

CENTRE POMPIDOU (PRÈS) Bel imm., rénovation luxueuse, caractère, beaux appts 2 pces tt cft, de 495.000 F à 540.000 F. SANS DROITS DE MUTATION. 49, rue des Blancs-Manteaux. Vendredi/sam., de 14 h à 17 h.

5e arrdt

PANTHÉON - 1er, asc., 7 P. 215 m², 4 ch., réception. Salon, salle à manger. 2 bains, 2 caves, 2 ch. Service poss. Prof. libérale. PRIX : 2.800.000 F Téléphone : 928-68-00

IMMEUBLE XVIIe, 37 m² original. – PRIX A DÉBATTRE ce jour, 14/17 h, 34, rue de la Montagne-Ste-Geneviève.

PANTHÉON - LYCEE HENRI-IV BRULERIE SAINT-JACQUES 2, rue Laromiguière 2 - 3 - 4 - 5 PIECES Très belle réalisation Livraison mai 1982 Vente : 9, rue de l'Estrapade, jeudi, vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. ou SEGI, 267-42-06.

6e arrdt

38, RUE VANEAU
RESTE A VENDRE **64 m²** + mezzanine poutres, caractère. S/pl. tous les jours 14-18 h **NEVEU** 550-48-83. 743-96-96.

7, RUE GUÉNÉGAUD Très élégant séj. + 2 chbres + 2 bains + mezzanines, 4 m. s/plaf. Samedi de 15 h. à 18 h.

7e arrdt

172 m² tout confort, 3e étage, 5 fenêtres sur Champ-de-Mars. Tél. : 548-22-83, 222-71-13.

9e arrdt

Près square Berlioz, bel imm. Pptaire vd 6 p., entr., c., 2 bns, 2 w.-c. + 2 ch. serv., 150 m². Soleil, calme. 975.000 F. 4e ét., sans ascens. Tél. 520-13-57.

Pierre de taille, 5 P. 97 m², 2 s. de b., cuis. équipée, grand balcon, excell. état, calme, très clair. Px : 790.000 F. 526-59-86 repas.

11e arrdt

5' Mo RÉPUBLIQUE. 2 p. tt cft. Refait neuf. Imm. ancien, tél., soleil, balc. Faibles charges. Tél. : 16 (4) 424-24-13 après 17 h.

12e arrdt

AV. LEDRU-ROLLIN Pierre de T. asc. chf. centr., salon, s.-à-manger, gde chbre tt cft 540.000 Micot. 344-43-67.

13e arrdt

F-4 neuf, occupé, excellente rentabilité, investissement 1er ordre. Ecrire : ETRAVE, référence 150, 38, avenue Daumesnil 75012 PARIS, qui transmettra.

MAISON PARTICULIERE BUTTE-AUX-CAILLES, 120 m², Jardin - Tél. 634-06-20.

METRO PLACE D'ITALIE Part. vend 5 pièces conft 104 m². Px 790.000 F. Tél. 583-98-17.

AV. D'ITALIE. Appart. 4 pces 81 m², tt cft, aménagements, balcon 27 m², vue panoram. Calme. Cave, parking, chauffage urbain, téléph., piscine. Mo Tolbiac et périph. proches. Px : 900.000 F. T. : 535-40-27.

14e arrdt

226, AVENUE DU MAINE près ÉGLISE D'ALÉSIA imm. récent, 5e étage, GRAND STUDIO avec alcôve, GRANDE TERRASSE S/JDINS. Calme, SOLEIL. Immeuble tout confort. SAMEDI, de 11 h à 17 h.

Porte Châtillon sur Montrouge, 8, rue Radiguey, dans bel imm. Pptaire vd appt 2 p., entr., cuis., bains, w.-c., cave, 265.000 F. Plus. studios amén. à partir de 90.000 F. Samedi, dim., lundi, de 16 h à 18 h ou 224-18-42.

MÉTRO ALÉSIA pierre de taille Asc., 7e ét., balc., chf. cent. SÉJOUR + 1 CHAMBRE, entrée, cuis., bains, w-c. Agréablement aménagé. PRIX INTÉRESSANT 35, AVENUE JEAN-MOULIN Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

MÉTRO PLAISANCE plein sud **2 PIÈCES** entrée, cuisine, bains, w-c., tél. Prix intéressant. Imm. ravalé. 9, RUE DE L'ABBÉ-CARTON Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

15e arrdt

LOURMEL Impeccable living + chambre, cuis., bains, W.C., ch. cent. Prix 360.000 F. Samedi 15-18 h., 304, rue Lecourbe.

METRO CONVENTION bon im. s/rue calme, ascens., chf. cent. **3 PIÈCES** entrée, cuisine, bains, w-c., v.o. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 9, RUE JACQUES-MAWAS Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

5 P. 49, r. Desnouettes, 5e ét. 120 m², tél. 832-88-14 Sur place samedi 10 h. à 16 h.

16e arrdt

TROCADÉRO. Particulier vend rue Scheffer : 60 m² séjour + chbre + pet. pièce. 700.000 F. Téléphoner au 525-87-28.

LA MUETTE A SAISIR Ravissant appt. Séj. + 1 chbre, entrée, cuisine, w.-c., bains. Luxueusement restauré. Livrais. immédiate. Px total 695.000 F. Vis. de 14 à 18 h. vend. et sam., 6, rue OCTAVE-FEUILLET ou T. : PROMOTIC 553-14-14.

à 300 mètres **ÉTOILE**, près avenue VICTOR-HUGO sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 appartements, du studio au 5 pces, DUPLEX et TRIPLEX Tél. : 261-27-46.

66, RUE SINGER
Très très beaux appartements de classe. Luxueusement restaurés, 130 m² à 200 m² avec jardin et terrasses, dans bel hôtel particulier. Prix intéressant. Livraison avril prochain. Visite sur place de 14 à 18 h., vendredi et samedi ou tél. PROMOTIC, 553-14-14.

TROCADÉRO. Particulier vend rue Scheffer : 60 m² séjour + chbre + pet. pièce. 700.000 F. Téléphoner au 525-87-28.

17e arrdt

17e PEREIRE
Living double + 2 chambres, cuisine, bains, 74 m². 3e étage. Px 660.000 F. Vis. vend./sam. de 15 h à 17 h, 51, rue Bayen.

52, rue Guy-Môquet, bon imm., studio/cuisine, bns, w.-c., cave, 20 m². Refait nf, 115.000 F. Rez-de-ch. Pptaire, 224-18-42.

18e arrdt

PLACE BLANCHE
BELLES AFFAIRES A NE PAS MANQUER Bel immeuble rénové. APPARTEMENTS 2 PIÈCES de 40 m² à 60 m² environ. Totalement refaits neuf. Prix incroyables de 298.000 F à 430.000 F. Bon placement garanti. Livraison immédiate.

Visite sur place de 13 h à 17 h. Tous les jours : 8, CITÉ DU MIDI ou T. : PROMOTIC 553-14-14.

Mo MARX-DORMOY
CITÉ DES ROSES, imm., briques **4 P.** 75 m², tt cft, 2e ét. A débattre : 450.000 F IMMO. 112. Tél. 355-58-88.

Prox. Paris et Métro gd 3 P. cuis., w.-c., bains, refait neuf, créd. propriétaire. Tél. : 296-12-08.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont 28, rue Ourcq, dans bel imm. Pptaire vd 2 appts libres, 2 pces, entrée, cuis., bains, w.-c., 43 m² et 60 m², à partir de 195.000 F. Ref. neuf. 13 h/15 h, samedi, dimanche, lundi ou 224-18-42.

20e arrdt

Particulier à particulier SAINT-FARGEAU APPARTEMENT 4/5 pièces bel immeuble 1966 tout confort, parfait état, cave, parking.

TEL. : 361-96-00.

78 - Yvelines

NOISY-LE-ROI Appt luxe 180 m² (50 m² séj. + 2 ch. + bains + grande salle sport ou réception en duplex, jdin privatif + garage et cave), 895.000 F. Exclusivité - 955-00-60

LE PECQ, 10' R.E.R.
APPARTEMENT bon état, vue dégagée, séj. + 2 ch., cuis., bns, box indiv. 450.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-60.

5' R.E.R. ST-GERMAIN-EN-LAYE, Part. à part. vend très bel appt. 1er ét., dans petit imm. 2 ét., 4 P. 93 m² + loggia 19 m², cuis. gde baie vitrée, équipée, double living 35 m² avec cheminée, parfait état. Téléphoner après 20 h ou week-end au 973-22-84.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY RÉSIDENTIEL
Très bel imm. Pierre de T. 4 P. 100 m² 4e ét. 1.100.000 F. Possibil. réunion avec 5 P. 120 m². Sur place SAMEDI 14 h./17 h. 16, rue de l'Amiral-de-Joinville.

NEUILLY Porte Maillot dans imm. pierre de T. en rénov., Pptaire vd studio, ent., séj., cuis., salle de bains, w.-c. 28 m². 757-84-50.

94 Val-de-Marne

Bon imm. près RER. CHATEAU **VINCENNES** Coquet 3 pièces IMPECCABLE tt conft. 3e ét. Px 350.000 F IMMO.112. Tél. 355-59-88.

BRY-SUR-MARNE
« LE PARC DU BORD DE MARNE », 94 bis et 102, AV. DU GÉNÉRAL-LECLERC du 4 au 5 P. duplex. Prêt conventionné. Tél. témoin : 881-46-13. Pour visite : samedi 10 à 12 h - 14 à 19 h ; dimanche 14 à 19 h ou rendez-vous 584-14-21, poste 544.

SAINT-MANDÉ
Propriétaire vend direct dans immeuble rénové
STUDIO tout cft **128.000 F**
2 PIÈCES tout cft **230.000 F**
Cuisine équipée, chauffage individuel, interphone. Voir vend., samedi 14-18 h 4, AVENUE ALPHAND.

SAINT-MAUR - R.E.R.
IMM. RÉCENT, tt cft s/jdin SÉJOUR + 2 CHAMBRES, entrée, cuis., bains, balcon, parking.
4.200 F le M2
43, AVENUE GUYNEMER Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

95- Val-d'Oise

95, Cormeilles-en-Parisis, 15' gare Saint-Lazare, part. à part. vds beau 5 pièces, 127 m² + dépendances. Tél. pr rendez-vous 978-78-13.

Province

Exceptionnel : chalet à 5 mn des pistes de la Clusaz, 50 kms de Genève. Altitude 1.200 m : vue panoramique imprenable exposition plein sud, 180 m² habitables, 6 chambres, 2 bains, salon, séjour avec cheminée cuivre, cuisine repas.
– + appartement entièrement indépendant de 60 m² avec 2 chambres, salle de bains, séjour, cuisine équipée :
– terrasse solarium 80 m². L'ensemble sur 2.000 m² de terrain.
Prix : 980.000 F. Tél. 16 (3) 469-20-41.

Dans Chartres, bord de l'Eure Vds appt. 4 p. à rénover + cuis. Téléphone : 958-46-79.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e Recherche Paris pour diplomates et clientèle étrangère, APPARTS, VILLAS et HOTELS PARTICULIERS.
562-78-99 ACHAT OU LOCATION

ACHÈTE COMPTANT SANS CRÉDIT 2 à 3 PIÈCES. Paris, urgent. Mme FAURE, 261-88-81, le soir, 900-84-25.

viagers

Société spécialiste viager **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garantie. Étude gratuite discrète.

hôtels particuliers

ST-MANDÉ Hôtel part. 400 m² + jardin sur 4 niv. 2.200.000 F. Tél. 628-85-38.

locations non meublées offres

Paris

A louer avec bail, Paris 20e, 2 p., cuisine, s. de b., w.-c., débarras, téléphone, cave. Parking. Loyer 1.400 F + charges. Téléphone : 990-03-12

A louer boulevard Haussmann, près gare Saint-Lazare, Appartement 5e étage, 5 p., 140 m², pour profession libérale ou mixte. Téléphone : H. B. 387-41-00.

locations non meublées demandes

Paris

Part. ch. à louer appt 3 p. Loyer max. 1.800 F. Tél. le soir au 526-87-87.

PPTAIRES Louez vos appart. sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

URGENT RECHERCHONS Chambre, studio, 2, 3, 4 P. pour notre clientèle. – 206-00-47.

Région parisienne

Étude cherche pour Cadres, villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maximum. 283-57-02.

locaux commerciaux

VERSAILLES rue des Chantiers petite maison à usage bureaux, 80 m² + courette, parfait état. 420.000 F. Tél. 918-23-88.

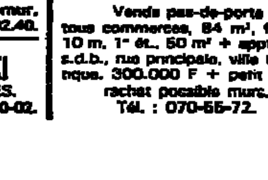
boutiques

HONFLEUR A vendre ou à louer. Emplacement exceptionnel pouvant convenir à banque ou galerie, appts. 334-23-34.

fonds de commerce

93 - SAINT-DENIS
Face au marché Vend café. Bonne affaire. Prix à débattre. Visite mar., vend., dim., Café du Marché « Au Soleil de Provence » 7, rue Blanqui. 820.30.27.

Vends pas-de-porte tous commerces, 84 m², façade 10 m, 1er ét., 50 m² + appt 3 p., s.d.b., rue principale, ville touristique. 300.000 F + petit loyer. rachat possible murs. Tél. : 070-55-72.



A **MEGÈVE**
au mont d'Arbois 14 chalets, du studio au 4 pièces : "SKI & GOLF" Appartement décoré visible tous les jours. Renseignements sur place : Madame ROCHE, Agence Immobilière du Mont d'Arbois - Tél. (50) 21.12.91 74120 MEGEVE BP 143

Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "SKI & GOLF"
St☐ 2p☐ 3p☐ 4p☐
nom : ______
adresse : ______
tél : ______

Urbiplan BREDERO
36, rue Tronchet 69006 Lyon
tél (7) 889.12.25

M.27.2

villas villas villas

PONTCHARTRAIN
Petit programme maisons individuelles de qualité en prix ferme. Prêts conventionnés. Téléphone : 062-87-81 (sem.) 051-01-09 (W.E.).

COTE D'AZUR
à Antibes, jolie villa provençale de 3, 4, 5 pièces dans un ensemble en hameau, piscine, tennis. Renseignements : agence ARÈS 1, place Guynemer 06600 ANTIBES Tél. : (93) 34-57-07.

COTE D'AZUR
PEYMEINADE, 18 km de Cannes. En hameau. Jolie villa de 3 pièces, cuisine équipée, jardin privatif. Habitable de suite. 528.000 F. Rens. agence ARÈS, 1, Place Guynemer, 06600 ANTIBES. Tél. : (93) 34-57-07.

COTE D'AZUR
A vendre
Entre SAINT-RAPHAEL et SAINT-TROPEZ sur route bord de mer
LUXUEUSE VILLA PIERRE
grand confort
dans jardin essences rares, 2.800 m². Superficie habitable totale 835 m², grand parking, conviendrait création commerciale grand standing, vu qualité emplacement et accès.
Prix 2.750.000 F.
Renseignements A. B., B.P. 28, 83380 Les Issambres.

maisons individuelles

A vdre maison rurale dans centre-ville, située à Carrières-sur-Seine 78420, comprenant : 3 pces, cuisine, salle de bains et une cour. Pour tous renseignements, téléph. au 913-03-23.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel proche gare (50 trains par jour à St-LAZARE) Terrains viabilisés de 1.000 m² environ. CONTINENTAL IMMOBILIER Téléphone : 742-68-34 IMMOBILIÈRE 78 Téléphone : 969-50-55.

AGEN ville Vendons emplacement 15.000 m² pour appartements et commerces, C.O.S. 1,40. Agence Souillé Frères, 187, bd Carnot. AGEN. Tél. : (58) 47-32-68.

ST-DENIS - 1,2 km - Métro environ Zone Résidentielle. TERRAIN 270 m², façade 9 m, COS 0,60. Tél. 826-24-43.

domaines

LOIRET
135 km Paris Joli TERRITOIRE DE CHASSE de 148 hectares, bois et plaine dont étang, 5 hectares bâtiments, ferme à restaurer, possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares. SBS VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence dépts 45-41-18-89-58. Ecrire s/no P200454, Havas Paris. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services **ASPAC** PARIS-8e 293-60-50 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TÉLEX** secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales tous services **355-17-50**

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. 286-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét., tél., télex CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ACTE S.A. Tél. 261-80-88.

RIVOLI - Bail à céder bureaux 87 m², petit loyer. Téléphone + Télex 2 ascenseurs Téléphone : 508-93-79

propriétés

Site à BESSANCOURT (Val d'Oise) dans vallée de Montmorency 20 km de Paris DIRECTEMENT par A-15 (sortie Taverny). Ecole, lycée, gare, commerçant sur place. Sur terrain de 1.200 m² arboré et paysagé de 30 m² de façade. IMPOSANT PAVILLON de 18 pièces, 350 m² habitables (1966). Nombreux fers forgés, sols marbre.

SOUS-SOL total : 150 m². Garage (3 voitures), buanderie, chaufferie, cave à vins, lingerie d'hiver, salle de jeu.
REZ-DE-CHAUSSÉE : 150 m². Hall d'entrée 20 m², w.-c., 2 salons de réception, bureau, bibliothèque, office, salon de musique, salon de repos.
1er ÉTAGE : 130 m², palier, w.-c., salon, salle à manger (cheminée) 46 m², cuis. amén., s. de bains, 3 chbres, terrasses.
2me ÉTAGE : 70 m², palier, 2 chbres, s. de bns, lingerie, combles calorifugés, Chff. central mazout (cuve 12.000 l.), force. Grand cft. Tél. intérieur, etc... PRIX : 1.400.000 F

M. VALETTE (03) 960-04-71.

MAISONS-ALFORT
près Mo et BORD MARNE. Belle PPTE 9/10 p. MIXTE, habitat. et professi. Gar., jardin av. CHALET A SAISIR 950.000 F. IMMO. 112. Tél. 355-59-88.

PARIS-SUD, A7
Sortie Dordives 5 kms
BELLE MAISON
RÉCENTE, gd séj., 3 chbres, tt cft sur sous-sol. Terrain 11.300 m², possib. commercial. URGENT. Tél. 566-02-85.

Limite ENGHIEN sur 1.000 m². Parc paysagé PPTE de stand. 220 m² habitables, balcon.-terr., grand confort. Prix 950.000 F. Tél. : 826-88-46 - 826-10-80.

EURE-ET-LOIR
120 KM PARIS, autoroute, site verdoyant sur 2 ha bordée par rivière, ppté neuve 4 p. tt cft, gren. aménag., garage 2 voit. Prix 605.000 F, crédit. Tél. : 285-38-96 ou week-end (16-37) 22-05-00.

Limite Yonne PRESBYTÈRE indép. Grd cachet, habit. de suite, TOIT. bon état, 9 pces, + cuis. sanit. cheminées, cave, bûcher, gren., gar. Sur 1.350 m² jdin. Px 330.000 F. (26) 42-61-48.

5 km Gisors bonne MAIS. anc. séj. chem. cuis., 5 ch., bns, chf. fuel, cave, gr., gde dép. Jard. clos 1430 m². 500.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, Gisors. T. (16-32) 55-06-20.

Région ALGANS (Tarn) 32 km TOULOUSE Très belle région part. à part., vends grande maison ancienne style toulousaine restaurée. 4.000 m² terr., terrasse exposée sud. Habitable. Chauff. central. Ecrire sous no 7.703, HAVAS, 31002 TOULOUSE Cedex.

LOIRET Très belle FERME aménagée sur 2 ha. Poss. augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Etang. Poss. location chasse 160 ha attenant.

Ecrire HAVAS MONTARGIS, sous no 200.534.

LOIRET
135 km de PARIS Joli MANOIR, 12 pièces, tout conf., dépendances, sur 27 ha, dont étang 6 ha. Possibilité augmenter superficie. S.B.S. VILLEMURLIN, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

CANNES Californie. Propriété s/17.000 m² terrain, living. 6 chbres. Maison gard. Piscine, tennis. Vue panor. Px élevé. St-Placide Immob. 222-16-49.

A 3 KM CENTRE
Aix-en-Provence
Splendide propriété de standing sur 15.000 m². Bâtisse rénovée, 420 m² habitables. Arbres centenaires. Soleil, calme, confort. Prix 2.250.000 F. Tél. (91) 54-92-93.

AMBOISE Plein centre de la ville Très belle maison (XVIIe-XVIIIe). salon, salle à manger, 6 chbres, 2 bains, grande salle rez-de-ch. Actuellement aménagée en boutique, grenier avec 2 chambres de service. Jardin clos incluant pavillon 2 pièces + grenier. Valeur : 800.000 F. Ecrire s/no 6.088 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

130 KM Ouest belle propriété 8.500 m², grands arbres, liv., salon, 3 ch., 3 bains. 800.000 F. Rare. T. 805-58-70.

MAISONS-ALFORT
près Mo et bord Marne. Belle ppté 9/10 p. MIXTE, habitat. et profession. Garage, jardin avec CHALET. A SAISIR 950.000 F. IMMO. 112. Tél. : 355-59-88.

VEND, cause départ une propriété constituée de 3 appts loués : 1 appt de 140 m² et 2 appts de 70 m² chacun, confort, état neuf, garage, terrasse, jardin, cheminée.
1 propriété individuelle libre 18me siècle, 150 m², confort, cheminée, poutres apparentes, garage, terr., jard. clos. Ensemble situé Hte-Saône, pêche, chasse sur place. Prix souhaité pour l'ensemble 1.000.000 F.
Vente séparée possible. Tél. : (8) 776-14-48, heures bureau. Appt. 18 h. (8) 765-36-90.

châteaux

CHATEAU
Style Louis XIII 17 p. cft, 90 km Ouest Paris. Panorama - C.I. Reynaud 32, av. Opéra, 2e. 742-68-34.

fermettes

PROPRIÉTAIRE VEND
A 100 KM DE PARIS (1 heure par A 4) dans la région du Petit-Morin

FERMETTE DE CARACTÈRE

Construction récente (1974) 90 m² habitable sur deux niveaux, entièrement équipée, cheminée, poutres apparentes, abri jardin, verger paysagé autour, terrain de 850 m². PRIX : 330.000 F. Tél. : 589-71.58 (dom.).

l'agenda du Monde

Antiquités

Part. vd IVOIRES. Pierres dures et jades. Tél. avant 10 h et après 19 h. Téléph. : 745-70-78.

Bijoux



BIJOUX SUR MESURE Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiées. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS Tél. : 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Séjours linguistiques

COURS D'ANGLAIS EN ÉTÉ Pour enfants, 11 à 17 ans. Du 27 juin au 8 août 1981. Pour plus amples renseignements, veuillez écrire à International Educational Holidays 18 Woodsland Road Hassocks W. Sussex BN6 8HG (G.-B.)

un séjour linguistique? oui avec le **CSLC** clermont-ferrand
documentation 12 rue Gabriel Peri 63000 CLERMONT-FERRAND

Billards

VENTE EXCEPTIONNELLE du 21-2 au 8-3
15 à 25 % DE REMISE SUR MODELES D'EXPO
Venez directem. à notre magasin ouvert ts les jrs sf mercredi, jeudi. LEISCO-BILLARDS BRUNSWICK 95 R.N. 12, 78760 Ponchartrain. Tél. : (3) 489-41-10.

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie) en 90 cm ... 2.300 F Paris en 90 cm ... 2.450 F Province SANITOR 21, r. de l'Ab.-Grégoire, Paris-6e Ouvert le samedi. 222-44-44.

Coiffure

LUCIE SAINT-CLAIR
ouvert samedi et lundi. 4, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 16e. Tél. : 720-53-54 + 20, avenue du Maine, 15e. Tél. : 548-00-40 + Ouvert le lundi après-midi, 12-14, rond-point des Champs-Elysées, 8e. Tél. : 562-12-79+.

Instruments de musique

Je vends piano Rhodes Fender « Seventy-three », avec ampli Roland Jazz-chorus 120, 8.000 F. Tél. : Laurent 16 (4) 421-41-67, après 19 h.

PIANOS LABROSSE 10, rue Vivienne, Paris-2e 260-06-39 - PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS. Marques sélectionnées RÉPARATIONS - ACCORDS CRÉDIT A LONG TERME

Locaux

Beau local équipé 20e, rép. danse, théâtre, etc. Téléph. (H.B.) 222-50-20. Participat. aux frais.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Maisons de retraite

Votre troisième âge dans le PARC HISTORIQUE du CHATEAU d'ERMENONVILLE (Oise), 40 km de Paris par autoroute Nord (Sortie Survilliers) Deux possibilités : le Pavillon Girardin à partir de 175 F/jour, T.T.C. Téléph. : 16 (4) 454-01-49 La Résidence du Parc à partir de 140 F/jour, T.T.C. Téléph. : 16 (4) 454-00-53 Retraite, repos, convalescence, soins assurés, parc, promenades, distractions. 60440 ERMENONVILLE

Meubles

Salons cuir modernes, neufs, vendus 9.000 F, valeur magasin : 14.800 F. T. H.B. : 865-19-11.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
traditionnelle, depuis 59 F le M.L., stock 10.000 m, pose assurée - Tél. : 757-19-19.

Mode

SANS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GDES MARQUES Vente marge réduite 5, av. de Villiers-17e, Mo Villiers

Stages

Stages tissage et tapisserie à MALOURENE. 11, r. Lacépède, Paris 5e. Tél. : 707-30-42.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES votre situation exige une tenue élégante et impeccable !

Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE 11 bis, r. de Surène 75008 Paris Téléphone : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

Luxueux cottage à louer pour les vacances. Proche du Lake District au nord de l'Angleterre. Cuisine à la disposition des occupants. Entièrement redécoré. Détails sur demande à J.I. Fawkes, Blackwall House, Carlisle, Cumbria (Angleterre). Tél. : (44) 228 22504.

ROUERGUE 6 JRS. Art - Histoire - Civilisation avec 1 historienne d'art groupe 15 pers. Avril-sept. N. ANDRIEU, 12400 Vabres + timbre. - Tél. (65) 49-16-93.

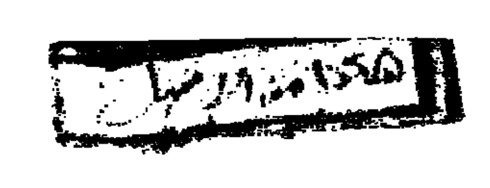
COTE ADRIATIQUE Séjour, pension complète. Printemps-été. - Prix avantageux. Ecr. Hôtels et Résidences d'Italie, 9 bd des Italiens. 75002 PARIS.

CORSE, VALLECALLE, 15 kms de St-Florent, à louer, sauf juillet et août, villa vue sur mer, tout confort, 6 personnes Téléphone : 686-31-12.

Randonnée pédestre insolite. Larzac, Luberon. Pâques, été, accessible à tous. Petit groupe. A. NICOLLET, 34380 VIOLS.

BRETAGNE. VACANCES mer et campagne. Agence du Frémur. 22580 Matignon (96) 41-02.40.

VACANCES AU SKI
pour JEUNES et ADULTES. Mars, Pâques. Tél. : 806-70-02.



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE T.G.V. BAT LE RECORD DU MONDE DE VITESSE

Trois cent quatre-vingts kilomètres à l'heure (exactement 379,150 kilomètres). Il est 15 h. 57, ce jeudi 26 février 1981. Dans la cabine de conduite du T.G.V.-016, quatre hommes savourent l'ivresse d'être devenus les plus rapides du monde sur rail : Gabriel Jacquot, inspecteur traction chargé de la formation du personnel T.G.V., et trois conducteurs, Jacques Ruiz, Daniel Levert et Henri Dejeux.

Au bord de la voie, quelque part du côté de Pasilly (Yonne), au point kilométrique 161, pataugeant dans la neige fondante, d'autres hommes, aux tempes grisonnantes, ont le même sourire. Ils viennent pourtant de perdre le record qu'ils détenaient depuis près de vingt-six ans avec 331 kilomètres à l'heure.

Rivaliser avec l'avion

Le progrès ne se mesure pas seulement par la vitesse, mais par les conditions qui ont permis de l'atteindre. Aucune modification n'a été apportée à la voie qui supportera, à partir de septembre prochain, le trafic voyageurs Paris-Lyon et dont certaines pentes atteignent 35 millimètres par mètre. Seule l'alimentation électrique a été renforcée, la tension passant de 25 000 à 29 000 volts pour fournir les 9 000 kilowatts nécessaires à l'accélérateur du convoi, tandis que les caténaires et les pantographes voyaient leur capacité d'adhérence renforcée. La rame elle-même était réduite de trois voitures (cinq au lieu de huit), le rapport d'engrenages ponts-moteurs était modifié et le diamètre des roues motrices augmenté de 10 centimètres.

Le T.G.V. a donc fait la preuve qu'au prix de quelques changements mineurs, il peut, dans des conditions parfaites de sécurité et de confort, atteindre des vitesses de l'ordre de 400 kilomètres à l'heure. Bien entendu, la performance du 26 février n'influera en rien sur la vitesse commerciale des futurs trains Paris-Lyon, laquelle ne dépassera pas 260 kilomètres/heure. Au-delà, et dans la conjoncture actuelle, la performance deviendrait trop coûteuse : à 300 kilomètres/heure, pour neuf minutes gagnées sur le temps du parcours, 3 000 kilowatts supplémentaires devraient être dépensés.

Mais pour ceux qui le préparaient depuis plusieurs mois, le nouveau record n'est pas pour autant une conquête inutile. Il témoigne d'abord de la qualité des techniques ferroviaires françaises. Il offre une excellente publicité aux constructeurs du matériel, au premier rang desquels Alsthom-Atlantique et Francorail-M.T.E. — et le correspondant de l'agence Chine nouvelle présent sur les lieux du record n'était certainement pas le dernier à le penser. Mais au-delà, la performance illustre les capacités du chemin de fer face à l'avion sur les distances courtes et moyennes. « *Le train peut rivaliser avec l'avion sur des distances de l'ordre de 500 à 600 kilomètres*, explique M. Jean Dupuy, directeur général adjoint de la S.N.C.F. *Quelles portions du territoire sont extérieures à un cercle de 600 kilomètres de rayon autour de Paris ? Et à l'intérieur de ce cercle, c'est une véritable hérésie — sur les plans du confort, de la sécurité et de l'économie — que de faire une desserte aérienne. Savez-vous qu'avec le montant de la seule dépense énergétique par passager de l'Airbus sur Paris-Lyon, le T.G.V. pourra couvrir toutes ses dépenses d'exploitation ? Et dès lors que des vitesses de l'ordre de 400 kilomètres/heure deviennent accessibles, le créneau du chemin de fer s'élargit encore jusqu'à 700 ou 800 kilomètres. Il se révèlera alors comme la meilleure solution pour transporter des voyageurs sur des distances moyennes, non seulement en France, mais surtout en Europe.* » Une nouvelle bataille du rail est engagée pour les deux cent cinquante mille cheminots français.

JAMES SARAZIN.

● *Le président de la République a adressé au président de la S.N.C.F.*, M. Jacques Pélissier, un télégramme dans lequel il adresse ses « *vives félicitations personnelles* » à tous ceux qui ont contribué à établir le nouveau record du monde de vitesse sur rail, qui « *apporte à tous la démonstration de l'excellence de la technique française, de la qualité de notre industrie et de la maîtrise de l'entreprise nationale* ».

U.T.A. explique ses bénéfices de 1980

UTA aura été en 1980 une des rares compagnies aériennes internationales à faire des bénéfices. M. Guy Séné, son directeur général, l'a rappelé, le 26 février, au cours d'une réunion de presse. Son trafic passagers a augmenté de 5 % et, bien que son trafic fret et poste ait diminué de 12 % (après, notamment, l'interruption soudaine du pont aérien assuré pour Peugeot entre Lyon et le Nigeria), cela a permis à la société de faire un bénéfice net de 67 millions de francs, en augmentation de 70 % par rapport à 1979.

M. Séné nuance lui-même les conséquences que l'on pourrait tirer de ces chiffres et parle de la « fragilité » de ces résultats. Ce bénéfice ne représente que 1,8 % du chiffre d'affaires ; aucun investissement n'a été réalisé l'an dernier : UTA, qui paie 23 % de ses dépenses mais n'encaisse que 9 % de ses recettes en dollars, a bénéficié de la faiblesse de la monnaie américaine.

Pour l'avenir, après avoir détaillé le programme de modernisation de la flotte d'UTA dans les toutes prochaines années, M. Séné a indiqué qu'il tablait sur un accroissement, en 1981, de 8 à 10 % du trafic passagers et du trafic fret et qu'il espérait pouvoir « *continuer à contenir l'augmentation des tarifs à un rythme inférieur à celui de l'inflation* ». Il avait, auparavant, insisté sur deux particularités de l'exploitation d'UTA qui entraînent, parfois, des critiques à son égard.

Sur l'Afrique, par exemple, a dit M. Séné, « *Nous ne sommes pas en situation de monopole ; dans nos vingt-cinq escales africaines, nous ne « tenons » que de 3 % à 39 % du marché* ». Les tarifs sur l'Afrique ou sur l'Extrême-Orient sont-ils de ce fait trop élevés ? Réplique du directeur général d'U.T.A. : « *Au cours des cinq dernières années, notre recette unitaire (au passager-kilomètre) sur l'Afrique a augmenté de 8,2 % par an alors que l'indice des prix INSEE augmentait durant la même période de 10,8 % par an.* » Sur l'Extrême-Orient et le Pacifique, UTA assure proposer des tarifs réduits « comparables », si l'on tient compte de la distance, à ceux pratiqués sur les vols vacances d'Air France.

M. Francis Fabre avait, en introduction à ces déclarations, confirmé les changements survenus dans la direction de la compagnie après le rachat du groupe Chargeurs par le groupe Seydoux. M. René Lapautre, directeur général d'Air Inter, qui a été coopté comme administrateur d'U.T.A., entrera à la compagnie au printemps comme vice-président avant d'en devenir le président à la fin de l'année lorsque M. Fabre quittera son poste actuel de président-directeur général, après avoir durant quarante ans participé à la création et au développement de ce qui est devenu l'U.T.A., à une grande aventure aérienne.

CONSTRUCTION NAVALE

LA PRODUCTION MONDIALE DE NAVIRES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FAIBLE DEPUIS QUATORZE ANS

Londres (A.F.P.). — La production mondiale de navires de commerce est tombée en 1980 à son plus bas niveau *depuis quatorze ans, indique* le Lloyds Register of Shipping dans sa revue annuelle.

Le tonnage réalisé l'année dernière dans les chantiers mondiaux est tombé à 13 millions de tonnes de jauge brute contre 14 millions en 1979 et 34,2 millions en 1975 (année record). Cette baisse est intervenue en dépit d'une nouvelle reprise des carnets de commandes (19 millions de tonnes contre 17 millions en 1979), dont le volume a été le plus *substantiel depuis* six ans.

Selon le Lloyds Register, les constructeurs d'Extrême-Orient dominent plus que jamais cette industrie : le Japon a encore accru sa suprématie en 1980, tandis que la Corée du Sud s'est hissée du sixième au deuxième rang et Taïwan de la deuxième à la septième place parmi les principaux pays constructeurs.

— A PROPOS DE... —

L'amélioration de la circulation dans la capitale

L'auto des riches et l'auto des pauvres

Les propositions formulées par les participants au colloque sur la circulation dans la capitale, réuni par l'U.D.F.-Paris et présidé par M. Georges Mesmin (U.D.F.), député et conseiller de Paris (« le Monde » du 26 février), suscitent de vives réactions chez les édiles de la capitale. L'idée de créer une licence dont « l'achat donnerait le droit d'utiliser sa voiture particulière à Paris, en tout cas dans certaines zones et à certaines heures », est particulièrement critiquée et, nous semble-t-il, à juste titre.

Pour M. Edouard Frédéric-Dupont (R.P.R.), adjoint au maire chargé de la circulation, « cette proposition est absurde. Si elle était adoptée elle créerait d'abord une nouvelle fiscalité *imposée aux automobilistes*, qui en supportent déjà trop. Cela aboutirait aussi à créer deux sortes de Parisiens : ceux qui pourraient franchir certains barrages (surveillés comment ?) et ceux qui ne le pourraient pas ».

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à la mairie de Paris, estime que l'on propose ainsi « une sélection par l'argent ». « L'U.D.F. révèle son vrai visage, *nous déclare-t-il*. M. Mesmin invente la circulation censitaire et redécouvre l'achat des privilèges. Place à ceux qui paient ! Ecartons le peuple et les vilains qui embarrassent les rues de Paris ! Décidément, le cynisme élitaire des giscardiens n'a pas de limite et soulève des odeurs détestables d'Ancien Régime. Il faut, au contraire, donner les moyens d'une priorité absolue aux transports en commun (amélioration du service des autobus, meilleure signalisation des couloirs, modernisation du métro, extension et interconnexion), *créer en banlieue des parkings directement* aux gares et traiter la circulation à Paris dans une optique régionale. » *Le responsable socialiste ajoute :* « Entre Georges Pompidou et son disciple Jacques Chirac, qui souhaitaient adapter la ville à l'automobile (cf. projet voie express rive gauche), et les mesures ségrégatives de l'U.D.F., les socialistes disent : coordination des transports collectifs, tarifs démocratiques, amélioration du confort et de la sécurité, l'automobile gardant son rôle nécessaire et irremplaçable. »

On n'a pas fini de débattre cette question de la circulation dans Paris. Tout le monde paraît d'accord sur le diagnostic, les représentants de la majorité comme ceux de l'opposition : on circule de plus en plus mal à Paris, d'où de ruineuses pertes de temps et d'argent ; il faut donner une réelle priorité aux transports en commun. Les orateurs qui ont pris la parole le 23 février, au cours du colloque organisé par l'U.D.F., ont, eux aussi, rappelé ces constatations d'évidence. Où les divergences apparaissent, c'est sur les moyens d'améliorer la situation. Des formules multiples sont envisageables et ont été envisagées, mais il faut bien reconnaître que l'on n'avait jamais osé proposer de distinguer suivant leurs revenus deux catégories d'automobilistes parisiens : ceux qui pourraient payer pour « circuler et stationner dans tout Paris » et les autres qui devraient laisser leur voiture au vestiaire...

JEAN PERRIN.





PRESSE

POINT DE VUE

La protection des journalistes

Une réunion groupant une quinzaine d'organisations internationales de journalistes et d'éditeurs vient de se tenir à Paris, sous les auspices de l'UNESCO. Le thème en était la protection des journalistes, c'est-à-dire la recherche de moyens de sauvegarde dans les zones de conflit armé mais aussi contre l'arrestation, l'expulsion, les persécutions visant le journaliste en mission dans un pays étranger. Ne pourrait-on, en règle générale, organiser une solidarité internationale de la profession à l'égard des journalistes en danger?

Denis Périer-Daville, qui a présidé ce colloque, résume ici les débats.

La mort récente du photographe Olivier Rebot, journaliste français travaillant en Amérique, qui vient de décéder aux Etats-Unis après avoir été blessé il y a un mois au Salvador, repose la question des risques encourus par les journalistes. De longue date, ceux-ci ont cherché à obtenir une certaine protection pour ceux d'entre eux qui exercent leur métier dans des zones exposées.

La première initiative allant dans ce sens remonte à 1949, date des conventions de Genève sur la Croix-Rouge. Une disposition de ces textes prévoit que les correspondants de guerre qui accomplissent des missions professionnelles dans une zone de conflit armé seront considérés comme des personnes civiles et protégées en tant que telles, à la condition de n'entreprendre aucune action qui porterait atteinte à leur statut de personnes civiles. La Convention prévoit que ces reporters pourront obtenir une carte d'identité spéciale prouvant leur qualité.

Quel sera l'organisme habilité à délivrer cette carte? Le projet a, jusqu'à présent, achoppé sur cette question toute simple car, en réalité, les Etats comme une partie de la profession — pour des raisons souvent opposées — manifestent une grande méfiance à l'égard de cette initiative. Mais, inversement, beaucoup de journalistes voudraient que l'on aille beaucoup plus loin en matière de protection. Pour eux, la protection du correspondant de guerre en mission périlleuse constitue un aspect, certes spectaculaire, mais presque marginal d'un problème beaucoup plus vaste consistant à protéger le journaliste exerçant sa mission dans un pays étranger, même en paix, et qui n'en est pas moins exposé dans certains cas à l'arbitraire, à l'arrestation injustifiée, à la détention, à la résidence surveillée, à l'expulsion ou au refus d'un visa...

A la limite, n'est-il pas du devoir de la profession de témoigner de sa solidarité à l'égard d'un confrère injustement persécuté dans son propre pays? La disparition, par exemple, de soixante journalistes en Argentine n'est pas qu'une hypothèse d'école... Sur ce thème de la protection en général, les organisations de journalistes (mais aussi d'éditeurs) les plus représentatives du monde entier viennent de tenir durant trois jours à Paris une réunion de consultation placée sous les auspices de l'UNESCO.

∴

Ces travaux donnèrent lieu à des débats très âpres faisant apparaître deux positions divergentes. Certes, les uns et les autres ont constaté que la protection des journalistes constituait un problème grave dont la profession n'avait pas le droit de se désintéresser. Mais, dès que l'on aborda l'étude des voies et moyens pour parvenir à une protection, force fut de constater qu'il existait deux camps franchement séparés.

Le premier, minoritaire, mais très virulent, était essentiellement constitué par les journalistes des Etats-Unis d'Amérique et les deux organisations internationales d'éditeurs participantes. Pour ceux-ci, toute tentative d'organisation ou de réglementation ne peut que nuire à la liberté de la presse. Doivent donc être rejetées la création d'une quelconque commission permanente, toute structure fédérative et, bien entendu, toute intervention des Etats en la matière.

par
DENIS PÉRIER-DAVILLE (*)

A l'occasion de ce colloque, on a pu lire, dans la presse d'Amérique du Nord, divers articles forts critiques accusant l'UNESCO de favoriser les pays communistes et du tiers-monde afin d'aboutir à un nouvel ordre de la communication dont le but secret mais évident était d'encadrer l'information libre. Dans le cours des débats, les participants américains devaient effectivement tenter de s'opposer à ce que, par la suite, les travaux continuent à se dérouler sous les auspices de l'UNESCO.

Selon les tenants de cette thèse, la solidarité à l'égard des journalistes en difficulté ne peut donc s'exercer que par l'entremise de chacune des organisations professionnelles agissant séparément.

D'ailleurs, concluent-ils, les journalistes ne seront réellement protégés que lorsque les droits de l'homme seront pleinement garantis.

Les autres participants s'opposèrent très fermement à la thèse américaine. En manifestant une telle allergie à l'égard de toute tentative d'organisation, en assimilant celle-ci à une limitation de la liberté, les Américains, fut-il souligné, restaient fidèles — pour ne pas dire prisonniers — de leur héritage historique. Le premier amendement à la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, promulgué en 1791, n'édicte-t-il pas que *« le Congrès ne pourra faire aucune loi ayant pour objet de limiter la liberté de parole et de presse »*?

∴

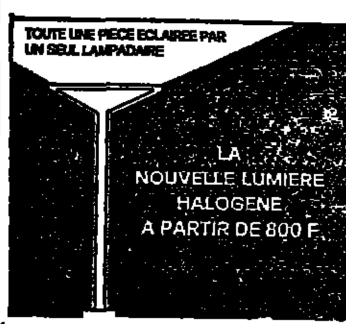
Tenter d'organiser une protection ne doit effectivement en aucune manière aboutir à brider l'activité du journaliste mais, au contraire, à la conforter. Il fut aussi rappelé, au colloque, la parole de Lacordaire : *« Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui libère. »* La carte de presse dont serait muni le correspondant de guerre ne constitue ni un bouclier ni une armure. Elle ne le mettrait pas à l'abri des balles, mais ce serait déjà un grand progrès si elle lui évitait d'être considéré comme un combattant ou comme un espion. Pour qu'une telle carte, soulignent de longue date les journalistes, ait une efficacité à l'égard de belligérants en présence, il faudrait qu'elle soit délivrée par un organisme neutre.

Or, lors des débats qui se sont déroulés il y a quelques années aux Nations unies, les Etats-Unis comme l'U.R.S.S. ont refusé le moindre abandon de souveraineté en cette matière et ont exigé qu'une telle carte soit délivrée par les Etats. Ce à quoi se refusent diverses organisations telles que la Fédération internationale des journalistes (FIJ), dont le siège est à Bruxelles, et qui considèrent qu'une telle carte ne peut être délivrée que par une commission de journalistes. La FIJ, qui est la plus importante organisation de journalistes du monde occidental, ne cache d'ailleurs nullement sa méfiance à l'égard de la conception de la liberté de la presse et de l'« éthique professionnelle » professées par les pays de l'Est. Mais, lorsqu'il s'agit d'un problème aussi grave que celui de la protection des journalistes, cette opposition idéologique ne doit pas empêcher de rechercher tous ensemble une solution technique. « *Se contenter, d'autre part, de dire comme les Américains que les journalistes ne seront réellement protégés que lorsque les droits de l'homme seront partout garantis*, déclara M. Paul Parisot, président de la FIJ, *consiste à renvoyer la solution du problème au jour où le paradis terrestre existera. Or, c'est aujourd'hui que nous devons manifester d'une façon efficace notre solidarité à l'égard de nos confrères en danger et persécutés.* » Il ne fut pas possible de rapprocher les deux thèses en présence et cela aussi bien par suite de l'hostilité des Américains à toute tentative d'organisation de la protection que de leur méfiance à l'égard de l'UNESCO.

S'agit-il là aussi d'un « effet Reagan », d'un raidissement du peuple américain voulant clairement manifester que, pour lui, l'ère des concessions est révolue? Cela n'est pas impossible et même probable. Mais la réunion de consultation, tenue à l'UNESCO, n'en a pas moins fait apparaître que les journalistes américains étaient fort isolés. Les autres organisations ont décidé de poursuivre leur travail d'étude et de se revoir entre elles dans quelques mois, en passant outre à l'obstruction d'outre-Atlantique.

La presse américaine a beau être puissante, peut-elle se permettre de faire cavalier seul dans le monde entier?

(*) Ancien président du Syndicat national des journalistes.



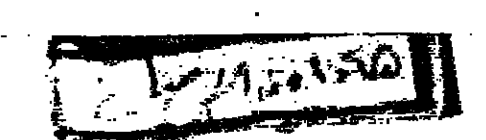
LE S.J.F.-C.F.D.T. PROTESTE APRÈS LA FOUILLE D'UN JOURNALISTE A ORLY

Un journaliste, M. Philippe Etcheverry, reporter photographe du journal nationaliste basque *Enbata*, a été retenu, le mardi 24 février dans la matinée, dans les locaux de la douane de l'aéroport d'Orly. Ses bagages ont été fouillés tandis que ses notes de reportage sur des autonomistes guadeloupéens et son carnet d'adresses ont été entièrement lus. Le journaliste soupçonne même les douaniers d'avoir photocopié ces documents. Le Syndicat des journalistes français (S.J.F.-C.F.D.T.) proteste dans un communiqué *« contre ces nouvelles entraves à la liberté de l'information »*.

« Les douaniers, rappelle-t-on à la direction des douanes, *ont le droit, contrairement à la police de l'air, d'effectuer des fouilles qui peuvent aller jusqu'à la lecture des papiers de l'intéressé, mais une collaboration étroite existe officiellement entre la police de l'air et les douanes, ne serait-ce que pour les affaires d'armes et de drogue.* » Cette volonté de la police de *« recueillir dans ces domaines le maximum d'informations »* ne va pas, en théorie, jusqu'à la lecture des notes des passagers, puisque seule une commission rogatoire leur permettrait d'effectuer ce type de perquisition. Il semble bien pourtant que, parfois, les douanes effectuent pour le compte de la police ce type de fouille. *« Il faut bien dans certains cas*, affirme-t-on à la police de l'air, *vérifier que des passagers n'ont pas reproduit des manuels, par exemple, de fabrication d'explosifs. »*

La nécessité pour les douanes d'aider la police dans sa lutte contre le terrorisme doit-elle aller jusqu'à lui permettre de ne pas respecter les règles de procédure pénale (commission rogatoire ou autorisation des intéressés)?

● *« Déjà vu »*, tel est le titre d'un nouveau magazine mensuel d'information (12 F) dont le premier numéro est daté 1er mars. *« Sous la forme d'images déjà publiées*, explique la direction, *« Déjà vu » retraite l'actualité produite par la presse internationale du mois précédant la parution. Les légendes sont celles des agences de presse ou celles du journal les ayant publiées »*.



Le Monde

économie

AFFAIRES

Le groupe Paribas prend le contrôle de l'empire Empain-Schneider

Un communiqué diffusé jeudi 26 février 1981 en fin de matinée a fait connaître que la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas a pris une participation de 35 % dans la société familiale contrôlant le groupe Empain-Schneider, « à la demande de la famille du baron Edouard-Jean Empain, qui, par ailleurs, cesse d'assurer les fonctions de président de Schneider S.A. », confiées à M. Didier Pineau-Valencienne, directeur général depuis novembre 1980 (« le Monde » daté du 27 février 1981).

Cette opération annoncée inopinément, fait revenir dans des mains françaises le contrôle d'un groupe plus que centenaire, passé sous contrôle d'une famille belge en 1963, et détenteur, entre autres, du monopole de la construction des réacteurs nucléaires français, ce qui ne peut, en principe, que satisfaire les pouvoirs publics.

La fin de l'intermède belge

par FRANÇOIS RENARD

L'annonce de la prise de contrôle du groupe Empain-Schneider par la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas (car c'est bien ce dont il s'agit) a retenti comme un véritable coup de tonnerre dans les milieux économiques, financiers, et même politiques, pris par surprise. C'est qu'une telle opération, consacrant le retrait et l'effacement du baron belge Edouard Jean Empain au profit d'une des grandes banques d'affaires françaises, peut être considérée comme l'un des évènements les plus importants dans la vie industrielle de notre pays depuis près de vingt ans. Elle est exceptionnelle par son ampleur, car il s'agit d'un groupe employant cent vingt mille personnes dans plus de cent cinquante sociétés réalisant un chiffre d'affaires qui approche 40 milliards de francs en 1981. Elle est capitale aux yeux des *pouvoirs publics et de l'opinion* puisque la principale filiale du groupe, Creusot-Loire, représente le plus gros actif français dans le domaine de la mécanique lourde, et, surtout, construit toutes les chaudières nucléaires nationales, venant même de mettre fin à l'accord de licence qui la liait depuis 1967 au géant américain Westinghouse, ce dernier abandonnant sa part de 15 % dans la filiale commune Framatome.

C'est avec soulagement, en effet, que ces mêmes pouvoirs publics, après avoir pris une complète connaissance des modalités réelles de l'opération, devraient envisager la fin d'une anomalie vieille de dix-huit ans qui, aux yeux de beaucoup, constituaient une sorte de scandale permanent, et, du fait de la crise, en était venue à poser un grave problème de financement.

En *haut lieu*, on n'avait jamais vraiment « digéré » la façon dont, en 1963, les héritiers de M. Charles Schneider avaient cédé au groupe belge Empain le contrôle de la vénérable société *Schneider, fondée en 1881 et en*tourée d'une véritable constellation d'activités les plus diverses : mécanique lourde, sidérurgie, chantiers navals, machines-outils, etc. M. Giscard d'Estaing, qui avait épousé une petite-fille Schneider, avait, alors, comme ministre des finances, tenté sans succès de bloquer l'opération par des artifices juridiques. Puis, le général de Gaulle, furieux de voir ce « joyau » de l'industrie française passer sous contrôle étranger, avait, par un véritable coup de force, imposé à la société un P.-D.G. « national » en la personne de M. Roger Gaspard, grand commis de l'État.

C'était sans *compter* avec le jeune baron Edouard-Jean Empain qui, dès son arrivée au pouvoir en 1967 à l'âge de trente ans, décida d'appliquer l'axiome *« celui qui possède le capital, commande »*.

En 1969, profitant du départ du général de Gaulle, il contraint *M. Gaspard à la démission et* prend sa place, et, en dépit de l'opposition du président Pompidou, fait ratifier cet autre coup de force par la justice française au nom de l'exercice naturel du droit de propriété.

Au début, on le soupçonne de vouloir *« vendre Schneider par appartements »*, d'autant que le groupe perd de l'argent. Ayant déjà cédé au géant américain Westinghouse la filiale belge, les Ateliers et constructions électrique de Charleroi, il voudrait poursuivre avec une autre filiale, Jeumont - Schneider (alternateurs et moteurs électriques).

Devant le veto du gouvernement français, le baron plie mais ne cède pas complètement. Ayant acquis en 1967 la licence Westinghouse pour la construction de chaudières nucléaires à eau pressurisée, et constitué avec ce même *Westinghouse, la filiale* Framatome dans le cadre de Creusot-Loire, il refuse, à la grande déception des pouvoirs publics, de s'associer à la C.G.E., qui, de son côté, s'est assuré la licence General Electric pour la filière dite *« à eau bouillante »*. En 1975, il triomphe : après s'être définitivement assuré le contrôle de Creusot-Loire à l'issue de la bataille boursière livrée avec succès, par le groupe Wendel au groupe Usinor-Denain pour le contrôle de Marine-Firminy, il se voit confier le monopole de la construction des chaudières nucléaires. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'Elysée lui a apporté son soutient au prix d'une participation de 30 % prise par le Commissariat de l'énergie atomique dans Framatome.

Cinq ans après, la situation du groupe s'est fortement dégradée. *Gravement touchée par la crise* de la sidérurgie, la filiale Creusot-Loire a perdu 800 millions en trois ans, et d'autres filiales moins importantes, comme Ernaut-Somua (machines-outils), *éprouvent des difficultés*.

L'épreuve

Entre-temps, le baron Empain a subi une lourde épreuve : fin janvier 1978, il est victime d'un enlèvement crapuleux et se voit infliger deux mois d'une pénible captivité assortie de sévices. Après sa libération, profondément touché au moral comme au *physique, il prend de longues* vacances, et à l'automne 1978, reprend à son directeur général, M. René Engen, la présidence dont ce dernier assurait l'intérim.

Au printemps 1980, il tient des propos passablement menaçants, rapportés par notre confrère *le Point*, parlant de *« régler certains comptes »* et de *« faire rentrer dans le rang ceux qui pensent qu'ils peuvent mener leur propre politique »* après avoir profité de sa longue absence. Au sein du groupe, agité de remous, on s'attend *alors* à de profonds remaniements, dans une atmosphère assez délétère : à l'occasion de son enlèvement, l'image de marque du baron, déjà catalogué comme play-boy, a quelque peu souffert, une passion perdurable pour le jeu constituant rarement un atout pour un P.-D.G. dans la crise actuelle, quelle que soit l'épaisseur du mur de la vie privée.

En haut lieu, on est inquiet. *Le groupe a besoin de capitaux*, notamment pour reconstituer les fonds propres de Creusot-Loire, qui devrait devenir le pivot de la mécanique lourde française, et ne cesse de réclamer une aide aux pouvoirs publics, fort réticents sur le plan politique. De plus, on s'interroge sur la capacité du baron à mener son entreprise en eaux agitées ou, à défaut, de désigner un « grand directeur général » susceptible de déterminer une politique d'ensemble et de s'y tenir.

En novembre 1980 pourtant, c'est fait, au grand soulagement du gouvernement : *M.* Didier Pineau-Valencienne, qui a passé *seize ans dans* le groupe avant de le quitter, en 1975, pour entrer à l'état-major de Rhône-Poulenc, succède à M. René Engen, après avoir posé ses conditions (liberté d'action, pouvoirs étendus), qui sont acceptées. Le nouveau directeur général, réputé énergique, se met immédiatement au travail et commence à installer de nouvelles structures de concertation et de commandement.

Puis, c'est le coup d'éclat que *l'on sait, et l'arrivée de Paribas*. Que s'est-il passé ? Lassitude du baron ? Difficultés au sein de la famille Empain ? Une seule chose est sûre : l'affaire s'est faite très rapidement, une quinzaine de jours, sans compter quelques nuits. Il semble que d'autres groupes aient également été sur les rangs, à savoir la C.G.E. et la Financière de Suez.

Qu'est-ce qui a donc pu pousser le groupe Paribas à se lancer dans une telle aventure, le plus gros « coup » peut-être qu'une banque d'affaires ait réalisé depuis la guerre ? Sans doute la « vieille dame » de la rue d'Antin, depuis quelque temps résolument tour*née vers l'étranger, a-t-elle voulu* retrouver son rôle, traditionnel, de pourvoyeur de capitaux et d'acteur industriel ?

Au reste, le terme d'« aventure » n'est pas tout à fait exact puisque, comme l'indique le communiqué, un certain nombre de « synergies » existent entre les deux groupes à plusieurs niveaux. A celui de la sidérurgie, l'opération va faciliter l'apport à Usinor, lié à Paribas, d'une *partie des actifs de Creusot-Loire* (l'usine des Dunes) et la consolidation des dettes correspondantes, ce qui va régler une part appréciable du problème de la restructuration des aciers spéciaux et pourra, peut-être, contribuer à la solution de celui de la Métallurgie de Normandie, à Caen. En ce qui concerne la mécanique lourde, Paribas détient des intérêts dans Babcock-Fives. Dans les travaux publics, il contrôle Fougerolle, à mettre en parallèle avec la filiale Spie-Batignolles-Citra du groupe Empain-Schneider.

N'oublions pas enfin l'ingénierie, bien répartie dans les deux *groupes*, Heurtey-Sofresid chez Paribas, Creusot-Loire Entreprise et Speichim chez Schneider, sans oublier l'immobilier — l'un des points forts du groupe absorbant, — qui n'est pas absent dans le groupe absorbé.

Au lendemain de cette opération, quelles vont être les intentions de l'état-major de Paribas devant cette constellation de sociétés ? *« Assurer son développement industriel en élargissant son assise financière »*, c'est-à-dire apporter des capitaux frais, notamment à Creusot-Loire, tout *« en préservant l'homogénéité du groupe franco-belge et en conservant, notamment, l'entière autonomie de la banque du groupe, l'Union européenne »*, où le personnel manifeste d'ores et déjà une vive inquiétude.

Il n'est guère concevable que, par la suite, des rectifications de frontières, pour ne pas dire plus, *soient effectuées, mais*, selon les dirigeants de Paribas, il n'y a *« aucune urgence »*.

De toute façon, le directeur général en place, M. Pineau-Valencienne, devenu président, est considéré comme l'homme-clé de la situation, sa présence ayant même été estimée comme une des conditions de l'opération.

LES MODALITÉS DE L'OPÉRATION

La prise de contrôle du groupe Empain-Schneider par la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas (Paribas) s'est *effectuée au niveau* d'une holding familiale non cotée en Bourse, l'Auxiliaire d'entreprise industrielle et financière, qui possède 44 % de Schneider S.A., société pivot de l'ensemble des activités dudit groupe. Paribas a racheté au baron Edouard Jean Empain sa participation de 35 % dans ladite holding, au sein de laquelle d'autres membres de *la famille Empain, notamment* le vieux baron Edouard, oncle du précédent, conservent 30 %. Quant aux 35 % restant, ils sont détenus par plusieurs sociétés du groupe Schneider, de sorte que Paribas a acquis une majorité de fait et un contrôle total. Le montant de la transaction n'est pas connu. En Bourse, les 3 187 000 actions Schneider, co*tées environ* 170 F, *représentent* près de 550 millions de francs, et les 44 % détenus par l'Auxiliaire d'entreprise industrielle et financière un peu plus de 240 millions.

Théoriquement, Paribas a acquis 35 % de ces 240 millions de francs, soit 71 millions de francs. Mais on sait que la valeur boursière d'une société de portefeuille comme Schneider est traditionnellement *affectée* d'une forte décote. De plus, l'acquisition d'un bloc de contrôle se paie au prix fort. Il ne semble pas, *toutefois, que* le prix payé par Paribas, certes *supérieur* au *montant* théorique ci-dessus énoncé, ait été très considérable. C'est que la situation financière du groupe Schneider, sans être catastrophique, *n'est* pas des plus brillantes, et nécessite un apport important de capitaux frais : dans la transaction, ces éléments sont certainement entrés en *ligne* de compte...

UNE CONSTELLATION DE SOCIÉTÉS

Avec plus de cent cinquante sociétés, cent vingt mille personnes et près de 40 milliards de francs de chiffre d'affaires, le groupe Empain-Schneider couvre de très nombreux secteurs. Son principal atout est le contrôle de Creusot-Loire (16 milliards de francs de chiffre d'affaires), avec sa filiale nucléaire FRAMATOME (toutes les *chaudières nucléaires françaises*), et ses divisions mécanique lourde et sidérurgie fine. Il est également présent dans l'électromécanique (Jeumont-Schneider), les constructions navales (Chantiers de Dunkerque, spécialiste du *méthanier*), la sidérurgie lourde (Métallurgique de Normandie), les travaux publics (SPIE-Batignolles-Citra), l'ingé*nierie (Speichim, Creusot-Loire* Entreprise), l'immobilier (Savoisienne, Eurinpar, Dong Trieu), les banques (Union européenne, U.I.C. Sofaba), les équipements sportifs (Sofisport). L'horlogerie (Jaz) a été vendu à Matra en 1979.

L'ENLÈVEMENT

Enlevé le 23 janvier 1978 à proximité de son domicile avenue Hoche à Paris, le baron Edouard-Jean Empain avait été libéré le 26 mars après soixante-deux jours de séquestration. *Ses ravisseurs lui avaient sec*tionné la première phalange de l'index pour contraindre les dirigeants du groupe Empain-Schneider à payer la rançon. Le 7 septembre, au cours d'une conférence de presse, il avait déclaré : « Comme je reviens, il va falloir me faire une place... Je m'attendais à être accueilli autrement », avait-il ajouté, déplorant le comportement de son entourage.

La plupart des auteurs du rapt ont été arrêtés, mais l'instruction de ce dossier, qui n'est pas encore achevée, a été confiée récemment à un autre magistrat, M. Louis Chavannac, *juge d'instruction*, ayant été appelé à d'autres fonctions.

EN GRANDE-BRETAGNE, AVANT LA PRÉSENTATION DU BUDGET

• Les fonctionnaires feront grève le 9 mars
• I.C.I. prévoit de nouveaux licenciements

De notre correspondant

Londres. — A dix jours environ de la présentation du nouveau budget, les milieux industriels et les syndicats accroissent leurs pressions pour obtenir du gouvernement un changement de sa stratégie économique. Aussi bien il est pratiquement acquis que celui-ci annoncera, avec le budget, une réduction substantielle — probablement de 3 % — des taux d'intérêt. En revanche, *il ne semble pas* que, maintenant en priorité sa lutte contre l'inflation, il envisage des mesures de relance, comme le lui demandent avec insistance les syndicats et les milieux d'affaires.

La situation économique et sociale continue pourtant de se détériorer. Ainsi Imperial Chemical Industries (I.C.I.), la plus grande société britannique, a, pour la première fois depuis la guerre, été obligée de réduire ses dividendes en raison de pertes conséquentes. Le dividende intérimaire sera réduit de *11* pence à 5, et celui pour l'année s'établira à 17 pence contre 23 en 1979. Les bénéfices bruts de la firme ont, en 1980, baissé de 54 %, revenant de 613 millions à 284 millions de livres, tandis que les bénéfices nets ont chuté de 80 %, représentant 73 millions de livres contre 366 millions.

Pour la première fois également, les 84 000 ouvriers d'I.C.I. ne toucheront pas leur prime annuelle. Selon les dirigeants de la société, les mauvais résultats s'expliquent par le cours élevé de la livre, par la récession qui se prolonge, ainsi que par l'augmentation du prix des matières pre*mières, notamment du pétrole*. Son président, M. M. Hodson, a laissé prévoir une baisse des investissements et de nouveaux licenciements (qui s'ajouteraient aux six mille emplois supprimés l'an dernier), tout en soulignant que, si les ventes d'I.C.I. avaient été particulièrement affectées dans le Royaume-Uni et en Europe, elles s'étaient relativement bien maintenues au Canada, en Extrême-Orient et en Afrique du Sud.

Les perspectives sociales se sont, elles, nettement assombries, les syndicats de fonctionnaires ayant décidé d'arrêter le travail le 9 mars — la veille même du *budget — et de poursuivre* leur action sous forme de grèves perlées. Ils disposent d'un fonds de grève de 3 millions de livres pour financer un mouvement dont le coût est évalué à 0,5 million par semaine. Il est évident que leurs syndicats, en général modérés, ont été encouragés dans leur détermination de refuser les 7 % d'augmentation offerts par le gouvernement à la suite du succès remporté par les mineurs, la semaine dernière, et plus récemment par les ouvriers des eaux et des égouts. Ces derniers ont, par la menace d'une grève nationale, obtenu finalement plus de 12 % d'augmentation (alors que leurs employeurs leur en offraient 10 %) en raison de pressions discrètes du gouvernement.

Il apparaît ainsi que les mineurs ont ouvert une brèche sérieuse dans le front des salaires *du secteur public, puisque*, au cours des semaines à venir, les ouvriers du gaz et de l'électricité, et ultérieurement les cheminots, vont demander des augmentations comprises entre 12 % et 13 %, soit nettement supérieures à la limite de 10 % que recommandait le gouvernement. Même s'il tient tête aux fonctionnaires, qui n'ont ni la sympathie du public ni la capacité de maintenir une grève de longue durée, l'autorité et la crédibilité du gouvernement Thatcher se trouvent sérieusement mises en question. Cependant, M. Gormley, dirigeant du syndicat des mineurs, se félicite du changement qu'il a cru déceler dans l'attitude *du pouvoir* : la première réunion entre les représentants de la « triple alliance » syndicale (mineurs, cheminots, ouvriers de la sidérurgie) et les ministres de l'emploi, de l'énergie et des transports, où les problèmes à long terme de leurs industries respectives ont été évoqués, s'est déroulée dans un bon climat. Il ne reste pas moins que le premier ministre doit tenir compte des réactions négatives de ses plus chauds partisans, mécontents — ou du moins désenchantés — après le demi-tour que Mme Thatcher, contrairement à ce qu'elle proclamait, a été obligée d'accomplir.

HENRI PIERRE.

A la suite d'une augmentation de capital

MICHELIN DEVRAIT DÉTENIR PLUS DE 90 % DE KLÉBER COLOMBES

Michelin devrait prendre, dans les prochains jours, le contrôle quasi total de Kléber Colombes à l'occasion d'une augmentation de capital de cette dernière *société. Actuellement, le capital* de la firme est de 126,2 millions de francs, et Michelin en contrôle environ 50 %.

Après la rupture des accords avec le groupe allemand Continental Gummi, il ne faisait plus de doute que la solution des graves difficultés de Kléber Colombes (encore 93 millions de francs de pertes en 1980) paraît par son intégration progressive à l'inté*rieur de Michelin. Encore fallait*-il obtenir l'autorisation des services de la Communauté européenne, chargés de la concurrence. Le feu vert obtenu, il restait à définir les modalités de l'opération.

Kléber Colombes va donc quadrupler son capital et émettre dix millions d'actions « au pair », soit 50 francs. Compte tenu de la différence ntre le prix et le *cours* de la bourse (42,20 francs, jeudi), il paraît à peu près acquis que seul Michelin souscrira à l'augmentation du capital de Kleber-Colombes. Une opération qui lui donnera plus de 90 % du capital pour le prix de 500 millions de francs.

Cet argent frais, injecté dans les caisses de Kleber-Colombes, devrait permettre de résorber les déficits accumulés de ces dernières années et... de rembourser à Michelin, l'avance de 200 millions de francs, qu'il avait consentie, en 1979.

M. Roger Desmon, président de Kléber Colombes depuis un peu plus d'un an, a remis son mandat à la disposition du conseil d'administration. En attendant la désignation d'un nouveau président, le conseil a, d'ores et déjà, nommé M. Lucien Male, qui vient du groupe Michelin, comme directeur général.

AGRICULTURE

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Dans l'attente de la fixation des prix et de l'élection présidentielle

Deux enjeux importants ont été au centre du trente-cinquième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, qui s'est tenu à Versailles du 24 au 26 février : les prix pour la prochaine campagne, sur lesquels la négociation a commencé à Bruxelles, et qui devraient être fixés le 1er avril ; la réforme de la politique agricole commune, laquelle n'est pourtant pas encore officiellement à l'ordre du jour.

En toile de fond de ce congrès, la dimension politique de l'élection présidentielle, qui a conduit M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., à continuer de tenir un langage syndical plutôt ferme et qui a contraint M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, à prononcer une sorte de discours-bilan, en demi-teintes, où les piques à l'égard des gaullistes étaient aussi mouchetées que son plaidoyer « pro domo » manquait de triomphalisme. M. Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, mais aussi président d'honneur de la F.N.S.E.A., a reçu de la part de la salle un accueil mitigé. Le conseil d'administration sortant a été réélu sans surprise. Il a décidé, dès la fin du congrès, d'attendre le résultat des prochaines négociations sur les prix à Bruxelles les 17 et 18 mars, avant de mener des actions plus spectaculaires. Une concertation entre les organisations agricoles européennes est envisagée.

Les prix d'abord : on connaît la position de la F.N.S.E.A. : une hausse moyenne de 15,3 %, le refus du fractionnement en deux temps de la hausse pour le lait et la viande bovine, le refus de la super-taxe de co-responsabilité laitière, la suppression des M.C.M. (montants compensatoires monétaires), positifs allemands, néerlandais et britanniques, avec enfin un réexamen en septembre de la situation agricole, compte tenu de la politique économique qui aura été tenue par le prochain gouvernement français, quel qu'il soit.

Avec le ministre de l'agriculture qui affirme que c'est par les prix que doit être assuré le revenu en 1981, et non par les aides directes, il n'y a pas sur ce thème de véritable débat. Surtout quand ce dernier ajoute qu'il essaiera d'obtenir une augmentation la plus proche possible du chiffre présenté par le président Guillaume. De son long discours, on retiendra surtout les quatre urgences pour 1981 : assurer une meilleure politique des coûts d'approvisionnement, pour l'élevage notamment ; mobiliser l'administration pour l'application de la loi d'orientation ; mieux utiliser l'effort financier consacré à l'agriculture ; mener une réforme de la fiscalité comprise comme un outil de gestion et de développement.

La politique communautaire

Quant à la réforme de la politique agricole commune, tant la F.N.S.E.A. que le ministre estiment que le rapport consacré à ce sujet par la Commission européenne constitue un bon devoir auquel les fonctionnaires européens n'ont pas donné la conclusion qui s'imposait, à savoir une hausse importante des prix à la production. Pour le reste, les affirmations de M. Guillaume et les silences de M. Méhaignerie représentent plus que des nuances.

En déclarant très tôt, en juin dernier, qu'il était *« urgent d'attendre »*, contrairement aux chambres d'agriculture qui avaient proposé alors un système de prix différents selon les volumes, en réaffirmant avec beaucoup d'ironie une opposition sans nuances aux quotas et aux quanta, M. Guillaume a fermé la porte à une acceptation par la profession d'une réforme de la P.A.C. (politique agricole commune), estimant en tout cas que ce n'est pas par une limitation des prix, au-delà de certains volumes, que sera résolu le problème du financement par le budget européen du soutien des prix agricoles. A l'inverse, la Communauté perdrait, selon lui, toute chance de jouer un rôle politique du fait du rétrécissement de sa production alimentaire.

D'ailleurs, sur l'Europe, la position de la F.N.S.E.A. est aujourd'hui claire : la responsabilité du gouvernement est engagée dans la mesure où la C.E.E. ne dispose pas d'une politique d'exportation et laisse pénétrer des importations en provenance des pays tiers. La France a été piégée par Londres, l'Europe est malade de l'élargissement passé et à venir ; l'embargo, enfin, a connu une application *« aussi rapide que scrupuleuse qui fait apparaître un caractère suspect et donne le sentiment d'un prétexte plus que d'une raison »*.

Si elle est opposée aux contingentements par les prix, la F.N.S.E.A., par contre, entend bien jouer à fond le jeu de la co-responsabilité : *« Je dis banco, car celle-ci autorise l'expansion par une contribution financière conjointe entre la C.E.E. et les agriculteurs pour rechercher de nouveaux débouchés. L'équation est simple*, a expliqué M. Guillaume, *on part de 100. Si on retire 3 au titre d'un quantum, ils sont perdus ; si on les retire au titre de la coresponsabilité, ils représentent un investissement commercial fait par l'agriculteur dont il peut espérer 4 demain. »*

M. Méhaignerie pour sa part a seulement indiqué : *« Ceux qui ont proposé le quantum pour le lait ne connaissent pas la structure de la production en France. »* Mais il s'est gardé d'aller plus avant dans ce débat qui n'est pas près d'être clos.

Au-delà de ces deux thèses, le président de la F.N.S.E.A. a exprimé dans ses propos son double souci d'une plus grande considération pour le milieu paysan par l'opinion publique et la classe dirigeante, et d'un plus grand dessein pour l'Europe, au travers de l'agriculture.

La noblesse de ces ambitions a contrasté avec la calme expression des progressistes — dont on ne sait trop si elle exprime un ras-le-bol » évident ou si, comme se plaisent à le dire certains participants, cette lassitude est trompeuse et cache une réelle détermination.

Le catalogue des motifs d'insatisfaction dressé par les représentants des régions est plutôt vaste : chute du revenu des producteurs de porcs, dont la Fédération connaît quelques difficultés internes ; embargo sur les céréales à destination de l'U.R.S.S. ; taxes sur les alcools, avec les menaces des producteurs de Poitou-Charentes de boycotter l'élection présidentielle ; importations de vins italiens ; augmentation des charges sociales dans les départements du Midi, là où le revenu était le plus en baisse ; difficultés pour les horticulteurs du fait de la hausse des prix du pétrole, pour les rapatriés ; pour les producteurs des départements d'outre-mer, qui attendent l'extension des lois sociales et fiscales dont bénéficient les paysans de la métropole. Les producteurs de fruits, employeurs de main-d'œuvre par nécessité, ne seraient pas opposés à un élargissement de l'assiette de financement de l'assurance chômage. Inquiétudes encore devant la perte d'influence politique des agriculteurs dans les communes rurales, exprimées par un représentant du Puy-de-Dôme, pertes d'influence qui se traduit dans la fiscalité locale. L'accroissement de l'imposition du foncier non bâti a été en effet plusieurs fois dénoncé.

En fait, la véritable dimension de ce congrès d'agriculteurs aura été politique. Dans son rapport moral, le secrétaire général, M. Auguste Grit, a tenu à rappeler la doctrine de la F.N.S.E.A. : des exploitations familiales, qui ont démontré, plus que tout autre système, leur compétitivité, évoluant dans une société néo-libérale qui *« correspond à celle où, jusqu'à présent, les résultats agricoles sont les meilleurs »*, mais où l'Etat doit *« jouer un rôle modérateur, corrigeant et régulant l'intérêt général »*, apportant aussi *« des moyens supplémentaires pour concilier les intérêts et favoriser l'évolution souhaitée »*. Ce rappel exprime en fait une double crainte, deux mois avant l'échéance électorale, celle d'un hypothétique collectivisme, mais celle aussi d'un retour en force des partisans de la concurrence sauvage.

Significative encore aura été la réaffirmation du leadership de la F.N.S.E.A. sur l'ensemble du monde agricole, ce qui ne va pas d'ailleurs sans inquiéter les autres organisations. La reprise en main récente de la section nationale des fermiers et métayers, la condamnation des orientations européennes des chambres d'agriculture sont sur ce point sans équivoque.

L'absence même de contestation à l'intérieur de la F.N.S.E.A. prend une dimension politique. Dans les années passées, il était d'usage que certains délégués, de l'Ouest notamment, condamnent la concertation entre la F.N.S.E.A. et le gouvernement. Ceux-ci se sont contentés cette fois de faire apparaître les responsabilités des pouvoirs publics (pour la baisse du revenu, l'abandon de la préférence communautaire, la montée des faillites en agriculture), se gardant d'attaquer la F.N.S.E.A. et serrant, au contraire, les rangs derrière elle.

C'est que, en dépit du vote de la loi d'orientation, en dépit du versement d'aides exceptionnelles au titre du rattrapage des revenus, le monde agricole pardonne mal au locataire actuel de l'Elysée et ses difficultés du moment et la relative faiblesse de la France agricole dans le concert européen. Tout en souhaitant que la campagne syndicale soit achevée, le 1er avril, avec la fixation des prix à Bruxelles, avant que ne s'ouvre la campagne électorale, tout en affirmant que la F.N.S.E.A. respectera *« une stricte neutralité »* durant cette campagne, M. François Guillaume a naturellement profité des circonstances pour dresser le tableau des lumières, mais surtout des ombres de la politique agricole française.

On pouvait, il y a peu encore, reprocher à la F.N.S.E.A. ce double jeu de la concertation, d'une part, et de la contestation, de l'autre. Elle le fait aujourd'hui sans vergogne, car, et c'était patent dans les couloirs du congrès, le monde des agriculteurs a retrouvé avec la candidature de Jacques Chirac un nouveau levier pour faire pression sur l'Elysée, et, pour certains d'entre eux, une nouvelle raison d'espérer aussi.

JACQUES GRALL.

AUTOMOBILE

La production a fléchi de près de 23 % en janvier

Comme l'indiquaient les premières estimations, le mois de janvier a été très mauvais pour l'industrie automobile française. 234 614 voitures particulières seulement ont été produites, soit 24,3 % de moins que l'an passé à même date, et les « petites collections » — voitures en pièces détachées expédiées à l'étranger pour y être montées, — même, diminuent, passant de 45 010 à 37 878 (— 15,8 %). Les exportations ont en effet chuté de plus d'un cinquième par rapport à l'an passé (— 21,7 %), beaucoup plus encore que les immatriculations en France (— 11,9 %), ce qui témoigne de la dégradation des positions concurrentielles de l'industrie nationale. *« Ces reculs s'inscrivent cependant dans la tendance constatée depuis l'automne »*, note la chambre syndicale, qui rappelle que, en décembre 1980, la production et les exportations de voitures étaient inférieures aux chiffres atteints en janvier.

La baisse des exportations de véhicules utilitaires est également très forte : — 24,6 % pour les « petits » véhicules (moins de 5 tonnes) et — 27,5 % pour les poids lourds (plus de 6 tonnes). Aussi, en dépit d'une relative bonne tenue des ventes en France des petits utilitaires (+ 1,7 %) et d'une baisse modérée (— 6 %) du marché intérieur des poids lourds, la production française a diminué de respectivement — 6,9 % et — 3,7 % pour les deux catégories.

Dans cette conjoncture morose, dont rien, pour l'heure, ne laisse prévoir d'amélioration, les constructeurs français trouvent quand même une satisfaction : la hausse récente du dollar et du yen s'avère pour eux extrêmement bénéfique. La poursuite de la montée du yen par rapport au franc (+ 40 % à + 45 % environ en un an) ne manquera pas, tôt ou tard de gêner l'offensive nippone en Europe qui grève leurs exportations. Quant à la hausse du dollar, outre qu'elle ne peut à terme que favoriser leurs tentatives de percée sur le marché américain, elle leur rapporte à très court terme d'importants gains de change.

Les recettes du groupe Peugeot-S.A. libellées en dollars représentent un peu plus de 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs) par an puisque, aux ventes à destination des Etats-Unis (minimes), il faut ajouter celles réalisées en Amérique du Sud, au Moyen-Orient, au Nigéria, en Libye et dans quelques autres pays. En contrepoint, le groupe, qui n'a aucun courant régulier d'importations en dollars, a 113 millions de dollars d'endettement aux Etats-Unis, dont 13 millions seulement exposés à subir le risque de change. Le groupe n'a utilisé, en effet, que 100 millions des 400 millions de dollars de crédits « stand by », ouverts auprès des banques américaines, et ces 100 millions ont été aussitôt reprêtés au groupe Chrysler, échappant donc au risque de change (mais pas au risque tout court !).

La balance globale est donc, pour Peugeot S.A., très largement bénéficiaire. Elle l'est également, dans une moindre mesure, pour Renault, gêné par les investissements qu'il s'est engagé à réaliser dans sa filiale American Motors (350 millions de dollars étalés sur deux ans dont une moitié environ demeure à verser). Ajoutés aux diverses dépenses d'investissements du groupe Renault outre-Atlantique, les sorties du groupe représentent, en moyenne, de 200 à 250 millions de dollars par an sur quatre ans (de 1980 à 1983). Mais cette somme ne représente que moins du quart des rentrées annuelles en dollars du groupe Renault, qui, comme pour Peugeot S.A., représentent environ 1 milliard de dollars. *« Plus le dollar monte, plus je suis satisfait. Pour nous, c'est une bonne surprise »*, commentent les services financiers de la Régie. Au total, donc, la balance des échanges en dollars de l'automobile est positive de plus de 1,8 milliard de dollars par an (5 milliards de francs environ).

V. M.

● *La fabrication de la Renault 14 sera transférée de l'usine de Douai à l'unité de Haren, en Belgique.* La direction de Renault-Douai a en effet annoncé, le 25 février, que toutes les installations de l'usine seraient utilisées à la fabrication d'un nouveau modèle Renault, la 142, *« véhicule à très grande diffusion »* visant notamment le marché nord-américain. En ce qui concerne l'emploi, on n'envisage pas d'embauche actuellement. Au contraire, la direction prévoit, en raison de sur-stockage, deux jours de chômage les 26 et 27 mars prochain. *(Corresp.)*

● *Chrysler est parvenu à un accord avec ses créanciers*, qui ont accepté de convertir en actions préférentielles 568 millions de dollars (1 dollar vaut environ 5 F) de dettes et de réduire de plus des deux tiers une seconde tranche de dettes de 500 millions de dollars. Les facilités s'ajoutent aux concessions déjà consenties par les fournisseurs et les salariés de Chrysler (pour un total de 783 millions de dollars sur vingt mois). Elles lèvent les derniers obstacles à l'octroi par les pouvoirs publics d'une nouvelle tranche de 400 millions de dollars de garantie d'emprunts.

CHOMAGE TECHNIQUE AUX USINES PEUGEOT DE SOCHAUX

La production des usines Peugeot de Sochaux sera arrêtée pendant sept jours au mois de mars et six jours seront probablement chômés en avril, ainsi qu'en mai. Quatorze journées ont déjà été perdues depuis le début de l'année. Des informations communiquées au comité d'établissement (le 36 février), il ressort que le centre de production compte un millier de salariés en trop. En un peu plus de deux ans, ce sont quelque six mille cinq cents emplois qui ont été supprimés. En effet, un peu moins de trente-deux mille six cents personnes sont appelées à désigner leurs délégués professionnels aux élections du mois de mars. Elles étaient plus de trente-sept mille en décembre 1978. Et le centre de production employait alors environ deux mille travailleurs intérimaires.

RALLYE AUTOMOBILE C.G.T. A PARIS

Des centaines de voitures devaient participer ce 27 février, à partir de 10 heures, au rallye automobile organisé par la C.G.T. à Paris, de la place de la Nation à la porte Maillot pour protester contre *« la casse de l'automobile, première industrie nationale »*, et *« le racket de vingt millions d'usagers »* organisé par *« les pétroliers »*.

En fin de matinée, quelque deux cents voitures cégétistes venues de Rouen ont bloqué le péage situé à l'entrée de l'autoroute de l'Ouest, alors que cent cinquante manifestants ont occupé pendant une heure le péage de l'autoroute du Nord, situé à Chamant (Oise), laissant passer gratuitement les usagers dans les deux sens, Paris-Lille et Lille-Paris.

Des rallyes analogues sont organisés dans le Pas-de-Calais, à Bordeaux, à Pau, Périgueux, Lons-le-Saunier, Orléans, Lyon, Abbeville (Somme) et Marseille.

Des débrayages de vingt-quatre heures ou d'une demi-journée sont prévus dans les secteurs de l'automobile, de la métallurgie et de la chimie principalement.

Enfin, une manifestation de piétons était organisée par la C.G.T., avec les mêmes mots d'odre, à Paris, le 27 février, à 15 heures, de la place de la Nation à la place de la République.

Selon le « Guardian »

FORD ENVISAGERAIT DE TRANSFÉRER UNE PARTIE DE SES ACTIVITÉS EUROPÉENNES AU BRÉSIL

Le groupe Ford, second constructeur mondial d'automobiles, envisagerait de réduire l'activité de ses usines en Europe et de transférer le montage de certains de ses modèles, destinés au marché européen, au Brésil, indique le quotidien britannique « The Guardian », citant un document interne du groupe.

La direction de Ford, sans confirmer l'authenticité du document, a indiqué qu'un tel projet pouvait être l'une des nombreuses options offertes à la société.

Selon ce document, qui émanerait du siège du groupe à Detroit, Ford commencerait dès 1983 à importer ses modèles Escort du Brésil en Europe, les usines européennes continuant à fournir certaines pièces, comme les embrayages et les axes de transmission.

Ford emploie environ cent quarante mille salariés dans sept pays européens, les principaux centres de production étant la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Espagne. En France, le groupe ne produit que des éléments (boîtes de vitesses) et emploie environ quatre mille salariés près de Bordeaux et dans la région parisienne.

En Belgique, où Ford possède également des installations importantes employant onze mille salariés et fabriquant des pièces détachées, le groupe vient cependant d'annoncer 10 milliards de francs belges (1,44 milliard de francs français) d'investissements de modernisation au cours des deux prochaines années.

CONJONCTURE

SELON L'I.N.S.E.E.

Une reprise de l'économie est « possible » à la fin du premier semestre

L'économie française devrait connaître, à la fin du premier semestre de 1981, un mouvement de reprise, indique l'INSEE dans sa dernière étude sur la conjoncture établie en février. Trois éléments, précise-t-elle, *« rendent possible le retour à une pente positive »* : le rôle de nouveau favorable de la formation des stocks, le raffermissement lent de la demande des ménages, un flux d'importations plus rapide, des pays exportateurs de pétrole.

Toutefois, nuance l'Institut national de la statistique, *« il ne faut pas pour autant s'attendre à un mouvement très vigoureux : le stockage restera modéré et la croissance de la consommation des ménages peu dynamique. Surtout, l'ampleur des déséquilibres internationaux non résorbés est telle qu'elle laisse planer une grande fragilité sur ce processus de reprise »*.

Compte tenu de ces réserves, la production industrielle commencerait à se redresser au début du troisième trimestre 1981 dans les secteurs des biens de consommation et des biens intermédiaires, tout en poursuivant un recul dans la branche des biens d'équipement. Ce retournement ferait suite à une évolution irrégulière, mais nettement descendante, qui s'est déroulée pendant un an et s'est traduit par un recul d'environ 8 % depuis le sommet de l'hiver 1979-1980.

AUGMENTATION DE 2,8 % DU SMIC AU 1er MARS

A compter du 1er mars, le salaire minimum de croissance (SMIC) sera majoré de 2,8 % en raison de l'augmentation des prix observée en janvier. En effet, l'indexation du SMIC sur l'indice officiel des prix prévoit un relèvement automatique lorsque cet indice augmente de 2 % ou davantage par rapport à celui retenu lors de la précédente majoration du SMIC, ce qui est le cas en janvier.

Le SMIC passe ainsi de 14,79 F à 15,20 F l'heure, soit 2 644,80 F pour 176 heures par mois, au lieu de 2 573,46 F et à 2 634,65 F pour 173,33 heures au lieu de 2 563,60 F. En un an, l'augmentation nominale du SMIC est de 13,68 % (mars 1980 à mars 1981), et si le rythme annuel de hausse des prix (12 %) se confirme en mars, l'amélioration du pouvoir d'achat sera de 1 % environ.

Le minimum garanti passe de 8,99 F à 9,24 F.

A la Réunion, le SMIC hebdomadaire passe de 443,08 F à 455,49 F. En Guyane, à la Martinique et à Guadeloupe, le SMIC hebdomadaire passe de 483,51 F à 497,05 F.

FERMETÉ PERSISTANTE DU DOLLAR

Les propos de M. Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, confirmant la volonté des autorités monétaires américaines de mener une politique restrictive, ont poussé à nouveau le dollar à la hausse. A la veille du week-end, ce dernier valait, à Paris, en fin de matinée, 5,01 F contre 4,97 F jeudi, et à Francfort, 2,13 DM contre 2,12 DM. La suspension, par la Bundesbank, des refinancements accordés aux banques au nouveau taux Lombard de 12 % a maintenu le loyer de l'argent outre-Rhin à 15 % au jour le jour et 15 1/2 % à un mois, mais n'a guère freiné la baisse du mark par rapport au dollar.

A Paris, la monnaie ouest-allemande s'est élevée de 2,3475 F à 2,35 F, remontant fortement au sein du Système monétaire européen, tandis que le franc belge, très faible, se maintenait à son cours-plancher.

ÉTRANGER

L'ÉTAT ITALIEN VA CONSACRER 30 MILLIARDS DE FRANCS EN SAUVETAGE DE SA SIDÉRURGIE LOURDE

Cédant aux pressions des dirigeants du groupe sidérurgique d'Etat Finsider Italsider, qui produit près de 100 % de la fonte nationale et plus de 50 % des tôles d'acier, notamment dans l'usine géante de Tarente, le gouvernement italien a annoncé jeudi 26 février, après de longues hésitations, qu'il allait consacrer plus de 6 000 milliards de lires (30 milliards de francs) au renflouement d'une industrie croulant sous le poids d'un énorme endettement.

Il y a une dizaine de jours, le directeur général d'Italsider, estimant que son entreprise, avec 2,5 milliards de francs de déficit en 1980 et des frais financiers représentant 17 % du chiffre d'affaires, était virtuellement en faillite, avait annoncé à ses cinquante-trois mille salariés que les salaires de février seraient réduits de 30 %, faute de trésorerie, et menaçait de les ramener à 50 % en mars. *(Le Monde* du 24 février 1981.)

En même temps, il réclamait au gouvernement un moratoire des dettes et une aide massive en capital et en prêts nouveaux. Immédiatement, les syndicats, alliés objectifs de la direction, déclenchaient la grève pour accentuer la pression vis-à-vis des pouvoirs publics.

M. de Michelis, ministre de la participation d'Etat, a annoncé qu'un chèque de 170 millions de francs était envoyé sur le champ pour assurer la paie intégrale des employés d'Italsider, et qu'un plan de sauvetage allait être présenté au Parlement. Le fonds de dotation de la holding Finsider va être augmenté de 12 milliards de francs en trois ans, et le produit de deux emprunts obligataires de 12 milliards de francs sera affecté à alléger la dette à court terme et renflouer la trésorerie.

Enfin, 5 milliards de francs de crédits seront débloqués pour la reconversion industrielle, et 5 autres milliards iront à l'industrie sidérurgique privée.

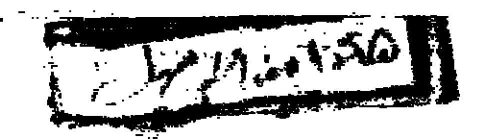
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou	UN MOIS Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou	DEUX MOIS Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou	SIX MOIS Dép. —
$ E.-U.	5,0015	5,0125	— 190	— 150	— 290	— 210	— 800	— 540
$ can.	4,1625	4,1730	— 200	— 155	— 290	— 210	— 665	— 485
Yen (100)	2,3930	2,4010	+ 35	+ 70	+ 155	+ 210	+ 535	+ 690
DM	2,3435	2,3515	— 70	— 30	— 95	— 40	— 50	+ 110
Florin	2,1235	2,1315	+ 20	+ 50	+ 60	+ 105	+ 205	+ 340
F.B. (100)	14,3550	14,4040	— 195	— 30	— 155	+ 135	— 530	+ 410
F.S.	2,5400	2,5500	+ 75	+ 110	+ 170	+ 225	+ 550	+ 730
L. (1 000)	4,8650	4,8860	— 245	— 170	— 425	— 320	—1285	— 945
£	11,0783	11,1127	— 150	— 15	8	+ 215	+ 650	+1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	14	16	14 3/4	15 1/4	14 1/8	14 3/8	13 3/8	13 7/8
$ E.-U.	14 3/4	15 1/4	16 3/4	17 1/8	16 3/16	16 9/16	16 1/2	16 7/8
Florin	9	9 3/4	10	10 5/8	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8
F.B. (100)	9	11	12 1/4	13	13	13 3/4	13 1/2	14 1/4
F.S.	3 7/8	4 3/8	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 7/8	8 3/8	8 7/8
L. (1 000)	11 3/4	13 1/4	17 1/4	18 1/4	17 1/8	18 5/8	18	19 1/2
£	14 3/4	15 5/8	13 1/2	14 1/4	12 3/4	13 1/2	11 7/8	12 5/8
Fr. franç	10 1/2	11	12 3/8	12 5/8	13 1/4	13 1/2	13 1/2	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOGENAL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Bilan et résultats de l'exercice 1980

Le conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque, réuni le 24 février 1981 sous la présidence de M. J.-P. Delacour, a examiné le bilan et les résultats au 31 décembre 1980.

Le total du bilan s'élève à 26 278 821 098 francs, contre 24 milliards 46 591 969 francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 29 avril 1981, se verra proposer par le conseil d'arrêter le bénéfice de l'exercice à 25 860 646 francs, contre 18 234 495 francs en 1979. Cette sensible progression des résultats est due à l'augmentation de 28,7 % du produit net bancaire, qui atteint 643 511 553 francs, et à une croissance modérée des frais généraux. Elle a été obtenue après qu'eurent été passées, avec toute la prudence nécessaire, les provisions qu'appelle la conjoncture économique.

Le bénéfice permettra de proposer à l'assemblée le versement, le 18 mai 1981, d'un dividende de 12 francs net par action auxquels s'ajouteront 6 francs d'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal). Les 180 000 actions provenant de l'augmentation de capital réalisée en 1980 participeront à la distribution.

Attribution d'actions gratuites à l'occasion du centenaire

A l'occasion du centenaire de la création de la société en 1981, le conseil a, d'autre part, décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, à raison d'une action nouvelle pour six anciennes. Le capital se trouve ainsi porté de 180 000 000 de francs à 210 000 000 de francs, et représenté par 1 050 000 actions de 200 francs. Les opérations d'attribution commenceront le 30 mars prochain.

Les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1980 et, en conséquence, donneront droit au dividende qui sera payé le 18 mai prochain. Ce dernier sera donc servi à 1 050 000 actions, de sorte que le montant global distribué s'élèvera à 12 600 000 francs, contre 7 920 000 francs en 1980.

Actionnariat du personnel

Le conseil, d'autre part, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980 permettant de distribuer des actions gratuites au personnel, proposera à l'assemblée générale l'attribution de 31 500 actions nouvelles à 2 000 salariés environ. Le conseil a estimé que l'attachement du personnel à la maison et son intérêt constamment manifesté pour l'action SOGENAL justifient que ces dispositions soient pleinement appliquées. Cette attribution d'actions au personnel entraînerait une augmentation de 3 % du capital, soit 6 300 000 francs. Le capital passerait de 210 000 000 de francs à 216 300 000 francs et comporterait alors 1 081 500 actions.

Après ces opérations, les fonds propres de la banque atteindraient 363 937 260 francs et les capitaux permanents 55 497 260 francs.

SINVIM

Le conseil d'administration de la SINVIM, réuni le 24 février, a pris connaissance des résultats de la société et de ceux de sa filiale SINVIM-Construction. Il a arrêté les comptes de 1980.

Le conseil a également approuvé le projet d'une distribution d'actions aux salariés de la société et de ses filiales, en application de la loi du 24 octobre 1980. Ce projet sera soumis à une assemblée extraordinaire des actionnaires.

ACTIVITE

Le marché des logements neufs en région parisienne a enregistré à la fin du premier trimestre 1980 une *forte baisse du flux des transactions*. Celles-ci demeurent depuis lors très inférieures à ce qu'elles étaient pendant l'année précédente.

Les ventes réalisées en 1980 dans l'ensemble des programmes immobiliers du groupe SINVIM ont porté sur 1 671 logements et 42 790 mètres carrés de bureaux et de commerces, d'une valeur totale de 1 163 millions de francs.

La quote-part de la SINVIM dans ces ventes est de 1 190 logements et de 13 600 mètres carrés d'autres locaux, d'une valeur globale de 691 millions de francs. Ce montant, bien qu'inférieur de 35 % à celui de 1979, dépasse tous ceux qui avaient été atteints au cours des années antérieures.

Les mises en chantier opérées en 1980 concernent 1 216 logements, dont 833 pour la seule quote-part de la SINVIM.

Les prises d'affaires nouvelles ont été en très net progrès au second semestre. Evaluée en valeur de vente, la quote-part de la SINVIM dans les affaires nouvelles décidées en 1980 est de 783 millions de francs.

BENEFICE ET DISTRIBUTION

Le bénéfice net consolidé de la SINVIM a augmenté de 59 %. Il atteint pour 1980, après provision de l'impôt, 62,2 millions de francs, soit 50 F par action.

L'assemblée des actionnaires sera réunie le 29 avril. Il lui sera proposé d'élever la distribution de dividendes de 11,25 à 12,50 millions de francs. Cette proposition correspond à un dividende de 10 F par action. Complété d'un avoir fiscal de 5 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor, ce dividende assurerait aux actionnaires un revenu global de 15 F par action.

Déterminés après cette affectation du bénéfice de l'exercice, les fonds propres consolidés du groupe SINVIM dépassent 395 millions de francs, soit 316 F par action SINVIM.

DISTRIBUTION D'ACTIONS AUX SALARIES

Le conseil de la SINVIM a approuvé le projet d'une émission *d'actions nouvelles à distribuer aux* salariés de la société et de ses filiales, en application de la faculté offerte par la loi du 24 octobre 1980.

L'augmentation de capital de la SINVIM résultant de l'émission de ces actions nouvelles sera déterminée par la disposition de la loi qui limite la valeur des actions distribuées à 5 000 F en moyenne, par salarié bénéficiaire. Cette augmentation ne dépassera pas 0,5 % du capital actuel de la société.

Les actions distribuées aux membres du personnel seront libérées par l'apport d'une créance sur l'Etat égale à la valeur nominale des actions attribuées.

EMPAIN - SCHNEIDER

Pour favoriser le développement industriel du groupe EMPAIN-SCHNEIDER, la famille Empain, principal actionnaire, a jugé nécessaire d'en élargir l'assise financière.

Les synergies qui existent entre le groupe EMPAIN-SCHNEIDER et le groupe PARIBAS étant de nature à permettre une collaboration fructueuse, Messieurs Empain ont cédé à Paribas une participation significative dans le holding familial de contrôle.

Cette cession n'affecte en rien la situation actuelle de l'actionnariat des autres sociétés du groupe EMPAIN-SCHNEIDER.

Le baron Edouard-Jean Empain, qui a toujours marqué son souci d'assurer l'avenir industriel et le développement de son groupe, a estimé que ces accords lui permettaient dès lors de se décharger de ses responsabilités opérationnelles et a, en conséquence, fait connaître au conseil d'administration de SCHNEIDER S.A., réuni le 24 février 1981, sa décision de cesser, à compter de cette date, d'assumer les fonctions de président de SCHNEIDER S.A.

Le conseil d'administration a pris acte de cette décision et a élu à l'unanimité M. Didier Pineau-Valencienne président-directeur général, et le baron Edouard Empain vice-président.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE TRAVAUX ET DE GESTION
SETIMEG

Société anonyme
au capital de 23 091 300 F
R.C.S. Paris B 612 825 262
88, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Le conseil d'administration de la Société d'études de travaux et de gestion s'est réuni le lundi 23 février 1981 au siège social à Neuilly-sur-Seine, et a décidé à l'unanimité de convoquer une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires pour lui proposer une résolution favorable à la distribution d'actions gratuites au bénéfice de ses propres personnes et de ceux de ses deux filiales SOSIM et SOGIES, conformément à la loi du 24 octobre 1980.

La date de réunion de cette assemblée sera arrêtée lors du prochain conseil, dont la convocation a été fixée au jeudi 7 mai 1981.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

Au cours de sa réunion du 29 janvier 1981, le conseil d'administration de Précision Mécanique Labinal a décidé, dans les conditions prévues par la loi n° 80 834 du 24 octobre 1980, de proposer, à l'assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée en juin, la distribution de 30 187 actions Précision Mécanique Labinal représentant 3 % du capital social, tant au personnel de la société mère qu'à celui de onze filiales françaises.

Environ 5 500 personnes sont concernées par ce projet de distribution d'actions.

FINEXTEL

Le conseil d'administration de Finextel, réuni le 25 février sous la présidence de M. Michel Gaudet, a arrêté le bilan au 31 décembre 1980 et les comptes du onzième exercice social de la société.

Au cours de l'exercice, le montant cumulé des investissements en valeur initiale H.T. est passé de 4 874 millions en 1979) ; et 303 millions d'nvestissements dans le secteur des télécommunications (contre 4 874 millio ns en 1979) ; et 303 millions (contre 218) dans le secteur immobilier privé, dont 258,8 millions en location simple, et 44,2 millions en crédit-bail.

Le montant du chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 828 920 760 F, en augmentation de 15,8 % sur celui d 715 633 134 F de 1979. Après dotations aux amortissements et provisions pour 317 928 202 F, le bénéfice net de l'exercice ressort à 187 820 747 F, en progression de 12,1 % sur celui de l'exercice antérieur.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée le 21 mai, la mise en paiement d'un dividende de 20 F par action (contre 17,80 F au titre de l'exercice 1979). Il est rappelé que, en raison du statut fiscal applicable aux sociétés de financement des télécommunications, ce dividende ne donne pas droit à l'avoir fiscal.

TRAILOR

CONTAINERS, REMORQUES, SEMI-REMORQUES, LOCATION, ÉQUIPEMENT POIDS LOURD ET SERVICE

Chiffre d'affaires consolidé hors taxes 1980 : 914 millions de francs
2 400 personnes, deux usines, quatorze succursales

Le 19 février 1980, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. René More, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 914 379 000 F (+ 15 %).

Le résultat brut d'exploitation ressort à 72 186 000 F contre 54 272 000 F, en progression de 33 %.

Après frais financiers de 21 664 000 F et amortissements de 35 082 000 F liés à la poursuite de la croissance et de l'effort d'investissement, le résultat d'exploitation (avant impôts et pertes et profits) se monte à 15 441 000 F contre 12 908 000 F (+ 19,6 %).

Au chapitre des pertes et profits, représentant une charge nette de 7 664 000 F, on note des provisions importantes et exceptionnelles pour litiges et garanties envers la clientèle, la société ayant intégralement provisionné les risques ou charges encourus à la date du 30 novembre 1980. De ce fait, malgré la nette amélioration des résultats d'exploitation, le résultat net après impôts et pertes et profits s'établit à 4 623 000 F (contre 8 480 000 F).

La société a poursuivi la réalisation de son programme d'investissements, la tranche de 1980 atteignant le montant de 46 251 000 F, dont 27 271 000 F consacrés à l'accroissement du parc location.

Le financement de ce programme a été largement assuré par le « cash flow » dégagé au cours de l'exercice, soit 37 536 000 F, ainsi que par un emprunt à moyen terme de 25 000 000 de francs.

Le conseil d'administration, malgré les difficultés de la conjoncture actuelle dans l'ensemble de l'économie, reste optimiste pour les perspectives à long terme de la société. Il proposera donc à la prochaine assemblée du 6 mai 1981 de mettre en distribution un dividende identique à celui de l'exercice précédent, soit 30 F par action, avoir fiscal compris.

Au cours d'une réunion d'information tenue à l'issue du conseil, *M. René More* a rappelé à nouveau l'importance qu'il attache à la stratégie de redéploiement des activités, en précisant tout l'intérêt que représente, dans une conjoncture difficile, le développement des activités de service et de commerce.

Il a, par ailleurs, insisté sur le fait que, sans abandonner la politique d'investissements entreprise, le groupe Trailor mettrait plus que jamais l'accent au cours de 1981 sur la qualité de la gestion, notamment d. ses actifs, pour aborder encore mieux, dans la confiance, la dure compétition actuelle.



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye, Pays-Bas

(Royal Dutch)

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij font savoir que par suite de la modification des Statuts de la Société, qui entrera en vigueur le 2 mars 1981, la valeur nominale des actions de fl. 20 sera modifiée en fl. 10.

Sur le corps des certificats d'action au porteur il faudra apposer, à l'aide d'un cachet, une marque dont le texte est comme suit:

> En vertu de la modification des Statuts du 2 mars 1981, le présent certificat d'action équivaut à un certificat du double d'actions de fl. 10.

Ce cachetage pourra s'effectuer auprès de

Lazard Frères & Cie,
121, boulevard Haussmann,
Paris, 8e.

A partir du 2 mars prochain, les actions seront négociées à la Bourse d'Amsterdam conformément à la nouvelle coupure et des actions nouvelles d'une valeur nominale de fl. 10 seront disponibles.

La Haye, le 27 février 1981 — La Direction

البنك العربي الافريقي الدولي
arab african international bank

Bilan consolidé au 31 décembre 1980

	1980 en milliers de $U.S.A.	1979 en milliers de $U.S.A.
ACTIF		
Caisse et Comptes créditeurs à vue dans des banques	303.568	249.519
Dépôts à terme et Certificats de dépôts	681.256	423.307
Placements	77.738	60.164
Crédits et Avances	1.072.873	699.882
Intérêts courus à recevoir et avoirs divers	53.458	43.213
Immobilisations	29.314	11.235
Actif total avant dettes futures non comptabilisées	2.218.207	1.487.320
Engagements des clients par Lettres de Crédit et cautions données	564.582	418.843
	2.782.789	1.906.163
PASSIF		
Comptes de dépôts à vue et Comptes de dépôts à terme des clients	640.771	430.541
Dépôts à vue et Dépôts à terme des banques	1.190.170	786.319
Avances des banques	105.753	53.693
Capital obligations	5.000	5.000
Dividendes proposés	12.000	7.700
Intérêts exigibles, Provisions et Engagements divers	92.440	78.552
Intérêts minoritaires	9.951	2.659
Passif total	2.056.085	1.364.464
CAPITAUX PROPRES		
Capital actions	100.000	70.000
Réserves	60.874	51.950
Bénéfices non répartis	1.248	906
Total des Capitaux propres	162.122	122.856
Passif total et Capitaux propres avant dettes futures non comptabilisées	2.218.207	1.487.320
Engagements de Groupe par Lettres de Crédit et cautions données	564.582	418.843
Total	2.782.789	1.906.163

Bénéfices du Groupe attribuables aux actionnaires US$21.769.000.
Dividendes déclarés US$12.000.000.

Siège International: 44, Abdel Khalek Sarwat Street, Le Caire. Téléphone: 916710 – Télex: 92071 ARBFR UN

Succursales: Beyrouth, Al Hamra, Dubai, Abu Dhabi, Alexandrie.

Bureaux de représentation: Londres, Khartoum, Amman.

Agence: New York.

Filiales: Al-Bahrain Arab African Bank (E.C.)
Oman Arab African Bank



Le Carnet des Entreprises

● **JOHNSON FRANÇAISE**

M. Bernard DEZALY,

Précédemment directeur général de la Johnson Belgique, vient d'être nommé directeur général de la Johnson Française, la plus importante filiale du groupe S.C. Johnson hors des Etats-Unis.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-33.

(Publicité)

BUREAU DU PROJET ÉDUCATION
BUJUMBURA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 679/C.F.P.5/80

Le Bureau du Projet Education lance un appel d'offres pour la fourniture des équipements et petit matériel destinées à trente Centres de Formation Polyvalante du Burundi financés par la Banque Mondiale.

Le Cahier Spécial des Charges concernant cet appel d'offres peut être obtenu sur demande écrite adressée au : Bureau du Projet Education, B.P. 2250 Bujumbura, Tél. 6629, contre paiement de 56 dollars U.S.A., par chèque de Banque à l'ordre du B.P.E.

Les soumissions sous pli fermé devront parvenir par pli recommandé avec accusé de réception ou être remises contre reçu directement au Bureau du Projet Education, Service d'Approvisionnement, à Bujumbura, avant le 29 avril 1981, à 15 heures, heure locale.

L'ouverture des plis aura lieu à Bujumbura dans les Bureaux du B.P.E. le 30 avril 1981, à 9 heures, heure locale.



SOCIAL

EN ILE-DE-FRANCE

Le travail noir en pleine lumière

Qui peut prétendre n'avoir jamais fait appel à un retraité pour donner un coup de pinceau à sa cuisine ou modifier une installation électrique ? Qui peut affirmer avoir toujours payé les cotisations sociales de sa femme de ménage ou celles de la gardienne de ses enfants ? Qui peut assurer n'avoir jamais accepté que son travail — grand ou petit — ne soit rémunéré que par quelques billets glissés de la main à la main ? Qui peut aujourd'ui se dire entièrement étranger au « travail noir » ? Dans son dernier numéro, « l'Expansion » se demande si cette « économie invisible » n'est pas en train de fausser les statistiques et de rendre inopérant tout ou partie des mesures économiques prises par les gouvernements ?

Le Bureau international du travail (B.I.T.) *vient tout récemment d'essayer d'en mesurer* les effets « dévastateurs » ; en France, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, déclenche l'alerte après la remise d'un rapport — le rapport Fau, du nom d'un conseiller à la Cour de cassation — qui peut conclure que « la lutte contre le *travail illégal doit être un objectif constant des* pouvoirs publics ».

Tous complices...

L'« économie souterraine » se glisse, se répand dans toutes les activités humaines. Comment pourrait-il en être autrement quand le nombre des sans-emploi grossit de *jour en jour ; quand les prélève*ments fiscaux et les cotisations sociales dépassent 40 % du produit intérieur brut ? Il y a trop de volontaires pour un travail « discret », le gain possible devient trop important pour ceux qui veulent éviter de payer l'Etat pour que le travail noir ne se répande pas.

Mais ce postier, cet électricien qui « arrondissent les fins de mois » en sacrifiant leurs fins de semaine *sont-ils si néfastes au bon équilibre* économique ? M. Jean Ulmer, artisan serrurier, secrétaire général de la chambre des métiers de Versailles, qui, à l'assemblée consulaire, est le spécialiste du travail noir, se refuse à condamner ces « bricoleurs du dimanche ». Au contraire.

« *Il faut encourager,* dit-il, *le travail qui s'apparente à une activité de loisir. Il correspond à un besoin de création, à une nécessité pour des gens enfermés dans un bureau toute la semaine d'utiliser, le week-end, leurs dispositions à travailler de leurs mains. C'est sain. Qu'entre amis, entre voisins, on s'entraide pour arranger un jardin, retaper un pavillon, un appartement, réparer une voiture prouve la qualité des rapports humains. Qui pourrait s'en plaindre ?* »

M. Ulmer ne critique pas non plus « *le chômeur, le retraité avant l'heure, qui ne veut pas rester sans rien faire ; toutes ces victimes de la crise qui rendent de menus services. La lourdeur administrative est telle qu'un artisan ne peut plus guère se déranger pour changer un robinet qui fuit. Il revient maintenant trop cher de faire appel pour repeindre une chambre, tapisser une salle, à quelqu'un qui doit payer patente, impôts et charges sociales. Alors, tous ceux qui le font à notre place nous rendent plutôt service. Il faudrait même trouver un système pour qu'ils soient intégrés dans la légalité. Tout le monde — y compris les artisans — y trouverait son compte.* »

Dans les ateliers municipaux

En revanche, M. Ulmer n'accepte guère que des membres des professions libérales, des hauts fonctionnaires — eux-mêmes quelquefois employés dans les administrations fiscales — utilisent le travail au noir pour se faire construire leur logement. Car il existe de véritables « entreprises » qui peuvent tout faire, de la cave au grenier. L'artisan serrurier met d'abord en cause les « coopératives » créées pour permettre à chacun de se construire lui-même sa maison, « *mais qui, en fait, servent à camoufler le travail noir* ». Surtout, il accuse les agents des ateliers municipaux : « *En utilisant le matériel acheté par les mairies, ils peuvent effectuer discrètement des travaux considérables pour des particuliers. Il y a là détournement de fonds publics.* »

Plus grave encore pour M. Ulmer, les entreprises bidons. « *Dotées d'un faux numéro du registre du commerce, elles ont toutes les apparences de la légalité, mais, en fait, elles ne paient ni taxes ni charges sociales. Elles construisent un lotissement par-ci, un immeuble par-là, et puis elles disparaissent* ». Ce sont là que se trouvent les véritables industriels de l'économie souterraine. Ceux que M. Ulmer voudrait voir combattre avec rigueur. Mais comment ?

« *Dans le travail noir,* reconnaît-il, *il n'y a pas de victimes directes, alors tout le monde est complice. Des artisans patentés vont souvent faire un petit chantier dans des pavillons dont ils savent parfaitement qu'ils sont en grande partie construits au noir, mais comment refuser ?* » D'autant que M. Ulmer comprend parfaitement ceux qui passent ainsi commande : « *Dans le bâtiment, un tiers du coût va à la main-d'œuvre et aux fournitures, les deux autres tiers aux taxes, impôts et cotisations diverses.* » Qui ne chercherait à diminuer sa facture de plus de 60 % ?

Car les matières premières elles-mêmes peuvent être acquises sans T.V.A. : « *Les négociants écoulent — sans facture — à des particuliers près de 60 % de leurs matériaux, aux agents du fisc ils déclarent simplement un taux élevé de casse dans les manipulations. Je ne peux même pas leur en vouloir,* explique M. Ulmer : *sans cette « soupape de sécurité », ils devraient fermer boutique.* » Pourtant, sans le travail noir, les artisans du bâtiment verraient leurs commandes augmenter, ils pourraient donc embaucher et lutter ainsi contre le chômage, qui est lui-même cause de travail au noir. Cercle vicieux. « *La répression ne servirait à rien,* affirme M. Ulmer, *il est inconcevable de mettre un gendarme devant chaque chantier.*

» *Mais il est stupide maintenant de taxer aussi lourdement les industries de main-d'œuvre : c'est forcer les gens à tricher s'ils veulent entretenir leur maison. Quand une législation est inapplicable, car inadaptée, il faut la changer. Au temps de la prohibition aux Etats-Unis, ce ne sont pas Elliot Ness et ses incorruptibles qui ont mis fin aux tripots clandestins, mais la levée de l'interdiction faite aux bars de vendre de l'alcool.* »

THIERRY BRÉHIER.

PASSION COUPABLE

Le faux plombier aime son métier

Appelons-le Pierre. La quarantaine, marié, cinq enfants. Agent E.D.F. depuis vingt ans. Plombier depuis presque autant de temps. Mais uniquement à ses heures perdues, le soir « pour les bricoles ». *le samedi* « pour les gros travaux » : « le dimanche, je ne travaille pas, c'est sacré ».

Pierre a une passion que peu de ses contemporains sont susceptibles de partager, ou même de comprendre : celle de la plomberie. Sa formation, il l'a acquise, adolescent, auprès d'artisans confirmés. Et si, aujourd'hui, il n'est pas plombier de métier, c'est parce que, à vingt ans, il a choisi de se marier : « On cherche tout de suite après le mariage une situation stable, même si on est peu payé, et moi j'ai choisi l'E.D.F. Mais comme je ne gagnais pas beaucoup et qu'il fallait arrondir les fins de mois, surtout après la naissance de nos premiers enfants, j'ai repris la plomberie et j'ai fait du *noir.* »

Le mot « fraude » semble à peine émouvoir Pierre : « Le travail au *noir* est presque officialisé, *dit-il.* Les entrepreneurs et les plombiers eux-mêmes font appel à nous lorsqu'ils ne peuvent faire face à toutes les demandes. Plutôt que de perdre des clients, ils n'hésitent pas à nous communiquer leurs adresses. Et puis, sait-on pour quelles raisons les particuliers nous confient leurs travaux ? Ce n'est pas toujours par souci d'économie. Aujourd'hui, pour des petits travaux de réparation, ce que nous appelons la « bricole » et que nous accomplissons le soir, le plombier de métier *ne se déplace* presque plus. Ou bien, il fait attendre le client plusieurs jours, puis établit une facture démesurée, sans aucun rapport avec l'importance de la réparation ni avec le travail accompli. »

La « bricole » du soir, c'est donc le robinet qui fuit, le joint à changer, le dépannage, en quelque sorte. Le samedi, c'est au contraire le « pavillon ». C'est-à-dire l'installation complète d'une salle de bains, d'une cuisine ou d'un chauffage central dans un pavillon en construction. Ici, la motivation du client est avant tout financière : le travailleur au noir va, bien sûr, lui coûter moins cher, mais il pourra également utiliser du matériel acheté à un prix réduit, soit par l'intermédiaire de ce travailleur, soit par ses propres relations. Ce qui serait impossible dans le cadre d'une entreprise légale.

Bons et mauvais clients

Les relations sont au centre de ce phénomène qu'est le travail au noir. Relations pour le futur client, relations pour le travailleur au noir : l'ami de l'ami de l'ami. Dans ce centre E.D.F. d'une grande agglomération de banlieue, Pierre est l'un des quelque cent agents sur mille employés qui arrondissent ainsi leurs fins de mois. Les adresses se communiquent de bouche à oreille, principalement pour les « pavillons » du samedi, qui nécessitent souvent une équipe de trois à quatre travailleurs au noir. « Nous majorons notre salaire quotidien de 50 % », *explique Pierre, qui ajoute, souriant :* « En fait, le tarif varie selon les moyens. Nous voyons tout de suite si nous avons affaire à des clients aisés ou à des clients qui ont des difficultés d'argent. On n'imagine pas, par exemple, le nombre de médecins qui font appel à nous. » *Et puis, riant :* « Savez-vous que les malhonnêtes existent partout ? Il nous arrive de refuser des clients lorsque nous ne les connaissons pas. Nous devons être très prudents, en effet, mais nous risquons parfois aussi de ne pas être payés pour nos travaux. Comment le prouver, puisqu'il n'y a aucune facture ? »

L'aspect financier n'est pas, selon Pierre, la seule motivation du travailleur au noir : « Au début, c'est bien cet aspect qui m'a guidé, je venais de me *marier. Mais, ensuite,* c'est l'engrenage. Il m'arrive de ne pas pouvoir refuser un travail, car ce sont des amis qui ont réclamé mes services. Et puis il faut aussi le goût du métier pour travailler au noir, sinon on abandonne vite. Je connais un électricien dont le seul plaisir est de faire du plâtre. En ce qui me concerne, entre mon métier et mes clients particuliers, je me mesure à deux sortes de canalisations. » *Pourtant, malgré l'engrenage, malgré le goût du métier, certains abandonnent le travail au noir dès que leur salaire légal est suffisamment relevé :* « Il ne faut pas oublier que nous faisons deux métiers et cette situation devient vite une astreinte pour beaucoup d'entre nous. Alors, pour ne pas perdre totalement la main, ils continuent seulement à rendre des services ici et là. »

Pierre, lui, n'a pas encore arrêté. Il « fait actuellement un pavillon en Seine-Saint-Denis ». *Son meilleur souvenir de travailleur au noir ? : Le château d'un entrepreneur de province qui lui avait commandé quatre salles de bains, quatre cuisines. Probablement la plus importante commande que Pierre connaîtra jamais...*

JACQUELINE MEILLON.

« Les PTT payent trop mal... »

Homme à tout faire à 20 francs l'heure

« *Qu'est-ce que vous voulez faire avec un salaire de 3 500 F ? Avec celui de ma femme, nous gagnons au total 6 000 F. Il faut payer le loyer et la nourrice de notre fils. Cela ne laisse plus grand-chose à la fin du mois !* » Vincent est employé aux P.T.T. Sans possibilité de promotion car, dit-il, « *il me faudrait des diplômes ou tout au moins le bac pour essayer de passer le concours d'inspecteur ou de contrôleur* ». Il a le sentiment d'être bloqué. Alors, il travaille « *au noir* ». Pour les amis surtout car il a besoin de se sentir en confiance. « *Je fais pas mal de balcons et de grilles en fer forgé. C'est mon ancien métier, la serrurerie...* » Son tarif ? 20 francs l'heure. Vincent achète lui-même les matières premières nécessaires et son « client » le rembourse lorsque le travail est terminé. « *Toujours en liquide, bien sûr* », se croit-il obligé de préciser.

Comme il est né à la campagne et qu'il y vit, il s'est tourné vers les possibilités qui s'offraient sur place. « *Je prends une semaine de vacances pour faire la moisson, l'été, et trois semaines à l'automne pour le maïs. Avec les jours de récupération qui s'accumulent après les week-ends de permanence, il est assez facile de grouper des congrès de cette durée. Et puis nous ne partons presque jamais en vacances. Une semaine seulement, le plus souvent en hiver. Pour le reste, je préfère travailler. D'ailleurs je ne pourrais pas rester à la maison à ne rien faire. Il faut que je m'occupe...* »

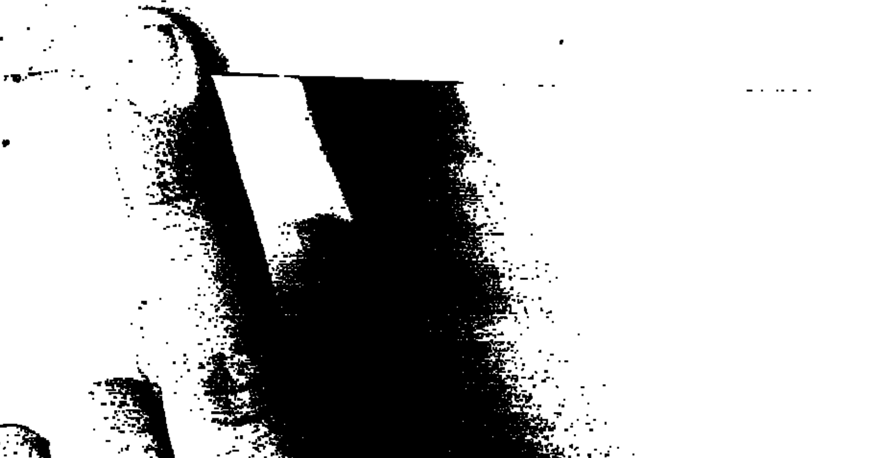
En plus des travaux des champs au cours desquels il conduit le tracteur dix heures par jour à son tarif horaire habituel, Vincent a récemment découvert une combine : il vend du bois. « *Ça, c'est un travail facile. Je n'ai, en fait, qu'un rôle d'intermédiaire. J'achète le bois déjà coupé en rondins aux exploitants 100 francs le stère et je le revends 150 francs. C'est d'un bon rapport puisqu'on me le livre à domicile par camion. Je n'ai qu'à l'empiler et à trouver les clients. Si les forestiers ne peuvent me l'apporter chez moi, j'emprunte un tracteur et une remorque à un agriculteur et je fais le transport moi-même. Le fermier ne rechigne jamais à me prêter ses engins, car il sait bien que je le dédommagerai en travaillant un peu plus pour lui pendant la récolte...* »

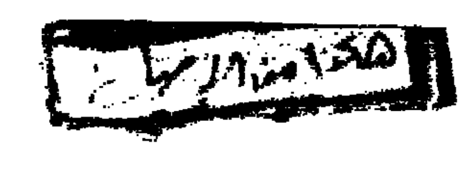
Il n'arrête pas, Vincent. Petit et sec, il semble mû par une activité de tous les instants. Quand on lui demande ce qui le fait courir ainsi après l'argent, il répond : « *Je ne cherche pas à m'enrichir, j'essaie simplement d'améliorer ma situation et celle de ma famille. C'est humain, non ? Avec ce que je gagne « au noir », je peux acheter mon action de chasse (3 000 francs par an). C'est mon seul loisir la chasse ! Pour le reste, nous mettons l'argent de côté. On place environ 3 000 francs par mois : 1 000 francs sur le compte épargne-logement et 2 000 francs à la Caisse d'épargne.* » Car le but de Vincent et de son épouse, c'est de faire construire une petite maison bien à eux. « *D'ici cinq ou six ans, nous aurons économisé assez pour nous lancer.* »

Vincent, le petit fonctionnaire besogneux et adroit, continuera à travailler « au noir », mais pour son propre compte cette fois...

CHRISTIAN-LUC PARISON.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 FÉVRIER

Fermeté

Après plusieurs séances indécises, le marché s'est nettement orienté à la hausse. L'indicateur de tendance progresse d'environ 0,60 %.

L'activité, un peu plus soutenue que les jours précédents, montre que les investisseurs sont à l'affût et disposent de liquidités importantes.

Des opérations financières ponctuelles comme le mystérieux « ramassage » de Générale des eaux ou la prise de participation de Paribas dans Empain-Schneider contribuent à l'animation de ce marché.

Parmi les valeurs les mieux disposées, on note Pétroles BP (+ 2,7 %), Béghin-Say (+ 7,3 %), PUK (+ 5,3 %), dans la perspective d'un règlement imminent du dossier des aciers spéciaux, C.F.D.E. (+ 5 %), Institut Mérieux (+ 4,6 %), Générale des eaux (+ 5,8 %), au plus haut de l'année, Primagaz (+ 3,40 %.), Alsthom-Atlantique (+ 3,40 %), Saint-Louis (+ 2,9 %), Marine-Wendel (+ 2,8 %). C.F.R. se distingue (+ 2,2 %), sur la rumeur d'une possible libération des prix des produits de raffinage.

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur le Nord-Est (– 4,7 %), Peugeot (– 3,4 %), Mumm (– 2.6 %), Signaux (– –2,4 %), Bouygues (– 2,2 %), Usinor (– 2,2 %), Bis (– 1,7 %), U.T.A. (– 1,4 %), Skis Rossignol (– 1,4 %), au plus bas de l'année.

Aux étrangères, les américaines sont fermes, notamment United Technologie (+ 4,8 %), Minesota Mining (+ 4,1 %), au plus haut de l'année.

Les cours de l'or sont en baisse à Londres, le premier fixing s'inscrit à 490,25 dollars (contre 492 dollars). A Paris, le lingot perd 850 F à 86 150 F et le napoléon 6 F à 872 F (soit une prime de 74,3 %).

La vie des sociétés

FINEXTEL enregistre en 1980 un bénéfice net de 187,6 millions de francs, un progrès de 12,1 %. Le dividende proposé est de 20 francs par action.

LOCABAIL-IMMOBILIER. – Au cours de l'exercie 1980, la société a réalisé un bénéfice financier en hausse de 15,6 %. Le dividende prévu est de 26,42 francs.

SOGENAL. – Le bénéfice net de l'exercice 1980 s'établit à 25,8 millions de francs (contre 18,2 millions).

UNION DES BANQUES SUISSES. – L'UBS a réalisé en 1980 un bénéfice net de 334 millions de francs suisses (en hausse de 15 %).

La part des dépôts étrangers dans le bilan a légèrement augmenté (45 % du passif contre 42 % en 1979).

PLESSEY. – Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1980, la compagnie fait état d'un bénéfice de 40,04 millions de livres (contre 22,71 millions).

AEG. – Les pertes que la firme allemande enregistre pour l'exercice 1980 sont de 300 millions de DM (contre une perte de 961 millions en 1979).

Les résultats d'exploitation devraient s'améliorer en 1981. Le chiffre d'affaires devrait atteindre 15 milliards de DM (contre 14,5 milliards).

MATSUSHITA. – Le fabriquant japonais de matériel électrique et électronique annonce pour 1980 un bénéfice net de 602 millions de dollars (en hausse de 27 %). Le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 14,08 milliards de dollars, en progrès de 23 %.

TEXTRON. – Les résultats de l'exercice 1980 s'établissent à 86,1 millions de dollars (soit 2,30 dollars), contre 169,8 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	25 févr.	26 févr.
Valeurs françaises	97,5	97,6
Valeurs étrangères	103,1	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,3	108,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 fév.	12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/2	27/2
1 dollar (en yens)	207,60	208,85

NEW-YORK

Le réveil

Le marché américain sort enfin de l'expectative. Le volume d'échanges s'est nettement étoffé jeudi (60,30 millions contre 45,71 millions de titres), et l'indice Dow Jones termine en hausse de 12,41 points à 966,81, son meilleur niveau depuis l'investiture du président Reagan.

La bonne résistance de Wall-Street, mercredi, à un certain courant de ventes bénéficiaires, a poussé les investisseurs institutionnels à reprendre leurs initiatives d'achats. Ils semblent ainsi ratifier l'opinion de ceux qui croient à la détente des taux. Ils ont été également encouragés par la proposition faite par la commission sénatoriale du budget de limiter les dépenses publiques plus strictement encore que ne l'avait prévu le programme Reagan.

Les « Blue Chips » sont parmi les valeurs les plus favorisées. On note aussi la bonne tenue des compagnies de radiodiffusion et de télévision par câbles : American Broadcasting gagne 1 1/4 à 29 3/4, R.C.A. Corp 1 à 31 1/8.

Les valeurs pétrolières sont irrégulières. Dome Mines, qui vient pourtant de faire une découverte minière prometteuse, perd 1 à 74.

Au total, on dénombre 1 111 valeurs en hausse et 422 valeurs en baisse. 84 valeurs sont inscrites à leur plus haut niveau de l'année.

Les titres les plus actifs sont Sony, Texas International, Getty Oil, Eastman Kodak, L.T.V., I.B.M., General Motors et Du Pont.

VALEURS	Cours 25 févr.	Cours 26 févr.
Alcoa	31 7/8	32 3/4
A.T.T.	51 7/8	51 3/4
Boeing	34 3/8	35 5/8
Chase Manhattan Bank	46 1/2	47 3/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	48
Eastman Kodak	78	78 1/4
Exxon	71 1/2	71 3/8
Ford	19 1/2	19 5/8
General Electric	67	67 3/8
General Foods	30 1/2	31 1/8
General Motors	50 1/4	50 3/8
Goodyear	17 7/8	18 1/4
I.B.M.	64 1/8	64 5/8
I.T.T.	28 1/4	28 3/8
Kennecott	23 3/8	23 3/8
Mobil Oil	69 1/4	68 1/4
Pfizer	50 1/4	50 1/8
Schlumberger	107 1/2	109 1/4
Texaco	38 1/2	38
U.A.L. Inc.	23 3/8	23 1/4
Union Carbide	60 1/4	59 7/8
U.S. Steel	29	28 1/4
Westinghouse	28 1/8	29 1/8
Xerox Corp.	55 3/4	57 1/8

BOURSE DE PARIS 27 FEVRIER COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 968	5 006	4 880	5 140
Allemagne (100 DM)	234 720	234 950	228	240
Belgique (100 F)	14 368	14 370	13 860	14 350
Pays Bas (100 fl.)	212 900	212 750	206	217
Danemark (100 krd)	75 190	75 190	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 930	91 690	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 050	11 007	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 777	9 760	....	....
Italie (1 000 lires)	4 870	4 882	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	258 560	255	247	260
Suède (100 krs)	107 430	108 020	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 150	33 230	32 200	33 800
Espagne (100 pes.)	5 743	5 774	5 400	5 800
Portugal (100 esc.)	8 765	8 735	8 100	9
Canada ($ can 1)	4 140	4 169	4 010	4 240
Japon (100 yens)	2 397	2 391	2 290	2 420

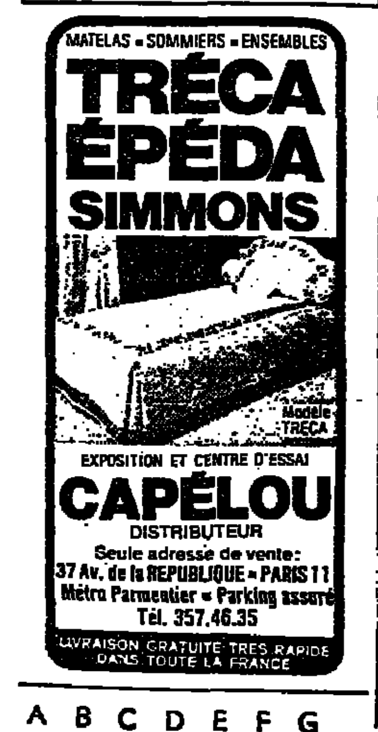
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/2
Or fin (kilo en barre)	86750	86000
Or fin (en lingot)	87000	86150
Pièce française (20 fr)	878	872
Pièce française (10 fr)	494	500 10
Pièce suisse (20 fr)	604 50	604
Pièce latine (20 fr)	584	579 90
Souverain	785	780
Pièce de 20 dollars	3288	3259 80
Pièce de 10 dollars	1601	1601
Pièce de 5 dollars	811	.....
Pièce de 50 pesos	3449	3415
Pièce de 10 florins	609	602

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1981 a été tiré à 546 229 exemplaires.



A B C D E F G

La presse allemande participerait à l'exploitation du satellite luxembourgeois de télévision directe

La Fédération des éditeurs de journaux d'Allemagne fédérale (B.D.Z.V.) vient de révéler la création prochaine d'une société de télévision européenne, en coopération avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.) pour l'exploitation des programmes diffusés par un satellite de télévision directe.

Cette société, au capital de 400 millions de deutschemarks (920 millions de francs) — auxquels s'ajouteraient, selon B.D.Z.V., des « ressources extérieures » — réserverait une participation de 49 % des actions à des partenaires européens, essentiellement la presse quotidienne ouest-allemande.

Si M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.L.T., confirme en grande partie cette information, il s'étonne de la hâte avec laquelle les éditeurs allemands ont jugé bon de révéler le projet : « Même si un accord de principe a bien été conclu entre la C.L.T. et eux, dit-il, tout reste subordonné au lancement du satellite proprement dit qui demeure à l'état de projet.

» Comme il comporterait un programme en langue allemande et que nous cherchons des partenaires pour l'exploitation de ce satellite, nous avons songé tout naturellement à nous adresser à la presse de R.F.A. De même pourrions-nous être amenés à proposer une participation à la presse française, ainsi qu'aux Néerlandais.

» Dans tous les cas de figures, la maîtrise de l'exploitation restera à la C.L.T., et c'est donc à la Compagnie luxembourgeoise qu'il reviendra, en temps opportun, de faire le point exact sur l'état du projet de création d'une société d'exploitation dans laquelle, effectivement, la presse allemande pourrait détenir une participation importante. »

Pour M. Rigaud, ces négociations avec les quotidiens allemands ne sont que la suite aux travaux d'approche déjà engagés à partir des options prises par la C.L.T. auprès de deux compagnies spatiales — dont ARIANESPACE — pour le lancement éventuel d'un satellite de télévision directe luxembourgeois, en mai 1985 (« le Monde » daté 21-22 décembre 1980). — C. D.

Bonn. — Depuis pas mal d'années déjà, la presse ouest-allemande s'efforce de prendre pied dans le domaine de la télévision. Jusqu'ici, cependant, ses efforts ont été vains. Le chancelier Schmidt, tout particulièrement, ne cache pas qu'à son avis, il y a déjà « *trop de télévisions* ». Au surplus, le système en vigueur depuis les origines de la République fédérale (presse privée, radio et télévision contrôlées par des organismes semi-publics) est ancré dans la Constitution.

Aujourd'hui, cependant, la fédération ouest-allemande des éditeurs de journaux croit avoir trouvé le moyen de contourner les obstacles constitutionnels. Au cours d'une assemblée extraordinaire, elle vient de se prononcer unanimement pour la participation à une nouvelle société de télévision européenne à l'initiative de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.). Les programmes en français, en néerlandais et en

De notre correspondant

allemand seraient diffusés par satellite et couvriraient la plus grande partie des pays intéressés. Dans la société, qui doit être fondée durant les prochains mois, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion conservera 51 % du capital, tandis que les journaux de la R.F.A. se verraient offrir une participation de 25 %.

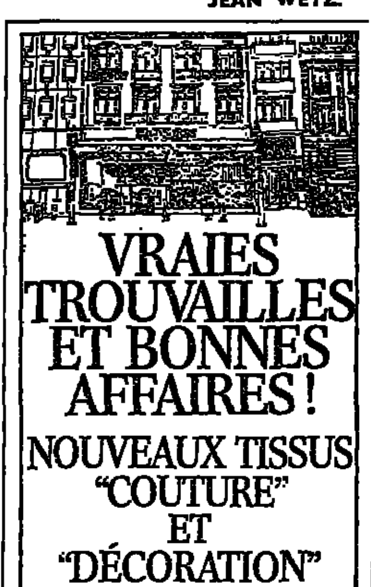
Afin d'éviter que les plus puissants des groupes de presse exercent une influence décisive, il serait convenu que les participations devront être proportionnelles au tirage de chacun des journaux présents au sein d'une société de holding, qui contrôlera la part ouest-allemande dans le nouvel organisme.

Bien des questions restent ouvertes. Ainsi, les initiateurs du projet assurent que la part de la publicité dans les nouveaux programmes ne sera pas exorbitante, bien qu'aucune autre source de financement ne soit envisagée.

Enfin et surtout, une antenne parabolique coûtant de 600 à 1 500 marks sera indispensable pour recevoir le nouveau programme européen.

Le problème est encore plus complexe lorsqu'il s'agit non plus du programme général, mais des émissions de caractère régional ou local. Celles-ci, en effet, devraient recourir à la diffusion par câbles, qui est encore limitée dans la R.F.A. De plus, ce système dépendant de l'administration postale, l'accord du gouvernement de Bonn serait indispensable. Si on en croit M. Alfred Neven Dumont, qui préside la fédération des éditeurs de journaux, ceux-ci sont cependant résolus à invoquer le principe de la « *libre circulation des idées* » pour combattre les tentatives officielles en vue de faire échouer leur projet. De toute manière, les téléspectateurs ouest-allemands ne peuvent pas s'attendre que le « quatrième programme » leur soit proposé avant 1985.

JEAN WETZ.



Deux détenus s'évadent de la prison de Fleury-Mérogis à bord d'un hélicoptère

Une spectaculaire évasion a eu lieu vendredi matin 27 février, à 10 h. 40, au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) : c'est à bord d'un hélicoptère « détourné » par deux complices que Daniel Beaumont et Gérard Dupré ont réussi à s'évader. Déposés à Paris, porte d'Orléans peu après, les quatre hommes ont disparu à bord de deux automobiles.

Vers 10 heures ce vendredi matin deux personnes, dont l'une s'est présentée sous le nom de Garnier, étaient arrivées au siège de la société de transport par hélicoptère Hélicap sur l'héliport d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Toutes deux étaient connues des responsables de la société, car elles avaient déjà sollicité les services de cette entreprise pour être conduites à Orléans.

Vendredi, elles ont à nouveau demandé un hélicoptère de type Ecureuil pour se rendre à Orléans. Les deux hommes ont pris place à bord de l'appareil piloté par M. Claude Fourcade. Dix minutes après le décollage, ils ont sorti de leur sacoche une grenade, un pistolet mitrailleur et un pistolet sous la menace duquel ils ont contraint le pilote à se rendre à la prison de Fleury-Mérogis après lui avoir affirmé que sa femme et sa fille étaient prises en otage — ce qui était faux — et que des représailles seraient exercées contre elles s'il n'obéissait pas. Un coup de feu aurait été tiré lors du trajet.

L'hélicoptère s'est peu après posé dans l'enceinte du centre pénitentiaire sur un terrain de football où jouaient des détenus, dont Beaumont et Dupré. « *Tout s'est passé en trente secondes*, raconte un gardien, M. Alain Lesègle. *Personne n'a réagi. L'hélicoptère s'était à peine posé que deux hommes se sont rués à l'intérieur. Les autres détenus ont été stupéfaits. Aucun gardien ne se tenait sur le terrain de football. Ils étaient dans les ailes du bâtiment qui bordent le stade.* »

Aucun coup de feu n'a été tiré, car seuls les gardiens installés sur les miradors sont armés, mais ces miradors n'ont vue que sur l'extérieur de la prison.

Après avoir repris l'air, l'hélicoptère s'est dirigé vers la porte d'Orléans, à Paris, où il s'est posé sur un stade. Là, deux voitures attendaient les quatre hommes, qui ont disparu très rapidement. Le pilote s'est ensuite rendu à sa base et a alerté la gendarmerie.

Daniel Beaumont, âgé de quarante ans était incarcéré depuis le 16 mars 1978 pour vol qualifié. Il est soupçonné d'avoir participé, avec plusieurs autres malfaiteurs, à des hold-up dans des bureaux de poste et des banques de l'Essonne et du Val-de-Marne. Il avait été arrêté une première fois, en 1971, pour des cambriolages puis, en 1975, pour agressions à main armée. Il fut libéré trois ans plus tard.

Gérard Dupré, âgé de trente-trois ans, avait été appréhendé le 6 janvier dernier par les policiers de la troisième brigade territoriale et de la brigade de répression du banditisme et inculpé d'infraction à la législation sur les armes, d'usurpation d'état civil, et de recel de vols. Fiché au grand banditisme, il était, déclare la police, « *l'un des gangsters les plus recherchés de France* ». Son arrestation avait eu lieu gare du Nord, à Paris, alors qu'il s'apprêtait, en compagnie de Marc Lazaro, à commettre un hold-up contre un transport de fonds.

Soupçonné de multiples agressions, il était recherché pour l'une d'entre elles dans le pavillon d'un directeur de banque le 6 mars 1980 à Plessis-le-Roi (Seine-et-Marne) où il aurait retenu la famille du banquier en otage pour contraindre celui-ci à l'accompagner à son établissement. Gérard Dupré avait fait l'objet de nombreuses condamnations. La cour d'assises de Paris lui avait notamment infligé dix ans de réclusion criminelle le 10 octobre 1975 pour vol qualifié. Ayant bénéficié d'une permission de sortir, il n'avait pas regagné la maison centrale de Melun et avait participé, le 28 novembre 1977, à une fusillade contre des policiers à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Depuis, il faisait l'objet de nombreux mandats d'arrêt ou de recherche de différents S.R.P.J. de France.

Selon la police, ces deux hommes font partie d'une bande de malfaiteurs dite de la banlieue sud.

[Le nombre des évasions — et des tentatives — est en diminution constante depuis plusieurs années en France. Pour les évasions réussies, les chiffres sont les suivants : 1975, 36 ; 1976, 31 ; 1977, 18 ; 1978, 22 ; 1979, 19 et 1980, 11.]

CINÉMA ET RÉALITÉ

Les circonstances de cette évasion rappellent le scenario d'un film américain que TF 1 avait diffusé le 14 septembre 1980. Dans ce film de Tom Gries sorti sur les écrans en 1975, intitulé « l'Evadé » (Break out) (1) où jouait l'acteur Charles Bronson, on le voyait organiser — et réussir — l'évasion d'un innocent au moyen du « détournement » d'un hélicoptère de location.

Plus récemment, à New-York, le 25 janvier 1981, une tentative d'évasion par hélicoptère avait échoué. Des malfaiteurs avaient tenté de faire atterrir un hélicoptère « détourné » dans la cour d'une prison mais ils n'étaient pas parvenus à briser le filet métallique de protection disposé au-dessus de la cour de cette prison. Une tentative, réussie celle-là, avait eu lieu en juin 1975 à la prison de Tennesseee (Michigan).

(1) *Le Monde* daté 23-24 mars 1975.

UN CENTRE DE QUATRE MILLE CINQ CENTS DÉTENUS

Inauguré en mai 1968, le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) dispose de toutes les conditions de sécurité censées interdire les évasions. Des vitres y ont remplacé les barreaux et la surveillance se fait, pour partie, électroniquement. Comme dans les autres établissements pénitentiaires, les gardiens ne sont pas armés à l'intérieur des locaux. Le personnel posté sur les miradors est armé mais ces miradors sont orientés de telle manière que les gardiens ne voient pas ce qui se passe dans l'enceinte de l'établissement. C'est ce qui explique qu'ils ne soient pas intervenus vendredi matin contre l'hélicoptère.

Le centre de Fleury-Mérogis groupe sur cent quatre-vingts hectares, à quarante kilomètres au sud de Paris, une maison d'arrêt pour hommes et pour femmes, un centre pour jeunes détenus et l'école régionale de l'administration pénitentiaire. Il dispose d'un cour de promenade et de terrains de sport. C'est sur l'un d'entre eux que s'est posé l'hélicoptère. Prévu pour accueillir trois mille trois cents détenus, Fleury-Mérogis en compte actuellement quatre mille cinq cents environ.

● *Naufrage d'un cargo soviétique au Japon.* — Un cargo soviétique, le *Komsomolets*, a coulé lors d'une tempête au cours de la nuit du 25 au 26 février, dans le détroit de Tsugaru, au nord du Japon, et les trente-huit hommes de son équipage n'ont pas été retrouvés, ont indiqué les services de la sécurité maritime japonaise. — (A.F.P.)

